

ANNIBAL DANS LES ALPES

par Paul AZAN

AVANT-PROPOS.

E. Desjardins a dit :

« Il est temps aujourd'hui de renoncer aux à peu près et aux opinions personnelles : il faut s'habituer à l'idée que, dans les sciences positives, — et la géographie historique a le droit d'être considérée comme une de ces sciences, — tout problème qui ne part pas de données positives ne saurait arriver à des solutions certaines et n'est d'aucune valeur. »

(La Gaule Romaine, t. II, ch. V, § 1, p. 615.)

Lalla-Maghnia, 1901.

P. A.

INTRODUCTION

Une question historique. — Quel chemin suivit Annibal pour traverser les Alpes ? Voilà une question qui a été discutée longuement, quelquefois passionnément ; divers points ont été éclairés, d'autres sont restés obscurs ; mais les difficultés ont été reconnues, les impossibilités ont été mises en évidence. Les textes ont été contrôlés et discutés mot par mot, les terrains ont été explorés en tous sens. Les divers moyens d'investigation employés semblent avoir rendu tout ce qu'ils pouvaient fournir, et la vérité historique n'a pu se dégager. Parmi les systèmes contradictoires proposés, aucun n'est encore regardé comme une restitution certaine. Pour rouvrir le débat, il faut faire intervenir quelque élément nouveau. C'est en effet sur des bases nouvelles que repose l'interprétation que nous allons discuter.

Documents. — Nous aurons à produire deux sortes de documents. Les uns sont des représentations de terrain, des cartes, croquis ou perspectives ; ils sont intercalés ou rejetés à la fin du volume. Les autres sont des textes ; ils figurent par des traductions et quelquefois par le texte original, lorsque l'interprétation peut être discutée.

Mesures. — Les longueurs que nous rencontrons sont exprimées en milles romains ou en stades grecs. Nous prendrons pour valeur du mille 1480 mètres ; c'est à un pour cent près la valeur connue et adoptée par tout le monde. Le stade grec est évalué avec moins de précision ; mais comme, d'après Strabon¹, Polybe compte 8 1/3 stades dans un mille, nous prendrons le chiffre correspondant à $1480/8,33 = 177,60\text{m}$ ²

Avertissement

L'ouvrage présenté ici a été scanné par Google Books à partir d'un exemplaire déposé à la Bibliothèque Universitaire de Toronto. La transcription initiale du texte est de bonne qualité. Il a fallu cependant intervenir très souvent pour corriger des coquilles : rien de très difficile, pour les textes en français, puisque l'image des pages originales était fournie (mais on aura probablement oublié bien des erreurs).

Cependant, la transcription des textes latins et grecs reste souvent problématique : on ne saurait donc faire totale confiance à la version présente. En toute humilité, les textes grecs ou latins un peu longs, ont délibérément été omis – par crainte d'énormes bourdes –, et signalés par le signe : (...) On peut retrouver les images des pages du livre sur Google Books (voir dernière page)

Nous espérons que l'utilisation du soulignement, de notre initiative, n'aura pas d'effets négatifs A.D.

¹ Strabon, VII, p. 322.

² On lit bien dans Polybe (III. 39.8), que la route suivie par Annibal était jalonnée par les Romains tous les huit stades (...) : Edit. Hultsch, 1888, p 241; mais cette phrase, qui suppose la via Domitia établie, est évidemment une interpolation, une glose insérée dans le texte. Salomon Reinach, d'après le docteur James Gow, adopte pour longueur du stade 177,40m dans *Minerva*, Hachette, 1890, p. 86.

PREMIERE PARTIE

L'ITINÉRAIRE

CHAPITRE PREMIER LA QUESTION ET LES AUTEURS

La question. — *Départ d'Espagne. — La route. — L'arrivée en Italie.*

Les auteurs. — *Polybe. — Tite-Live. — Strabon. — l'able de Peutinger.*

Les manuscrits. — *Comparaison.*

La méthode. — *Citations. — Omissions. — Limites de l'étude.*

LA QUESTION

Départ d'Espagne. — L'an 218 avant J.-C, au début de la deuxième guerre punique, Annibal quitte l'Espagne, à la tête d'une armée de 50 000 hommes de pied et 9 000 chevaux ; il prend sa marche vers l'Italie. Auparavant, il avait fait reconnaître les pays qu'il devait traverser ; il avait ouvert des négociations avec les chefs gaulois, tant avec ceux de la Cisalpine qu'avec ceux qui demeuraient dans les Alpes mêmes. Ses courriers lui avaient fait espérer un accueil favorable des populations ; ils lui avaient appris aussi la hauteur extraordinaire des Alpes et les fatigues qu'il devrait essayer dans le passage. C'est seulement après avoir reçu ces renseignements, qu'Annibal s'était mis en route.

La route. — Après avoir franchi les Pyrénées orientales, il s'avança sans difficulté à travers le sud de la Gaule, parvint jusqu'au Rhône et le traversa de vive force à quatre journées au-dessus de son embouchure. De là, il prit résolument son chemin vers l'Italie en remontant le fleuve. Une armée romaine qui venait du sud, espérant lui couper le chemin au passage du Rhône, arriva trois jours trop tard ; elle n'osa s'engager à la suite des Carthaginois et rebroussa chemin. Le consul qui la commandait, Publius Scipion, comptait avoir le temps de rentrer en Italie et d'attendre Annibal au débouché des montagnes.

L'arrivée en Italie. — Mais Annibal marchait rapidement. Arrivé par un pays de plaine à l'entrée des Alpes, il s'était engagé dans les montagnes, les avait gravies au prix de dures fatigues et de sanglants combats, s'était reposé deux jours à leur sommet, et était enfin descendu dans les plaines du Pô. C'est cet itinéraire dans les Alpes même que nous nous proposons d'étudier.

LES AUTEURS

Le récit détaillé de cette campagne nous a été laissé par deux historiens ; l'un, à peu près contemporain, Polybe, l'autre postérieur de près de deux siècles, Tite-Live. Nous rappellerons sommairement ce que furent ces écrivains.

Polybe. — Polybe (206 à 128 avant J.-C), né en Grèce, prit une part active aux affaires de son pays, comme diplomate et comme militaire. Déporté en Italie, il sut gagner la faveur des Scipions et demeura seize ans à Rome. Il fut le précepteur, puis l'ami de Scipion Emilien, celui qui prit Carthage et qui était le fils de Publius Scipion, le premier adversaire d'Annibal en Italie. Il put consulter à loisir les archives de l'Etat et les papiers d'une famille mêlée à toutes les grandes entreprises de l'époque. Ayant plus tard recouvré la liberté, il fit divers voyages, notamment en Espagne et en Gaule. Il recueillit ainsi des renseignements très documentés au moyen desquels il composa ses Histoires. Au point de vue du passage d'Annibal dans les Alpes, il est très affirmatif : « *il parle de la question avec* » assurance, ayant appris les faits par des témoins contemporains et étant allé dans les Alpes pour en prendre une exacte connaissance (1).¹ »

Tite-Live. — Tite-Live (59 av. J.-C, 17 ap. J.-C), vécut sous le règne d'Auguste ; protégé et encouragé par l'empereur, il écrivit une histoire complète de Rome. On lui reproche d'avoir mêlé la légende à l'histoire, d'avoir présenté avec le même caractère d'authenticité les faits réels et les rumeurs accréditées dans le peuple. Peut-être prévoyait-il ce reproche ; au début de son ouvrage il a fait les réserves nécessaires, et il les a parfois renouvelées discrètement au cours de son récit. Vivant dans le voisinage de la cour, il n'a pas voulu heurter les croyances de son temps ; citoyen romain, il a présenté les faits à l'avantage de ses compatriotes. Mais le traiter de rhéteur, de lettré superficiel, de romancier sans vergogne, ne nous semble ni juste ni vrai. La qualification d'historien officiel nous paraît suffisamment préciser le caractère de sincérité qu'on trouve dans ses écrits.

¹ Polybe, III, 48, 12, - Ed. Hultsch, 1888, p. 253.

Strabon. — Tite-Live a nommé les peuples qu'Annibal a traversés, mais il n'a pas indiqué le territoire que ces peuples occupaient ; aussi, pour interpréter son texte, a-t-on parfois recours à Strabon, son contemporain. Strabon écrivit en grec, sous le règne d'Auguste, une géographie générale qui renferme même l'histoire de cette science, et qui, malgré ses erreurs, le fait considérer comme un géographe de valeur. Il avait beaucoup voyagé, malheureusement ailleurs que dans les Gaules.

Table de Peutinger. — Nous aurons à citer à quelques reprises la Table de Peutinger. On appelle ainsi une sorte de carte routière, de levé d'itinéraire représentant le monde ancien, moins l'Espagne et une partie de la Bretagne. Le manuscrit, qui a appartenu autrefois au savant Conrad Peutinger, est maintenant à la Bibliothèque impériale de Vienne. Il a été exécuté au XIII^e siècle par un moine de Colmar qui n'avait fait que copier un document beaucoup plus ancien, dont l'origine paraît remonter au temps compris entre Auguste et l'extinction de la famille de Constantin. Il comprend onze feuilles qui s'assemblent toutes latéralement à la suite ; leur ensemble a alors 6 mètres 82 de l'est à l'ouest, et 34 centimètres du sud au nord. On conçoit quelles déformations cette absence d'échelle produit sur les formes du terrain devenues à peu près méconnaissables. On s'y retrouve cependant, grâce à ce que la carte est en six couleurs et que les eaux notamment sont en bleu. Les distances de ville en ville sont toutes indiquées. A partir de 1869, Ernest Desjardins a publié de cette table une édition fac-similé,¹ laissée inachevée ; il y a ajouté des notes, des commentaires et des cartes de redressement.

Les manuscrits. — Les ouvrages de Polybe et de Tite-Live ne nous sont parvenus qu'en partie ; ce qui nous en reste est contenu dans des manuscrits relativement récents. Le meilleur manuscrit de Polybe est à Rome et est connu sous le nom de *Vaticanus* ; il remonte au onzième siècle ; on en possède aussi quelques autres du dixième et du onzième siècle². La troisième décade de Tite-Live, celle qui contient le récit du passage des Alpes, est le mieux représentée par un très bon manuscrit du septième siècle à Paris, nommé *Puteanus*, et par un *Mediceus* du onzième siècle³. Ainsi, un intervalle de temps de 1200 années pour l'un, de 600 années pour l'autre, séparent des écrits originaux les textes que nous possédons. Par quelle filière de copies ont-ils été transmis ? On l'ignore.

Comparaison. — En somme, des deux historiens que nous venons de citer, Polybe est le seul contemporain ; il est d'ailleurs compétent, bien renseigné, calme et impartial. C'est son récit que nous prendrons pour base de notre étude. Nous reproduirons aussi le récit de Tite-Live ; moins précis, moins documenté, il ne peut être mis en balance avec le premier, mais il faut le connaître pour s'expliquer comment certaines erreurs ont pu être commises.

LA MÉTHODE

Citations. — Non seulement nous avons tenu à reproduire intégralement la pensée de ces deux auteurs, mais nous n'avons pas craint de répéter plusieurs fois certains passages qui reviennent comme des réminiscences ou des leitmotivs ; les points essentiels prennent ainsi du relief.

Omissions. — Nous avons passé sous silence nombre d'auteurs anciens ou modernes parce que leurs témoignages sont des apports de seconde ou de troisième main. Leurs redites ou leurs amplifications n'ajouteraient rien, ne retrancheraient rien à nos preuves. De longues et inutiles énumérations sont ainsi évitées. Si on les abrège, si on les réduit à des noms propres, elles n'offrent plus à l'œil qu'une succession de symboles trop rapide pour éveiller une idée précise ; c'est la foule qui passe donnant des impressions, mais ne laissant aucune sensation définie ; on est distrait, non renseigné. L'esprit veut-il au contraire s'appliquer lentement sur chaque mot, il ne tarde pas à s'irriter d'une pâture monotone dans laquelle il ne trouve rien à s'assimiler. Enfin, pour d'autres raisons, nous n'avons même pas mentionné divers documents tels que les Itinéraires d'Antonin, les Vases Apollinaires⁴, la Géographie de Ptolémée, etc. Ce n'est pas que nous en méconnaissions l'importance ou l'autorité, c'est que nous n'y avons rien trouvé qui ne nous semblât une confirmation de vérités suffisamment démontrées.

Nos limites. — Voici d'après quelles considérations nous avons limité l'étendue des extraits de Polybe et de Tite-Live. Notre but est d'étudier l'itinéraire d'Annibal dans les Alpes elles-mêmes ; mais il faut savoir comment il les a abordées et comment il en est sorti. Nous le prendrons donc au moment où, après avoir traversé le Rhône à quatre journées au-dessus de son embouchure, il en a remonté le cours, et nous le quitterons seulement à son arrivée dans les plaines du Pô. Les deux récits de Polybe et de Tite-Live ont été reproduits sans lacune ni addition ; toutefois, la division par alinéas et les indications marginales n'existent pas dans le texte. Nous avons adopté celles qui nous ont paru le mieux convenir au présent travail.

¹ La Table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne, par E. Desjardins. Paris, Hachette, - 1869.

² Les manuscrits de Polybe sont indiqués en détail dans le 1^{er} volume de l'Édition des *Historiæ*, par M. Frédéric Hultsch (*Polijbii Hutorioe. Recensuit Fr. Hultsch. Berolini. Apud Wcidmannos. 1888.*)

³ Voir la *Minerta* de MM. Govv et Salomon Reinach. Paris-Hachette, 1890. Pages 48 et 49.

⁴ Voir les détails sur les Vases Apollinaires et l'itinéraire d'Antonin, dans Ernest Desjardins, *La Gaule romaine*, Paris, Hachette, 1893, tome IV. Les Vases Apollinaires, découverts en 1852 à Vicarello, étaient à la fois des gobelets et des livrets-postes, et avaient dû être offerts comme stipes à Apollon ; ils portaient, gravés en dehors, les noms et les distances exprimées en milles de toutes les stations postales, depuis Gadès (Cadix) en Espagne, jusqu'à Home. On en découvrit trois, puis un quatrième qui avait été dérobé fut retrouvé.

CHAPITRE II

RÉCIT DE POLYBE ¹

De l'île aux Alpes. — L'île. — Le départ.

La montée des Alpes. — Premier combat. — Repos. — Un piège. — La roche nue.

La descente. — Le col. — la vue de l'Italie. — La descente. — Le défilé de trois demi-stades. — L'arrivée.

DE L'ILE AUX ALPES

L'île. — Ensuite Annibal, ayant marché quatre jours à partir du passage, arriva à un endroit appelé l'île, très peuplé et fertile en blé, qui tire son nom de la coïncidence que voici. Le Rhône et l'Isère l'embrassant de ci et de là, coulent chacun le long d'un côté et l'aiguisent en forme de pointe à l'endroit où ils se réunissent.

Elle ressemble assez pour la grandeur et pour la forme à ce qu'on nomme le delta d'Égypte ; il y a cette différence que là bas c'est la mer qui forme un des côtés et réunit les lits des fleuves, au lieu qu'ici ce sont des montagnes difficiles à approcher et à parcourir et pour ainsi dire inabordables.

Le départ. — Arrivé à cette île, Annibal trouva deux frères qui s'y disputaient la royauté et qui étaient en présence chacun avec une armée. Invoqué par l'aîné qui réclama son concours pour s'assurer le pouvoir, il se laissa persuader ; il voyait clairement les bénéfices immédiats qu'il tirerait de lui. Il l'accueillit donc, l'aïda à chasser le cadet, et obtint de lui grande assistance. Ce n'est pas seulement de blé et d'autres vivres que le vainqueur approvisionna abondamment l'armée ; il changea les armes anciennes et tous les objets usés et remit en état toute l'armée, fort à propos ; à nombre d'hommes il distribua vêtements et chaussures qui leur furent de grande utilité pour la traversée des montagnes. Mais voici le principal : les soldats avaient quelque inquiétude au sujet de leur route à travers les Gaulois nommés Allobroges ; il fit arrière-garde avec ses propres troupes, et leur procura ainsi un voyage sûr jusqu'aux approches de la Montée des Alpes.

LA MONTÉE DES ALPES

Annibal ayant parcouru en dix jours huit cents stades le long du fleuve, commença à gravir les Alpes ; là, il lui arriva de courir de grands dangers.

Premier combat. — Tant qu'il fut dans le plat pays, les petits chefs allobroges se continrent ; ils redoutaient ou la cavalerie ou les barbares de l'escorte. Mais lorsque ceux-ci furent retournés dans leur pays et que les troupes d'Annibal commencèrent à s'engager dans les terrains difficiles, les chefs allobroges concentrèrent des forces suffisantes et occupèrent les positions favorables, celles par lesquelles de toute nécessité Annibal était obligé de faire son ascension. S'ils avaient caché leur dessein, ils auraient complètement anéanti l'armée carthaginoise ; même en se laissant voir, ils causèrent de grands dommages à Annibal, mais ils n'en subirent pas de moindres eux-mêmes. Le général carthaginois, sachant être devancé par les barbares sur les positions favorables, établit son camp et s'arrêta au pied de la montée ; il envoya quelques-uns de ses guides gaulois avec mission de reconnaître à fond les projets et les dispositions de ses adversaires. Ces ordres exécutés, il apprit que, pendant le jour, les ennemis occupaient et gardaient le terrain avec soin, mais que, la nuit, ils se retiraient dans une ville voisine. Tablant sur ces données, il combina son plan d'action comme voici. Il porta ostensiblement son armée en avant, et près des défilés, non loin de l'ennemi, il établit son camp.

La nuit venue, il alluma des lignes de feux, et laissant la plus grande partie de ses forces, il fit équiper à la légère les troupes d'élite, traversa les gorges pendant la nuit et occupa les positions abandonnées par l'ennemi ; car, suivant leur habitude, les barbares étaient retournés à la ville. Cela fait, le jour reparu, les barbares voyant ce qui était arrivé, s'abstinrent d'abord d'attaquer. Puis, quand ils aperçurent le gros des bêtes de charge et les cavaliers péniblement attardés en longue file dans les terrains difficiles, ils se décidèrent, à cause de l'occasion, à tomber sur la colonne. C'est ce qu'ils firent, et des partis nombreux de barbares attaquèrent ; l'ennemi et aussi le terrain causèrent aux Carthaginois des pertes nombreuses, surtout en chevaux et en bêtes de charge. En effet, le sentier était étroit, raide et même escarpé ; toute agitation, tout désordre faisait rouler au fond des précipices, nombre de bêtes de charge avec leurs fardeaux ; ce trouble était occasionné principalement par les chevaux blessés ; car ceux de la tête se rejetaient sur les bêtes de charge, afin d'échapper aux coups, ceux de la queue bourraient en avant et précipitaient dans l'abîme tout ce qui était tombé ; ils causèrent un grand désordre. A cette vue, Annibal se disant que, sorti de péril, il n'aurait plus chance de salut si son convoi était détruit, prit les troupes qui avaient de nuit occupé les cols et se porta rapidement au secours de la colonne.

Son intervention causa des pertes importantes aux ennemis, car il avait pris par les hauteurs, et de non moins sensibles à ses propres troupes ; des deux côtés, dans la colonne, le trouble était augmenté par les clameurs et l'enchevêtrement dont nous avons parlé. Annibal, après avoir tué beaucoup d'Allobroges, contraignit les autres à faire demi-tour et à s'enfuir dans leurs demeures ; alors la masse des bêtes de charge et de la cavalerie qui s'était trouvée coupée acheva seulement de se dégager à grand'peine.

¹ Ce récit est la traduction littérale du texte de Polybe, compris dans le livre III, depuis 49.5 jusqu'à 56.4 inclus. Voir l'édition Hultsch, Berlin, Weidmann 1888, p. 254 à 262

Repos. — *Annibal, avec tout ce qu'il put réunir de troupes échappées à ce péril, marcha vers la ville d'où les ennemis avaient fait irruption, et la trouva presque vide à cause de l'unanimité avec laquelle les habitants s'étaient portés au butin ; il s'en empara et y trouva bien des commodités pour le présent et pour l'avenir. Pour le présent, il recueillit quantité de chevaux et de bêtes de charge avec leurs conducteurs; pour l'avenir, il eut provision de pain et de vivres pour deux ou trois jours ; en outre, il se fit craindre des voisins, de sorte que personne n'osa l'attaquer parmi les peuples à travers lesquels il fit son ascension.*

Annibal établit son camp dans la ville et, après s'être arrêté un seul jour, il repartit. Les jours suivants, la marche de l'armée fut paisible, mais le quatrième, elle tomba de nouveau dans de grands dangers.

Un piège. — *Les habitants de ces pays, ayant concerté un piège, vinrent au-devant d'Annibal avec des branches d'arbres et des couronnes, ce qui, chez tous les barbares, est un symbole d'amitié, comme le caducée chez les Grecs. Annibal, disposé à la circonspection par une telle confiance s'enquit soigneusement de leurs intentions et de l'ensemble de leurs projets.*

Ils dirent avoir été suffisamment renseignés sur la ville qu'il avait prise et sur le désastre de ceux qui avaient essayé de lui nuire ; ils assurèrent être venus déterminés à n'entreprendre comme à ne subir aucunes hostilités et offrirent de donner des otages.

Annibal, après avoir réfléchi longtemps, se fia à leur parole ; il se disait qu'en accueillant leurs avances, il augmenterait peut-être leur bienveillance et leurs sympathies, tandis qu'en les repoussant, il s'en ferait des ennemis déclarés.

Il reçut donc leurs promesses et se décida à faire amitié avec eux.

Les barbares, après avoir donné des otages, amenèrent des vivres à foison et s'abandonnèrent entre ses mains complètement et sans réserve ; ils inspirèrent une telle confiance à l'état-major d'Annibal qu'ils servirent ultérieurement de guides dans les endroits difficiles.

Pendant qu'ils marchent en tête deux jours durant, les autres se réunissent, suivent la colonne, et la surprennent à la traversée d'une vallée difficile et bordée de rochers. En cette affaire, Annibal aurait péri avec toute son armée, s'il n'avait eu pris de grandes précautions contre une attaque, et s'il n'avait eu la prévoyance de placer les bagages et la cavalerie en tête et l'infanterie en queue. Celle-ci, en maintenant ses positions, réussit à atténuer les pertes et arrêter l'élan des barbares. Malgré ce succès, nombre d'hommes, de bêtes de charge et de chevaux périrent.

La roche nue. — *Les positions dominantes appartenaient aux ennemis, et les barbares, manœuvrant à flanc de coteau, roulaient des pierres ou lançaient des cailloux à la main ; ils provoquèrent un désordre complet, et le danger fut tel qu'Annibal fut contraint, avec la moitié de son armée, de passer la nuit sur un rocher fort et dénudé, séparé de sa cavalerie et des bêtes de charge. Il tint bon, et la nuit tout entière suffit à peine au convoi pour se dégager du défilé.*

LA DESCENTE

Le col. — *Le lendemain, les ennemis partis, Annibal rejoignit la cavalerie et les bêtes de charge et poussa jusqu'au col même, sur le faite des Alpes ; il ne rencontra plus aucun gros de barbares coalisés ; quelques partisans seulement, en certains points, vinrent escarmoucher, les uns en tête, d'autres en queue, et enlevèrent quelques animaux de bât en les surprenant au bon moment. Les éléphants furent à Annibal de la plus grande utilité.*

En tous les points de la colonne où ils se trouvaient, ils formaient une zone que n'osaient aborder les ennemis effrayés par l'aspect monstrueux de ces animaux.

Le neuvième jour, il atteignit le col, y campa et s'y arrêta deux jours, voulant à la fois laisser reposer ceux qui étaient hors de péril et recueillir les traînants. Par une heureuse rencontre, un grand nombre de chevaux et de bêtes de charge qui s'étaient débarrassés de leurs fardeaux rejoignirent contre toute attente ; ayant suivi à la piste, ils arrivèrent au campement.

La vue de l'Italie. — *La neige couvrait déjà ces montagnes, car on était au coucher héliaque des Pléiades. Annibal, voyant ses soldats découragés par leurs misères précédentes, parcellés aussi qu'ils prévoient encore, se résolut à ordonner l'assemblée sans autre motif que de leur donner le spectacle de l'Italie. Car telle est la situation de ce pays au pied des montagnes dont nous avons parlé, que si on regarde d'un côté ou de l'autre, les Alpes présentent la disposition d'une citadelle de l'Italie tout entière.*

Aussi Annibal leur montra les plaines du Po, leur rappela longuement les intentions bienveillantes des Gaulois qui y habitaient, enfin leur indiqua du doigt où Rome même était située, et releva ainsi grandement le moral de ses troupes.

La descente. — *Le lendemain il leva le camp et commença la descente ; là, il ne rencontra pas d'ennemis, sauf quelques embuscades de pillards, mais le terrain et la neige lui firent subir des dommages non moins considérables qu'à la montée. La descente était étroite et raide ; la neige empêchait de distinguer où on mettait le pied ; tout ce qui tombait hors du chemin glissait au fond des précipices. Cependant les soldats ne se laissaient pas abattre par ces souffrances, familiarisés qu'ils étaient avec les maux de ce genre.*

Le défilé de trois demi-stades. — *Enfin on arriva à un endroit que ni les éléphants, ni les bêtes de charge ne pouvaient franchir à cause du manque de largeur. La pente, déjà escarpée auparavant sur une longueur de trois*

demi-stades, s'était encore éboulée récemment. Là, de nouveau, le désespoir et la consternation s'emparèrent des troupes. Le général carthaginois songea d'abord à tourner l'obstacle ; mais l'abondance de la neige l'empêcha d'y parvenir et le fit renoncer à ce projet. Ce qui arrivait là était d'une étrange singularité ; sur la neige ancienne et persistante de l'hiver précédent, il venait l'année même d'en tomber de nouvelle ; celle-ci se laissait pénétrer, car elle était récente, molle et peu profonde.

Mais quand elle eut été foulée, et qu'on marcha sur la couche inférieure plus résistante dans laquelle le pas ne pouvait faire empreinte, les hommes glissaient en manquant des deux pieds à la fois, ainsi qu'il arrive lorsqu'on marche sur une pente boueuse. Ici, les conséquences étaient encore plus fâcheuses ; les hommes ne pouvant asseoir leur pas sur la neige inférieure voulaient, une fois tombés, s'aider des genoux ou des mains pour se relever ; alors ils n'en dévalaient que davantage, entraînant tous leurs appuis jusqu'au fond des précipices.

Quant aux bêtes de charge, elles pénétraient après leur chute dans les couches inférieures au moment où elles se relevaient, et y restaient enlisées avec leurs fardeaux, comme prises au piège, à cause de leur poids et de la consistance des anciennes neiges.

Annibal, renonçant donc à son projet, campa sur cette arête après en avoir fait balayer la neige, puis il employa les troupes à frayer à grand' peine un passage dans le roc. Les bêtes de charge et les chevaux eurent une voie praticable au bout d'un seul jour ; aussi Annibal les fit passer rapidement et établit son nouveau camp dans la région où il n'était pas encore tombé de neige. Il envoya ensuite les Numides élargir le chemin par tour de roulement et, à peine en trois jours et à grand mal, fit-il passer les éléphants qui se trouvaient misérablement exténués par la faim.

Car les sommets des Alpes et les environs du col sont complètement nus et dépourvus de végétation, à cause des neiges éternelles qui y persistent été comme hiver. A mi-hauteur sur les deux versants elles sont boisées, couvertes de végétation et complètement habitables.

Annibal, ayant rassemblé toute l'armée, descendit, et, le troisième jour après les précipices dont nous avons parlé, il finit par aborder les plaines. Il avait subi des pertes importantes en soldats dans les combats et au passage des fleuves pendant tout le cours du voyage, et d'autres importantes aussi dans les précipices et les points difficiles des Alpes, non seulement en hommes, mais surtout en chevaux et en bêtes de charge.

L'arrivée. — Enfin, après avoir fait le voyage entier depuis Carthagène en cinq mois et le passage des Alpes en quinze jours, il déboucha audacieusement dans les plaines du Pô, chez le peuple des Insubres. Il avait conservé en infanterie de ses troupes africaines douze mille hommes, des Ibères environ huit mille, et en cavalerie pas plus de six mille hommes tout compris ; c'est lui-même qui, par le dénombrement inscrit sur la stèle de Lacinium, nous renseigne à ce sujet.

CHAPITRE III

RECIT DE TITE-LIVE

De l'île aux Alpes. — L'île. — La Druentia.

La montée des Alpes. — Premier combat. — Un piège.

La descente. — Le col. — La vue de l'Italie. — La descente. — Un défilé. L'arrivée en Italie. — Une discussion.

DE L'ILE AUX ALPES

Le lendemain, il remonte le cours du Rhône et gagne le milieu des terres : non que ce chemin lui parût le plus direct pour atteindre les Alpes ; mais, plus il s'éloignerait de la mer, moins il rencontrerait de Romains, pensait-il, et il ne voulait en venir aux mains avec eux qu'une fois arrivé en Italie. En quatre jours, ils parvinrent à l'île.

L'île. — *C'est l'endroit où l'Isère et le Rhône, tombant de deux points opposés des Alpes, se réunissent après avoir été séparés quelque temps par une étroite langue de terre. Cet espace, enclavé ainsi entre les deux fleuves, a été nommé l'île. Près de là sont les¹ Allobroges, qui, dès ce temps là, ne le cédaient en puissance, en renommée, à aucun peuple de la Gaule. Ils étaient alors divisés par la lutte de deux frères qui se disputaient la couronne.*

L'aîné, Brancus, qui avait régné d'abord, avait été chassé du trône par son frère cadet et les jeunes gens du pays, qui, à défaut de bon droit, avaient pour eux la force. Annibal, fort à propos pour lui, fut prié de trancher la question. Arbitre entre les deux prétendants, il rendit le trône à l'aîné, selon le vœu du Sénat et des grands. En récompense de ce service, les Carthaginois reçurent des vivres et des provisions de toute sorte, et surtout des vêtements que le froid proverbial des Alpes rendait indispensables.

Les dissensions des Allobroges apaisées, Annibal, pour marcher vers les Alpes, ne prit pas la droite ligne : il se détourna sur la gauche, vers le pays des Tricastins ; puis, suivant la lisière des pays des Vocontiens, il arriva sur le territoire des Tricoriens, sans rencontrer d'obstacle jusqu'à la Druentia².

La Druentia. — *Cette rivière, qui descend aussi des Alpes, est, de toutes celles de la Gaule, la plus difficile de beaucoup à traverser, puisque, malgré le volume de ses eaux, elle ne porte pas de barques. En effet, n'ayant pas de rives qui la contiennent, elle se répand en vingt courants toujours nouveaux et forme partout des gués et des tourbillons qui rendent le passage incertain, même pour les piétons. En outre, roulant des roches pleines de gravier, elle n'offre aucun passage solide ni sûr. Elle se trouvait alors grossie par les pluies, ce qui rendit le passage plus tumultueux encore, car les soldats, indépendamment des autres dangers, se troublaient eux-mêmes par leur propre effroi et par leurs cris confus.*

LA MONTEE DES ALPES

La Druentia passée, Annibal parvint jusqu'aux Alpes, marchant presque toujours en plaine, et nullement inquiété par les Gaulois qui habitent ce pays.

En présence des Alpes, bien que les esprits fussent déjà prévenus par la renommée, qui exagère toujours les proportions de l'inconnu, quand on vit de près la hauteur de ces montagnes, les neiges qui se confondaient avec le ciel, de misérables huttes suspendues aux rochers, le bétail et les chevaux engourdis par le froid, des hommes sauvages et velus, tous les êtres et tous les objets hérissés de givre et de glace, enfin tout un tableau plus hideux à voir qu'à dépeindre, l'armée sentit renaître son effroi. A peine essaye-t-on de gravir les premières pentes, qu'on aperçoit des montagnards postés sur les hauteurs.

S'ils s'étaient cachés dans des vallées couvertes pour fondre à l'improviste sur les Carthaginois, c'était une immense déroute et un immense carnage. Annibal fait halte aussitôt et envoie des Gaulois reconnaître les lieux. Apprenant que le passage est impossible sur ce point, il place son camp au milieu des roches et des précipices, dans la vallée la plus étendue qu'il peut trouver. Grâce encore à ces Gaulois, dont la langue et les mœurs diffèrent peu de celles des montagnards, et qui ont pu se mêler à leurs entretiens, il apprend que le défilé est gardé le jour seulement, et que, la nuit, chacun retourne dans sa cabane ; de grand matin, il s'avance au pied des hauteurs, comme s'il voulait profiter de la journée pour se frayer par force et ouvertement un passage.

Le jour est ainsi employé à simuler un projet qui trompe sur le véritable, et l'on se retranche dans le lieu où l'on s'est arrêté.

Dès qu'il s'aperçoit que les montagnards ont quitté les hauteurs et que les postes ne sont plus gardés, il allume un grand nombre de feux pour faire croire à la présence en ce lieu de bien plus d'hommes qu'il n'en va rester. Laissant, en effet, les bagages, la cavalerie et la plus grande partie de l'infanterie, il part avec un corps de troupes légères formé de ses plus vaillants soldats, franchit à la hâte les défilés, et vient s'établir sur les hauteurs qu'avait occupées l'ennemi.

¹ Ce récit comprend les chapitres 31 à 38 inclus du livre XXI. Nous avons adopté le texte et la traduction données par M. Gaucher : Tite-Live, *Histoire Romaine* Paris, Hachette, 1898, pages 54 à 67

² M. Gaucher a traduit Druentia par Durance,

Premier combat.— Au point du jour, on lève le camp, et le reste de l'armée se met en marche. Déjà les montagnards, au signal donné, couraient de leurs forts aux postes accoutumés, quand tout à coup, au-dessus de leurs têtes, ils voient des Carthaginois maîtres des rochers qu'ils occupaient eux-mêmes la veille ; en même temps, le reste des ennemis s'avance par le chemin frayé.

Ce double spectacle, qui frappe leurs yeux et leurs esprits, les tient quelque temps immobiles ; mais bientôt ils remarquent l'embarras des troupes dans ce défilé, le désordre qui résulte de la confusion générale et surtout de l'épouvante des chevaux ; ils se disent qu'il suffit du moindre surcroît de terreur pour que c'en soit fait de l'ennemi. Ils s'élancent donc de rochers en rochers, accoutumés qu'ils sont aux pentes les plus difficiles et les plus escarpées. Les Carthaginois sont ainsi arrêtés, et par l'ennemi et par les difficultés du terrain. Il leur faut même soutenir une lutte plus vive contre leurs compagnons que contre les montagnards, chacun voulant échapper le premier au péril. Les chevaux surtout rendaient la marche difficile. Epouvantés des cris confus, que rendait plus terribles encore l'écho des bois et des vallées, ils se cabraient, et, s'ils venaient à être frappés ou blessés, rien ne les retenait plus ; ils renversaient de tous côtés les hommes et les bagages. Comme le défilé était bordé par deux précipices escarpés, plusieurs hommes furent ainsi jetés au fond de l'abîme avec leurs armes ; quand les chevaux y tombaient avec leur charge, on eût dit qu'une montagne s'écroulait. C'était un affreux spectacle, et pourtant Annibal resta quelque temps immobile avec son détachement, de peur d'ajouter encore à la confusion et au tumulte. Mais quand il vit que ses troupes étaient coupées, qu'il allait perdre les bagages, question de vie ou de mort pour son armée, il s'élança des hauteurs où il était et tomba sur l'ennemi qu'il culbuta, non sans causer un nouveau désordre parmi les siens. Toutefois, ce trouble fut apaisé en un instant, dès qu'on vit le chemin dégagé par la fuite des montagnards. Tous défilèrent aussitôt, tranquillement, et presque en silence. Annibal occupa ensuite un fort qui occupait la tête de cette contrée, et toutes les bourgades environnantes ; avec le blé et le bétail qu'il y prit, il nourrit son armée pendant trois jours. Comme ni les montagnards, consternés tout d'abord par cette défaite, ni les lieux même n'opposaient de grands obstacles, on fit quelque chemin pendant ces trois jours.

Un piège. — On arriva ensuite chez une peuplade fort nombreuse pour un pays de montagnes. Annibal faillit y périr, non dans une guerre ouverte, mais par ses propres armes, par la perfidie et les embûches. Une ambassade des chefs les plus âgés se rend près de lui. Rappelant que le malheur des autres leur a été une utile leçon, ils aiment mieux éprouver l'amitié que la force des Carthaginois ; « aussi obéiront-ils à tous les ordres ; ils offrent des vivres, des guides, des otages garants de leurs promesses ». Annibal, sans les croire aveuglément, sans les repousser non plus, de crainte de s'en faire des ennemis déclarés, leur répond d'un ton bienveillant. Il accepte les otages qu'ils offraient, use des vivres qu'on a déposés sur la route, suit leurs guides, mais sans permettre à son armée de marcher en désordre, comme on fait en pays ami. Au premier rang marchaient les éléphants et les chevaux ; il conduisait l'arrière-garde avec l'élite de l'infanterie, promenant de tous côtés des regards inquiets. On était entré dans un chemin étroit, dominé d'un côté par la cime d'une montagne ; tout à coup, les barbares sortent de leur embuscade ; devant, derrière, de près, de loin, ils harcèlent les Carthaginois et font rouler sur eux d'énormes blocs de rochers. C'est sur les derrières que l'attaque fut le plus formidable. Mais l'infanterie fit volte-face : sans quoi, si l'arrière-garde n'avait pas été bien appuyée, il était inévitable que l'armée essuyât de grosses pertes dans ces gorges. Même ainsi défendue, elle courut le plus grand danger, et faillit être anéantie.

En effet, pendant qu'Annibal hésitait à engager son infanterie dans le défilé, car elle n'avait rien derrière elle pour la soutenir comme elle soutenait elle-même la cavalerie, les montagnards, accourant sur le flanc de l'armée, la coupèrent et s'emparèrent du chemin. Annibal passa une nuit entière séparé de sa cavalerie et de ses bagages.

Le lendemain, les agressions des barbares s'étaient déjà ralenties ; les troupes se rejoignent et l'on franchit le défilé, non sans faire des pertes, mais de chevaux plutôt que d'hommes. Dès lors, les montagnards ne se montrèrent plus en si grand nombre ; et c'était en brigands plutôt qu'en ennemis qu'ils venaient fondre tantôt sur la tête, tantôt sur la queue de l'armée, selon la nature des lieux, ou selon qu'ils pensaient surprendre les détachements avancés ou les traînards. Sur ces pentes étroites et rapides, les éléphants retardaient beaucoup la marche ; mais derrière eux on était à couvert de l'ennemi, qui craignait d'approcher de ces animaux inconnus.

LA DESCENTE

Le neuvième jour, on atteint le sommet des Alpes, après avoir franchi bien des passages impraticables et être revenu souvent sur ses pas, soit qu'on eût été trompé par les guides, soit que se défiant d'eux et par de fausses conjectures, on se fût engagé imprudemment dans des vallons.

Le col. — On s'arrêta deux jours sur ces hauteurs pour donner quelque repos aux soldats après tant de fatigues et de combats.

Quelques bêtes de somme, qui avaient roulé des rochers, rejoignirent le camp en suivant les traces de l'armée. Les esprits étaient déjà accablés par ces longues souffrances ; la neige qui tomba au moment du coucher des Pléiades, mit le comble à la consternation. Quand on se remit en marche, au point du jour, la neige couvrait tout.

La vue de l'Italie. — L'armée s'avançait lentement, la fatigue et le découragement se lisaient sur tous les visages. Alors Annibal, prenant les devants, arrive à une sorte de promontoire d'où la vue s'étend au loin en tous sens, fait faire halte, et, de là, montre aux soldats l'Italie et les plaines baignées par le Pô, au pied même des Alpes. « En ce

moment, dit-il, ils escaladent les remparts, non seulement de l'Italie, mais même de Rome ; le reste du chemin sera uni et facile. Un combat, deux au plus, et ils seront maîtres de la capitale, du boulevard de l'Italie. »

La descente. — *L'armée continua sa marche ; l'ennemi ne l'inquiétait plus que par des attaques furtives quand l'occasion s'en présentait. Toutefois, la descente fut bien plus difficile encore que l'ascension, car la pente des Alpes, moins longue du côté de l'Italie, est, par cela même, plus raide. Le chemin presque tout entier était à pic, étroit, glissant ; nul moyen d'éviter une chute ; et, pour peu que le pied glissât, on ne pouvait éviter de tomber en appuyant le pied à terre ; hommes et chevaux allaient rouler les uns sur les autres.*

Un défilé. — *On vint ensuite à un défilé rocheux beaucoup plus étroit et tellement à pic, que le soldat, même sans armes et sans bagages, tâtonnant, se retenant avec les mains aux broussailles et aux plantes qui croissaient à l'entour, avait peine à descendre.*

Cet endroit, déjà escarpé par lui-même, avait été transformé en un précipice de mille pieds au moins par un éboulement récent. Les cavaliers s'arrêtent donc ne trouvant plus de chemin. Annibal demande ce qui arrête la marche ; on lui répond que c'est une roche infranchissable. Il vient s'assurer du fait. Un seul parti lui semble alors possible, faire un détour aussi long qu'il le faudra, et passer par des lieux non frayés que n'a jamais foulés le pied de l'homme. Mais ce moyen est bientôt reconnu impraticable.

Comme l'ancienne neige durcie était recouverte par une nouvelle couche de médiocre épaisseur, le pied posait encore assez solidement sur cette neige molle et peu profonde ; mais quand elle fut fondue sous les pas de tant d'hommes et de chevaux, on marcha sur la première glace et sur l'humide verglas formé par la neige fondante. Ce fut alors une lutte terrible, et contre la glace glissante où l'on ne pouvait assurer ses pas, et contre la pente du rocher, où le pied manquait à chaque instant. Vainement essayait-on de se relever à l'aide des genoux et des mains ; genoux et mains glissaient de même, et l'on retombait encore. Nulle part une souche, une racine, où la main pût s'accrocher et le pied se retenir. On ne pouvait que rouler sur cette glace unie et dans cette neige fondue. Quelquefois les bêtes de somme pénétraient jusqu'à la neige inférieure ; elles glissaient, et, dans leurs violents efforts pour se retirer, leur sabot brisait la glace : alors, comme prises au piège, elles restaient souvent engagées dans cette neige durcie et gelée profondément.

L'arrivée en Italie. — *Enfin, après bien des fatigues inutiles pour les hommes et pour les chevaux, on se résigna à camper sur le sommet ; encore eut-on beaucoup de peine à le débayer, tant il fallait creuser dans la neige, tant il y en avait à enlever ! On travailla ensuite à rendre praticable la roche qui seule pouvait donner passage. Forcés de la tailler, les soldats abattirent tout autour des arbres énormes qu'ils dépouillèrent de leurs branches et dont ils firent un immense bûcher. Le feu y est mis, sous un vent violent très propre à exciter la flamme ; du vinaigre est versé sur la pierre brûlante afin de la dissoudre. Lorsque le feu l'a calcinée, on l'ouvre avec le fer, la pente est adoucie par de légères courbures, en sorte que les chevaux et les éléphants même peuvent descendre. On avait passé quatre jours autour de ce rocher ; les chevaux étaient presque morts de faim ; car ces hauteurs sont presque entièrement nues, et le peu d'herbe qui s'y trouve est caché par la neige.*

Les parties basses ont des vallons, des collines exposées au soleil, des ruisseaux et presque des bois ; c'est une nature plus digne d'être habitée par l'homme. On y laissa paître les chevaux, et l'on accorda du repos aux soldats épuisés par le travail qu'avait demandé le rocher. Enfin, on mit trois jours à descendre dans la plaine, où tout était moins rude, et la contrée, et le naturel des habitants.

Une discussion. — Tels sont les détails saillants de la marche d'Annibal. Quand il arriva en Italie, il y avait cinq mois, au dire de quelques historiens, qu'il avait quitté Carthagène ; il avait franchi les Alpes en quinze jours. Quel était le nombre de ses soldats à son arrivée en Italie ? C'est un point sur lequel on n'est nullement d'accord. La plus forte évaluation lui donne cent mille hommes d'infanterie et vingt mille chevaux ; la plus faible, vingt mille fantassins et six mille cavaliers.

L. Cincius Alimentus, qui dit avoir été prisonnier d'Annibal, me semblerait faire autorité sur ce point, s'il ne faisait pas confusion sur le nombre en y ajoutant des Gaulois et des Liguriens. Si on les compte, quatre-vingt mille fantassins et dix mille chevaux pénétrèrent en effet en Italie ; mais tout porte à le croire, et plusieurs historiens en font foi, ce nombre fut le résultat d'une jonction de troupes nouvelles. Cincius, il est vrai, affirme avoir entendu dire à Annibal lui-même que, depuis le passage du Rhône, il avait perdu trente-six mille hommes, outre un grand nombre de chevaux et autres bêtes de somme.

Les Taurins, tribu gauloise, furent le premier peuple qu'il rencontra à sa descente en Italie ; et comme tous les historiens sont d'accord sur cette circonstance, je m'étonne de l'incertitude où l'on est sur le point où Annibal passa les Alpes, et de l'opinion commune qui le fait passer par les Alpes pennines, lesquelles devraient leur nom à ce passage ; Coeliius dit qu'il passa par le mont de Crémone ; mais alors les deux défilés qui bordent ce pic l'auraient conduit, non plus chez les Taurins, mais chez les Gaulois Libuens, en traversant le pays des Salasses, habitants des montagnes. Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable qu'il eut pu gagner par là la Gaule cisalpine, car toutes les approches des Alpes pennines lui eussent été fermées par des peuples demi-germains.

Une preuve décisive contre l'opinion qui se fonde sur le nom de Pennines, c'est que les Sédueniens et les Véragres, habitants de ces montagnes, n'ont pas connaissance qu'elles aient dû leur nom à un passage quelconque des Carthaginois ; elles furent ainsi appelées d'un dieu adoré sur leur sommet, et que les montagnards appellent Poeninus.

CHAPITRE IV OBSCURITÉS, DONNÉES, POINTS DE REPÈRE

Le point de départ. — *Le confluent.* — *Le fleuve aux cinq noms.* — *Le contrôle des distances.* — *Le contour de l'île.* — *Le point de passage.* — *L'opinion de Napoléon.*

Le point d'arrivée. — *Les textes.* — *Flottement des frontières.* — *Indications géographiques.*

Les points intermédiaires. — *Les contradictions.* — *Repères qui restent.*

Distances et temps. — *Les longueurs.* — *Les durées.* — *L'époque.*

Résumé. — *Tableau.*

LE POINT DE DÉPART

C'est le récit à peu près contemporain de Polybe que nous prenons pour guide, ainsi que nous l'avons annoncé ; nous puiserons quelques renseignements accessoires dans celui de Tite-Live.

Lorsqu'on veut retrouver sur le terrain le théâtre des opérations, on se heurte à bien des difficultés.

Le confluent. — Elles commencent dès le début, dès le point de départ.

Où est l'île ? A quel affluent du Rhône Annibal s'est-il arrêté? Les éditeurs sont d'accord aujourd'hui sur le nom à imprimer dans le grec de Polybe et dans le latin de Tite-Live. On met *Ιδαρας* dans l'un, *Isara* dans l'autre, et on traduit par Isère.

Mais les divers manuscrits présentent des variantes.

Voici, d'après Ernest Desjardins¹, celles qui s'y rencontrent.

L'affluent de Polybe s'appelle *Σχαρας*, *Σχορας*, ou *Σχωρας* ;² le général Melville a lu sur le manuscrit du Vatican *Ισαρας* ; enfin Maissiat³ adopte *Αραρος*.

Ces variantes ont été imprimées dans les premières éditions. Jean Hervagius, en 1549, à Bâle, a édité *Σχωρας* ; Isaac Gasaubon, en 1609, à Paris, a pris *Αραρος*, et, dans sa traduction latine, *Arar*.

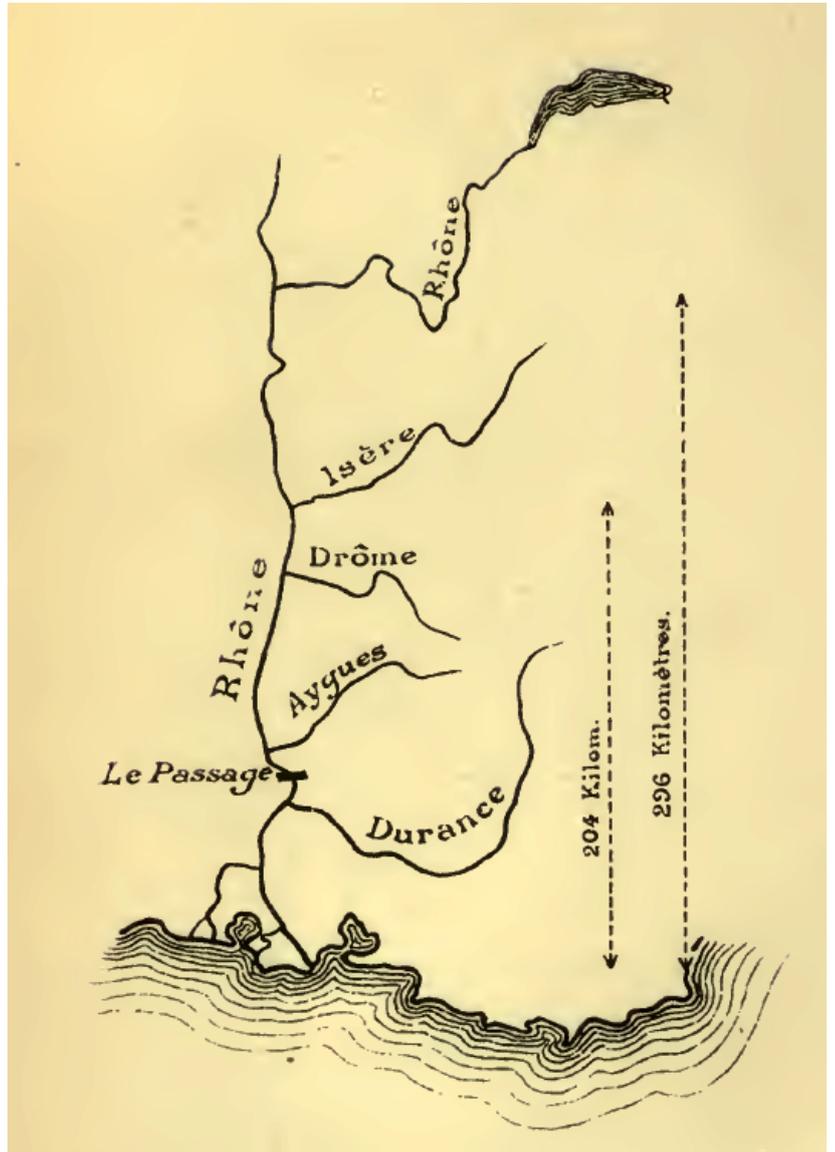
C'est depuis la fin du siècle dernier, grâce aux travaux de Schweighauser⁴, que ce mot *Ισαρας* a prévalu.

L'affluent de Tite-Live s'appelle *Ibisara* ou bien *Bisara*. Ces deux variantes sont regardées comme des erreurs de copistes.

Les deux mots commençant la phrase latine étaient, dit-on, « *Ibi Isara* » et ont été maladroitement contractés en *Ibisara* ou bien en *Bisara*. On imprime donc universellement *Ibi Isara* et on cite cette restitution comme exemple d'habileté. Mais, jusqu'au commencement du XIXe siècle, on imprimait non moins couramment « *Ibi Arar* ».

M. Lemaire⁵ est, croyons-nous, le premier éditeur français qui ait substitué la leçon *Isara* à la leçon vulgaire *Arar*.

Le fleuve aux cinq noms. — Voilà donc pour ce seul affluent cinq, ou, avec de la bonne volonté, trois noms tout différents ; le *Scoras* qui est on ne sait trop quoi, *l'Isaras* qui serait l'Isère, et *l'Araros*, c'est-à-dire la Saône. La préférence moderne pour l'Isère¹ est-elle justifiée? Le texte nous fournit deux moyens de vérification.



¹ Ernest Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, tome 1^{er}, ch. 1, page 89, note 1.

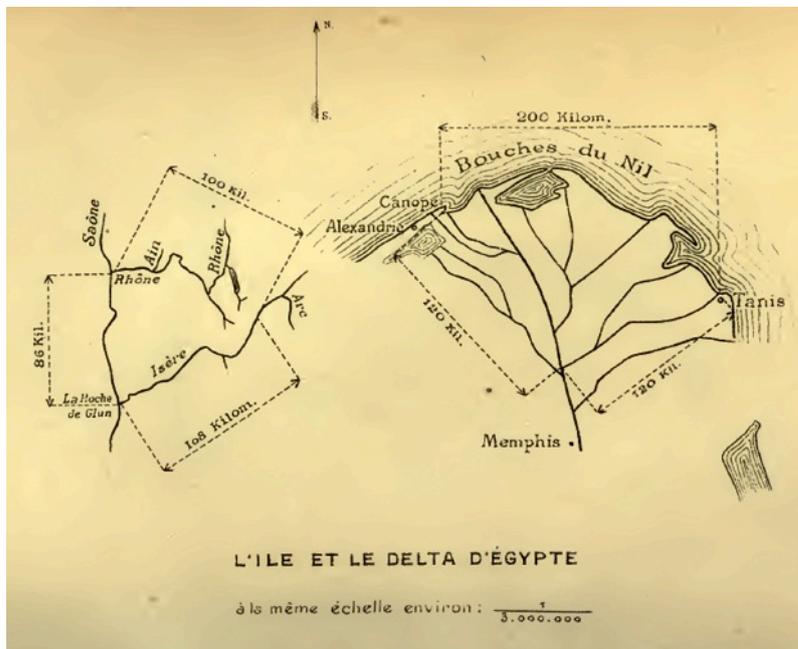
² Osiander écrit : « Im Cod. Mirand. zu Ptol. II, 9, findet sich die Form « *Σιχαρος* » (*Hannibalweg*, page 28, note 1.)

³ Jacques Maissiat, *Recherches historiques sur les guerres des Gaulois contre les Romains*, tome 1^{er}. *Annibal en Gaule*, Paris, Firmin Didot, 1874.

⁴ Schweighäuser publia, à Leipzig, en 1792, une édition de Polybe en 8 volumes in-8°, dans laquelle tous les morceaux connus étaient rangés par livres et par dates.

⁵ Paris, 1823.

Le contrôle des distances. — Le premier se rapporte aux distances : le confluent en effet est à huit journées de marche de la mer. Or, toute la rive gauche du Rhône depuis Lyon est formée par une large plaine, dans laquelle les chemins peuvent être tracés tout droit sans se détourner pour éviter des obstacles. La Table de Peutinger indique une route qui allait de la mer (Fossis Marianis, aujourd'hui Foz) à Lyon, en passant par Arles, Avignon, Orange, Valence et Vienne. La distance de la mer au confluent de l'Isère est de 204,24 kilomètres, ce qui donne 25,5 kilomètres par jour de marche. De la mer au confluent de la Saône, elle est de 296 kilomètres², ce qui donne 37 kilomètres, étape moyenne inadmissible. Ainsi l'Isère convient mieux au point de vue de la distance.



Le contour de l'île. — Le deuxième moyen de vérification se rapporte à l'île même.

Le pays compris entre le Rhône, l'Isère, et les montagnes qui bordent à l'ouest la vallée de Chambéry, ressemble assez pour la grandeur et pour la forme au Delta d'Egypte.

La couronne de montagnes qui s'étend de Grenoble à l'extrémité du lac du Bourget correspond au côté maritime. Avec ses sommets élevés, ses cols difficiles, ses pentes abruptes, elle représente les montagnes de Polybe. L'identification peut être regardée provisoirement comme suffisante.

Le point de passage. — Elle conduit à placer le point de passage vis-à-vis d'Orange, à 110 kilomètres de la mer ; cette distance s'accorde avec les quatre journées de marche dont a parlé Polybe. C'est bien cette région qu'ont adoptée les mémoires les plus récents ; seulement, on a quelquefois précisé, et on a dit, au lieu d'Orange, Roquemaure ou l'Ardoise ou Montfaucon, ce qui nous importe peu.

L'opinion de Napoléon. — C'est aussi l'opinion que Napoléon I^{er} avait exprimée en la justifiant par des raisons militaires³.

« *Annibal, dit-il, passa le Rhône au-dessus de l'embouchure de la Durance, et au-dessous de l'embouchure de l'Ardèche. Il passa au-dessus de l'embouchure de la Durance, parce qu'il ne voulait point se diriger sur le Var ; il passa au-dessous de l'embouchure de l'Ardèche, parce que là commence cette chaîne de montagnes qui domine presque à pic la rive droite du Rhône jusqu'à Lyon, tandis que la vallée sur la rive gauche est large de plusieurs lieues ; elle s'étend jusqu'au pied des Alpes.*

De l'embouchure du Rhône jusqu'au confluent de l'Ardèche, il y a vingt-huit lieues ; il est probable qu'Annibal a passé quatre lieues plus bas, à la hauteur d'Orange. »



¹ (6) Osiander écrit : « Skaras oder Skoras — Lesart der Codices — ist der älteste nachweisbare Name der Isère. » (*Hannibalweg*, p. 28 note 7.)

² Voici le détail des distances comptées en milles romains et converties en kilomètres :

- Des Fossis Marianis à Orange, 74 milles ou 109,520 km.
- D'Orange à Valence, 64 milles ou 94,720 km.
- De Valence à Lyon, 62 milles ou 91,760 km.

En comptant les distances le long des routes actuelles, ou même le long du fleuve en en suivant grossièrement les sinuosités, on trouve des chiffres peu différents, plus commodes même au point de vue de la discussion. Nous avons préféré suivre la Table de Peutinger, parce que les routes indiquées, toutes postérieures qu'elles sont, se rapprochent beaucoup, à notre avis, des pistes anciennement suivies. Enfin, dans nos chiffres, nous avons admis les corrections données pour la distance Arausione-Avenionne (20 milles au lieu de 15), quoiqu'elle nous semble insuffisamment justifiée ; de Batona à Valentia, nous avons fait également la rectification de Desjardins, soit 19 milles, quoique le chiffre 18 milles ait été regardé parfois comme préférable.

³ *Commentaires de Napoléon 1^{er}*. Paris, Imprimerie Impériale, 1837. Dix-sept notes sur l'ouvrage intitulé *Considérations sur l'art de la guerre*. Les notes sont reproduites d'après le texte publié par le général Montiolon (*Mémoires de Napoléon*, t. VIII, p. 1 à 259, édition de 1830). L'ouvrage intitulé *Considérations sur l'art de la guerre* était publié par le baron Hogniat, lieutenant général, Paris, in-8°, 1816 : *Comparaison de la marche de Napoléon en 1800 avec celle d'Annibal en 218 avant J.-C.*

LE POINT D'ARRIVÉE

Le point d'arrivée présente une bien autre incertitude.
A quel endroit Annibal aborda-t-il les plaines d'Italie ?

Les textes.

- Chez les Insubres, dit Polybe (...) ¹.
- Chez les Tauriniens, dit encore le même Polybe, mais dans un autre passage que nous possédons seulement d'une manière indirecte, par une citation due à Strabon ², dans lequel il nommait les quatre passages des Alpes (...)
- Chez les Tauriniens, dit aussi Tite-Live, dont nous rappelons les expressions: « *Taurini sane Galli proxima gens erat in Italiam degresso ; id cum inter omnes constet, eo magis miror ambigi quam Alpes transierit* » ³.

Flottement des frontières. — Il est malheureusement difficile de connaître la frontière des Tauriniens et des Insubres au temps d'Annibal !

Comment la préciser à époque déterminée avec des peuples toujours en guerre et en mouvement ? Non seulement ils n'occupaient pas des territoires à assiette fixe, mais il y avait même des migrations ; par exemple les Boïens, avant l'arrivée d'Annibal, étaient établis au nord du Pô dans la Cisalpine ; l'an 58 avant J.-C. nous retrouvons quelques-unes de leurs tribus réunies aux Helvètes et envahissant la Gaule par le Jura ; la même année, César les installe chez les Eduens où ils se fixent. L'histoire n'a enregistré ces flottements que dans des circonstances exceptionnelles.

Indications géographiques. — Dans le cas qui nous occupe, Polybe, le seul contemporain, n'a donné au point de vue géographique que des renseignements sommaires. « *Vers la source du Pô étaient les Laëns et les Lébiciens ; ensuite les Insubres, nation puissante et fort étendue.* » ⁴ (...) Il dit aussi que Milan était la capitale des Insubres (...) ⁵.

A propos des Tauriniens, il dit que le versant des Alpes tourné vers l'Italie est habité par les Taurisques, les Agones et plusieurs autres sortes de barbares : (...) ⁶. Le mot qu'il emploie est *Taurisques*, et non *Tauriniens* ; est-ce un nom générique ? Il ajoute, en un autre endroit ⁷, qu'Annibal une fois descendu en Italie tâcha d'abord de déterminer les Tauriniens, peuple situé au pied des Alpes, à faire alliance avec lui. Ne pouvant y réussir, il marcha contre la principale de leurs villes, et remporta en trois jours. (...)

Tite-Live fait le même récit ⁸ et dit que les Tauriniens étaient voisins des Insubres : « *Peropportune ad principia rerum Taurinis, proximæ genti, advenus Insubres motum bellum ecrat... Cum Placentiam consul venit, jam ex stativis moverat Hannibal Taurinorumque unam urbem, caput gentis ejus, quia volentes in amicitiam non veniebant, vi expugnarat.* »

Mais pas plus que Polybe il ne donne le nom de cette capitale, qui à une époque postérieure fut Turin. On croit qu'elle n'a pas changé, et on admet qu'Annibal déboucha dans les environs de cette ville, ce qui ne résout d'ailleurs pas la question, de nombreuses vallées des Alpes du côté de l'Italie convergeant vers cette direction.

LES POINTS INTERMÉDIAIRES

Si on cherche à fixer des points intermédiaires de l'itinéraire, on rencontre aussi des obscurités et des contradictions.

Les Contradictions.

D'après Polybe.

Parti de l'Ile, Annibal a suivi « *le fleuve* » ⁹.

(...) Quel est ce « fleuve » suivi ? Le Rhône, semble-t-il ; plusieurs écrivains admettent comme non moins évident que c'est l'affluent, c'est-à-dire le Scoras ou l'Isère. Il n'est pas question de la Druentia.

C'est dans l'Ile même que les deux frères se disputent le pouvoir (...) ¹⁰

Les Allobroges sont en dehors de l'Ile. Ce sont en effet d'autres peuples que ceux sur lesquels règnent les deux frères (...) ¹¹

Ainsi donc, le roi rétabli accompagne les Carthaginois « *à travers les Gaulois nommés Allobroges* » ¹.

¹ Livre III, 56. 3. Ed. Hultsch, 1888, p. 262

² C. Müller et F. Dübner. Strabonis geographica, lib. IV, cap. VI. (p. 174. 7). Edition Firmin Didot, Paris, 1853.

³ Liv. XXI, 38. Ed. Gaucher, p. 66.

⁴ Livre II, 17. 4. Ed. Hultsch, 1888, page 133.

⁵ Livre II, 34. 10. Ed. Hultsch, page 154.

⁶ Livre II, 15. 8. Ed. Hultsch, page 130.

⁷ Livre III, 60. 2, 8 et 9. Ed. Hultsch, page 266.

⁸ Livre XXI, 39. Ed. Gauchier, p. 66 et 68

⁹ Polybe, Liv. III, 50. 1. Ed. Hultsch, 1888, p. 255

¹⁰ Polybe, Liv. III, 49. 8. Ed. Hultsch, 1888, p. 234.

¹¹ Polybe, Liv. III, 49. 13. Ed. Hultsch, 1888, p. 254.

D'après Tite-Live.

Parti de l'Ile, Annibal atteint le Druentia, qui est le nom latin de la Durance, et de là, par un chemin en plaine, il gagne les Alpes. (...) ².

C'est parmi les Allobroges que les deux frères se disputent le pouvoir.

Les Allobroges sont près de l'Ile. (...) ³. »

La contradiction avec Polybe est donc la suivante : la querelle entre les deux frères a lieu, non plus dans l'Ile, mais chez les Allobroges, et ces Allobroges habitent près de l'Ile.

« *Incolunt prope* » donne d'ailleurs pour ce peuple un emplacement assez vague, mais signifie bien qu'ils habitent « *près de l'Ile* ⁴. » Il faut remarquer que Polybe et Tite-Live ne disent ni l'un ni l'autre qu'Annibal est entré dans l'Ile

Repères qui restent. — Il nous reste en tout comme indication de terrains un parcours en plaine après l'Ile, puis un défilé à l'entrée des Alpes, un autre défilé où Annibal a été attaqué et a dû passer la nuit sur un rocher dénudé, puis la vue de l'Italie près d'un campement et près du col de passage, enfin, à la descente, un escarpement de trois demi-stades. Voilà les repères que nous possédons. Encore les derniers ont-ils donné lieu à mainte querelle, même le rocher dénudé, le leucopetron en grec, que tous les dictionnaires à notre connaissance traduisent bien par rocher nu ou dénudé ; on a traduit quelquefois par rocher blanc, en insistant sur la couleur ⁵, sur le blanc, qui indiquait une roche gypseuse. D'autres écrivains ont discuté sur les trois demi-stades ou les 270 mètres ⁶ d'escarpement ; ils ne savaient pas s'ils devaient les compter suivant la verticale ou suivant la pente du terrain.

DISTANCES ET TEMPS

Les indications de distances sont au contraire précises.

Les longueurs. —

- De l'Ile à la montée des Alpes, 800 stades ou 142 kilomètres. (...) ⁷

- Traversée des Alpes : 1200 stades ou 213 kilomètres. (...) ⁸.

Enfin Polybe compte 1400 stades ou 248,6 km depuis le passage du Rhône jusqu'à l'entrée des Alpes d'où l'on va en Italie (...) ⁹ ; par différence (1400 moins 800), on obtient du passage à l'Ile 600 stades, ou 106,5 km..

Les durées. — Les indications de temps font retomber dans l'incertitude (...) ¹⁰. A partir de quel moment faut-il compter les neuf jours que dure la montée des Alpes ?

Nous avons vu qu'Annibal subit un arrêt d'un jour à l'entrée des montagnes ; ce jour est-il compris ou non dans les neuf ? Au sommet des Alpes, Annibal s'est arrêté deux jours. Il est arrivé après une marche, c'est-à-dire au plus tôt dans l'après-midi. A-t-il séjourné le lendemain pour partir le surlendemain, ou bien a-t-il séjourné le lendemain et le surlendemain pour ne partir que le jour suivant ? Mêmes difficultés pour les jours de la descente.

Ces questions peuvent paraître oiseuses ; aussi quelques écrivains ne les ont même pas discutées ; ils se sont contentés de les trancher dans un sens ou dans l'autre.

L'époque. — Enfin, nous savons qu'Annibal était au sommet des Alpes au moment du coucher héliaque des Pléiades. (Polybe) ¹¹.

Et Tite-Live dit aussi ¹ : « *Fessis tædio tot malorum nivis etiam casus, occidente jam sidere Vergiliarum, ingentem terrorem adjecit.* »

¹ Il faut ici suivre rigoureusement le texte de Polybe, et le traduire d'une manière impartiale, sans vouloir y introduire ce qui n'y est pas contenu. Il n'est dit en aucune façon qu'Annibal est entré dans l'Ile ; il a accueilli le frère aîné, et il l'a aidé à chasser le cadet, nous ne savons par quels moyens. Le roi rétabli a aidé à son tour les Carthaginois à traverser sans encombre le territoire des Allobroges, en faisant arrière-garde avec ses propres troupes ; ce roi ne se trouvait donc pas sur ses états, et rien n'indique (que les Allobroges étaient ses congénères ou ses alliés. Osiander (Hannibalirefi, p. 29) nous paraît tirer du texte des conclusions peu justifiées ; il n'y a qu'à lire Polybe sans parti pris, pour convenir que « les barbares » escortant Annibal n'étaient pas « des Allobroges » (...) (Pol. III, 50. 2 et 3. Ed. Hultsch, 1888, p. 255.)

² Tite-Live, Liv. XXI, 31. Ed. Gaucher, p. 54 et, Liv. XXI, 32. Ed. Gaucher, p., 56

³ Tite-Live, Liv. XXI, 31. Ed. Gaucher, p. 54

⁴ Il ne nous paraît pas naturel de traduire *Incolunt prope Allobroges* autrement que par : « Près de là sont les Allobroges. » L'interprétation d'Osiander nous semble vraiment étrange quand il écrit : *Ich fasse daher prope modal nie fere, und übersetze : die Beirohner sind nahezu lauter Allobroger* (Hannibalweg), p. 28, note 4), c'est-à-dire quand il traduit : « *Les habitants (de l'Ile) sont presque tous (rien que) des Allobroges* », Osiander nous paraît vouloir donner à *prope* un sens qu'il n'a pas, pour mettre le texte d'accord avec un système. Nous reviendrons sur cette question des Allobroges.

⁵ C'est ainsi que la Roche blanche qui se trouve au pied du Petit Saint-Bernard à Scez est, suivant les géologues amis d'Osiander, constituée par du schiste gris-vertâtre, ce qui devient un argument contre la théorie du Petit Saint-Bernard. (Osiander. Hannibaliteg, p. 55.)

⁶ Exactement : 266,40m, d'après la longueur du stade que nous avons adoptée.

⁷ Polybe, Liv. III, 50. 1. Ed. Hultsch, 1888, p. 255

⁸ Polybe, III, 39. 10. Ed. Hultsch, p. 241.

⁹ « *Depuis le passage du Rhône, en voyageant le long du fleuve même comme pour aller vers ses sources jusqu'à la montée des Alpes qui mène en Italie, il y a 1400 stades.* » Polybe, III, 39. 9. Ed. Hultsch, 1888, p. 241.

¹⁰ « *Le neuvième jour, il atteignit le col...* » Polybe, 111,53. 9. Ed. Hultsch, 1888, p. 259

¹¹ Polybe, Liv. III, 54. 1. Ed. Hultsch, 1888, p. 259.

- Les calculs de l'astronome anglais Maskelyne, confirmés par Delaunay, ont établi que ce phénomène correspondait au 26 octobre. C'est d'ailleurs la date généralement admise.
- Toutefois l'astronome Neumann adopte la date du 7 novembre ².

Les expressions de Polybe et de Tite-Live précisent donc l'époque ; certains auteurs ont prétendu cependant qu'elles n'obligent pas à une coïncidence exacte, et qu'elles signifient simplement : le moment du coucher héliaque des Pléiades « approchait » ; cette opinion nous paraît fort discutable.

D'ailleurs, même si on l'admet, on ne peut s'écarter beaucoup de la date du coucher héliaque des Pléiades sans fausser le texte ; celle date étant du 26 octobre ou du 7 novembre, il ne nous semble pas qu'on puisse s'en écarter de plus d'une dizaine de jours, ce qui donne comme date extrême à adopter le 10 ou le 29 octobre. Nous adopterons le 26 octobre, qui est une date moyenne, comprise dans cet espace de temps, et qui à notre avis satisfait exactement le texte.

M. Wilhelm Osiander ayant traité cette importante question de l'époque ³ très complètement dans son ouvrage, il nous paraît nécessaire d'examiner la valeur de ses arguments.

Il commence par dire que le texte de Polybe est sujet à deux interprétations, suivant qu'on considère le coucher des Pléiades comme ayant eu lieu au moment où Annibal arrivait au sommet des Alpes, ou comme ayant eu lieu un certain temps après ; nous venons d'exposer notre opinion à ce sujet : le texte est suffisamment précis pour interdire de reporter, ainsi que le fait cet auteur, la date du passage d'Annibal au 11 septembre ⁴. c'est-à-dire un mois et demi ou deux mois avant la date du coucher des Pléiades !

M. W. Osiander nous dit ensuite que la première neige tombe dans les Alpes occidentales vers la fin septembre (*Aucll in den Westalpen pflegt der erste Schnee Ende September die Matten zu bedecken*) ⁵, et qu'Annibal avait tout intérêt à passer le col avant la mauvaise saison. Mais Annibal n'a pas choisi son moment ; ou du moins les événements qui ont allongé son itinéraire, ou retardé sa marche jusqu'à son arrivée au col, ont dû empêcher ses désirs de se réaliser ; c'est précisément parce qu'il a traversé les Alpes à une saison où le passage présentait de grandes difficultés, que son opération militaire a excité l'admiration de tous les historiens ; le passage en septembre eût évidemment été plus facile. Si d'ailleurs on adopte la date du 26 octobre ou du 7 novembre, on n'a pas besoin d'admettre des chutes de neige prématurées (*solche verfrühte Schneefälle*) ⁶. Cette date explique au contraire la présence d'une neige durcie ; remarquons en effet que la neige qui était tombée était de la nouvelle neige (*Neuschnee*, comme dit constamment Osiander), mais non pas forcément la première neige (*der erste Schnee*), dont il parle d'une manière générale dans le passage cité plus haut).

Le texte de Polybe indique bien d'ailleurs qu'il avait déjà neigé dans les Alpes (...), au moment où Annibal y arriva. Cet argument de la neige ne peut servir de toutes manières à déterminer exactement le mois pendant lequel Annibal passa les Alpes.

Si d'autre part nous considérons les calculs faits par Osiander (p. 18 et 19), il nous semble qu'il part d'une donnée bien vague ; il rappelle que les préparatifs de concentration de l'année commencèrent au début du printemps, (...), Pol. 111. 34.6; *vere primo*, Tite-Live, XXI, 21) ; et, lui qui, pour le coucher héliaque des Pléiades, n'a pas voulu prendre la date déterminée par les calculs astronomiques, choisit cette fois la date du 21 mars ; il aurait pu aussi bien prendre un jour d'avril. Comme ensuite, avant de partir, Annibal se rend de Carthagène à Gadès pour acquitter un vœu en l'honneur d'Hercule, qu'il fait venir des troupes d'Afrique (Tite-Live, XXI, 21), et qu'il s'occupe longuement de l'organisation de son armée (Tite-Live, XXI, 22), Osiander accorde un mois pour ce voyage et ces opérations ; à notre avis, c'est peu.

La date du 21 avril, obtenue de cette façon pour le départ de Carthagène, pourrait donc, par des calculs aussi légitimes, être reportée vers la fin mai. En ajoutant les cinq mois qu'Annibal mit à faire son voyage de Carthagène en Italie (Polybe, III, 56.3), on arriverait ainsi à la fin d'octobre. Des observations analogues peuvent être faites au sujet du calcul sur l'intervalle de temps qui sépare la bataille de la Trébie de l'arrivée d'Annibal en Italie. Osiander remarque que Polybe place cette bataille vers l'époque du solstice d'hiver (...). Pol. III, 72.3), et il choisit comme date le 21 décembre ; puis il démontre que, pour laisser le temps à tous les événements qui se sont passés depuis le passage des Alpes de s'accomplir, il faut nécessairement trois mois, pas un jour de moins, ce qui reporterait ce passage au mois de septembre.

Mais on comprend qu'un tel calcul laisse trop de place à l'appréciation personnelle ; avec un point de départ incertain et des estimations approximatives, on ne peut arriver à un résultat mathématiquement exact : il serait aussi facile, en faisant des suppositions légèrement différentes, en prenant par exemple comme point de départ un jour de janvier, et en appréciant autrement les durées, d'arriver à la date du 26 octobre ; le calcul ainsi fait serait tout aussi légitime.

Nous conservons donc la date du 26 octobre.

¹ Tite-Live, Liv. XXI, 35. Ed. Gaucher, 1890, p. 62.

² Osiander écrit en effet : Frühuntergang der Plejaden, der nach Neumanns astronomischen Berechnungen am 7. Nov., nach Mommsen am 26. Okt. eintritt (Hannibalweg, p. 17.) (4) Osiander (Hannihalweg, p. 16 et 17), d'après Mommsen.

³ Die Zeitfrage ; *Hannibalweg*, 1900, p. 16 à 20).

⁴ Osiander, dans son tableau (*Hannibalweg*, 1900, p. 19), place l'arrivée en Italie le 20 septembre, ce qui reporte l'arrivée au sommet des Alpes au 11 septembre.

⁵ *Hannibalweg*, 1900, p. 17.

⁶ *Hannibalweg*, 1900, p. 17.

Les données précédentes sont résumées dans le tableau ci-joint. Les dates indiquées sont celles qui nous ont paru correspondre le mieux au texte ; elles pourraient en bloc être retardées de quelques jours, avec la date du coucher héliaque des Pléiades, si l'on adoptait le 7 novembre, ou avancées si l'on admettait que cette date n'est pas précisée par le texte ; elles pourraient aussi être abrégées de un ou deux jours.

RESUME

Le point de départ de l'Ile est à peu près certain, le point d'arrivée aux environs de Turin l'est également ; les points intermédiaires sont médiocrement jalonnés. Nous allons voir quel parti on en a tiré.

DATES	TEMPS en jours d'après Polybe	DISTANCES d'après Polybe	PÉRIODE	REPÈRES ET FAITS PRINCIPAUX d'après Polybe
Octobre	10 jours de marche	800 stades le long du fleuve	De l'Ile à la montée des Alpes	L'Ile. Confluent du Rhône avec le Scoras (o bref), Scoras (o long), Isaras ou Araros. Annibal monte le long du fleuve. Arrivée à la montée des Alpes.
18 oct	1 ^{er} jour	1200 stades	Montée des Alpes	Attaque des Allobroges à un défilé dans les montagnes. Prise de leur ville.
19	2 ^e (repos)			
20	3 ^e			
21	4 ^e			
22	5 ^e			
23	6 ^e (le 4 ^e de marche)			Réception des ambassadeurs gaulois
24	7 ^e			
25	8 ^e			Attaque des Gaulois. Annibal demeure une nuit avec la moitié de son armée sur un rocher nu Arrivée au sommet des Alpes. Campement.
26	9 ^e		Séjour au sommet. Vue de l'Italie	Repos. Annibal montre l'Italie à ses soldats.
27	10 ^e (repos)			
28	11 ^e (repos)		Descente	On commence à descendre. Défilé de 3 demi stades. Roctage. Descente des bêtes de charge et des chevaux à la fin de la journée.
29	12 ^e			
30	13 ^e			Élargissement du chemin par les Numides. Passage des éléphants.
1 ^{er} novembre	14 ^e			
2	15 ^e			
3	16 ^e			
4	17 ^e			
5	18 ^e			Arrivée en plaine.

Observations – On voit que, d'après le tableau précédent, Annibal mit 18 jours pour arriver dans la plaine, dont 15 pour traverser la région montagneuse proprement dite.

Nous avons admis 2 jours complets de repos, les 27 et 28 octobre, de sorte que la descente des chevaux a eu lieu le soir du 29. On aurait pu admettre que le repos a eu lieu l'après-midi du 26, et le 27 ; Annibal aurait marché et campé le 28 et travaillé le 29, et n'aurait commencé la descente que le soir. Les deux interprétations peuvent se soutenir. Nous avons adopté celle qui nous paraît la plus conforme au texte et au dénombrement des jours.

CHAPITRE V LES SYSTEMES

Classification. — Valeur des opinions. — Bibliographie. — Les groupes de systèmes.

Les groupes de systèmes. — Grand Saint-Bernard et cols plus au Nord. — Petit Saint-Bernard et Mont Cenis. — Genève et cols plus au Sud. — Tableau des systèmes.

CLASSIFICATION

Le groupement de données élémentaires aussi vagues, leur assemblage en un itinéraire complet, a donné lieu aux interprétations les plus variées.

Le colonel Hennebert déclare avoir lu plus de cent cinquante mémoires sur la question et n'avoir pas tout lu. Déjà en 1835, un savant¹ avait recensé 90 suffrages, et voici, d'après M. A. Bouché-Leclercq², les résultats qu'avait donnés ce scrutin.

Les divers systèmes proposés sont, comme d'habitude, caractérisés par le col de franchissement des Alpes :

- Grand Saint-Bernard, 19.
- Petit Saint-Bernard, 33.
- Mont Cenis, 11.
- Mont Genève, 24.
- Mont Viso, 3.

Depuis, cette statistique s'est augmentée, non seulement par l'addition de nouveaux suffrages pour chacun de ces systèmes, mais encore par de nouvelles hypothèses sur le col de franchissement.

La méthode qui consiste à classer les systèmes d'après le col traversé a du bon ; elle montre les suffrages qui ont déterminé les autres, et explique pourquoi certaines théories ont prévalu à certaines époques. Mais elle présente l'inconvénient de ne pas donner une idée exacte des itinéraires adoptés.

Il arrive souvent, en effet, que des itinéraires aboutissant au même col sont très différents et même que les itinéraires d'un système chevauchent sur ceux du système voisin.

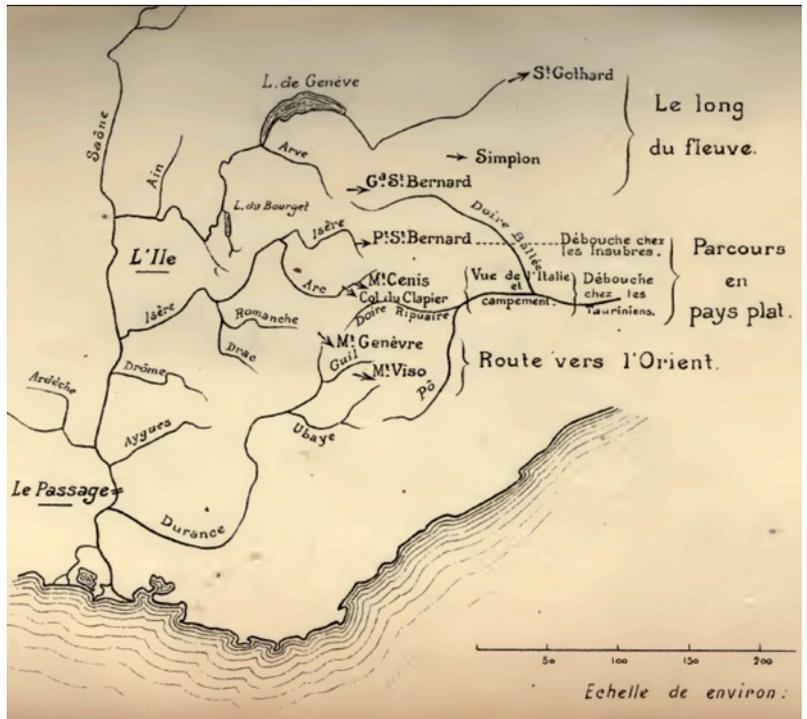
Et d'ailleurs le suffrage universel appliqué aux questions scientifiques ne peut donner que des résultats médiocres, car il fait compter pour le même poids dans la balance un avis donné au hasard de l'inspiration et un avis qui est le résultat de la réflexion.

Honoré Bouche nous raconte qu'en 1654 déjà, un plébiscite eut lieu dans le monde savant de l'époque sur la route suivie par Annibal³ ; nous constatons que ce plébiscite n'a pas résolu la question.

Valeur des opinions. — Si l'on veut se donner la peine de parcourir les auteurs qui ont écrit sur le passage d'Annibal dans les Alpes, on verra combien il en est peu qui aient approfondi le sujet. Beaucoup n'ont étudié la question que par occasion, et d'autres même ne l'ont tranchée que pour satisfaire leur lecteur.

Ce sont des biographes ou des historiens locaux qu'une tradition recueillie en passant a engagés à parler ; ce sont des touristes auxquels un guide a montré quelque rocher gardant le nom du général carthaginois ; ce sont des commentateurs qui ont traduit et annoté les auteurs grecs et latins, et qui ne sont jamais allés dans les Alpes ; ce sont des officiers que les exploits du grand stratège ont séduits, et qui font sur ses campagnes des hypothèses militaires ; ce sont des compilateurs d'histoire qui ont eu à raconter les hauts faits d'Annibal.

Il est vraiment étonnant que certains d'entre eux aient eu l'honneur d'être cités par les critiques, et que leur opinion ait été reproduite et discutée par les savants.



¹ Delacroix. Statistique du département de la Drôme.

² Revue critique du 19 septembre 1874. Note de la page 190.

³ La Chorographie ou Description de Provence. Aix. 1664, § 12, p. 396 : « Un curieux et sçavant homme de ce siècle, nommé Clément Durand, docteur en théologie et ès-droits, et chanoine de l'église de Vienne en Dauphiné, voulant entreprendre dans Paris une diatribe ou exercitation sur ce sujet, ne s'est pas contenté pour se résoudre en son opinion du sentiment de tous les Auteurs qui ont écrit de cette matière jusques à maintenant, dont il témoigne de n'ignorer aucun. Mais il prie et interpelle tous les curieux du siècle, par un petit imprimé qu'il leur adresse de Paris, l'an 1654, de luy faire sçavoir leur sentiment sur cinq demandes qu'il leur propose. »

Bibliographie. — Comme nous ne voulons néanmoins passer personne sous silence, et qu'il est indispensable de garder dans une étude de cette nature une impartialité absolue, nous établissons par ordre alphabétique la liste aussi complète que possible des ouvrages qui traitent de la question.

Nous avons pu consulter un grand nombre de ces ouvrages à la Bibliothèque Nationale, d'autres à la Bibliothèque de Chambéry, d'autres dans les bibliothèques de garnison ; nous devons aussi à des amis la communication de certaines brochures ; il est enfin un petit nombre d'ouvrages que nous n'avons pu consulter nous-mêmes, et qui sont cités par des auteurs ; nous les reproduisons tels qu'ils y sont indiqués ¹.

Les groupes de systèmes. — Il est peut-être un moyen d'établir une classification logique de cet immense amas d'opinions accumulées sur le sujet, c'est de différencier les systèmes à la fois d'après le col de franchissement, et d'après les arguments tirés des textes ; nous arriverons ainsi, non pas à une foule de systèmes qui diffèrent d'après la vallée traversée, mais à un petit nombre de groupes de systèmes qui se rapportent chacun à une région déterminée de la chaîne des Alpes.

Cette classification particulière nous permettra une discussion plus simple et plus claire de la question.

Expliquons-nous sur le rôle que nous voulons faire jouer au texte dans notre classification.

Nous ne voulons tenir aucun compte des diverses interprétations qui ont été données, ni des identifications topographiques qui ont été proposées.

Aucun auteur en effet n'est embarrassé pour retrouver où il le veut des défilés montagneux, théâtres de combats pénibles, et pour s'extasier devant une roche blanche ou une roche nue.

Quant au nombre de journées de route, il a la souplesse de les faire correspondre à un trajet plus ou moins long ; et la longueur du chemin, connue seulement en nombre rond, présente de son côté des facilités assez grandes.

C'est donc à Polybe et à Tite-Live *eux-mêmes* que nous avons recours, et c'est en examinant sur quel mot, sur quelle phrase s'appuie plus particulièrement chaque auteur, que nous arrivons à établir une classification reposant à la fois sur le col de franchissement choisi, et sur la partie du texte qui détermine l'itinéraire.

LES GROUPES DE SYSTEMES

Grand Saint-Bernard et cols plus au Nord. — Lit-on dans Polybe, comme l'avait fait Casaubon : « *Confluent du Rhône et de la Saône* », on prend Lyon comme point de départ.

Pour qu'Annibal débouche sur le territoire des Insubres, sur celui du moins qu'ils occupèrent plus tard au nord du Pô, on le fait arriver au nord de la Doire Baltée.

Enfin, et c'est ici qu'intervient encore le texte, puisqu'après l'île Annibal a fait « *800 stades le long du fleuve* », c'est-à-dire le long du Rhône, c'est bien vers le nord des Alpes qu'il s'est dirigé.

On se trouve ainsi conduit au Saint-Gothard, au Simplon ou au Grand Saint-Bernard.

Petit Saint-Bernard et Mont Cenis. — Ceux qui ont placé l'île au « *confluent du Rhône et de l'Isère* » font remonter Annibal le long de ce cours d'eau ; ils ont alors la vallée du Graisivaudan qui satisfait admirablement au « *parcours en pays plat* » jusqu'à la montée des Alpes.

Annibal s'est dirigé de là sur le Petit Saint-Bernard d'après les uns, le Mont Cenis d'après les autres.

Comme l'a fait remarquer M. A. Bouché-Leclercq, si la question était de celles qui se décident à coups de majorité, elle serait résolue en faveur du Petit Saint-Bernard.

Genève et cols plus au Sud. — Enfin, d'autres ont voulu s'appuyer sur le Druentia de Tite-Live ; ils ont fait passer Annibal par la vallée de la Durance, puis l'ont dirigé sur le mont Genève ou sur des cols plus au Sud.

Ils ont pour eux une phrase de Polybe, non comprise dans le texte que nous avons reproduit, et d'après laquelle Annibal, après avoir passé le Rhône, prit sa route de la mer vers l'Orient. (...) ². »

Tableau des systèmes. — Ainsi, en isolant l'une ou l'autre de ces trois expressions :

Le long du fleuve,

Parcours en pays plat.

Route vers l'Orient,

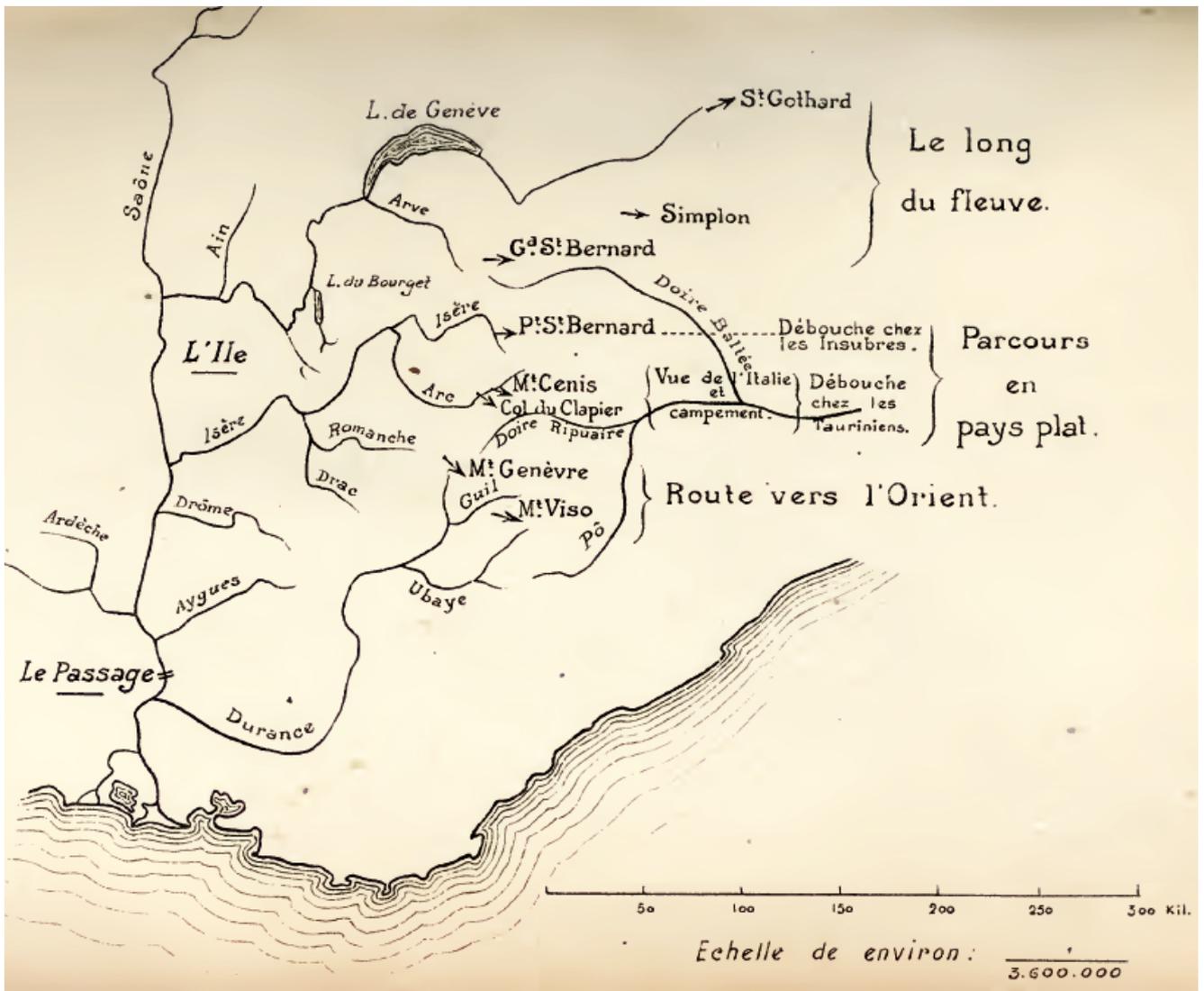
on est rejeté exclusivement sur l'un ou l'autre des trois groupes que nous venons d'examiner.

Il y a néanmoins quelques systèmes mixtes ajoutant des éléments à l'un et à l'autre de ceux que nous énumérons par le tableau ci-après.

¹ Nous avons placé cette bibliographie à la fin de la première partie ; peut-être nous reprochera-t-on de l'avoir trop chargée ; mais, s'il fallait éviter à d'autres de perdre dans un labeur pénible et inutile des heures précieuses, nous leur conseillerions de réduire la lecture préalable à un petit nombre d'auteurs ; les ouvrages de Deluc, Letronne, Larauza, le colonel Hennebert Jacques Maissiat, le colonel Perrin, E. Desjardins, C. Chappuis et W. Osiander suffiraient à donner une idée presque complète des discussions antérieures. un petit nombre de groupes de systèmes qui se rapportent chacun à une région déterminée de la chaîne des Alpes. Cette classification particulière nous permettra une discussion plus simple et plus claire de la question.

² Polybe, III, 47, 1, Ed. Hultsch, 1888, p. 250-251. [Cette \(abondante\) Bibliographie n'est pas reproduite ici : voir les sources en dernière page](#)

	VALLÉE SUIVIE	COL DE FRANCHISSEMENT DES ALPES	VALLÉE D'ARRIVÉE VERS TURIN	ARGUMENT DÉCISIF (?) EN FAVEUR DU SYSTÈME
Isère	Haut Rhône	Grand Saint-Bernard ou col plus au nord	Doire Baltée	Le long du fleuve (Polybe)
	Et Haute Isère	Petit Saint-Bernard	Doire Ripaire	Débouche chez les Insubres (Polybe)
	Et Arc	Mont Cenis		Débouche chez les Tauriniens (Polybe et Tite-Live)
Durance	Par la vallée de la rivière Par l'Aygues Par la Drôme	Mont Genève ou mont Viso	Doire Ripaire ou autre affluent du Pô	Route vers l'Orient (Polybe)
	Par l'Isère et la Romanche			



CHAPITRE VI

EXAMEN DES SYSTÈMES

Grand Saint-Bernard et cols plus au Nord.

Petit Saint-Bernard et Mont Cenis.

Petit Saint-Bernard. — Les preuves archéologiques. — Les textes. — Faute stratégique.

Mont Cenis. — Attrait de l'hypothèse. — Les objections. — Description géographique. — Larauza. — Maissiat. — Le colonel Perrin. — Wilhelm Osiander. — Conclusion.

Les arguments décisifs de chaque système paraissent probants contre tous les autres. Aussi n'en est-il encore aucun qui ait pris une autorité incontestée, et nombre de savants, après avoir étudié quelques-uns des ouvrages les plus estimés, en sont arrivés non pas à se faire une opinion, mais à se convaincre que la question n'admettrait jamais de solution. Nous allons examiner quelle valeur relative on peut attribuer aux différents systèmes, en voyant quelles objections peuvent leur être opposées.

GRAND SAINT-BERNARD ET COLS PLUS AU NORD

Ces systèmes ont eu jadis de nombreux partisans. Hoefler avait poussé Annibal jusqu'au Saint-Gothard ; Fortis, Arendt et Ch. G. Reichard l'avaient fait passer par le Simplon ; Pline, Servius, Isidore de Séville, Warnefrid, Luitprand, P. Jove, Clavier, Menestrier, Chrétien de Lorges, Bourrit, Whitaker, Delandine, de Rivaz, l'abbé Ducis, Heeren, H. Ernst, avaient préféré le grand Saint-Bernard ; ces opinions ne sont plus soutenues actuellement.

Il y a, en effet, bien des impossibilités de détail dans les itinéraires adoptés pour mener Annibal à ces cols ; mais il suffit d'exposer les plus générales, car elles sont absolues et dispensent d'exposer les autres. Admettons comme exacte la partie du système que nous avons précédemment démontrée fautive¹, c'est-à-dire supposons que l'Ille soit au confluent du Rhône et de la Saône. Nous constaterons alors qu'il nous est impossible de retrouver dans ces régions les 800 stades en plaine parcourus depuis l'Ille ; quant aux 1200 stades à travers les Alpes, il faudrait, pour les identifier, les allonger démesurément. Enfin, il est difficile d'admettre qu'Annibal ait passé au bord du lac de Genève sans que le texte en fasse mention.

PETIT SAINT-BERNARD ET MONT CENIS

Les systèmes du Petit Saint-Bernard et du Mont Cenis peuvent admettre une solution commune jusqu'à l'arrivée aux massifs des Alpes. Les distances et les temps employés par certains itinéraires peuvent d'ailleurs pour cette partie concorder d'une manière assez exacte avec les textes ; nous nous bornerons donc à examiner les impossibilités qui se présentent par l'un ou l'autre de ces cols.

Petit Saint-Bernard². — Cette hypothèse, qui a donné lieu à de nombreuses variantes³, a été défendue par Coelius Antipater, Doujat, Jean Blaeu, les P. P. Catrou et Rouillé, Fergusson, de Pesay, Villars, le général Melville, Deluc, J.-J. Roche, Malte-Brun, Wickham et Cramer, H. Lawes Long, de Larenaudière, Lemaire, Niebuhr, Boetticher, Hander, Arnold, Mommsen, J.-A. Wijnne, de Lalande, Blanc, le comte Vignet, Jacques Replat, Macdougall, Rossignol, etc

Mais, comme on le voit par cette énumération, dans laquelle à peu près tous les noms remontent à plus de quarante ans, l'hypothèse trouve aujourd'hui bien peu de partisans pour la soutenir, et risque fort de tomber dans l'oubli, faute de défenseurs.

L'étude de Deluc est une de celles qui nous paraît le mieux représenter le système, puisque Larenaudière, qui l'a modifiée, ne nous a apporté, comme le remarque Larauza, « *qu'un simple exposé sans preuve* ». Mais cette étude, loin de nous convaincre, nous laisse apparaître, par les arguments mêmes dont elle se sert, combien elle se sent hésitante pour la traversée des Alpes.

Les preuves archéologiques. — Qui donc prendra au sérieux les restes d'éléphant carthaginois découverts au XVIII^e siècle dans un ravin du col ? Qui prendra en considération la trouvaille pompeusement nommée « *bouclier d'Annibal* »⁴ sur la route même du col ? Qui pourra ajouter foi à l'existence de l'inscription *transitus Annibalis*, que Deluc prétend avoir été lue par Luitprand dans le val d'Aoste⁵ ?

Tout d'abord, les restes d'éléphant sont très probablement, s'ils ont été réellement trouvés, les restes de quelque pachyderme éteint, comme on en découvre souvent au fond de petits étangs glaciaires.

¹ Ch. IV. Le contrôle des distances.

² Nous croyons inutile d'écrire une longue discussion sur les itinéraires conduisant au Petit Saint-Bernard et au col de la Seigne ; on en pourra lire une fort bien faite dans l'ouvrage de M. Chappuis : *Annibal dans les Alpes*, p 73 à 87. Ces itinéraires sont délaissés à trop juste titre pour qu'on les reprenne jamais.

³ Doujat place le col de passage entre le Grand et le Petit Saint-Bernard ; Jacques Replat, d'après un passage de Saussure et les travaux de Blanc et Vignet, au col de la Seigne.

⁴ Ce bouclier est décrit dans *Académ. Inscr.*, tome IX, p. 155

⁵ Voir le *Journal des Savans*, déc. 1819, pages 748 à 762.

Le célèbre géologue Sir Charles Lyell a eu l'occasion d'examiner beaucoup de ces squelettes, même dans l'état de New-York et dans le New-Jersey¹, où n'a cependant jamais passé Annibal. Cet éléphant carthaginois ne serait qu'un simple « mastadon gigantes »².

Mais c'est l'existence même de ces restes à l'emplacement voulu que l'on peut mettre en doute, si l'on remonte à l'origine de la preuve ; car ce serait, d'après Deluc, le conducteur du mulet qui portait le général Melville, qui en aurait parlé à son client ; il est probable que le rusé montagnard a flatté la manie qu'il devinait chez son Anglais, et que le pourboire s'en est augmenté d'autant ; mais n'insistons pas.

Quant aux deux autres preuves, Letronne les a facilement réfutées³. Il a montré tout d'abord que le bouclier d'Annibal était un de ces plateaux qui, sous le nom de *pinakes, lances, disci* et *tympana*, ornaient les buffets des riches⁴. Puis, en ce qui concerne la fameuse inscription, il regrette que Deluc ait cité Luitprand, d'après Chrétien des Loges, sans prendre la peine de vérifier le passage de l'historien, « *ce qui lui aurait évité une erreur matérielle* ». Luitprand en effet, que Deluc a dû lire deux fois d'un bout à l'autre, pour ne pas se tromper à son tour, « *ne dit pas un mot de l'inscription latine* ».

Il écrit seulement, à propos du passage d'Arnulfe en France⁵, que la route de Bard et du mont Joux est, dit-on, la route d'Annibal. C'est en réalité Paul Jove qui parle vaguement d'une inscription⁶ ; or, ce ne serait autre chose qu'une indication de la distance à partir d'Aoste, inscrite sur une borne milliaire ; ou bien encore une inscription en lettres gothiques qui existait au temps de Paul Jove et qui rappelait que Thomas de Grimaldi avait passé par le défilé de Donnass et de Bard le 15 février 1474⁷.

Il faut donc renoncer à une fable forgée par des imaginations complaisantes.

Les textes. — On ne saurait en vouloir à Deluc de cette erreur sans importance s'il n'avait pas le défaut d'accommoder trop facilement les textes aux besoins de sa cause. Quand il traduit en effet le passage où Strabon nomme les cols des Alpes d'après Polybe, et qu'il arrive au second col : « *un autre traversant le pays des Tauriniens* », (...) ⁸, il omet, comme par hasard, un petit membre de phrase : « *qui est celui par lequel passa Annibal.* »

Cette omission extraordinaire ayant été relevée par ses adversaires, Deluc écrit pour se défendre que le membre de phrase n'a aucune importance, parce que « *c'est Strabon qui parle et non Polybe*⁹ » ; mais cette subtile argumentation ne saurait infirmer la valeur du texte ; Letronne a fort bien remarqué qu'il suffit d'être familiarisé avec la manière « *dont Strabon cite les auteurs qu'il consulte, pour avoir la conviction que ce passage contient non seulement la pensée de Polybe, mais jusqu'à ses expressions*¹⁰ ».

Les défenseurs du Petit Saint-Bernard n'ont pas d'ailleurs que Polybe et Strabon contre eux¹¹ : Tite-Live écrit formellement que les Taurini « *furent le premier peuple qu'Annibal rencontra à sa descente en Italie, et que tout le monde est d'accord sur cette circonstance*¹² ».

Et d'autre part, Polybe, Tite-Live et Appien disent tous trois qu'Annibal a pris la ville de Turin après un siège de trois jours.

Faute stratégique. — Sentant bien le point faible de leur système, Deluc et ses partisans ont tâché de tout concilier en amenant quand même Annibal à Turin ; ils lui ont fait pour cela commettre une faute stratégique dont le simple bon sens l'eût certainement gardé. Arrivé, en effet, par la vallée d'Aoste et la Doire Baltée dans les plaines d'Italie, Annibal a dû, suivant eux, traverser cette rivière, et revenir vers les Alpes assiéger Turin.

Cette marche en arrière pour aller combattre une peuplade gauloise sans grande importance est vraiment incompréhensible, quand il est évident que tous les efforts du général carthaginois devaient tendre à arriver au Tessin pendant que la route était libre.

Lui faire exécuter une pareille contremarche, c'est non seulement méconnaître son génie militaire, mais c'est encore aller contre le bon sens qui règle, à défaut de la science stratégique, les opérations de guerre¹³.

¹ Voir Sir Charles Lyell, *Manuel de géologie élémentaire*. Paris, Langlois, 1856, chap. XII, les glaciers, page 233

² Le colonel Hennebert dit (tome II, liv. V, chap. II, page 57, note 2) que les ossements d'éléphants qu'on trouve dans les Alpes, appartiennent à l'éléphas primigenius et à l'éléphas méridionale, tous deux préhistoriques.

³ *Journal des Savans*, déc. 1819, pages 748 à 762

⁴ Voir Millin, *Monum. inédits*, tome I, pages 94, 95

⁵ Luitprandi opp. omnia, p. 20: « Quod çernens Arnulfus, quoniam per Veronam non potuit, per Hannibalis viam, quam Bardum dicunt et montem » Jovis, repedare voluit.

⁶ P. Jovii. Histor. lib. XV, p. 297 : «... apud Barrum ejus itineris paquam perpetuo tantæ ducis gloriæ monumento litteræ ipsis cantibus inscriptæ significant. »

⁷ Voir Simler. *Vallesia descriptio* et de *Alpibus commentarium*. Jean Blaeu. *Theatrum statuum Regiæ Celsitudinis Sabaudici Ducis*, Amsterdam, 1682.

Chappuis. Annibal dans les Alpes, 1897, page 73.

⁸ Strabon, Ed. C. Millier et F. Dübner. Paris, F. Didot, 1803. Liv. IV, page 174

⁹ *Journal des Savans*, 1819. Réponse de J.-A. Deluc à M. Letronne, page 748

¹⁰ *Journal des Savans*, 1819. Observations sur la lettre précédente de de Deluc, pages 753-762

¹¹ Il ressort d'un texte de Varron, (Juc nous citons au chapitre IX, qu'Annibal n'a pas passé par les Alpes grées. C'est même à peu près la seule indication certaine qu'on puisse tirer du texte en question.

¹² Tite-Live, XXI, 38. Ed. Gaucher, 1890, page 66 : « *Taurini sane Galli proxima gens erat en Italiam degresso ; id cum inter omnes constet...* »

¹³ Nous croyons inutile d'écrire une longue discussion sur les itinéraires conduisant au Petit Saint-Bernard et au col de la Seigne ; on en pourra lire une fort bien faite dans l'ouvrage de M. Chappuis : *Annibal dans les Alpes*, pages 73 à 87. Ces itinéraires sont délaissés à trop juste titre pour qu'on les reprenne jamais.

Mont Cenis. — Cette hypothèse a été soutenue par Simler, Grosley, Abauzit, Mann, de Stolberg, de Saussure, Albanis-Beaumont, Napoléon, Millin, Larauza, de Cazaux, Antonin Macé, Ellis¹, R. de Verneuil, Jacques Maissiat et W. Osiander.

Le colonel Perrin a préféré un itinéraire passant par le col du Clapier, situé au sud du Petit Mont Cenis. Aucun des systèmes proposés ne réunit une phalange aussi brillante de défenseurs.

La valeur supplée au nombre, car il y a, dans ces quelques noms, une véritable élite tirée de toutes les carrières, et qui comprend des hommes vraiment remarquables : un général doué comme Napoléon 1^{er}, un érudit comme Larauza², un historien local aussi documenté que Macé, un savant doublé d'un alpiniste comme de Saussure, un archéologue consciencieux comme Millin, un homme de réflexion comme Abauzit, surnommé le Socrate de Genève, un officier d'état-major aussi distingué que de Verneuil, un écrivain désintéressé comme Jacques Maissiat, un travailleur méthodique comme Osiander.

Attrait de l'hypothèse. — Aucune des impossibilités générales qui s'opposent au passage par le Petit Saint-Bernard ne peut s'appliquer au passage par le Mont Cenis.

Point n'est besoin de torturer ni de fausser les textes pour amener Annibal jusque vers ce col, pour le faire déboucher de là dans le pays des Tauriniens et lui faire prendre Turin. Aussi, est-ce à ce système que se rallient naturellement les lecteurs qui étudient la question sans parti pris et sans opinion préconçue. Il nous avait dès l'abord si particulièrement séduit que nous l'avons un moment adopté ; c'est seulement en allant sur les lieux, en les parcourant textes en main, que nous avons pu dire : « *Annibal n'a pas passé là.* »

Il est possible en effet d'identifier d'une manière à peu près parfaite l'itinéraire décrit par les textes avec un itinéraire qui aboutirait vers le Mont Cenis : mais on se trouve à ce moment en présence de nombreuses difficultés.

Les objections. — C'est en arrivant vers le col, c'est au col même³, puis à la descente, que le système se trouve en défaut. Le colonel Perrin a montré⁴ en effet que la topographie du terrain ne permettait à Annibal de passer ni au dessus de Thermignon, en traversant l'Arc à Lans-le-Bourg, ni au-dessous, en passant entre le mamelon de Rochebrune et la petite Tura.

Voilà donc l'accès du col de passage interdit par le terrain même. Supposons cependant qu'Annibal ait pu arriver sans encombre au Grand Mont Cenis, et reprenons à ce moment les textes ; tout ce que nous verrons va se trouver en contradiction avec eux. On cherche en vain le campement où Annibal a pu établir son armée, et l'on ne peut trouver un terrain propice qu'après le passage du col, en descendant dans la vallée où s'étend le lac.

Ces environs du col ne sont d'ailleurs pas « *nus et dépourvus de végétation* », comme le dit Polybe⁵, car, outre les herbes et les fourrages qu'on y admire, on y rencontre nombre de mélèzes et d'autres arbres que la main des hommes a épargnés. Enfin, on ne peut retrouver à la descente ni le défilé de trois demi-stades, ni les différentes circonstances décrites par l'historien grec.

Il faudrait en effet, pour arriver à un défilé, aller jusqu'à celui de Grand Croix ; mais ce défilé est déjà loin du col, ce qui ne s'accorde pas avec le texte. De plus, on constate qu'il était impossible à qui que ce soit de passer là du temps d'Annibal ; la route, en effet, a été entièrement taillée dans des rochers à pic au pied desquels roule la Cinisella, et cela à une époque relativement récente.

Quelles réponses pourront faire à toutes ces objections les partisans du Mont Cenis ? Ils prétendront que le climat a changé, que les arbres ont poussé depuis le passage d'Annibal, que le défilé a pu s'ébouler et faire place à un escarpement, ou qu'il a été transformé en une voie praticable, que Polybe n'est pas suffisamment précis pour être pris à la lettre... Mais il est un passage de l'auteur que nous n'avons pas encore voulu souligner, et avec lequel ils auront de la difficulté à accorder leur itinéraire, c'est celui où il parle de la plateforme d'où l'armée carthaginoise a contemplé les plaines du Pô.

Polybe et Tite-Live sont formels à ce sujet ; les soldats ont vu, ils ont vu de leurs propres yeux, c'est-à-dire autrement que par les yeux de la foi, d'un lieu de rassemblement qui n'était pas éloigné de leur campement. D'où ont-ils pu voir ? Les partisans du Mont Cenis ont bien compris que là était pour eux le nœud de la question ; mais cette région des Alpes a été l'objet d'affirmations appuyées par des citations incomplètes et prêtant à la confusion. Aussi est-il bon de remettre les choses au point.

Description géographique. — Le massif que l'on désigne sous le nom de Mont Cenis n'est ni une aiguille, ni une arête, ni un ballon. C'est un plateau herbeux, à la cote 1900, entouré d'une douzaine de pics dont les cotes varient de 2600 à 3500 mètres. De ce plateau même, la vue est limitée par les cimes ou les glaciers qui vous environnent. Pour avoir du champ, de l'horizon, il faut gravir un de ces sommets. L'un d'eux, une des pointes de Corna Rossa, est appelé Turina par les gens du pays parce qu'il permet d'apercevoir Turin.

C'est au sujet de cette Turina qu'on a raconté des inexactitudes sous le couvert de Larauza.

¹ Ellis adopte un itinéraire passant par le Petit Mont Cenis.

² On ne saurait faire un trop grand éloge de ce Normalien, mort à trente deux ans, au moment où la fortune lui souriait, où la célébrité commençait à récompenser ses efforts, et dont la modestie seule égalait le talent.

³) Pol., III, 50. 5. 6. 7. Ed. Hultsch, p. 255.

⁴ Marche d'Annibal. Paris, 1887, p. 70.

⁵ Pol. III, oii. 9. Ed. Hultsch, 1888, p. 261.

Larauza. — Larauza, qui avait fait plusieurs voyages dans les Alpes, avait constaté que ni au Grand ni au Petit Saint Bernard, ni au mont Genève, ni au Simplon, on n'a la vue des plaines de l'Italie.

Quant au Mont Cenis, voici ce qu'il raconte de sa visite¹.

Il était parti de Suse avant le jour, voulant se trouver sur la montagne au lever du soleil; après avoir traversé le petit village de Jaillon, il aperçut, en se retournant, la ville de Suse, et, dans le fond, un horizon rougeâtre et des vapeurs enflammées circulant sur un espace trop étendu pour qu'il fût possible de n'y voir qu'une prolongation de la vallée. En continuant de monter, il ne tarda pas à apercevoir le lever du soleil et à discerner clairement la campagne de Turin, et même au-delà l'élégante basilique du Superga. « *J'eus encore plus haut et à diverses reprises la même vue, et je ne la perdis entièrement qu'au moment d'atteindre les premières maisons du hameau de Saint-Martin. Ici la route s'avancant en saillie et comme suspendue au-dessus de la profonde vallée de Novalèse, tourne tout à coup... C'est là que l'Italie se découvre pour la première fois à ceux qui viennent de la Savoie.* »

C'est ce que lady Morgan avait constaté quelques années auparavant ; mais elle avait fait le voyage en sens inverse. « *En doublant un promontoire d'une projection hardie, les brillantes plaines de l'Italie sont révélées*². »

Mais ce promontoire ne peut être, comme Larauza le reconnaît lui-même, le point d'où Annibal montra l'Italie à ses soldats, car il est à moitié chemin de la descente, tandis que c'est du sommet, et avant de commencer à descendre, qu'Annibal montra la plaine à son armée ; « *d'ailleurs, ajoute notre auteur, l'ensemble des circonstances de sa marche ne pourrait guère se prêter à ce qu'on le fit passer de ce côté.* »

Larauza a donc cherché ailleurs cette vue de l'Italie ; il a essayé de retrouver la montagne que désigne Grosley d'une manière trop vague quand il écrit : « *L'espèce de coupe que forme le plateau du Mont Cenis est bordée de falaises très élevées, et ainsi il n'occupe pas, au pied de la lettre, le sommet de la montagne. C'est à mi-côte d'une de ces falaises, à la hauteur du Prieuré, qu'on découvre les plaines du Piémont, et c'est de là qu'Annibal put les montrer à son armée*³. » Larauza a pensé que cette falaise devait être la montagne de Saint-Martin, qui se trouve en avant du Petit Mont Cenis.

En donnant un coup d'œil sur le croquis⁴, on s'explique d'ailleurs comment dans la moitié inférieure du versant de Jallion à Saint-Martin on a la vue des plaines, tandis que dans la moitié supérieure on ne les aperçoit plus. Dans le premier cas, on est sur le prolongement de la vallée rectiligne de la Doire, et le regard prend cette trouée d'enfilade ; dans la deuxième partie, après le détour de la route, la vue se trouve masquée par les contreforts.

Larauza a fort bien compris cette disposition et a constaté en réalité, avec beaucoup de bonne foi, que du col du Mont Cenis on ne voyait rien et on ne pouvait rien voir ; cette constatation faite, et un peu déçu sans doute, il s'en est rapporté à ce que lui ont dit les gens du pays qui l'accompagnaient dans son excursion. « *Ils m'affirmèrent que du haut d'un rocher, qu'ils appellent Corna Rossa, et qui se présente solitaire et détaché à la partie supérieure de la montagne de Saint-Martin, on découvre Turin et toute la plaine.* »

Le fait est certainement exact, nous le reconnaissons, mais Larauza ne l'a pas vérifié lui-même.

Maissiat. — Jacques Maissiat, qui est également allé au Mont Genis, et a voulu passer sur les lieux dans le moment même où Annibal était censé s'y trouver, n'a eu « *qu'un temps brumeux et pluvieux* ». Voilà une mésaventure qui n'étonnera pas ceux qui ont voyagé dans cette région.

Le colonel Perrin. — Le colonel Perrin, dont nous parlerons plus tard, est monté à Corna Rossa, mais sur la première corne seulement, et il n'a rien aperçu.

« *L'ascension avait été très pénible, et c'était dans le mois d'août. Le cirque qui sépare la première corne de la deuxième avait encore de la neige ; il eût fallu traverser une espèce de glacier et monter au sommet du rocher qui faisait saillie au-dessus*⁵. » Pour y parvenir, il faut, à travers les neiges et les glaces, une montée de une heure à une heure et quart par les beaux jours de juillet et d'août.

Wilhelm Osiander. — W. Osiander a passé en revue les écrivains qui ont affirmé qu'on avait au Mont Cenis la vue de l'Italie ; il a cité⁶ Larauza, Grosley, Lady Morgan, Ellis, Perrin, un anonyme in Blackwood's Magazine 1845, et enfin Maissiat. C'est Maissiat surtout qui a fixé son attention, et c'est le point de vue indiqué par cet auteur qu'il est allé rechercher.

Il raconte que, parti de Tavernettes le 12 août de grand matin, il monta au col de La Ramasse, puis de là aux sources de la Genisia, et enfin qu'il gravit la pente Est du mont Turra jusqu'à une hauteur de 150 mètres environ au-dessus de La Ramasse : il eut alors, dit-il, la vue des plaines de l'Italie, et il en prit même un croquis, qu'on trouve reproduit dans son ouvrage (fig. 9, p. 141) : *Mit Hilfe meines Feldstechers entdeckte icll ein Stück des Polandes, wie icll es mir nicht besser wünschen konnte. Das typische Bild einer oberitalienischen Ebenenlandschaft mit ihren geraden, an manchen Punkten sicll kreuzenden Pappelalleen lag auf schmalem Raum, docll unverkennbar deutlicll vor mir.* (Page 141.)

1) *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal* Paris, 1826, p. 126.

2) *L'Italie*, par lady Morgan, tome I, page 52.

3) *Nouveaux mémoires sur l'Italie, par deux gentilshommes suédois.* Londres, 1764, tome I, page 56.

4) Voir le croquis du chapitre suivant.

5) *Marche d'Annibal des Pyrénées au Pô*, 1887, page 71.

6) *Dev Hannibalweg*, Berlin, Weidmann, 1900, p. 139 et 140.

Ce passage et le croquis qui l'accompagne peuvent être l'objet de plusieurs remarques. Tout d'abord, nous nous plaignons à constater que W. Osiander a reconnu avec beaucoup de bonne foi n'avoir aperçu qu'un espace restreint des plaines de l'Italie : *ein Stück des Polandes*, « un morceau de la plaine du Pô » — *auf schmalem Raum*, « d'une faible étendue » ; et plus loin il dit encore : *Zwar ist die oben beschriebene Aussicht räumlich beschränkt* (p. 142) « Il est vrai que la vue décrite ci-dessus est bornée en étendue ».

Il ne nous paraît donc pas que cette vue corresponde à celle décrite par Polybe et par Tite-Live ; la pente orientale du mont Turra n'est nullement ce promontoire d'où la vue s'étend au loin en tous sens (*in promuntorio quodam, unde longe ac late prospectus erat*, Tite-Live, XXI, 35) ; on ne voit pas de ce point l'Italie au pied des montagnes (...) Pol. III, 54, 2, c'est le lac du Mont Cenis, son plateau qu'on a sous les yeux ; le petit lambeau de plaine qu'on aperçoit dans un lointain brumeux ne peut suffire à provoquer l'enthousiasme de soldats fatigués.

Le croquis d'Osiander n'indique pas suffisamment ces détails, et peut illusionner un lecteur qui ne connaît pas cette partie des Alpes.

Nous avons passé par La Ramasse en août 1900, avec M. Paul Joannon, par une très belle matinée, et nous avons eu la vue la plus claire qu'il soit possible, sans un nuage ; nous venions de l'Hospice du Mont Cenis, où nous avons passé la nuit ; nous avons donc pu à loisir contempler ce paysage.

Voici ce que nous croyons reconnaître sur le croquis :

L'observateur qui se trouve sur la pente du Mont Turra voit à ses pieds le plateau du Mont Cenis avec son lac, encaissé entre les cimes environnantes ; c'est ce plateau qui figure au premier plan, et la construction rectangulaire avec un clocher est l'Hospice du Mont Cenis, qui contient des casernes, une église et des auberges. Au deuxième plan, entre les deux montagnes qui se font face et dont l'une est couronnée d'un fort, commence la descente de Grand Croix. Enfin, au troisième plan, le petit lambeau plus clair qu'on aperçoit constitue la vue sur les plaines du Pô. Ce n'est pas toujours ce que s'imagine, en voyant ce dessin, le lecteur qui n'a pas traversé la région ; en regardant hâtivement, il prend le plateau du Mont Cenis pour les plaines de l'Italie. Ainsi donc, ce croquis, d'ailleurs très exact, ne donne guère en réalité que la vue du plateau du Grand Mont Cenis ; nous avons eu cette même vue sous les yeux, sauf cependant les plaines de l'Italie, parce que nous n'avons pas gravi la pente du Mont Turra.

Cette ascension est-elle d'ailleurs légitime, et correspond-elle aux données des textes?

Annibal n'aurait pas fait monter ses hommes exténués sur les pentes de cette montagne, qui, avec le verglas et la neige, devaient être peu praticables ; l'endroit eût de toutes façons été mal choisi pour une assemblée. Enfin, la vue n'est nullement celle décrite par Polybe et Tite-Live, il n'y a qu'à relire ces deux auteurs pour s'en rendre compte.

Où était d'ailleurs le camp d'Annibal d'après Osiander ? Sur le plateau du Mont Cenis (p. 136).

Il aurait donc fallu que les Carthaginois fissent la même ascension qu'Osiander, et retournent sur leurs pas pour aller contempler un lambeau mesquin des plaines d'Italie?... Mais, d'après Polybe, c'est au col même qu'était établi le camp (Pol. III, 53.9), c'est là qu'Annibal fit sonner l'assemblée (Pol. III, 54.2), avant de commencer à descendre (Pol. III, 54.4). Or, le plateau du Mont Cenis est au-dessous du col, encaissé entre les montagnes. Nous voyons donc qu'Osiander n'a pu, malgré ses efforts, établir que du col du Mont Cenis on voit les plaines de l'Italie. Que des pentes du Mont Turra, que des pics qui entourent le col et le plateau, on aperçoive par ci par là quelques lambeaux des plaines du Pô, nous en convenons fort bien, et c'est d'ailleurs chose évidente sur les cartes. Mais on ne peut retrouver la vue exacte décrite par Polybe et Tite-Live, au col de passage, près du camp carthaginois.

Conclusion. — En somme, nous savons que du haut de Turina on voit Turin, mais nous le savons par le dire des gens du pays et par la carte au 1/80 000 ; nous ne connaissons aucun chercheur qui ait fait l'ascension.

Nous ne l'avons d'ailleurs pas faite davantage, la jugeant superflue.

L'abstention de nos prédécesseurs nous a paru une démonstration que nous avons préféré ne pas défraîchir.

On voudrait qu'Annibal, voyant son armée fatiguée et rebutée, eût fait sonner l'assemblée et conduit ses soldats sur le piton de Turina à travers la neige et la glace !...

Nous ne le pensons pas ; et nous estimons qu'il faut chercher ailleurs qu'au Mont Cenis.

CHAPITRE VII EXAMEN DES SYSTÈMES (Suite)

Directions de Genève, Viso et Largentière. — Impossibilités générales. — L'Aygues et la Drôme.
Les cols et leurs abords. — Objections générales. — Mont Genève. — Mont Viso. — Largentière.
Conclusion.

DIRECTIONS DE GENÈVRE, VISO ET LARGENTIÈRE

Les systèmes du Genève, du Viso et de Largentière ont ceci de commun qu'ils abandonnent en général l'hypothèse de l'Ille au confluent du Rhône et de l'Isère et qu'ils font passer Annibal par un point quelconque de la vallée de la Durance. Ils admettent dès lors un grand nombre de solutions différentes, parce qu'il y a une foule d'itinéraires qui permettent d'arriver à l'un des trois cols.

C'est le Mont Genève qui a les partisans les plus nombreux, tels que Acciajuoli, le P. Marcellin Fournier, Bouche, Jean Chorier, Mandajors, de Folard, d'Anville, Gibbon, Dutems, Fortia d'Urban, le général Frédéric-Guillaume de Vaudoncourt, Ladoucette, Paroletti, Félix de Beaujour, Barbie du Bocage, le général Saint-Cyr Nugues, Daudé de Lavalette, Carlo Promis, Cristoforo Negri, comte Cibrario, Ernest Desjardins et le colonel Hennebert¹.

Les cols du Viso sont défendus par Saint-Simon, J. de Müller, l'abbé Denina, Imbert-Desgranges et Lebas (col Lacroix). Enfin, du Rivail, le docteur Ollivier et M. Chappuis font passer Annibal plus au Sud encore, par des cols voisins de Largentière².

Impossibilités générales. — Nous avons précédemment démontré d'une manière positive que l'Ille était au confluent du Rhône et de l'Isère, et qu'Annibal avait suivi le Rhône jusque là. Si maintenant nous démontrons qu'il lui était impossible de quitter le Rhône avant ce confluent, c'est-à-dire qu'il ne pouvait passer ni par la vallée de l'Aygues ni par celle de la Drôme, nous aurons fait la preuve par l'absurde de notre première démonstration.

L'Aygues et la Drôme. — Nous ne reviendrons pas sur les distances, puisqu'elles nous ont servi à établir la position de l'Ille³. Mais comment accorder les textes avec un itinéraire abandonnant le Rhône presque immédiatement pour suivre des vallées difficiles et tourmentées ?

Sont-ce là des routes sur lesquelles on puisse retrouver, à partir du confluent, « huit cents stades le long du fleuve », et voyager « en pays plat » ? Il n'y a qu'à parcourir ces vallées⁴ pour s'en rendre compte.

La vallée de l'Aygues, bien ouverte jusqu'à Nyons, entre à partir de cette ville en pleine montagne, et le lit du torrent se trouve souvent réduit au passage qu'il s'est creusé dans le roc. Aussi les défilés se succèdent-ils dès lors rapidement : c'est d'abord celui formé par la crête Devaize, puis celui de la Bordette, distants entre eux de 1500 à 2000 mètres ; c'est celui des Pilles, à 4 kilomètres plus loin ; c'est ensuite le long couloir qui s'étend de Rémuzat à Pont Sahune, et qui était impraticable avant que la nouvelle route n'ait été taillée dans le calcaire ; enfin les sentiers sont forcés d'abandonner malgré tout le lit du torrent, pour suivre des pentes raides, difficiles et dangereuses.

La vallée de la Drôme, si on la remonte par la rive gauche, ne présente guère de difficulté jusqu'à Saillans, mais, au-delà, les obstacles deviennent fréquents : on rencontre le défilé de Saillans, où la route a été obligée de passer sous un tunnel artificiel, puis celui de Pontaix qui n'a pas moins de cinq à six kilomètres, et d'autres moins importants, avant d'arriver à Die. De là, des sentiers gaulois antérieurs à la voie romaine, et qui suivaient probablement sa direction générale, devaient aboutir au col de Cabre, mais en franchissant nombre de contreforts difficiles.

Ainsi donc, dans l'une comme dans l'autre de ces vallées, non seulement la route doit abandonner le fleuve, non seulement elle ne se déroule pas « en pays plat », mais encore il y a de nombreux passages où une poignée d'hommes peut arrêter une armée, et il est impossible d'y trouver le champ de bataille décrit par Polybe.

On ne voit pas trop, d'autre part, où peut commencer la montée des Alpes, puisqu'on se trouve, presque dès le début du parcours, au milieu même du massif alpin.

Quant au point de vue stratégique, c'eût été folie pour Annibal que de quitter la belle route que lui offrait la vallée du Rhône, pour se jeter dans ces montagnes, dont les habitants venaient de lui barrer le passage ; c'eût été s'exposer à leur laisser prendre, dans ces terrains hérissés de difficultés, une revanche facile et décisive.

Nous signalons enfin, en passant, la difficulté qu'il y aurait à placer les Allobroges et les autres peuples le long de ces itinéraires. Mais nous reviendrons sur cette question. Les différentes objections que nous avons faites au passage d'Annibal par les vallées de l'Aygues et la Drôme s'appliquent a fortiori aux petits affluents intermédiaires.

¹ Le lieutenant-colonel Hennebert, pour donner plus de poids sans doute au système dont il se fait le champion, a établi une nomenclature stupéfiante : (« *La Solution du mont Genève. est admise par Polybe, Tite-Live, Silius Italicus, Strabon, Ammien Marcellin...* ») (Tome II, liv. V, chap. II, page 48). Si cette énumération était exacte, la discussion serait close.

² M. Chappuis par le col de la Roure.

³ Il est aisé de prouver que l'Aygues et la Drôme sont l'une et l'autre à moins de 600 stades et 4 jours de marche du Passage, et aussi à moins de 8 jours de marche de la mer.

⁴ Le colonel Perrin en a donné des descriptions détaillées dans son ouvrage : *Marche d'Annibal* 1887, pages 75 et 91.

LES COLS ET LEURS ABORDS

D'après tout ce que nous avons vu, Annibal a donc remonté le Rhône jusqu'à son confluent avec l'Isère. Mais il est possible, même en l'amenant là, et en lui faisant suivre la vallée de l'Isère, de le conduire vers un des trois cols.

Il suffit en effet, pour cela, de lui faire prendre, soit la vallée du Drac et de la Romanche, soit celle du Drac sur tout son parcours, puis les vallées de la Durance, du Guil ou de l'Ubaye ; en combinant deux à deux ces différentes directions, on a des solutions différentes.

Il s'agit d'examiner maintenant si ces cols et leur abords se prêtent à de telles hypothèses.

Objections générales. — Il est tout d'abord étonnant que Polybe en parlant du fleuve eût pris le Drac pour l'Isère, car le fleuve est facile dans ce cas à distinguer de son affluent. Nous venons déjà d'admettre qu'il a pris l'Isère pour le Rhône ! Mais laissons ce point particulier.

C'est la montée des Alpes qui nous paraît difficile à retrouver. Car elle commence de la sorte avant le passage de la Durance ¹ (*Druentia*), ce qui ne s'accorde pas avec le récit de Tite-Live.

Ce n'est pas le seul point sur lequel ces auteurs, qui affectent de négliger Polybe et qui se réclament plutôt de Tite-Live, sont en contradiction formelle avec l'auteur latin ². Lorsqu'ils font en effet passer la Durance à Annibal, soit au-dessus d'Embrun, soit au-dessus de Briançon, non seulement ils ne peuvent expliquer le « *campestri maxime itinere* » parce qu'ils sont au cœur des Alpes, mais la Durance, aux points où ils la considèrent, ne ressemble en aucune façon à la description qu'en donne Tite-Live.

Si on veut lire attentivement cette description, qui est détaillée et très précise, on s'apercevra qu'il est impossible de l'appliquer de bonne foi aux points en question. Nous reconnaissons bien que dans la partie inférieure de son cours, la Durance est une rivière torrentueuse « *n'ayant pas de rives qui la contiennent, roulant des roches pleines de gravier* », et se séparant en plusieurs courants ; mais cela n'est vrai que de Sisteron à Avignon, c'est-à-dire là où nul auteur ne fait passer Annibal. Dans sa partie supérieure au contraire, près du mont Genève, à Briançon, à Montdauphin, à Embrun, à Tallard, ce n'est d'abord qu'un simple ruisseau, puis une rivière profondément encaissée, et elle ne répond nullement au portrait de Tite-Live.

Ces objections générales étant posées, il nous reste à examiner les impossibilités particulières qui s'appliquent à chacun des trois cols.

Mont Genève. — On a répété souvent qu'au temps d'Annibal le Mont Genève n'était pas praticable et que le *mons Matriona* ne devint une voie accessible que grâce à la route qu'y fit ouvrir le roi Gattius à l'époque d'Auguste ; on peut répondre à cela que Gattius ne fit qu'améliorer des sentiers gaulois plus anciens, et qu'au temps d'Annibal il n'y avait certainement pas de routes entretenues.

Mais parlons de l'aspect du col.

Les abords du col du mont Genève, pas plus d'ailleurs que ceux du col de Cervières, par lequel on a voulu quelquefois le remplacer, ne répondent aux descriptions des auteurs.

Si en effet on essaie d'y faire arriver Annibal par la vallée de l'Isère, il faut le faire passer par le col de Lautaret, plus haut que celui du mont Genève, sans avoir aucun texte pour soi.

Si au contraire on le suppose arrivé à Briançon par la vallée de la Durance, deux chemins s'offrent à lui, celui du Genève et celui du col de Cervières.

Sur le chemin de Briançon au mont Genève, rien ne rappelle la route décrite par Polybe, et l'on ne peut trouver la position où a eu lieu la deuxième attaque. Une fois arrivé au col, il est impossible de voir les plaines d'Italie, même en s'écartant de la route ; nous en appelons au témoignage de tous ceux qui l'ont traversé. « *Du col du mont Genève*, dit Ant. Macé, *on n'aperçoit que des sommets de montagnes, pas une plaine, pas même une vallée* ³ ».

D'autre part, le sommet est garni de pâturages et de sapins, et tout à fait différent de la région dépourvue d'arbres et complètement nue décrite par Polybe.

Enfin, la descente n'a aucune ressemblance avec le chemin suivi par Annibal ; on arrive jusque vers le pas de la Coche, à la chapelle de Saint-Gervais, par des prairies en pente douce, au lieu de passer par des ravins déjà difficiles ; quant au défilé de trois demi-stades, il se trouve remplacé alors par une descente d'un kilomètre environ dans les rochers, suivie de deux kilomètres dans le ravin encaissé de la Doire ⁴.

Sur le chemin de Briançon au col de Cervières, on ne pourra pas trouver le défilé où était engagée l'armée carthaginoise lors de la deuxième attaque ; du sommet des petits cols qui mènent en Italie, on n'aura aucune vue des plaines, il sera impossible de trouver un campement, et on ne rencontrera pas à la descente le défilé de trois demi-stades. Enfin, l'arrivée en plaine, qui tarde déjà beaucoup en passant par le Mont Genève, serait encore beaucoup plus longue par cet itinéraire.

Le Mont Viso. — Le massif du Viso laisse passage à trois cols qui conduisent en Italie, le col de la Croix, la Traversette et le col d'Agnello.

Le col de la Croix est un passage étroit, un des plus difficiles des Alpes, et qu'Annibal n'eût certainement pas choisi.

¹ A Saint-Bonnet pour Letronne et pour le colonel Hennebert ; E. Desjardins n'a pas indiqué où il la place.

² Il en est d'ailleurs comme Folard, qui ne s'inquiètent en réalité ni du texte de Polybe, ni de celui de Tite-Live.

³) *Description du Dauphiné*, page 323.

⁴ Voir Chappuis. *Rapport au Ministre*, pages 39-40:

Le trou de la Traversette n'existait pas du temps d'Annibal, et la galerie souterraine a été exécutée de 1475 à 1480, par les soins de Louis II, marquis de Saluces, et du dauphin Louis, devenu plus tard le roi Louis XI François P^r fit déblayer cette percée, et M. de Ladoucette la répara en 1805.

Le col d'Agnello eût conduit l'armée carthaginoise dans une direction opposée à son objectif, et l'eût obligé à faire une contremarche extraordinaire pour aboutir à Turin. D'ailleurs, la vallée du Guil, qui conduit à ces cols, ne peut avoir été suivie par Annibal, comme l'a fort bien montré M. Chappuis¹, et cela à la fois parce qu'elle ne répond pas à la description de Polybe et parce qu'elle serait incompréhensible au point de vue stratégique.

Largentière. — Le col de Largentière et les cols avoisinants sont des points auxquels aboutit la vallée de Barcelonnette. M. Chappuis s'est fait depuis quarante ans l'apôtre de ce système ; détaché en mission spéciale par M. le Ministre de l'Instruction publique, puis par les Etats Sardes, pour étudier sur place la question qui le préoccupait, il a fait paraître en 1897 un remarquable ouvrage qui est le terme des efforts de sa vie², et dont nous parlerons dans un chapitre particulier.

CONCLUSION

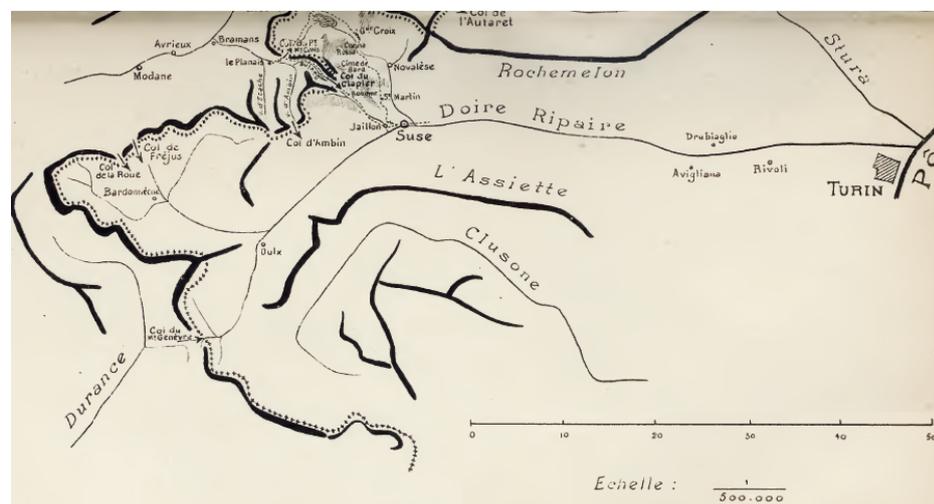
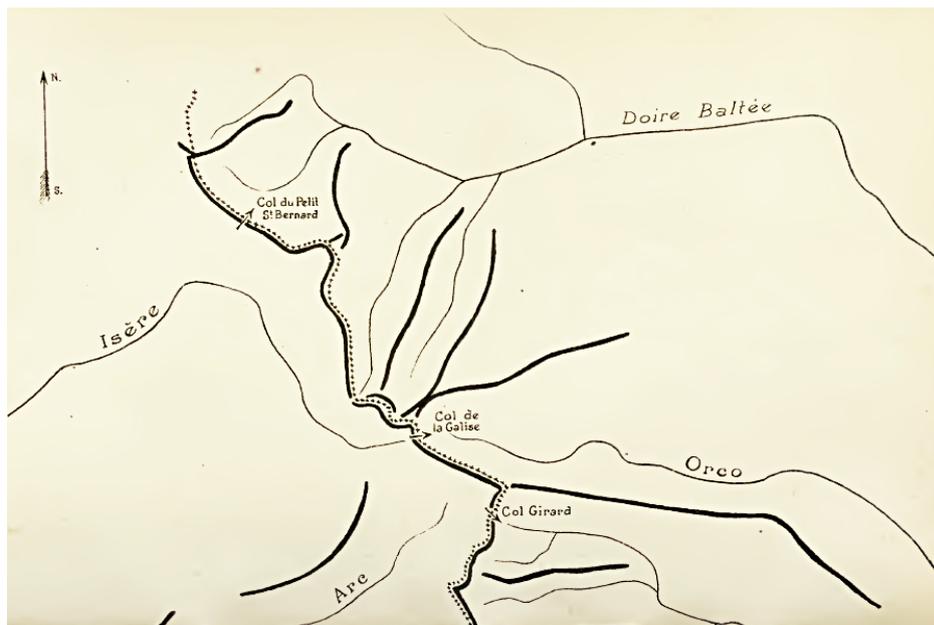
Nous avons examiné d'une façon générale tous les systèmes proposés, et nous avons exposé sans parti pris les objections qu'on peut formuler. Ces objections subsistent dans leur ensemble, quel que soit l'itinéraire particulier choisi dans chaque système.

Ce serait donc à notre avis une tâche inutile que de reprendre maintenant par le détail les opinions de chaque auteur; mais nous pouvons affirmer du moins qu'en faisant ce travail mentalement au cours de la lecture des auteurs, nous avons observé qu'en bien des pages il y avait à leur opposer des objections de toute nature.

Ces défauts ne sont pas apparus qu'à nous, la preuve en est dans le peu de crédit qu'ont rencontré la plupart des auteurs en question.

Il en est deux néanmoins que nous tenons à discuter en détail, parce qu'ils ont acquis une grande autorité dans le monde savant ; ce sont M. le colonel Hennebert, dont l'ouvrage si documenté et si plein d'érudition a fait époque en la matière, et M. Chappuis, à qui ses missions officielles, sa notoriété comme alpiniste, et sa haute situation dans l'Université ont fait accorder par beaucoup une pleine confiance.

C'est seulement si nous pouvons établir l'impossibilité d'admettre leurs systèmes, que nous nous considérerons comme dégagé des opinions antérieurement accréditées.



¹ *Rapport au Ministre de l'Instruction publique*, Paris, 1860, page 38. Les Gaulois l'auraient-ils attaqué à la Viste, c'est-à-dire au-dessus de Guillestre? On n'y reconnaît ni le défilé au bord du précipice, ni les positions que les Gaulois occupaient à flanc de montagne, ni la position d'où Annibal les dominait et commandait tout le passage. Si les Gaulois campaient à la Viste pour fermer l'entrée du Queyras, comment Annibal n'a-t-il pas continué de marcher le long de la Durancé? Et surtout comment l'ont-ils attaqué dans des conditions si peu favorables, au lieu de le laisser s'engager dans le défilé de Veyer? On ne saurait se représenter les difficultés et l'horreur de cette gorge, qui conduit au Queyras : sur 18 kilomètres, le Guil s'est creusé un lit dans les rochers au milieu de montagnes d'une extrême élévation ; et, avant la route actuelle, il n'y avait qu'un sentier, qui passait jusqu'à quinze et vingt fois la rivière, avec des pentes de 20 et quelquefois de 45 pour cent. »

² M. G. Chappuis, ancien élève de l'École Normale, ancien recteur de l'Académie de Grenoble, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, a publié son travail dans les *Annales de l'Université de Grenoble*, 2^e trimestre 1897 ; un tirage à part en a été fait à l'Imp. Allier, à Grenoble.

CHAPITRE VIII

RÉFUTATION DU SYSTÈME DU COLONEL HENNEBERT

Rejet injustifié.

Etrange méthode. — *La raison militaire.* — *L'examen des textes.*

L'itinéraire de Grenoble aux Alpes. — *L'entrée des Alpes.* — *Premier combat.* — *La Druentia.* — *Le second combat.* — *Le col.* — *La descente.* — *Le défilé de trois demi-stades.*

Conclusion.

REJET INJUSTIFIÉ

Le colonel Hennebert, avant même de commencer l'étude de l'itinéraire qui nous occupe, essaie d'abord de prouver qu'Annibal n'a pas montré l'Italie à ses soldats ; suivant lui, c'est au figuré qu'il faut prendre les expressions de Polybe et Tite-Live.

« *Nous ne chercherons donc pas, dit-il, à remplir une condition que les textes sagement interprétés n'imposent à personne*¹. »

Mais il n'est pas besoin, à notre avis, « *d'interpréter sagement* » des textes qui sont précis et formels.

D'après Polybe, en effet, Annibal « *se résolut à ordonner l'assemblée, sans autre motif que de donner le spectacle de l'Italie* » ; « *il leur montra les plaines du Pô, leur rappela longuement les intentions bienveillantes des Gaulois qui y habitaient, enfin leur indiqua du doigt où Rome même était située, et releva ainsi grandement le moral de ses troupes.* » (...) (Pol. III, 54.3).

On voit par ce texte que Polybe établit nettement la différence entre ce que les soldats pouvaient voir de leurs yeux, et ce que leur imagination pouvait leur faire deviner ; tandis qu'Annibal leur montre les plaines du Pô, il leur indique simplement du doigt l'emplacement approximatif de Rome. D'ailleurs, Polybe donne fort bien le motif de l'assemblée : Annibal ne l'a ordonnée que pour faire admirer à ses soldats le spectacle de l'Italie.

Il sera sans doute arrivé à un point quelconque d'où la vue était particulièrement belle ; il aura été émerveillé, enthousiasmé, et il aura voulu faire partager son enthousiasme à ses Carthaginois. Il y a certainement là, en dehors du moyen militaire employé par tant de généraux, un sentiment très naturel et très humain.

Mais, sans faire de psychologie, il est facile de comprendre qu'Annibal n'aurait pas fait sonner l'assemblée pour le seul plaisir de prononcer un discours à images ; il fallait, pour « *relever grandement le moral de ses hommes* », un argument plus convaincant ; c'est grâce à la vue des plaines *circumpadanes* que ses paroles pouvaient avoir quelque portée.

Tite-Live n'est pas moins formel : « *L'armée s'avancait lentement, la fatigue et le découragement se lisaient sur tous les visages. Alors Annibal prenant les devants arrive à une sorte de promontoire d'où la vue s'étend au loin en tous sens, fait faire halte, et, de là, montre aux soldats l'Italie et les plaines baignées par le Pô au pied même des Alpes. En ce moment, dit-il, ils escaladent les remparts, non seulement de l'Italie, mais même de Rome...* » (...) (Tite-Live, XXI, 35). On voit que le récit de Tite-Live présente les mêmes nuances que celui de Polybe. Annibal montre à ses soldats, d'un promontoire, les plaines baignées par le Pô au pied même des Alpes, et il leur représente au contraire qu'ils escaladent en ce moment les remparts mêmes de Rome.

Le colonel Hennebert s'est donc débarrassé, avant même d'entamer sa discussion, de la condition la plus importante du problème, parce qu'elle le gênait. Il a cependant éprouvé un scrupule puisqu'il a écrit en note : « *Le mont Genève, que nous proposerons bientôt comme une solution satisfaisante, remplit d'ailleurs la condition dont nous n'admettons point la nécessité*² », et pour cela il nous mène, après avoir passé le Genève, vers le col de Sestrières et le plateau de Balbotet, c'est à- dire à plus de 13 kilomètres du col de passage ! Il ne nous paraît pas que la condition qu'il a préalablement voulu écarter soit ainsi satisfaite

ÉTRANGE MÉTHODE

La méthode même qu'adopte le colonel Hennebert nous paraît sujette à critique ; il commence en effet par renoncer à l'examen topographique des lieux³, en disant que toutes les régions des Alpes répondent aux descriptions des textes ; puis il répudie les données fournies par les auteurs sur les distances et les temps⁴, sous prétexte qu'elles sont trop élastiques et peuvent se plier à tous les itinéraires. En cela il nous paraît déjà excessif.

La raison militaire. — Mais où il nous étonne encore davantage, c'est lorsqu'il affirme, lui qui vise à la méthode scientifique par excellence, qu'il est « *impossible de ne point tenir compte de la raison géographique et militaire dominant la question*⁵. » Malgré l'avis du colonel, nous pensons, comme beaucoup d'auteurs, qu'il ne s'agit pas de déterminer a priori ce qu'Annibal aurait dû faire, mais de reconnaître ce qu'il a fait.

¹ Histoire d'Annibal. 1878. Tome II, liv. V, chap. II, p. 64.

² *Hist. d'Annibal*, 181S, tome II, liv. V, chap. II, p. 64, note 1.

³ Tome II, liv. V, chap. II, p. 68 : « *Il faut donc renoncer à tirer parti d'un examen des lieux, si scrupuleux qu'il soit.* »

⁴ Tome II, p. 68 et suiv.

⁵ Tome II, p. 73

Et d'ailleurs, si nous voulions consulter a priori cette raison géographique et militaire, nous nous adresserions de préférence pour nous guider à Napoléon 1^{er}, qui a toute sa vie parlé d'Annibal¹, et qui dans ses *Commentaires* a résolu la question en le menant vers le Mont Cenis². Le colonel Hennebert pose donc, après un éloge d'Annibal comme homme de guerre, le principe suivant : « *La vallée de la Haute Durance s'imposait au sage Annibal*³ » ; les raisons qu'il en donne sont qu'elle correspond à un éventail de sept vallées divergentes en Italie, qu'elle les commande, et qu'elle est enfin « *la vallée militaire* » par excellence !

Nous ferons simplement observer que, malgré les avantages de cette route, les invasions en Italie ne l'ont pas toujours suivie, tant s'en faut ; les généraux qui les dirigeaient ne possédaient pas sans doute une « sagesse » militaire suffisante. Pour amener Annibal jusqu'à cette vallée de la Haute Durance, le colonel expose quelques considérations dans lesquelles les textes n'interviennent absolument en rien, et conclut : « *En résumé, la raison géographique et militaire exige absolument que la ligne d'opérations carthaginoise ait suivi le cours du Rhône, de l'Isère, du Drac, et de la Haute Durance*⁴. » Puis il établit par induction qu'Annibal a divisé son armée en plusieurs corps, parce qu'il avait déjà fait ainsi au passage de l'Èbre, parce que d'ailleurs Charlemagne, François 1^{er} et Napoléon ont procédé de cette façon⁵. Ce n'est qu'après avoir adopté d'une manière absolue cet itinéraire et ce mode de marche au moyen de la raison militaire, que le colonel en vient aux textes.

L'examen des textes. — Et alors, il recueille indistinctement dans Polybe, Tite-Live. Ammien Marcellin, Silius Italicus, et Strabon les termes qui peuvent servir de repères utiles à l'itinéraire ainsi établi a priori ; il restitue avec eux une « *directrice de marche* ».

Cette directrice étant bien déterminée, il passe au récit de l'expédition, nous présente Annibal, toujours grâce à une savante induction, comme un général d'armée actuel, entouré de son état major et de ses chefs de service.

C'est ainsi qu'il reconstitue presque littéralement « *les appréciations qui couvraient la dernière page du mémoire placé sous les yeux du général en chef, à son quartier général de Grenoble* »⁶ ! et il conclut : « *Annibal lut attentivement les mémoires descriptifs de ses ingénieurs militaires, il étudia leurs cartes, il discuta le problème et s'entretint longtemps avec eux de toutes les éventualités de l'opération. Ayant définitivement approuvé leurs projets et décidé que la directrice de marche passerait, suivant leur avis, par les vallées du Drac, de la Durance et du Chisone, il dut clore la conférence de Grenoble. L'histoire ne dit pas dans quelle forme eut lieu cette clôture, ni s'il fut prononcé de discours. Mais si, à cette occasion, le jeune Annibal a dit quelques mots, on peut facilement en induire le sens, en se reportant aux paroles vives qui s'échappaient de la bouche du jeune Bonaparte*⁷. »

Nous nous sommes demandé un moment si le colonel Hennebert avait voulu plaisanter ; mais comme il parle sérieusement, nous avons supposé qu'il avait eu sur cette partie de l'histoire des révélations particulières. Nous n'avons en effet pu retrouver dans aucun texte les détails si précis qu'il nous donne.

Il est d'ailleurs inutile de comparer le récit que fait le colonel Hennebert, soit avec le texte de Polybe, soit avec le texte de Tite-Live ; on y trouverait trop peu de ressemblance ; il sera plus simple de faire remarquer combien il s'en écarte dans chacune des parties de l'itinéraire qu'il nous décrit, et que nous allons examiner.

L'ITINERAIRE DE GRENOBLE AUX ALPES

Nous n'étudierons l'itinéraire du colonel que dans la partie qui lui est personnelle, c'est-à-dire de Grenoble à l'arrivée en Italie.

L'entrée des Alpes. — Annibal, ayant choisi Grenoble comme « *base d'opérations secondaires*⁸ », s'engage dans la vallée du Drac, et par cette route arrive non loin de Saint-Bonnet, au « *débouché connu des anciens sous le nom d'entrée des Alpes*. » Non seulement aucun texte ancien ne désigne Saint-Bonnet ou ses environs comme étant placé près de l'entrée des Alpes, mais il n'y a jamais eu, du côté de Saint-Bonnet, aucune entrée ni aucune sortie, puisqu'il n'y a pas de défilé. Laissons ici la parole à un habitant de ces pays, J. Roman, correspondant du Ministre de l'Instruction publique, qui a tenu à rectifier quelques-unes des erreurs géographiques du colonel Hennebert⁹.

Il a écrit, à propos du passage que nous venons de citer : « *On reconnaîtra avec quelque difficulté sous ce déguisement la riche et large vallée du Champsaur. Le défilé de Saint-Bonnet n'a jamais en effet existé que dans l'imagination de M. Thiers, auquel M. le colonel Hennebert a vraisemblablement emprunté ce détail. En effet, voici ce que M. Thiers a écrit à la page 85 du tome XIX de l'Histoire du Consulat et de l'Empire : « Le défilé de Saint-Bonnet commence au sortir de Gap, traverse une haute montagne au col de Saint-Guigues, et descend ensuite sur*

¹ Voir *Commentaires de Napoléon Ier*, tome I, *Campagnes d'Italie*, chap. II, § 6. Idem, tome V. *Notes sur le manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*. Idem, tome VI. *Notes sur les considérations du général Rogiat. Correspondance de Napoléon I^{er}*, tome XXXI, p. 417-418 passim. Voir aussi J.-B. Collot, *Chute de Napoléon*.

² *Commentaires de Napoléon I^{er}*, Paris, 1867, p. 159. (3) Tome II, liv. V, chap. II, p. 73. (4) Tome II, liv. V, chap. II, p. 77. (d) Tome II, liv. V, chap. II, p. 78.

³ Tome II, p. 68 et suiv

⁴ Tome II, p. 73.

⁵ Tome II, liv. V, chap. II, p. 78.

⁶ Tome II, liv. V, cli. III, p. 182.

⁷ Tome II, liv. V, ch. III, p. 182 et 183.

⁸ Tome II, liv. V, ch. IV, p. 184.

⁹ (2) *La traversée des Alpes par Annibal à propos du livre du colonel Hennebert*. Gap. Jouglard 1894, p. 25.

Saint-Bonnet. » Il n'y a point de défilé entre Gap et Saint-Bonnet, mais seulement une montagne très ouverte, largement accessible à passer ; elle n'est dominée par aucune cime rapprochée. Le col de Saint-Guigues, du reste, loin de séparer Gap de Saint-Bonnet, sépare Corps d'Aspres-les-Corps, c'est-à-dire le Champsaur de Trièves. »

Le premier combat. — Cette erreur rectifiée, voyons par où le colonel Hennebert va faire continuer la marche d'Annibal. Il le mène par le col de Saint-Guigues à Forest-Saint-Julien. De là, il lui fait traverser le contrefort de 2500m qui sépare la vallée du Drac de celle de la Durance, et c'est à cet endroit, avant de passer le col de la Pioly, lequel « *s'impose absolument*¹ », qu'il place le premier combat contre les Allobroges. Nous n'insistons pas sur les altitudes que nous rencontrons dans ce « *pays plat* » des auteurs ; nous voulons seulement remarquer la manière dont le colonel s'excuse de la présence des Allobroges au col de la Pioly : c'est là, dit-il, une « *dénomination générique* »², et il reconnaît que c'étaient les Katoriges qui habitaient ces régions. Dans tout ce qu'il expose concernant ces deux peuples³, nous ne trouvons rien qui fournisse une explication satisfaisante de la transposition ethnographique qu'il admet.

La Druentia. — Quoi qu'il en soit, reprenons les Carthaginois au col de la Pioly. « *Ils ont à sauter de là dans la vallée de la Panerasse*⁴ ». Des géographes ont cherché en vain cette vallée. M. Roman a enfin découvert que le colonel avait voulu désigner le torrent de Saint-Pancrace ou du Sappey, qui est écrit en effet Saint-Pancrasse sur la carte d'État-major. « *L'auteur de l'histoire d'Annibal, écrit-il*⁵, *n'a pas vu le Saint (peu visible en effet), et il a lu Panerasse au lieu de Pancrasse, donnant ainsi naissance à un nouveau torrent.* »

Laissons là ce détail amusant, et suivons Annibal qui descend vers la Durance. L'arrivée à la Druentia se trouve ainsi placée après l'arrivée à l'entrée des Alpes, après le premier combat, ce qui est en contradiction formelle avec le texte de Tite-Live, disant qu'Annibal ne fut pas attaqué jusqu'à la Druentia (Tite-Live, XXI, 31). Annibal atteint cette rivière au-dessus du confluent de l'Ubaye; nous ne revenons pas sur son peu de ressemblance en ce point avec la Druentia décrite par Tite-Live.

Le second combat. — Annibal marche sur Embrun, puis est assailli par les montagnards sur la route de Briançon, au Pertuis Rostan. Ce second combat, raconté par le colonel en des termes enthousiastes et imagés⁶, ne nous apparaît pas comme une restitution exacte du récit fourni par le texte ancien ; nous aimerions moins de lyrisme et plus de précision.

D'ailleurs, M. Roman, qui est allé voir le prétendu théâtre de ce combat, est encore obligé de rectifier une erreur commise par le colonel, et il nous dit⁷ : « *L'erreur vient d'une mauvaise lecture de la carte de l'État-major. Le Pertuis Rostan n'étant pas indiqué sur cette carte, le colonel, qui n'est pas venu sur les lieux, a confondu avec ce Pertuis, le gouffre au fond duquel passe la Durance, gouffre formidable en effet, de 80 mètres de profondeur, et de 30 ou 40 mètres de largeur, mais où nul pied humain ne passe jamais, car la rivière encaissée et bouillonnante en remplit toute l'étendue.* »

Le col — De Briançon, Annibal, suivant toujours sa « *directrice de marche, va au mont Genève ; les Carthaginois débouchent sur un vaste plateau couvert de champs de seigle et bordé de forêts de mélèzes ; ils sont au col, leur tâche est accompli*⁸. » Est-ce là le col dénudé décrit par Polybe? C'est alors qu'Annibal prononce sa harangue » : « *Le jeune général ne cherche point à soulever les passions de son auditoire exténué ; il se borne à un geste oratoire c'est à la raison qu'il fait appel*⁹ » Nous nous étonnons qu'un officier supérieur parle ainsi ; notre faible expérience de la troupe nous permet au contraire de supposer que de vaines argumentations n'auraient pas relevé le moral de soldats peu versés dans l'art oratoire et fatigués par de dures épreuves.

Pour retourner contre le colonel des comparaisons dont il aime à se servir, nous rappellerons que les Dix mille de Xénophon ont repris courage en voyant la mer, les compagnons d'Enée en apercevant la terre d'Italie¹⁰, les soldats de l'Empire en découvrant Moscou¹¹. Nous ajouterons enfin que, dans les marches d'Algérie à travers des pays dénudés, la vue d'une source entourée de verdure ranime singulièrement le courage des soldats exténués par le soleil et la soif ; les plus beaux discours n'auraient pas le même effet.

La descente. — La directrice de marche nous conduit du col du mont Genève à Clavières, Césanne, le col de Sestrières, pour descendre de là la vallée du Chisone par Fenestrelle et Pignerol. Mais nous cherchons en vain le récit de la descente : il est esquivé au moyen d'une dissertation sur les accidents, empruntée d'ailleurs aux expressions vagues et générales des textes grec et latin, et se terminant par cette vérité : « *Toute opération de*

¹ Tome II, livre V, chap. IV, p. 208

² Tome II, livre V, chap. IV, p. 207, note 4.

³ Tome II, livre V, chap. III, p. loi et suivantes

⁴ Tome II, livre V, chap. IV, p. 207.

⁵ Ouvrage cité, plus haut

⁶ Tome II, livre V, chap. IV, p. 223 et suivantes

⁷ Ouvrage cité, plus haut

⁸ Tome II, liv. V, chap. IV, page 229.

⁹ Tome II, liv. V, chap. IV, page 230.

¹⁰ Virgile. *Enéide* III, v. 523

¹¹ Thiers. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV, liv. XLIV.

*descente de montagne est, on le sait, plus ardue que celle de la montée conjuguée*¹. » On sent très bien à la lecture que le colonel a été vraiment embarrassé à ce moment de sa rédaction ; pas un mot ne porte, pas une phrase n'est précise, il s'éblouit de mots, et essaie de faire passer dans l'esprit d'Annibal les hésitations qu'il ressent : « *mais il s'agit du salut de Carthage ; le sort en est jeté : on est maître du mont Genève ; l'hésitation n'est pas possible, il faut descendre en Italie.* »

Sur cette descente, qui s'effectue par le col de Sestrières (!), nous adoptons sans réserve le jugement porté par M. Chappuis : « *Est-il besoin de combattre le système d'après lequel Annibal, une fois descendu à Cézanne, c'est-à-dire à peu près au niveau de Briançon, au lieu de suivre le cours de la Doire, aurait monté le col de Sestrières, plus difficile et plus élevé que celui du mont Genève, pour descendre par le Val de Pragelas ? Cette supposition, invraisemblable en elle-même, que n'autorise en rien la lecture des anciens, est d'autant plus vaine que le col de Sestrières ne répond pas plus que celui du mont Genève à leurs descriptions*². »

Comment admettre en effet que le col de Sestrières fasse partie de « *la descente* », puisqu'il faut remonter à 2069 mètres pour le passer ?

Le défilé de trois demi-stades. — Quant au défilé de trois demi-stades, le colonel Hennebert en règle en quelques lignes la position³ de la manière suivante : « *Il serait assurément puéril de songer à soutenir une discussion topographique contre les commentateurs qui cherchent le point du val de Pragelas où cet éboulement s'est produit ; nous ne nous proposons d'essayer, à cet égard, qu'une simple description théorique, empreinte, autant que possible, de clarté.* »

Et c'est alors qu'il entame une intéressante digression dans laquelle il décrit les travaux des « *ingénieurs carthaginois* », l'ouverture d'une piste de raccordement, les opérations de « *pétardement* » au moyen d'une substance qui était « *similaire de la nitro-glycérine* ». Nous ne le suivrons pas sur ce terrain dangereux.

CONCLUSION

Notre critique nous paraît avoir suffisamment montré pourquoi nous ne pouvons pas être un disciple de M. le colonel Hennebert.

Sa méthode ne nous satisfait nullement ; car, sous des allures scientifiques, elle laisse une part beaucoup trop grande à l'imagination.

- son itinéraire, établi a priori d'après des données géographiques et militaires, lui impose des idées préconçues ;
- ses explications restent dans les hautes sphères de la théorie ;
- ses restitutions sont vagues et incomplètes ;
- ses discussions de textes nous échappent, car il butine élégamment dans les auteurs les passages qui peuvent fortifier sa thèse, en négligeant ceux qui peuvent l'affaiblir ; il esquivé prudemment les points délicats et controversés sur lesquels nous attendons son jugement.

Enfin ses erreurs géographiques, dont M. Roman nous rend compte, sont vraiment trop grandes ; il a eu le grand tort de ne pas aller dans les Alpes, et de se contenter pour étudier le terrain de cartes certainement imparfaites .

Nous n'avons pas parlé des fautes étymologiques, archéologiques et autres qu'il a commises, parce que cela ne servait en rien notre réfutation, et que notre compétence n'était pas suffisante. Nous croyons avoir sans ces arguments justifié le rejet de son système.

Si nous avons souligné avec autant d'insistance, de passion peut-être, les défauts que nous avons trouvés dans l'œuvre de M. Hennebert, c'est précisément à cause de l'autorité incontestée acquise par cet érudit. Il y a certes un peu de présomption à attaquer de la sorte une restitution regardée par bien des savants comme la meilleure jusqu'à aujourd'hui ; mais il est indispensable à l'établissement de notre solution de montrer par où les autres se trouvent en défaut.

¹ Tome II, liv. V, chap. IV, page 234.

² M. Chappuis. *Rapport au Ministre*, p. 39-40

³ Tome II, liv. V, chap. IV, p. 242.

CHAPITRE IX

RÉFUTATION DU SYSTÈME DE M. CHAPPUIS

L'ouvragée et la méthode.

Une idée préconçue : deux textes. — *Un texte de Varron. — Un texte de Pompée. — Une idée préconçue.*

L'itinéraire de l'île aux Alpes. — *De l'île à la Druentia. — Une contremarche incompréhensible. — Le texte de Tite-Live : Druentia. — Le texte de Polybe : Le long du fleuve en pays plat. — l'entrée des Alpes. — Le col, le campement et la vue de l'Italie. — La descente.*

L'OUVRAGE ET LA MÉTHODE

L'ouvrage de M. Chappuis est un des derniers en date (1897), et, sinon le plus complet, du moins un des plus impartiaux qui aient été publiés. L'auteur montre un désir sincère d'établir la vérité et non pas une ardente envie de faire triompher un système préconçu. Dès ses premières pages, il sait nous charmer et s'attirer notre sympathie par sa méthode claire et précise, par son style élégant et sobre, par sa modestie simple, par son calme et sa modération dans les avis qu'il émet.

Nous ne saurions faire un trop grand éloge de la méthode qu'expose M. Chappuis dans les premières pages de son travail.

Tout ce qu'il a écrit sur ce sujet ¹ est dicté par le bon sens, le jugement droit, et l'esprit scientifique ; il faudrait tout lire, tout retenir de ces quelques pages. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer les passages qui nous ont le plus frappé : « *D'abord n'est-il pas évident que, dans une question qui est tout à la fois de topographie, d'érudition, de critique et d'interprétation de textes, il faut laisser de côté ces discussions a priori qui prétendent dominer et régler les faits au nom de principes généraux ?* »

Il y a là tout à la fois la meilleure définition qui se puisse donner de la question si complexe d'Annibal, et le meilleur conseil pour celui qui veut en entreprendre l'étude. « *Nos vues personnelles ne serviraient qu'à nous égarer, et disons-nous bien que notre autorité n'est rien, et qu'il faut nous incliner devant celle des anciens. Nous avons deux grands récits de la marche d'Annibal, l'un par Polybe, l'autre par Tite-Live ². Posons en principe que nous mettrons au-dessus de tout une solution qui reposera sur la conciliation des témoignages de nos deux historiens. Lisons-les dans le texte même, et le texte des meilleures éditions ; lisons-les sans parti pris, en donnant au texte son sens littéral et le plus exact, en pesant toutes les expressions avec une attention scrupuleuse ; n'admettons aucune interprétation arbitraire. Et ces deux textes, il faudra aller les lire au milieu des Alpes. Il ne saurait suffire de les étudier en érudit, au coin de son feu, une carte sous les yeux ³ »*

On ne saurait mieux dire, et M. Chappuis a vraiment défini la seule, la vraie méthode à suivre dans cette étude.

Si nous avons un reproche à faire à notre auteur, c'est de n'avoir pas assez facilité la tâche de son lecteur ; il a écrit sur Annibal en homme qui l'étudié depuis quarante ans, et auquel tous les détails de l'expédition carthaginoise sont familiers, sans se rendre compte qu'il faut prévenir et documenter celui qui n'a pas fait une étude préalable de la question.

Il y a certainement de l'ordre dans sa méthode, dans ses idées et dans son style ; il en manque peut-être un peu dans la forme extérieure de l'ouvrage ; mais ne nous arrêtons pas à ce défaut tout superficiel, et cherchons plutôt s'il y a des objections à formuler sur le fond.

UNE IDÉE PRÉCONÇUE : DEUX TEXTES

Il y a quelquefois loin de la théorie à l'application ; c'est un peu le cas pour M. Chappuis, qui ne nous paraît pas avoir toujours scrupuleusement observé la méthode qu'il avait si éloquemment préconisée.

Un texte de Varron. — Son ouvrage débute en effet un peu brutalement par un texte ⁴, présenté sans préambule ni préparation d'aucune sorte ; l'effet est visiblement cherché, la phrase est mise en lumière, et l'auteur veut nous influencer ou s'influencer lui-même. Ce texte a trait à cinq passages des Alpes, dont l'un fut la route d'Annibal ; il est de Varron, mais ne nous est parvenu que par les Commentaires sur Virgile, de Servius Honoratus, appelé aussi Servianus.

Ce n'est même pas ce commentateur qui nous a transmis ce texte, figurant d'ailleurs entre crochets sur certaines éditions (...) : ⁵ « Ces lignes, nous dit M. Chappuis lui-même ⁶, sont de l'auteur qui a complété le travail de Servius. »

¹ Pages 7 à 13.

² Page 8

³ Page 10.

⁴ « Il y a dans les Alpes cinq passages : l'un par la Ligurie, le long de la mer ; l'autre, celui que franchit Annibal ; le troisième par où Pompée partit pour faire la guerre en Espagne ; le quatrième par où Asdrubal vint de Gaule en Italie ; le cinquième dont les Grecs furent autrefois les maîtres, et qui a conservé le nom d'Alpes Grecques. »

⁵ *Commentarii in Virgilium Serviani, sive Commentarii in Virgilium, qui mauro Sercio Honorato tribuuntur.* Gottinge, Vandenhoeck, 1826. Lib. X, 13, 1^o vol., p. 546.

⁶ Page 1, note 1.

Admettons que cet intermédiaire nous ait transmis fidèlement le texte, et voyons ce que M. Chappuis va en tirer. Il en ressort, d'après lui, qu'Annibal, Asdrubal, trompés n'ont pas passé par les Alpes Grées, c'est-à-dire par le Petit Saint-Bernard, et que les routes suivies par les trois généraux ont été différentes ; ses affirmations seraient légitimes si elles se bornaient là.

Mais où il passe à l'interprétation discutable, c'est lorsqu'il suppose que les routes sont énumérées en parlant du sud pour remonter au nord, et lorsqu'il prétend ensuite les rapporter aux cols fréquentés aujourd'hui. M. Chappuis se sent bien d'ailleurs en défaut, il essaie de se reprendre, il hésite : « *Sans doute ce ne sont là que des conjectures* », dit-il ; mais il va essayer de leur donner quelque valeur en recourant à un texte de Pompée.

Un texte de Pompée. — Pompée, allant en Espagne combattre Sertorius, écrit en effet au Sénat « *qu'il vient d'ouvrir à travers les Alpes un chemin différent de celui d'Annibal et plus convenable pour les Romains ; per eas (Alpes) iter aliud, alique Hannibal, nobis opportunius, patefecit*¹ ». Et M. Chappuis de s'écrier : « *N'est-ce pas le mont Genève qui est désigné par les mots nobis opportunim? où chercher un passage qui soit en lui-même plus facile, qui assure mieux les intérêts des Romains*² ? » Et du rapprochement de ces deux textes, voici la conclusion étonnante qu'il tire : « *Ainsi le texte de Varron, confirmé par ce précieux témoignage de Pompée, nous autorise à penser qu'Asdrubal a passé par le mont Genis, Pompée par le mont Genève, et qu'il faut chercher plus au midi la voie suivie par Annibal*³. »

Une idée préconçue. — Non, les textes n'autorisent pas ces suppositions, si on ne les « interprète » pas, si on n'y introduit pas des éléments étrangers. Il faut, pour en tirer les suppositions précédentes, avoir intercalé entre les lignes d'autres suppositions, et c'est là une voie dans laquelle on doit se garder de s'engager.

Cette discussion placée en tête de l'ouvrage, avant l'exposé même de la méthode, au lieu de nous impressionner favorablement, nous a déçu.

L'auteur, avec sa finesse habituelle, veut nous rallier à lui : « *Sans regarder à l'avance la question pour résolue, ajoute-t-il, il y avait lieu de vérifier la donnée Varronienne*⁴. » Il ne nous semble pas qu'il y ait rien à vérifier dans ces textes, si on les adopte tels qu'ils sont. Notre avis est qu'il y a seulement à surveiller l'influence de cette « donnée Varronienne », qui va hanter le cerveau de l'auteur, et rester chez lui « l'idée préconçue » contre laquelle il conseille aux autres de se tenir en garde.

L'ITINÉRAIRE DE L'ILE AUX ALPES

Nous étudierons seulement cet itinéraire dans la partie qui est particulière au système de M. Chappuis, c'est-à-dire de l'Ile aux Alpes.

De l'Ile à la Druentia. — L'Ile est bien, pour M. Chappuis, le pays limité par l'Isère et le Rhône ; et Annibal, arrivé au confluent, intervient dans les querelles du peuple qui l'habitait. Tous les raisonnements qu'il a faits jusque-là sont d'ailleurs parfaits, tous ses arguments acceptables.

Pour aller de l'Ile aux Alpes, il est tenté, cela se devine, d'adopter le tracé par la vallée de l'Isère ; mais il est hypnotisé par le but à atteindre, il veut mener Annibal vers un col au sud du Mont Genève, en lui faisant traverser la Durance (Druentia).

Il pourrait bien, il est vrai, y arriver en suivant l'Isère et le Drac ; mais c'est Polybe qui l'en empêche, comme il nous l'avoue. M. Chappuis ne peut en effet retrouver les distances données par l'historien grec⁵ sur un itinéraire qui suivrait l'Isère, le Drac et la Gresse pour arriver au col de la Groix Haute et redescendre vers la Durance, et compte en effet 228 kilomètres au lieu de 142. Pour raccourcir son itinéraire, il adopte donc la vallée de la Drôme, et comme il ne compte plus alors que 152 ou 157 kilomètres jusqu'à la Durance, il se déclare satisfait.

Une contremarche incompréhensible. — Nous avons vu dans le chapitre VI ce qu'il fallait penser au point de vue géographique d'un itinéraire par la vallée de la Drôme, et nous n'y revenons pas.

Mais il est un point qui nous étonne ; M. Chappuis, admettant qu'Annibal est arrivé jusqu'au confluent de l'Isère et du Rhône, est obligé de le faire redescendre ensuite jusqu'au confluent de la Drôme et du Rhône.

Cette volte-face paraît étrange pour un général que les circonstances devaient pousser de l'avant et qui n'avait nul obstacle à redouter sur sa route ; pourquoi aurait-il fait ce chemin inutile en avant, puis en arrière ; pourquoi surtout serait-il allé vers l'Ile se mêler aux querelles d'une contrée qu'il ne devait ni traverser, ni même longer.

Et ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est qu'il aurait abandonné une bonne route, passant dans un pays où il venait de se créer des amitiés, pour en prendre une autre beaucoup plus difficile et traversant un pays dont les populations lui avaient montré leur hostilité.

Pourquoi donc M. Chappuis, dont les raisonnements ont été jusque-là si précis et si convaincants, se croit-il obligé d'adopter la vallée de la Drôme pour satisfaire cette question des distances ? C'est parce qu'il est guidé, malgré lui, par son idée préconçue.

¹ Ep. Cn. Pompeii ad Senatam, parmi les fragments de Salluste

² Annibal dans les Alpes, page 3.

³ *Id.*, page 4.

⁴ 142 kilom. de l'Ile à la montée des Alpes.

⁵ 142 kilom. de l'Ile à la montée des Alpes.

Il met lui-même en défaut la méthode qu'il a exposée, en voulant à tout prix mener Annibal à la Haute-Durance. Il n'a pas discuté le choix de ce point, et il veut pourtant y faire aboutir son itinéraire. La seule raison qu'il nous donne pour abandonner tout-à-coup la vallée de l'Isère, c'est qu'on ne peut trouver sur cette route l'entrée des Alpes ; nous verrons plus tard ce qu'il faut penser de ce jugement.

Le texte de Tite-Live : Druentia. — L'itinéraire qu'il adopte ainsi pourra du moins satisfaire, espère-t-il, le *Druentia* de Tite-Live. Mais il n'en est rien, et l'itinéraire se trouve même en contradiction avec les deux passages où l'auteur latin emploie ce mot. Tite-Live écrit ¹ : « *Inde per extremam oram Vocontiorum agri tendit in Tricorios haud usquam impedita via priusquam ad Druentiam flumen pervenit.* »

Or, d'après M. Chappuis, Annibal traverse le territoire des Voconces au lieu de le longer ; il prétend, pour se justifier, que « *per extremam oram* » peut fort bien être interprété « *arrivé à l'extrémité de leur territoire* ».

Soit ; accordons-lui cette interprétation, quoiqu'elle ne nous semble pas satisfaisante.

Mais que fait-il de « *haud mquam impcdita via... ?* »

Ce membre de phrase répond-il à l'itinéraire par la vallée de la Drôme, peut-il désigner cette route hérissée de difficultés et où les tribus hostiles avaient vingt occasions d'accabler les Carthaginois ? Il faut, pour arriver à la Durance selon M. Chappuis, passer par le col de Cabre, descendre la vallée du Buech, et aller par Gap et Chorges jusqu'aux bords de la Durance ; il ne nous semble pas que ce soit là une route sans obstacles.

Laissons maintenant de côté la description du fleuve lui-même, qui, nous l'avons vu, ne répond pas exactement, dans la partie supérieure de son cours, à la description de Tite-Live, et passons au second passage où le mot *Druentia* figure dans le récit : « *Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes pervenit* ².

Avec une bonne foi qui nous plaît, M. Chappuis renonce à expliquer ce passage, et il l'avoue très franchement : « *Les mots ab Druentia n'ont aucun sens. Quand on est arrivé à la Durance, on est au pied des Alpes, et sur aucun point de la vallée on ne trouve une plaine entre la rivière et la montagne. Tite-Live commet ici une erreur.* ³ ».

Ainsi donc, parce qu'il a traduit par Durance le mot *Druentia*, M. Chappuis est obligé d'admettre que tout le récit concernant l'itinéraire ou le cours d'eau est entaché d'erreur. Il nous semblerait préférable, pour notre part, de conserver intégralement le récit, et de voir ce que peut bien être ce *Druentia*.

Le texte de Polybe : 800 stades le long du fleuve, dans le pays plat. — Si maintenant nous examinons comment M. Chappuis satisfait au texte de Polybe, nous nous demanderons comment il retrouve les « *800 stades le long du fleuve* ».

Il a choisi la vallée de la Drôme précisément pour obtenir les 800 stades exactement, mais les compte-t-il le long du fleuve ?

Est-il « *le long du fleuve* » quand il passe le col de Cabre à 1180 mètres, quand il remonte le torrent de Buecll pour aller à Gap, quand il va de Gap à Chorges par des sentiers de montagne ?....

Non seulement il ne suit pas une vallée, mais il traverse une crête séparant deux bassins ; M. Chappuis a passé rapidement sur cette partie de l'itinéraire qu'il décrit en deux lignes ⁴. Les distances qu'il indique ⁵ ne sont nullement prises le long du fleuve ; il est même impossible, par cet itinéraire, d'en trouver 500 le long d'un fleuve ! Notre affirmation est facile à vérifier sur une carte quelconque.

Quant aux indications topographiques données par l'auteur grec : « *Tant qu'il fut dans le pays plat, les petits chefs allobroges se continrent* », nous ne croyons pas qu'elles puissent être retrouvées dans l'itinéraire proposé par M. Chappuis. Cet auteur nous dit bien que « *pour Polybe, ce passage des chaînes subalpines n'est pas un pays de grande montagne ; que c'est, relativement au passage des Alpes proprement dites, un pays de plaine* ⁶ », nous ne sommes pas convaincus. Nous persistons à croire que le pays plat est une plaine, et la plaine un pays plat ; et nous préférons nous en tenir rigoureusement au texte.

L'entrée des Alpes. — M. Chappuis place ensuite l'entrée des Alpes immédiatement après le passage delà Durance, supprimant ainsi toute la partie de la marche comprise entre le passage de la *Druentia* et l'arrivée aux Alpes ; cette entrée est pour lui dans la vallée de l'Ubaye, vers le fort Saint-Vincent et le Lauzat.

Nous ne discuterons pas l'habile identification qu'il a établie de la première attaque ⁷, il faudrait pour cela avoir passé plusieurs jours sur les lieux, ce que nous avons jugé inutile de faire. Nous rappellerons simplement à ce propos une phrase du colonel Hennebert, fort méchante d'ailleurs à l'égard de tous les auteurs sans distinction : « *On peut voir et l'on voit effectivement, dit-il, tout ce qu'on veut dans les Alpes ; partout les ressemblances sont frappantes pour des yeux prévenus en faveur d'un système longtemps caressé* ⁸. »

Mais il est un point néanmoins que nous pouvons discuter à propos de ce premier combat, parce qu'il relève directement du texte, et nullement du terrain.

¹ Page 22. (2) XXI, 31. Ed. Gaucher, 1890, p. 54.

² XXI, 32.

³ P. 27.

⁴ Annibal dans les Alpes, p. 26 : « de là (Livron et Allex) il remonte la vallée de la Drôme, passe le col de Cabre, descend les vallées du Buech, et va par Gap et Chorges jusqu'aux bords de la Durance. »

⁵ Dans la note 2, page 26

⁶) Page 26

⁷ Page 31 et suivantes

⁸ Tome II, liv. V, chap. II, p. 72.

« Quand les troupes d'Annibal commencèrent à s'engager dans les terrains difficiles, dit Polybe, les chefs allobroges concentrèrent des forces suffisantes et occupèrent les positions favorables. »

M. Chappuis est évidemment gêné par ce mot précis d'Allobroges qui est répété à deux reprises dans le passage en question, et il essaie de se tirer d'embarras en disant que « la confédération allobroquoise ne comprenait de la vallée de Barcelonnette que la partie inférieure ¹. »

Nous ne croyons pas que les Allobroges se soient étendus jusque-là ; les données qui ont été recueillies jusqu'à ce jour sur l'histoire de ce peuple sont en contradiction avec cette opinion.

Le col, le campement et la vue de l'Italie. — Si nous continuons à suivre M. Chappuis dans son ascension, il nous mène après le deuxième combat au col de la Roure (2750m), pour passer dans la vallée de la Vraïta. Pour nous faire accepter le passage par ce col, il est obligé d'admettre de « prodigieux changements » qui consistent en éboulements, élargissements de ravins, augmentation de la raideur des pentes ², etc. Puis, ce n'est qu'après avoir franchi les Alpes qu'Annibal campe dans le vallon de Lautaret ³, tandis que Polybe dit : « Le neuvième jour, il atteignit le col, y campa, et s'y arrêta deux jours. » Et plus loin : « Le lendemain, il leva le camp, et commença la descente. »

Il ne peut d'ailleurs, ni du vallon, ni de ses alentours, montrer les plaines du Po à ses hommes, et il n'a nullement la vue de l'Italie décrite par Polybe ; nous en sommes donc réduits à admettre encore que tous ces termes sont des termes figurés, et qu'Annibal a réconforté ses soldats par des fleurs de rhétorique.

La descente. — L'identification de la descente que M. Chappuis fait très habilement (autant que la seule lecture peut nous permettre d'en juger), nous paraît être néanmoins en défaut dès le début, quand il prétend que le campement doit se trouver « au pied du col ⁴ » que l'armée vient de franchir. Si c'est ce que la topographie du col de la Roure montre à ses yeux, ce n'est pas ce que le texte grec montre aux nôtres ; Polybe n'a nullement donné pareille indication.

M. Chappuis prend ensuite comme « données topographiques ayant quelque chose de plus varié et de plus spécial. ⁵ » des membres de phrases qui peuvent s'appliquer à n'importe quel col des Alpes, et nous nous étonnons que « cet alpiniste éprouvé ait conclu après leur énumération : Voilà ce qu'on ne trouvera dans aucune autre partie des Alpes ⁶. »

Nous prétendons précisément trouver ailleurs un itinéraire répondant aux conditions topographiques imposées par les textes, et sans avoir besoin de les « interpréter »*.

¹ Page 37.

² Page 48

³ Pages 60 et 61

⁴ Page 50

⁵ Chappuis, *Annibal dans les Alpes*, p. 61

⁶ Id. id. p. 62.

CHAPITRE X

LE SYSTÈME DU CLAPIER

Travaux du Colonel Perrin. — *Sa méthode. — Difficulté des reconnaissances. — Guide des recherches.*

Le col du Clapier. — *Le col. — Une élimination. — Le texte de Polybe. — La vue de l'Italie. — Faute à éviter. — Deux autres raisons. — La tradition.*

TRAVAUX DU COLONEL PERRIN

Le col par lequel Annibal a passé les Alpes est à notre avis le col du Clapier.

Nous avons sur ce point un précurseur, M. Perrin, colonel d'artillerie en retraite ; et si nous avons adopté un itinéraire que nous croyons préférable au sien, c'est lui du moins à qui revient tout le mérite d'avoir découvert le col par lequel a passé Annibal.

En 1887, M. le colonel Perrin publia un système nouveau ; l'auteur possédait une connaissance exceptionnelle du terrain. Il avait exercé des commandements dans le Jura et dans les Alpes.

Chargé de l'armement des forts dans cette région, il avait eu occasion de l'étudier de près, et, pendant ses loisirs, il avait recherché la route d'Annibal. Voici d'ailleurs comment il s'exprime lui-même.

Sa méthode. — *« Pendant cinq années, j'ai parcouru la chaîne des Alpes dans tous les sens, depuis le Grand Saint-Bernard jusqu'au col de Largentière, et, comme Polybe, je puis » dire : je me suis rendu sur les lieux et je puis en parler en connaissance de cause. »*

Difficulté des reconnaissances. — *« J'ai visité et souvent parcouru plusieurs fois tous les lieux témoins de cette marche extraordinaire ; et, malgré la facilité des communications, la possession des travaux topographiques exécutés sur la » chaîne des Alpes par les gouvernements français et italien, les grands moyens d'investigation mis à ma disposition par le poste que j'occupais, il m'a fallu des années pour déterminer un itinéraire qui m'a coûté de grandes fatigues, fait courir des dangers réels et supporter de grandes privations. »*

« Le militaire qui exécute une reconnaissance, qui veut se rendre compte des changements que vingt siècles ont apportés dans l'aspect d'un pays, dans son accessibilité et dans sa configuration, doit s'arrêter souvent, examiner, revenir sur ses pas, gravir les pitons qui lui permettent d'apprécier dans son ensemble le terrain qu'il étudie ; et souvent le soleil qui l'a vu à son lever commencer sa reconnaissance, le voit encore à son coucher sur la cime des Alpes. Heureux lorsque le vent de la Lombardie ne s'élève pas, et qu'il lui est donné de rencontrer un rocher sous lequel il puisse s'abriter et attendre l'aurore. »

« A chaque pas, il faut relire l'historien grec qui, malgré son laconisme, est d'une exactitude et d'une clarté parfaites ; aussi, comme toutes ces vallées ont certains points de ressemblance, il arrive qu'au bout de deux ou trois jours de marche, on s'aperçoit seulement qu'on a fait fausse route, et qu'on s'est engouffré bien inutilement dans des vallées telles que celles de l'Eygues, de la Drôme, de la Durance, de l'Ubaye ou du Guill, et l'on n'est pas moins dans l'obligation d'aller jusqu'au bout ; or, la cime des grandes Alpes n'étant abordable que du 15 juillet aux premiers jours de septembre¹, on peut se figurer de quelle persévérance, de quelle ténacité il faut avoir été doué pour ne pas se rebuter¹. »

Guide des recherches. — C'est le passage de Polybe qui représente Annibal montrant l'Italie à ses soldats, c'est ce renseignement précis qui a guidé toutes les recherches du colonel, qui a fixé toutes ses indécisions.

« Certes, d'autres points de la chaîne des Alpes que celui où » s'est effectué le passage de l'armée carthaginoise on peut voir les plaines de l'Italie ; mais ces points sont d'un accès difficile, très limités en étendue, à plusieurs heures de marche d'un point propre à un campement, et une armée fatiguée, presque découragée, qui venait d'échapper comme par miracle à un combat acharné, n'allait pas à travers les neiges et les glaciers s'élever de 300 à 400 mètres d'altitude pour voir les plaines du Pô (page 74). »

LE COL DU CLAPIER

« Il fallait que des camps, sans fatigue et tout naturellement, on pût contempler ce magnifique spectacle. Un seul point » réunit toutes ces conditions, c'est le col du Clapier (page 74). »

Le col. — *« Après avoir passé à côté du lac de Savine, si, au lieu de gagner le col directement, on appuie de 200 à 300 mètres vers la droite, on voit à ses pieds le lit rempli de neiges presque toute l'année, où coule le torrent descendu du glacier de Savine ; de ce point on aperçoit la belle vallée de la Doire, les plaines du Pô et Turin. Il était très facile à toute l'armée de contempler, sans fatigue et en quelques heures, ce charmant spectacle, et, de toutes les Alpes, c'est le seul point qui puisse satisfaire au récit de Polybe. Certes, il est d'autres cols d'où l'on aperçoit les plaines du Pô, mais il faut de grandes fatigues pour y arriver, et quelques hommes isolés auraient pu tout au plus s'y hasarder (page 61). »*

¹ Marche d'Annibal des Pyrénées au Pô. Paris, Ed. Dubois, 1887, pages 1, 3, 4 et 5

Une élimination. — Les cols auxquels fait allusion la dernière phrase correspondent à la haute vallée de l'Arc et sont situés sur la frontière italienne. Ce sont principalement : le Col Girard, qui traverse les glaciers où l'Arc prend sa source.

« On dit que du col on voit les plaines d'Italie, et, avec une bonne lunette, la ville de Turin ; je n'ai pu m'en assurer à cause des brouillards qui couvraient la plaine (page 189). »

Le col de Lautaret (3087m), écrit l'Autaret sur les cartes (ne pas le confondre avec ses homonymes), à 15 kilomètres à l'est du Mont Cenis ; la frontière y est indiquée par une croix de bois.

« On peut, en appuyant de cent mètres à l'est de cette croix, apercevoir, lorsque le temps est propice, ce qui est très rare, » toutes les plaines du haut Pô et de l'Italie (page 177). »

Enfin, le glacier de Rochemelon, qui n'est pas un col, mais qui peut être traversé. Depuis le sommet (3548m), « on aperçoit non seulement toutes les plaines de l'Italie, mais la rivière de Gênes (page 172). »

Le col d'Ambin, à 6 kilomètres au S.-O. du col du Clapier ; il a des vues étendues sur l'Italie, principalement sur l'Assiette, mais il n'y a pas de terrain de campement à proximité. Le colone IPerrin ne lui a pas consacré, comme aux autres, un paragraphe particulier. Il n'est d'ailleurs pas à notre connaissance que personne se soit avisé sérieusement de faire passer Annibal par un des cols que nous venons d'énumérer.

La vue des plaines du Pô a une telle importance, que nous allons nous arrêter un instant sur le texte de Polybe.

Le texte de Polybe. — On peut se demander à quelle forme de terrain répond la phrase que nous avons traduite : « Car telle est la situation de ce pays au pied des montagnes dont nous avons parlé, que, si on regarde d'un côté ou de l'autre, les Alpes présentent la disposition d'une citadelle de l'Italie tout entière. » C'est le mot à mot du texte grec (...) ¹.

Quelle configuration du terrain a pu inspirer ces lignes ?

Par quels contours Polybe aurait-il exprimé son impression si, au lieu d'être écrivain, il eût été peintre ? C'est ce qu'on reconnaît immédiatement sur le terrain. Le tableau qu'on a sous les yeux peut se représenter géométriquement par le schéma ci-contre, où les points noirs figurent le fond de la vallée et son étalement en plaine.

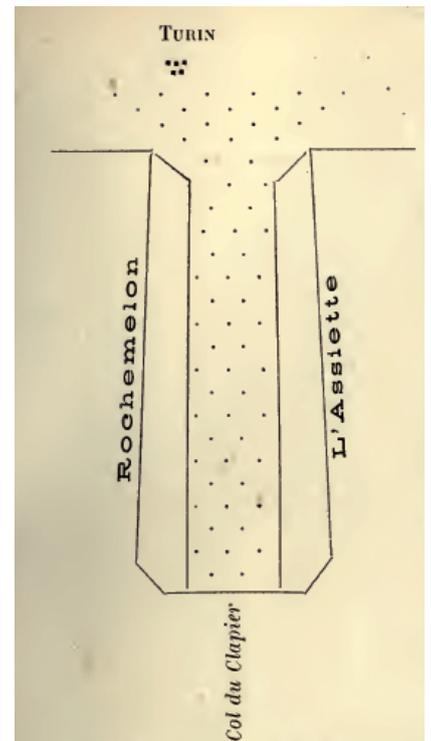
Sur cette profondeur de 40 kilomètres, les sinuosités de la Doire, les découpures profondes des contreforts disparaissent dans l'ensemble. Le relief des collines de Montferrat est insensible. L'œil est attiré sur le débouché de cette trouée qui semble diriger le regard ; le fond plat de la vallée se continue et s'étale comme une plaine immense.

C'est l'Italie qu'on voit, ce sont les plaines du Pô sur lesquelles tombent en chute brusque les prolongements de l'Assiette et de Rochemelon.

Les extrémités de ces montagnes semblent deux citadelles se faisant vis-à-vis et chargées de commander l'entrée de ces campagnes. A la fin d'octobre, le spectacle doit être saisissant.

Tout le plan supérieur doit être couvert de neige dont la blancheur éblouissante contraste avec le brun foncé de la plaine couverte d'arbres, de cultures et de prairies.

C'est le tableau qu'Annibal fit voir à ses soldats.



La vue de l'Italie. — Nous avons pu contempler ce magnifique spectacle, le 14 août 1900, avec M. Paul Joannon, lieutenant d'artillerie de réserve. Partis de Modane à 4 heures du matin, nous passâmes par Bramans, et nous arrivâmes vers 10 heures au Planais ; à 11 heures, nous repartions, et nous étions vers 3 heures du soir au col du Clapier.

Le temps était fort beau, et l'atmosphère d'une transparence assez rare dans ces régions à pareille époque. Arrivés à la croix de bois qui marque la frontière, en face de la baraque des douaniers italiens, nous nous reposâmes un moment ; à nos pieds descendait le sentier du col, mais l'horizon nous était masqué par les contreforts élevés de l'Assiette.

Comme nous ne pouvions passer la frontière sous les yeux des douaniers à cause de notre qualité d'officiers, nous fûmes obligés de remonter vers la droite, de l'autre côté du petit monticule auquel est adossée leur baraque ; au bout de cinq minutes à peine, nous étions sur une sorte de promontoire qui descend à pentes assez douces dans le ravin ; notre œil fut émerveillé de la vue que nous découvrîmes.

Les contreforts de Rochemelon et ceux de l'Assiette formaient comme un couloir au fond duquel serpentait la Doire Ripaire, et le long duquel se laissaient voir çà et là les sinuosités de la route de Suse à Turin.

Le débouché de ce couloir dans la plaine italienne nous apparaissait comme gardé par les deux derniers contreforts, placés là comme deux citadelles naturelles, celle de gauche constituée par une montagne en forme de cône, et celle de droite par une montagne à pente douce tombant brusquement dans la vallée.

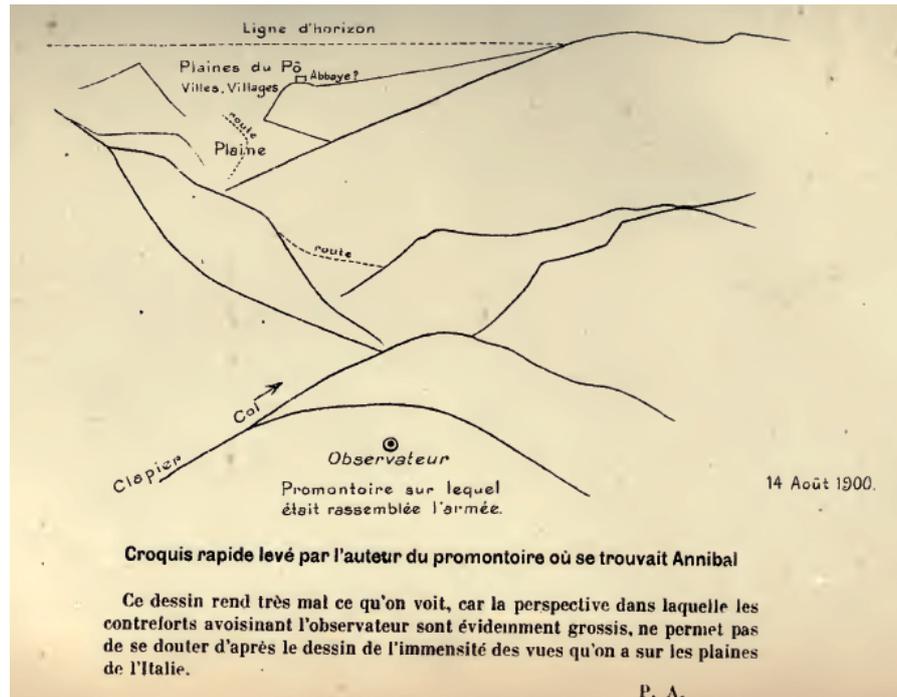
¹ Polybe, liv. III, 54-2. Ed. Hultsch, 1888, p. 260

Au sommet de cette dernière, une grande construction qui se détachait sur le ciel, sans doute quelque abbaye, semblait être la demeure des gardiens du débouché.

Puis au-delà, à perte de vue, s'étendait la plaine, où nous distinguions très nettement les clochers des villages piémontais, éclairés par le soleil d'été.

Nous ne pouvions nous résoudre à abandonner ce point de vue où nous nous attardâmes longtemps.

Que doit être ce spectacle pendant une belle journée d'octobre, quand l'air est plus pur encore et sa transparence plus parfaite !



Faute à éviter. — On peut très bien, si on n'est pas prévenu, s'engager dans le sentier du col sans se douter de l'existence de ce point de vue. Ce sentier suit la gauche de la vallée ; et il faut s'en écarter de 2 à 300 mètres vers la droite, sur une légère éminence, pour prendre la Doire d'enfilade. L'espace d'où l'on a ce coup d'œil est plus restreint que ne semble l'indiquer le colonel Perrin. Pour que toute l'armée ait pu voir l'Italie, il a fallu un mouvement de défilé, très pratique d'ailleurs sur ce col. Les soldats carthaginois ont pu également s'étager en aussi grand nombre qu'ils ont voulu sur les flancs qui descendent de l'aiguille d'Ambin.

Deux autres raisons. — En faveur du Clapier, nous pouvons donner deux autres raisons. L'une est l'existence à la descente, à 600 mètres plus bas que l'entrée du col, de l'escarpement de trois demi-stades.

Il est qualifié « d'escalier » par des documents militaires. Nous en parlerons au chapitre XIII.

L'autre est lisible sur toute carte régionale à grande échelle (le 1/500 000^e) ; on se rend compte que le col du Clapier peut seul satisfaire à la condition de visibilité. La partie Sud, celle qui est à droite du sentier et dont nous avons parlé plus haut, est dans l'axe du cours moyen de la Doire Ripaire en amont de Turin ; c'est la seule vallée rectiligne qui troue toute l'épaisseur de la chaîne des Alpes jusqu'à un col.

La tradition. — Nous pouvons enfin, comme d'ailleurs les défenseurs de tous les systèmes, nous appuyer sur une tradition.

C'est Larauza qui, bien involontairement sans doute, nous la rapporte ¹. « *En me montrant la gorge qui sépare la cime de cette montagne (Corna Rossa) de celle du Petit Mont Cenis, les gens du pays me disaient que leurs anciens leur avaient raconté qu'un fameux général nommé Annibal était passé par là il y a bien longtemps* ². »

La direction ainsi indiquée est précisément celle des lacets du Petit Mont Cenis et du vallon de Savine, c'est la route même du Clapier. Si ce savant distingué, qui a côtoyé la vérité, avait consacré un jour de plus à son excursion, s'il avait eu le courage ou plutôt le temps de faire encore quelques kilomètres de montée par cette gorge que lui montraient les montagnards, il serait arrivé à la vraie route d'Annibal et le terrain aurait parlé à ses yeux.

Mais le Clapier est un col injustement méprisé ; les Alpinistes eux-mêmes le connaissent peu, comme nous l'avons remarqué ; la proximité des cols du Grand et du Petit Mont Cenis en est la cause. Peut-être le fait d'avoir livré passage à l'un des plus grands généraux de l'antiquité lui apportera-t-il dans l'avenir quelque célébrité.

¹ *Hist. crit. du pass. des Alpes par Annibal*, Paris, 1826, p. 127.

² Nous avons interrogé les gens du pays, aussi bien au Planais qu'aux Chalets du petit Mont Cenis et aux environs du grand Mont Cenis. Mais nous devons avouer qu'ils ne nous ont parlé ni de cette tradition, ni d'aucun autre, et qu'ils paraissent fort peu se soucier d'Annibal. Il nous a cependant paru intéressant de rapporter celle recueillie par Larauza, puisque c'est une arme fournie par un adversaire dont la bonne foi ne saurait être suspectée

CHAPITRE XI

« LE LONG DU FLEUVE » « EN PAYS PLAT »

L'itinéraire d'Annibal doit longer l'Isère.

Parcours par la rive droite. — *Annibal n'est pas entré dans l'Ille.* — L'opinion de M. W. Osiander.

Parcours par la rive gauche. — L'Echaillon. — Le Drac. — Le Graisivaudan.

Arrivée au pied des montagnes. — Topographie. — Les cols des Cucherons. — Le débouché de l'Arc. — Une discussion.

Comparaison avec les textes. — Le récit de Polybe. — Le récit de Tite-Live. — Irois mots de transition. — Du Rhône à la Druentia. — La Druentia. — De la Druentia aux Alpes.

L'ITINÉRAIRE D'ANNIBAL DOIT LONGER L'ISÈRE

L'adoption du col du Clapier comme col de passage¹, rapprochée des expressions « le long du fleuve » et « parcours en pays plat », entraîne, selon nous, un itinéraire qui suit la vallée de l'Isère, pour entrer ensuite dans la vallée de l'Arc.

Nous avons donc à voir comment Annibal, parti de Châteauneuf, put aborder la vallée de l'Arc. En nous référant au texte de Polybe : « le long du fleuve », c'est le long des bords de l'Isère que nous avons à chercher, sur une rive ou sur l'autre².

Ce n'est pas l'avis du colonel Perrin, qui écrit : « Il dut quitter les bords de l'Isère vers les premiers jours d'octobre, et ne remonta le cours d'eau ni par la rive gauche ni par la rive droite³. »

Le colonel considère en effet que, ni sur une rive ni sur l'autre, Annibal n'eût pu passer, à cause des obstacles matériels qu'il aurait rencontrés ; et, d'autre part, le fleuve le long duquel l'armée carthaginoise a marché est selon lui le Rhône : « Polybe, dit-il, réserve toujours l'épithète de fleuve au Rhône, il n'y a pas d'erreur à avoir (p. 46). » Cherchant alors à rapprocher du Rhône son itinéraire, tout en restant dans les limites imposées par les distances, le colonel Perrin fait passer Annibal par le plateau de Chavannes, la vallée du Grand-Lemps, et lui fait même franchir le mont de l'Épine ! C'est à cause du [potamos] ποταμος de Polybe qu'il a fait suivre aux Carthaginois une pareille route ; mais cet itinéraire n'est ni « le long du fleuve », ni « en pays plat » : il ne suit aucun fleuve, et il serpente sur les plateaux et les montagnes ; aussi, par respect pour le texte, ne pouvons-nous l'adopter. C'est le long de l'Isère qu'Annibal a nécessairement passé, sur une rive ou sur l'autre.

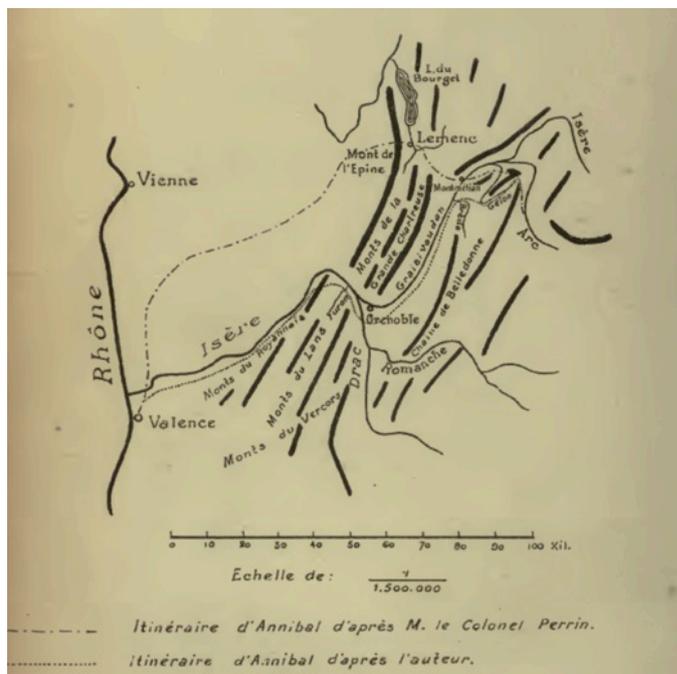
PARCOURS PAR LA RIVE DROITE

Le parcours par la rive droite est possible et peut-être plus facile que l'autre jusqu'au-delà de Grenoble. Les pentes raides de la Mollasse que l'on rencontre à Saint-Lattier sont aisées à tourner ; le rocher de la Perrière, qui à Grenoble obstruait les abords de l'ancien Cularo, était franchi par une route qui passait sur l'emplacement actuel du fort Rabot ; cette route est représentée sur des dessins du XVI^e siècle ; les escarpements actuels résultent de divers travaux et de diverses époques ; ils sont dus en grande partie à Vauban, dont le mémoire, daté de 1692, existe encore aujourd'hui⁴. La route dont nous parlons est d'ailleurs celle qui venait de Vienne et qui figure sur la table de Peutinger.

En adoptant cet itinéraire, on admettrait qu'Annibal est entré dans l'Ille, et qu'il a une seconde fois franchi l'Isère à Grenoble, soit en amont, soit en aval.

Annibal n'est pas entré dans l'Ille. — Or les textes semblent plutôt indiquer qu'il n'est pas entré dans l'Ille.

Polybe dit bien en effet que les deux frères se disputaient le pouvoir dans l'Ille, mais il n'ajoute nullement qu'Annibal ait traversé le fleuve pour aller régler leur différend ; le Carthaginois s'est probablement borné à envoyer quelques détachements soutenir l'aîné.



¹ Nous adoptons le col du Clapier comme col de passage, mais non pas l'itinéraire de M. le colonel Perrin pour aller du confluent, c'est-à-dire de l'Ille, jusqu'à la montée des Alpes.

² Nous avons expliqué au chap. IV pourquoi c'était l'Isère, et non le Rhône, qu'Annibal avait suivie en quittant le confluent. (Articles : *Le contrôle des distances. Le contour de l'Ille.*)

³ Perrin. *Marche d'Annibal*, Paris. Dubois, 1887, p. 43.

⁴ A la Direction du Génie, à Grenoble, trois mémoires manuscrits sont réunis en un seul volume. Voir pages 46, 47, 48, 49 de ce volume. « *Projet de fortification. Etat présent de la ville de Grenoble.* » (29 sept. 1692.) « *Projet de fortification pour la ville de Grenoble* » du 4 octobre 1692.

(2) Polybe, III, 49.9. Ed. Hultsch, p. 234.

L'historien grec ne parle pas en effet de grand combat, et il ne considère pas l'intervention comme un événement militaire ; il dit simplement qu'Annibal accueillit l'aîné et l'aida à chasser le cadet¹ ; nous croyons que le prestige du Carthaginois et la crainte de son armée ont aidé beaucoup à la prompt solution de l'affaire; car il semble d'après le texte qu'il a été pris en quelque sorte comme arbitre, à cause de sa puissance et de sa renommée.

Tite-Live, lui, place le différend chez les Allobroges, et les Allobroges sont « *près de l'Ille* » ; on ne voit donc pas dans ce cas ce qu'Annibal serait allé faire dans l'Ille² !

L'auteur latin explique d'ailleurs en propres termes ce que Polybe nous avait fait pressentir, qu'il n'y a pas eu de grand combat : « *Annibal, dit-il, fort à propos pour lui, fut prié de trancher la question. Arbitre entre les deux prétendants, il rendit le trône à l'aîné, suivant le vœu du Sénat et des grands*³. »

L'opinion de M. W. Osiander. — En discutant cette question, M. W. Osiander se montre moins précis et moins clair qu'il n'est généralement (§ *Von der Rhone zu den Alpen. Hannibalweg*, p. 96 à 102).

Il aboutit à cette conclusion étrange que la cavalerie d'Annibal est entrée dans l'Ille, et, qu'après avoir contribué à rétablir l'aîné des deux frères sur le trône, elle a suivi la rive droite jusqu'à la montée des Alpes, escortée par les barbares ; pendant ce temps, l'infanterie suivait la rive gauche ; les deux corps de troupe se seraient rejoints à Montmélian. Cette manière de voir n'est justifiée que par des suppositions infondées, et nous ne comprenons pas pourquoi M. Osiander, en général si plein de réserve et si mesuré, déclare, cette fois qu'il est arrivé à cette conclusion « avec une certitude mathématique » (*mit mathematischer Sicherheit*, p. 98).

Examinons ses arguments.

Des textes de Polybe et de Tite-Live, il déduit qu'Annibal a imposé respect aux deux frères, qui étaient, dit Polybe, « *en présence chacun avec une armée* » (Pol. III, 49. 8) ; mais que, pour rendre son intervention effective, il a fait passer l'Isère à sa cavalerie. A notre avis, peut-être Annibal a-t-il fait une démonstration militaire, en envoyant dans l'Ille une partie de son armée ; mais le rôle de ce détachement s'est borné, suivant nous, à faire une démonstration pacifique; car, s'il y avait eu combat, Polybe l'eût mentionné. Quoi qu'il en soit, ce détachement a dû rejoindre le gros de l'armée après avoir obtenu le résultat cherché.

Polybe ne dit en effet nulle part qu'Annibal soit entré dans l'Ille ; il écrit simplement qu'il est arrivé à l'Ille (Pol., III, 49. 5), qu'il s'est avancé vers l'Ille (Pol., III, 49. 8).

Mais voici comment raisonne M. Osiander : « *Nacill erledigtem Streit zieht Hannibal mit seinen Reitern (und Elefanten) durch die Land der Allobroger, also durch die Insel, bis in die Nähe des Alpenübergangs* » (p. 98).

Son raisonnement se réduit donc à ceci : d'après Polybe, Annibal a traversé avec sa cavalerie (et ses éléphants) le pays des Allobroges ; or les Allobroges habitaient l'Ille; donc Annibal est entré dans l'Ille, et y est resté jusqu'à la montée des Alpes.

On voit par où pèche ce syllogisme ; rien ne prouve que les Allobroges habitaient l'Ille ; Polybe ne l'a dit nulle part, il a même très nettement distingué « les Barbares » qui habitaient l'Ille et qui escortèrent Annibal, et « les Allobroges » dont il fallut traverser le pays ; M. Osiander ne tient pas suffisamment compte de cette distinction, quand il prétend que « *Branucus* » a escorté Annibal avec l'intention « *de briser les dernières résistances des rebelles* » (*den Trotz etwa der noch vorhandene Rebell zu brechen*); l'auteur mêle ici le récit de Tite-Live et celui de Polybe ; le roi dont parle Polybe ne régnait pas sur les Allobroges.

L'erreur commise par Osiander vient donc de la position qu'il attribue sans raison aux Allobroges ; quand il admet que les Allobroges habitaient l'Ille au temps d'Annibal, il tombe dans une pétition de principe déjà signalée par Larauza pour certains auteurs, et qui consiste « *à vouloir déterminer la marche d'Annibal d'après une position que les Allobroges n'occupèrent que 200 ans après lui, tandis que ce serait la position même de ce peuple, lors de l'arrivée d'Annibal, qu'il faudrait déterminer ici par la route que suivit ce général depuis l'embouchure de l'Isère jusqu'à l'entrée des Alpes*⁴. »

Au point de vue stratégique, la solution proposée par M. W. Osiander est encore plus difficile à admettre. Jamais un général de la valeur d'Annibal n'aurait commis la faute de séparer son infanterie de sa cavalerie, car ces deux armes se prêtent en toutes circonstances un mutuel appui ; jamais il n'aurait laissé entre elles une rivière difficilement franchissable. Et avec qui aurait marché le convoi ? Avec la cavalerie, semble-t-il, en lisant Osiander, puisque c'est dans l'Ille, « *en territoire allobroge* », qu'il recueillait les approvisionnements (p. 99) : il aurait donc fallu lui faire aussi traverser l'Isère ; on ne voit pas alors pourquoi l'infanterie serait restée seule sur la rive gauche !

Il semble ressortir tout simplement du texte de Polybe que l'armée marcha en un seul corps, dont les Barbares formaient « *l'arrière-garde* » (Pol. III, 49.13) ; la cavalerie devait probablement éclairer la marche et former avant-garde, puisque Polybe dit ailleurs que « *les chefs allobroges redoutaient ou la cavalerie, ou les Barbares de l'escorte* » (Pol. III, 50.2) ; quant à l'infanterie, elle marchait au centre avec le convoi : ce n'est pas en effet la cavalerie seule qui peut défendre un convoi, il faut une troupe de résistance, et les Barbares n'étaient qu'« *arrière-garde* ». Cette manière de comprendre l'organisation de la colonne nous semble à la fois plus naturelle et plus conforme aux textes que celle de M. Osiander.

¹ Polybe, III, 49.9. Ed. Hultsch, p. 234.

² Pour l'ite-Live, Branucus et son frère sont Allobroges ; et comme, d'après Polybe, Branucus et son frère se disputent le pouvoir dans l'Ille, on en a conclu que l'ite-Live plaçait les Allobroges dans l'Ille. L'auteur latin leur eût ainsi attribué une région qu'ils occupaient en effet de son tenqis ; mais pourquoi dit-il alors qu'ils étaient près de l'Ille ?.. On trouvera l'explication de ces anomalies au Chap. XVIII, article : les Allobroges.

³ Hujus seditionis peropportuna disceptatio cum ad Hannibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quod ea senatus principumque sententia fuerat, imperium majori restituit. (Tite-Live, Liv. XXI, 31, Ed. Gaucher, p. 34.)

⁴ Larauza, Hist. crit. du pass. des Alpes, 1826, p. 37.

PARCOURS PAR LA RIVE GAUCHE

Nous ne croyons donc pas que l'armée carthaginoise ait suivi un itinéraire par la rive droite. Elle a dû, à notre avis, suivre la rive gauche du fleuve. Nous allons d'abord présenter l'itinéraire que, guidé par Polybe et Tite-Live, nous avons été amené à adopter, et montrer sa possibilité au point de vue topographique; puis, revenant aux textes pour les serrer d'aussi près que possible, nous vérifierons s'il les satisfait dans toutes leurs phrases, dans tous leurs termes. Annibal, en suivant le fleuve, a longé la frontière des Voconces, c'est-à-dire a passé au pied du Royannais, puis il est arrivé, toujours par le bord du fleuve, au pays des Tricoriens, et il a trouvé le Drac qui lui barrait la route ; le Drac représente pour nous le Druentia de Tite-Live, nous verrons pour quelles raisons. Depuis Châteauneuf jusqu'au Drac, le chemin rencontre plusieurs obstacles. Il y a d'abord deux positions qui auraient pu être défendues, l'une à l'entrée du Royannais (Saint-Nazaire), l'autre près de Saint-Gervais ; mais elles n'ont pu constituer par elles-mêmes une grande difficulté; Annibal, éclairé et servi par des guides reconnaissants, dans un pays qui ne lui était pas hostile, a dû passer là sans encombre.

L'Echaillon. — Une quinzaine de kilomètres après Saint-Gervais se présentait un obstacle bien plus sérieux, le bec de l'Echaillon ; sa pointe nord venait en effet plonger dans l'Isère, et ses falaises vers l'est étaient protégées par des marais qui s'étendent jusqu'à Veurey. Jusqu'en 1842, époque à laquelle la route actuelle au pied de la rivière a été construite par un travail de roctage et de remblai, les piétons isolés pouvaient seuls et à grand' peine passer par un sentier dont il reste quelques traces. Annibal dut franchir cet éperon en passant par Saint-Quentin, Montaud et Veurey¹. Nous ne pensons pas que ce détail soit assez important pour être en contradiction avec l'expression « *pays plat* ». De Veurey jusqu'à Sassenage, l'Isère est doublée par le cours parallèle du Furan, et la vallée est fort marécageuse, sauf au pied des pentes. Avec quelques travaux il était possible de passer.

Le Drac. — Depuis Sassenage, le terrain était excellent jusqu'au rocher de Comboire, où le passage du Drac pouvait être tenté. La violence du courant est bien telle que la décrit Tite-Live. En aval, la rivière non encore endiguée formait une sorte de delta dont une branche extrême, connue au moyen-âge sous le nom de Draquet, se jetait dans l'Isère vers Grenoble ; d'autres ruisseaux aux eaux peu courantes se répandaient en outre dans la plaine et augmentaient les difficultés.

Le Graisivaudan. — Si Annibal, après avoir traversé le Drac à Comboire, eût mieux connu le pays, si la viabilité eût été la même que maintenant, ou même qu'aux premiers temps de la domination romaine, il eût peut-être suivi la vallée de la Romanche pour gagner le Mont Genève ; c'était probablement là un des chemins fréquentés du temps de Tite-Live ; c'était par là où par le Champsaur que passait la voie de la Table de Peutinger qui va de Cularo à Briançon.

Mais, au lieu de marcher sur Vizille, Annibal préféra continuer à suivre le fleuve et passer par la belle vallée du Graisivaudan, jusqu'au cours du Bréda, vis-à-vis du fort Barraux ; en ayant soin de ne pas suivre le bord de l'eau, il trouva un parcours facile. C'est peut-être là qu'il cessa d'être escorté par Brancus.

Il remonta alors le cours du Bréda², passa à la Rochette, puis suivit la haute vallée du Gélon. C'était le chemin qui le conduisait au Bourget, au pied des Alpes.

ARRIVÉE AU PIED DES MONTAGNES



Nous allons décrire d'abord le terrain sur lequel pouvait opérer Annibal à partir du Bréda.

Topographie. — Ce terrain est limité à l'est et au nord par l'Arc, à l'ouest par l'Isère. Avec la partie inférieure de cette dernière rivière, l'Arc coudé en potence cinq kilomètres avant son confluent dessine une sorte d'U, dont les branches seraient un peu ouvertes, et dont la convexité serait tournée vers le nord. Aiguebelle au nord-est et Chamousset au nord marquent la naissance des deux branches de l'U.

Tout l'intérieur est rempli par les derniers contreforts du massif montagneux que les cartes désignent généralement sous le nom de Chaîne de Belledonne. Le Gélon, coudé en forme de V, y ouvre deux grandes trouées. Par la branche aval, on débouche en plaine près de Chamoux ; par la branche amont, on arrive au Pontet.

Le col des Cuchérons. — Coupée par le travers de Chamoux en allant de l'ouest à l'est, la montagne a 8 kilomètres de large sur au moins 1300m de hauteur, dominant de 900m les vallées du Gélon et de l'Arc. La coupure passe d'ailleurs par un grand ravin appelé ravin de Montendry, du nom d'une commune qui y est située ;

¹ Nous lisons dans Ant. Macé, *Description du Dauphiné*, Grenoble, imp. Allier, 1802, à la page 337 : « Avant la confection de cette belle route départementale, les habitants d'Iseron, de Saint-Gervais, de Saint-Quentin, » correspondaient avec ceux de Veurey, de Nogarey, de Sassenage et de Grenoble, en tournant les marais, en suivant les montagnes à quelque élévation, par un chemin qui assurément ne vaut pas la route moderne, mais qui, tout en étant plus long, n'est pas du tout mauvais, et qui est » encore très fréquenté. » C'est bien ce chemin là dont nous voulons parler, et par lequel nous faisons passer Annibal,

² Ce n'est pas par le fond de la vallée du Broda, suivi aujourd'hui par le tramway de Pontcharra à la Rochette, que passa Annibal ; le lit de la rivière était beaucoup trop encaissé pour cela. Mais il prit la route jalonnée actuellement par Pontcharra, le château de Beauregard et la Rochette, qui suit le Bréda en le dominant.

elle aboutit près d'un col de franchissement appelé le col du Petit Cucheron (1235m). A deux kilomètres au sud de celui-ci se trouve un autre col, plus facile, celui du Grand Cucheron (1180m), qui sert plutôt de débouché à la haute vallée du Gélon. Les deux Cuchérons permettent ainsi de descendre par des sentiers actuellement peu praticables¹ dans la vallée de l'Arc ; sur ce versant, à la cote 530, la pente est interrompue par un long gradin où sont bâtis les deux villages de Saint-Alban-des-Hurtières au sud, de Saint-Georges-des-Hurtières au nord.

Le débouché de l'Arc. — Ces passages sont maintenant peu fréquentés ; le chemin de fer et la route, grâce à des remblais et à des ouvrages d'art, vont suivre le contour de l'Arc. Au-dessous du village de Montgilbert, la route a été taillée dans le roc dans une pointe qu'on appelle Rochebrune. Autrefois, avant qu'on n'endiguât l'Arc par la chaussée construite par Napoléon et qu'on fit du colmatage sur la plaine qui s'étend d'Aiguebelle à Chamousset, ce terrain était le lit du torrent².

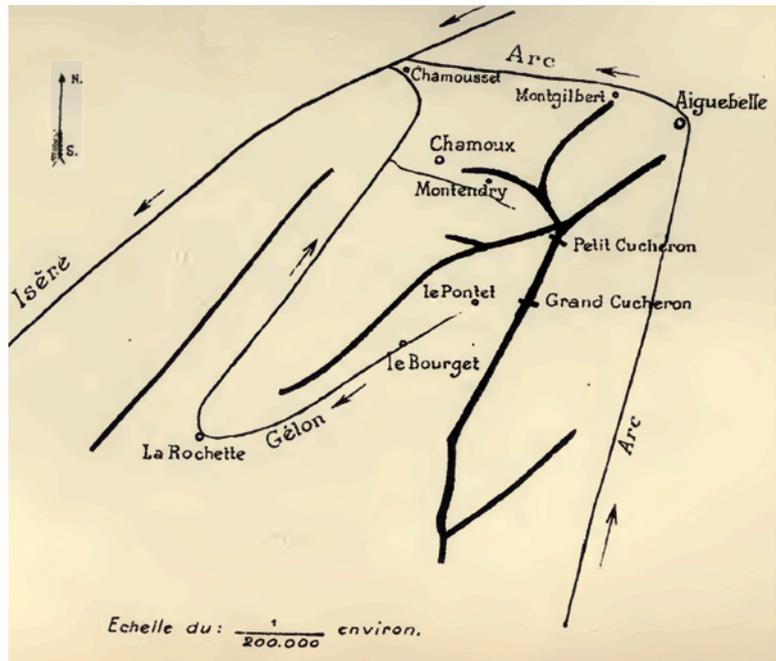
Au XVII^e siècle, l'Arc baignait le pied de ces rochers. Sully dit dans ses mémoires, à propos du siège de Charbonnières³, que son artillerie éprouva de grandes difficultés à passer par l'étroit sentier qui existait à cette époque; une des roues du canon se trouvait souvent en dehors de la route, au-dessus du précipice.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si la Table de Peutinger, ni aucun des documents antiques, ne figure de route en ce point. A l'époque gauloise, il était impraticable.

Pour déboucher de la vallée de l'Arc, on se servait des deux Cuchérons. Le Petit Cucheron par la vallée de Montendry menait vers les Bauges ; le Grand Cucheron desservait plus particulièrement toute la vallée de la Basse Isère, par la Rochelte. Une bonne route y est encore figurée sur l'atlas du général Bonnet, publié il y a un siècle.

Une discussion. — Ainsi Annibal avait deux chemins à suivre pour gagner les Alpes. Il pouvait gagner Chamoux par un itinéraire qui serait tout-à-fait conforme à l'expression « *pays en plaine* », et de là s'engager dans la vallée de Montendry, où se serait livrée la bataille. Ce système a été adopté par le colonel Perrin. Nous ne croyons pas que les opérations militaires puissent y être complètement restituées.

L'autre chemin était celui que nous' avons adopté, la haute vallée du Gélon ; cette route monte un peu il est vrai, mais par une pente régulière dont la moyenne est de cinq pour cent.



COMPARAISON AVEC LES TEXTES

Le récit de Polybe. — Nous croyons que par pays plat (Pol. III. 50. 2) et par montagne (Pol. III. 50. 5), Polybe a voulu différencier les terrains au point de vue des transports, c'est-à-dire ceux où l'on pouvait employer les charrois et ceux où il fallait mettre les charges à dos d'animal. Quoi qu'il en soit, nous pensons que cette expression se trouve satisfaite par notre itinéraire le long de la vallée de l'Isère mieux que par tout autre ; les quelques accidents de terrain rencontrés sur cette route ne peuvent pas, il nous semble, la faire considérer comme traversant un pays de montagnes.

Quant à l'expression « *le long du fleuve* » (Pol. III. 50. 1), elle n'est pas choquée par un écart de 15 kilomètres à droite de la vallée. Examinons maintenant la longueur de cet itinéraire, en évaluant exactement les distances.

De Châteauneuf-sur-Isère à Saint-Quentin ...	63 kilom.
De Saint-Quentin par Montaud à Veurey (ancien chemin)	12 kilom.
De Veurey à Comboire (le long des pentes)	10 kilom.
De Comboire à Gières (en traversant le Drac et en coupant la plaine de Grenoble)	8 kilom.
De Gières au Bréda	35 kilom.
Du Bréda au Pontet	20 kilom.
Total	154 kilom.

¹ Il nous a paru absolument certain, par l'état même des lieux, que le col du Grand Cucheron a dû être jadis beaucoup plus fréquenté qu'il ne l'est actuellement (août 1900). Le chemin, dans la partie qui descend sur Saint-Alban, est encore bordé d'arbres qui semblent plantés régulièrement ; mais n'étant l'objet, d'aucun entretien, il a été raviné par les eaux, qui en ont enlevé la terre et ont mis à jour un lit de cailloux ; aussi les piétons ont-ils créé un nouveau sentier qui le suit en bordure à gauche

² Voir dans *Marche d'Annibal*, du colonel Perrin, p. iil, la description de ce débouché.

³ *Mémoires de Sully*, Paris, Amable Costes, 1814, t. II, année 1600, liv. XI, p. 542: « *Le seul chemin qui y conduit (à Charbonnières) est extrêmement étroit, bordé d'un côté par la rivière d'Arc, dont toute la rive est coupée de droit [fil], et de l'autre par des roches impraticables. On pouvait à peine faire une lieue par jour, parce qu'à tout moment on était obligé de dételer le canon, une des roues portant presque toujours à faux sur le précipice.* »

Les 800 stades de Polybe, qui a compté en chiffres ronds (Fol., III, 50. 1), font 142 kilomètres. Nous trouvons l'accord suffisant¹. Le parcours que nous indiquons est donc bien conforme aux expressions de Polybe « *huit cents stades le long du fleuve, en pays plat* ». Bien plus, il explique comment Annibal parcourut ces huit cents stades « *en dix jours* », faisant de la sorte des étapes moyennes de 15 kilomètres à peine. La lenteur de cette marche résulte en effet de la nature marécageuse du pays, de l'obstacle de l'Echaillon, et du passage du Drac. Enfin, pour l'historien grec, tous les peuples des bords de l'Isère sont compris en bloc dans la mention « *Allobroges* » ; les « *petits chefs* » avaient une individualité distincte, mais ils formaient une confédération désignée par le nom de la tribu la plus puissante. Notre itinéraire s'accorde donc très bien avec la présence des « *petits chefs allobroges* ». D'autre part, nous avons vu plus haut qu'il était impossible de continuer à suivre l'Arc, et qu'il fallait traverser par les Cucherons la chaîne de Belledonne pour aller aux Alpes. Cette condition s'harmonise fort bien avec le récit de Polybe, qui dit que « *les chefs allobroges occupèrent les positions favorables, celles par lesquelles de toute nécessité Annibal était obligé de faire son ascension*². » Il était bien en effet de toute nécessité dépasser par les Cucherons pour aller du Haut Graisivaudan vers les Alpes.

Le récit de Tite-Live. — Examinons maintenant si ce parcours convient au texte de Tite-Live. Toute la première partie de son chapitre XXI n'est que la reproduction du récit de Polybe ; comme l'auteur grec, il raconte qu'Annibal arrive à l'Ile en quatre jours, que cette Ile est l'endroit où l'Isère et le Rhône se réunissent après avoir été séparés par une langue de terre, et que près de là sont les Allobroges ; il place chez les Allobroges la lutte entre les deux frères ennemis au lieu de la placer chez les habitants de l'Ile, voilà la seule différence ; nous en avons déjà parlé plus haut³, et nous y reviendrons plus loin⁴. Puis Annibal rend le trône à l'aîné et obtient en retour des provisions et des vêtements. Il n'y a donc là absolument rien qui s'oppose à notre itinéraire.

Trois mots de transition.— Mais Tite-Live veut compléter ensuite les données trop vagues de l'historien grec en énumérant les noms des peuples traversés, noms qu'il recueille dans d'autres auteurs. Pour relier les deux parties de sa narration, il emploie trois mots qui sont à eux seuls la cause de beaucoup d'erreurs commises sur le sujet : « *Sedatis certaminibus Allobrogum* »

Supprimons en effet cette phrase de transition, et lisons le texte qui la suit : « *Sedatis Hannibal certaminibus Allobrogum Cum jam Alpes peteret, non recta regione iter instituit, sed ad loevam in I'ricastinos flexit ; inde per extremam oram Vocontiorum agri tendit in I'ricorios, haud usquam impedita via priusquam ad Druentiam flumen pervenit* » (Tite-Live, XXI, 31).

Tout s'éclaire, tout devient logique : Tite-Live présente un résumé de l'itinéraire avec des noms de peuples à l'usage de ses lecteurs latins.

Du Rhône à la Druentia. — Annibal vient de traverser le Rhône : il ne prend pas la route la plus courte pour gagner les Alpes, il ne s'enfonce pas droit devant lui, mais il tourne à gauche, ce qui lui fait suivre le cours du Rhône, et il va de la sorte vers le pays des Tricastins. Les Tricastins habitaient bien en effet sur la rive gauche du Rhône, et ils étaient, au siècle d'Auguste, concentrés près d'Aouste et de Saint-Paul-Trois-Châteaux⁵. De là, il longe la frontière des Voconces, ce qui le fait passer sur la rive gauche de l'Isère, puis il arrive sur le territoire des Tricoriens, qui habitaient la vallée du Drac. Il n'a, jusqu'à cette rivière, rencontré aucun obstacle. C'est alors que l'auteur décrit le Druentia. Ainsi donc, Tite-Live, avec ses trois mots de liaison, a opéré une transposition géographique⁶ ; il a reporté après le confluent de l'Isère et du Rhône ce qui se passait après le passage du Rhône. En réalité, après avoir à peu près transcrit le récit de Polybe, il l'a repris pour le jalonner par les noms des peuples qui habitaient ces régions à son époque : mais il n'a su juxtaposer ses deux narrations qu'en les reliant par cette malencontreuse transition.

Il a commis sans le vouloir une erreur due à ce qu'il n'avait pas une connaissance suffisante du pays ; c'est une mésaventure qui arrive souvent à ceux qui compilent sans avoir la science nécessaire ; dès qu'ils ajoutent à leur mosaïque littéraire quelque phrase de leur goût, ils y introduisent une sottise⁷. Remarquons enfin qu'Annibal n'a pas voyagé dans l'Ile. Il ménageait ainsi les états de Brancus, son fidèle allié ; il n'eut pas à s'en repentir, puisqu'il ne fut pas attaqué.

¹ Nos évaluations sont faites sans arrière-pensée, sans chercher à obtenir le chiffre voulu. Peut-être même avons-nous fait erreur à notre détriment en augmentant certaines distances. Nous lisons en effet dans Osiander (*Hanibalweg*), que la distance de Valence à Montmélian le long de l'Isère est exactement de 142 kilomètres ; il n'y a qu'à regarder une carte pour voir que la nôtre, de Châteaufort au Pontet, ne doit pas être supérieure à cette distance.

² Pol III, 50. 3. Edit. Hultsch, p. 250.

³ Dans ce chapitre, article : *Annibal n'est pas entré dans l'Ile*. Note.

⁴ Au chapitre XVIII, article : Les Allobroges.

⁵ Walckenaër fait remarquer (*Géographie des Gaules*, 1, 59, 138 et 11, 204) que Saint-Paul-Trois-Châteaux est une ville récente par rapport à Aouste (*Augusta Tricastinorum*), et qu'elle n'est devenue le centre administratif du territoire qu'à cause de son évêché ; il ajoute qu'il ne faut donc pas identifier le pays des Tricastins avec le Tricastin moderne.

⁶ C'est aussi l'avis de C. Chappuis : *Annibal dans les Alpes*, Grenoble, 1897, p. 24 et 23.

⁷ Nous sommes loin de prétendre que telle est l'habitude de Tite-Live ; nous avons précédemment expliqué que nous lui accordions malgré tout une assez grande confiance ; mais il est évident pour nous qu'il a commis une erreur de ce genre dans le passage que nous étudions.

La Druentia. — Après avoir dit qu'Annibal était arrivé sans obstacle jusqu'à la Druentia, Tite-Live nous décrit cette rivière. Nous avons vu à plusieurs reprises que cette description ne répond nullement à l'aspect que présente la Durance dans la partie supérieure de son cours.

Elle est au contraire une image fidèle de ce qu'est le Drac vers son confluent avec l'Isère ¹.

Mais ce n'est pas suffisant d'avoir trouvé une rivière placée sur l'itinéraire d'Annibal, et dont la physionomie répond à la description de Tite-Live ; il faut encore expliquer pourquoi cette rivière porte le nom de *Druentia*. La raison en est que ce mot *Druentia* est un terme générique à rapprocher des Druyse, des Dranses, et peut être du celtique *dur* (eau), et qu'il ne représente pas nécessairement la Durance actuelle.

Comme cet argument pourrait sembler introduit par parti-pris, et que des adversaires pourraient suspecter à juste titre, sinon notre bonne foi, du moins notre compétence, nous nous référerons à des savants qui ont étudié ces points spéciaux, sans nullement s'occuper d'Annibal et de son itinéraire dans les Alpes. M. Adolphe Pictet a publié dans la Revue celtique ² un article intitulé : la racine *dru* dans les noms celtiques de rivières ; il a montré comment cette racine *dru* se retrouvait en sanscrit et en zend, et signifiait « *courir, courir vite* » ; puis il a constaté sa présence dans un nombre très considérable de noms celtiques de rivières qui ne diffèrent entre eux que par les désinences³. « *La racine de mouvement dru, écrit-il, qui, en dehors du* » sanscrit et du zend, n'a été conservée comme verbe que par le gaélique, et, moins sûrement, par quelques formes germaniques secondaires, ne nous a pas offert moins de cinq, et peut-être six groupes de dérivés en gaulois, pour les noms des rivières seulement ⁴. »

On comprend dès lors comment les Romains, surtout ceux qui n'étaient jamais allés dans le pays, pouvaient confondre facilement entre elles ces rivières qui avaient des noms si peu différents, qui descendaient toutes des Alpes, et qui se dirigeaient toutes vers la vallée du Rhône ; Druentia et Drantia furent les noms les plus communément répandus chez les Romains, Encore aujourd'hui, d'après M. Jacques Replat ⁵, « les habitants du Haut-Chablais » donnent à toutes les rivières le nom de Drance », et Drance est une abréviation de Durance. Quelle que soit la racine à laquelle on rapporte les noms de ces cours d'eau ⁶, on ne peut nier qu'ils ont une origine commune ; il est dès lors facile de comprendre comment un mot tel que Druentia et Drantia a pu désigner des rivières différentes.

Les auteurs nous fournissent d'ailleurs la preuve des confusions que cette ressemblance des noms, jointe à l'ignorance géographique, a pu causer chez les Latins, puisqu'ils désignent par le même nom des rivières qui sont séparées par de très grandes distances ⁷. Si Polybe avait nommé la rivière en question, il nous aurait été d'un précieux secours ; pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Il a suivi en cela la méthode qu'il s'était imposée, de ne pas reproduire de noms géographiques peu familiers à ses lecteurs ; le Drac était inconnu ou à peu près, qu'aurait-il ajouté à son récit en en parlant ?

Mais il y a bien trace dans son texte de traversée de rivières, puisqu'il parle des pertes éprouvées par l'armée au passage des fleuves ; cette expression « des fleuves » traversés montre qu'il y en avait d'autres que le Rhône sur la route suivie par l'armée carthaginoise, et qu'ils étaient assez difficiles à traverser pour occasionner des pertes.

Les difficultés éprouvées au passage du Drac sont d'ailleurs pour nous une raison qui explique le temps assez considérable employé pour parcourir les 800 stades.

De la Druentia aux Alpes. — « *La Druentia passée,* » dit Tite-Live, *Annibal parvint jusqu'aux Alpes, marchant presque toujours en plaine, et nullement inquiété par les Gaulois qui habitent ce pays* ⁸. »

C'est dans la belle vallée du Graisivaudan que se déroule la partie correspondante de notre itinéraire ; nous croyons qu'aucune route ne répond mieux à l'expression *campestri maxime itinere*, « *presque toujours en pays de plaine* », car Annibal ne trouva quelques monticules que vers la fin, à l'endroit où il arrivait à la montée des Alpes, au point où allait avoir lieu le premier combat.

Ce combat étant longuement décrit aussi bien par Polybe que par Tite-Live, il y a lieu d'examiner par le détail si la région des Cucherons, à laquelle nous a conduit notre itinéraire, répond point pour point à ces descriptions, et si les phases du combat peuvent y être logiquement restituées.

¹ Voir plus haut, article : *le Drac*. Larauza avait d'ailleurs fait déjà la même remarque, et avait écrit *Hist. critique du pass. des Alpes par Annibal*, p. 88) : « *Ayant observé le Drac près de Grenoble sur plusieurs points de son cours, je crois pouvoir affirmer qu'il serait impossible d'en donner une idée plus exacte qu'en reproduisant mot pour mot la description latine. Il est vrai que les travaux qu'on a faits pour obvier à ses ravages ont pu dénaturer en partie l'aspect qu'il offrait autrefois, mais ils peuvent aussi donner une idée de ce qu'il devait être avant qu'on ne les eût entrepris.* »

²) Revue celtique, tome I, Lib. A. Franck, 67, rue de Richelieu, Paris. 1870-72, pages 299-303.

³ Dravus, Druentia, Drancia, Druna. . . ; Drôme, Droune, Droude, Druiso, Dreusse, etc.

⁴ Revue celtique, tome I, p. 305

⁵ Note sur le passage d'Annibal. Chambéry, 18S1, p. 19

⁶ M. Replat indique, dans le même ouvrage, l'étymologie celtique : *dour* : eau, et *rhun* : courir, aller vite. Le nom celte serait donc *dour-rhun*.

⁷ Strabon désigne sous le nom de Druentia (liv. IV, ch. 6, § 5) une toute autre rivière que la Durance du Mont Genève, et cette autre rivière, qui coule sur le versant opposé à la Doire et se précipite vers le Rhône, est probablement la Drance du Valais. Amédée Tardieu traduit simplement : le Druentias (Géographie de Strabon, Hachette, 1894, tome 1, p. 337).

⁸ Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incokntium ea loca Gallorum percenit. (Tite-Live. XIX. 32. Ed. Gaucher, 1890, p. 56.)

CHAPITRE XII BATAILLE DU GRAND CUCHERON

Le terrain.

La bataille. — Positions des Allobroges. — Occupation des hauteurs par Annibal. — Marche de la colonne. — Attaque des Gaulois. — Intervention d'Annibal. — Occupation de la ville.

Observations. — Le récit de Tite-Live. — Le repos.

LE TERRAIN

Pour voir d'ensemble le terrain sur lequel allait se livrer la bataille, nous nous supposons placé dans l'axe de la vallée, près des sources du Gélon, sur une éminence où est maintenant un ouvrage de fortification, et qu'on appelle les Plachaux.

Tournons-nous vers le sud-ouest, dans le sens où coule le Gélon : devant nous s'étend sa vallée ; nous apercevons à nos pieds les Granges, près du chemin qui conduit au Grand Cucheron, puis le hameau du Pontet, plus loin enfin le village du Bourget.

A notre gauche, des



lointains qui sont sans intérêt pour la question ; au premier plan, les pentes raides et boisées des contreforts qui nous séparent de la vallée de l'Arc ; une dépression profonde qui marque le Grand Cucheron et le chemin qui le dessert ; plus à gauche, et plus près de nous, le sentier et les lacets du Petit Cucheron. En nous tournant vers la droite, nous apercevons la ligne mamelonnée qui borde la droite du Gélon ; ce sont des sommets nus et gazonnés qui se raccordent avec le fond de la vallée par des pentes douces et bien cultivées.

LA BATAILLE

Pour étudier les différentes phases de la bataille, et montrer l'accord qui existe entre le récit de Polybe et le terrain, nous intercalerons ce récit sans lacune ni modification dans l'exposé que nous allons faire.

Positions des Allobroges. — (...) ¹. Le général carthaginois sachant être devancé par les barbares sur les positions favorables, établit son camp et s'arrêta au pied de la montée, c'est-à-dire au Bourget. Il envoya quelques-uns de ses guides gaulois avec mission de reconnaître à fond les projets et les dispositions de ses adversaires. Ces ordres exécutés, il apprit que pendant le jour, les ennemis occupaient et gardaient le terrain avec soin, mais que la nuit ils se retiraient dans une ville voisine.

Ils s'installaient au Grand et au Petit Cucheron et couronnaient les crêtes jusqu'aux Plachaux.

Quant à leur ville, elle était probablement sur le petit plateau de Saint-Alban (cote 530), et pouvait constituer un lieu de refuge suffisant. Elle devait son existence aux mines de cuivre et de fer qui se trouvent au-dessus de Saint-Georges, mines que l'abondance des charbons provenant des forêts voisines rendait faciles à exploiter. Elle était donc le siège d'une grande industrie et d'un certain commerce, ce qui explique la quantité de grains et le grand nombre de mulets qu'Annibal y trouva. Des Plachaux par le Petit Cucheron, les Gaulois devaient mettre environ une heure pour descendre à la ville ; ceux qui occupaient le Grand Cucheron revenaient en trois quarts d'heure au

¹) Pol., III, 50. 5. 6. 7. Ed. Hultsch, p. 255.

plus¹. Le retour sur les positions était un peu plus long ; mais, pour des races vigoureuses et habituées aux montagnes, il se faisait en une heure et demie à une heure et quart tout au plus. C'est ce qu'Annibal apprit par ses éclaireurs gaulois.

Occupation des hauteurs par Annibal. — (...) ² Tablant sur ces données, il combina son plan d'attaque comme voici. Il porta ostensiblement son armée en avant, et près des défilés, non loin de l'ennemi, il établit son camp, au nord et à l'est du Pontet. La nuit venue, il alluma des lignes de feux, et laissant la plus grande partie de ses forces, il fit équiper à la légère les troupes d'élite, traversa les gorges du Grand Cucheron pendant la nuit, et occupa les positions abandonnées par l'ennemi, car, suivant leur habitude, les barbares étaient retournés à la ville.

Annibal se contenta d'occuper les positions du Grand Cucheron ; avec le peu de monde qu'il avait emmené, il ne pouvait occuper le Petit Cucheron ni les Plachaux. Cela fait, le jour reparu, les barbares voyant ce qui était arrivé s'abstinrent d'abord d'attaquer.

Marche de la Colonne. — Cependant, le reste de l'armée avait quitté le Pontet « à la pointe du jour », *prima deinde luce castra molta* (Tite-Live, XXI, 33), c'est-à-dire vers cinq heures et demie du matin. La marche devait être lente, à cause des difficultés du terrain, et l'allongement de la colonne considérable, à cause de l'exiguïté du passage. C'est donc pendant que le convoi était engagé dans le col du Grand Cucheron qu'un retour offensif des Allobroges avait le plus de chances de réussir ; ils surent fort bien le comprendre.

Attaque des Gaulois. (...) ³ *Quand ils aperçurent le gros des bêtes de charge et les cavaliers péniblement attardés en longue file dans les terrains difficiles, ils se décidèrent à cause de l'occasion à tomber sur la colonne. C'est ce qu'ils firent, et des partis nombreux de barbares attaquèrent.*

Les Gaulois, trouvant le col du Grand Cucheron occupé, avaient passé par le Petit Cucheron, et, en descendant les pentes du mont Troncheret, avaient pris en flanc le convoi déjà engagé dans le col. *L'ennemi et aussi le terrain causèrent aux Carthaginois des pertes nombreuses, surtout en chevaux et en bêtes de charge. En effet, le sentier était étroit, raide et même escarpé ; toute agitation, tout désordre faisaient rouler au fond des précipices nombre de bêtes de charge avec leurs fardeaux ; ce trouble était occasionné principalement par les chevaux blessés ; car ceux de la tête se rejetaient sur les bêtes de charge afin d'échapper aux coups, ceux de la queue bourraient en avant et précipitaient dans l'abîme tout ce qui était tombé ; ils causèrent un grand désordre.*

C'est bien là le désordre qui se produit dans un convoi attaqué sur un de ses flancs à un passage difficile. Le sentier qui mène au Grand Cucheron est en effet étroit, raide et même escarpé, autant à la montée qu'à la descente. Il n'y a qu'à en faire l'ascension pour se rendre compte que le moindre désordre dans la colonne suffisait à faire rouler jusqu'au bas de ces pentes dangereuses les bêtes de charge avec leurs fardeaux.

Intervention d'Annibal. — (...) *A Cette vue, Annibal se disant que sorti de ce péril il n'avait plus de chance de salut si son convoi était perdu, prit les troupes qui avaient de nuit occupé les cols, et se porta rapidement au secours de la colonne. Son intervention causa des pertes importantes aux ennemis, car il avait pris par les hauteurs, et de non moins sensibles à ses propres troupes* ⁴.

Annibal, voyant de ses positions du Grand Cucheron le danger que courait son convoi, prit par les hauteurs, c'est-à-dire passa près du col du Petit Cucheron, arriva aux Plachaux, puis au mont Troncheret, et prit les Gaulois à revers.

(...) *Des deux côtés, dans la colonne, le trouble était augmenté par les clameurs et l'enchevêtrement dont nous avons parlé. Annibal, après avoir tué beaucoup d'Allobroges, contraignit les autres à faire demi-tour et à s'enfuir dans leurs demeures ; alors la masse des bêtes de charge et de la cavalerie qui s'était trouvée coupée acheva seulement de se dégager à grand'peine.*

L'attaque des Allobroges était donc bien une attaque de flanc, puisqu'ils avaient coupé le convoi ; et l'on comprend aussi pourquoi Annibal, arrivant par les hauteurs, put en faire un grand massacre ; pris entre les troupes d'élite et le gros de la colonne, ils ne pouvaient chercher leur salut que dans la fuite. Dès lors la route du Grand Cucheron et de la ville gauloise restait libre.

Occupation de la ville. — (...) *Annibal, avec tout ce qu'il put réunir de troupes échappées à ce péril, marcha vers la ville d'où les ennemis avaient fait irruption, et la trouva presque vide, à cause de l'unanimité avec laquelle les habitants s'étaient portés au butin : il s'en empara, et y trouva bien des commodités pour le présent et pour l'avenir* ⁵.

Cette occupation de la ville privée de ses défenseurs était toute naturelle ; on voit d'après la topographie des lieux que les Allobroges, même s'ils eussent été en nombre après leur échec, n'eussent pas eu le temps d'y devancer Annibal, qui pouvait suivre la route directe par le Grand Cucheron. Le récit de Polybe s'accorde donc d'une manière absolument parfaite avec la configuration du terrain dans cette partie de la vallée du Gélon ; non seulement il n'est pas un mot dont il faille chercher à modifier le sens, mais tous au contraire, pris dans leur sens le

¹ C'est le temps que nous avons mis nous-même pour faire ces trajets, au mois d'août 1900.

² Pol., III, 30, 7, 8, 9 et 31. 1.

³ (1) Pol., m, 51. 2. 3. 4. 5.

⁴ Pol., III, 51. 6. 7. 8. 9.

⁵ Pol., m, 31. 10. 11.

plus naturel, apportent une confirmation nouvelle à notre manière de voir. Les phases de la bataille se développent d'une façon simple, et sont suivies des résultats logiques qu'un général devait en tirer.

OBSERVATIONS

Le récit de Tite-Live. — Le récit de Tite-Live (XXI, 32 et 33) est à peu près identique à celui de Polybe, et les expressions qu'il emploie s'appliquent fort bien à la bataille telle que nous l'avons reconstituée. Ce récit demande cependant quelques développements ou explications complémentaires.

Il ressort du texte que les Carthaginois, après leur marche en pays de plaine, se trouvèrent en présence des montagnes, et ressentirent une impression d'effroi en regardant ces Alpes qu'il leur fallait gravir.

Or, c'est bien en arrivant aux Cucherons que notre itinéraire entre en pays de montagne, c'est à partir de là que le terrain devient trop accidenté pour permettre le passage des charrois, et qu'il faut employer les bêtes de charge. C'est aussi là que pour la première fois un voyageur qui suit cet itinéraire voit de près les grandes Alpes ; le spectacle n'est plus le même que celui qu'il pouvait avoir de la vallée du Graisivaudan,

Des cols des Cucherons et de toute la ligne de hauteurs qui les avoisinent, on voit en face de soi les montagnes qui tombent presque à pic dans la profonde vallée de l'Arc, et, comme la descente des Cucherons vers l'Arc est extrêmement raide, l'effet de perspective en est accru d'autant ; la pente des versants opposés s'accroît pour l'œil, et les huttes semblent vraiment « *suspendues aux rochers* ¹. »

Tout le récit du combat est en parfaite harmonie avec celui de Polybe : renseignements obtenus par Annibal grâce à ses éclaireurs gaulois, campement au pied des hauteurs ; occupation des hauteurs par une troupe d'élite pendant la nuit ; étonnement des Gaulois montant à la pointe du jour de leurs forts (Saint-Alban des-Hurtières, Saint-Georges-des-Hurtières) aux rochers ; la colonne coupée par une attaque de flanc ; descente d'Annibal pour sauver les bagages ; fuite des Gaulois, occupation de leurs forts. Un seul point nous paraît au premier abord sujet à discussion : *Cum proecipites deruptoeque utrimque angustioe essent*, a écrit Tite-Live, ce qui a été traduit : « *Comme le défilé était bordé par deux précipices escarpés* ². »

Il pourrait sembler d'après cela que le convoi aurait cheminé le long d'une crête, et dès lors l'attaque des Gaulois, le mouvement d'Annibal, qui d'après Polybe *prit par les hauteurs*, ne s'expliqueraient plus ; Tite-Live semblerait donc s'être trompé. Mais il ne faut pas se méprendre sur le sens de sa phrase ; elle veut dire que le convoi cheminait au fond d'une vallée bordée de pentes raides et même escarpées, et le col du Grand Cucheron est bien tracé en effet au fond d'une crevasse. Les accidents d'hommes et de chevaux dont il parle étaient fort possibles dans ces conditions, car ceux qui cheminaient à flanc de coteau, dans un équilibre déjà peu assuré, pouvaient facilement être précipités au fond du ravin, soit par les chevaux épouvantés, soit par les Allobroges survenant à l'improviste.

Ceux-ci avaient en effet, outre l'avantage de la position, celui que leur donnait leur agilité de montagnards ; « *ils s'élançant de rochers* » en rochers, *accoutumés qu'ils sont aux pentes les plus difficiles et les plus escarpées* ³. »

Là où les Carthaginois embarrassés de leur convoi ne s'avançaient qu'avec peine, les Allobroges se trouvaient à leur aise.

Le récit de Tite-Live n'est donc pas en contradiction avec l'exposé de la bataille tel que nous l'avons fait, et les différences de détail elles-mêmes qu'il présente avec celui de Polybe apportent un nouveau jour sur cet épisode intéressant.

Le repos. — Cette journée de bataille avait été pénible ; aussi le repos d'un jour, accordé par Annibal, était d'autant plus nécessaire que l'étape suivante allait être longue.

¹ Les « *hommes sauvages et velus* » dont parle Tite-Live ont à Saint-Alban des descendants qui étaient encore peu apprivoisés en 1900, comme nous avons eu l'occasion de nous en rendre compte personnellement ; ils n'aiment pas plus l'étranger qu'au temps d'Annibal.

² Traduc. Gaucher, 1890, p. 59.

³ Tite-Live, XXI, 33. Ed. Gauchier, p. 59,

CHAPITRE XIII

LA TRAVERSEE DES ALPES

Les routes des Alpes. — *Evaluation des distances.* — *Moyens de contrôle.*

L'itinéraire d'après le colonel Perrin. — *Un piège.* — *La roche nue.* — *Le col.* — *La descente.* — *Le défilé de trois demi-stades.* — *Le neige ancienne.*

Récapitulation des distances.

LES ROUTES DES ALPES

Annibal était engagé dans la vallée de l'Arc par la rive gauche, et avait à la remonter. Il ne pouvait suivre le lit encaissé dans lequel viennent se baigner en plusieurs points des contreforts infranchissables.

En l'absence de routes entretenues, il dut chercher les zones de terrain les plus praticables, celles où étaient déjà tracées des pistes de communication. Elles ne manquaient pas d'après Polybe, qui s'exprime ainsi au sujet de quelques écrivains : *Lorsqu'ils nous disent que dans ces Alpes ce ne sont que déserts, que rochers escarpés, que chemins impraticables, c'est une fausseté manifeste. Avant qu'Annibal approchât, les Gaulois habitant les rives du Rhône avaient passé plus d'une fois ces montagnes, et venaient tout récemment de les passer pour se joindre aux Gaulois des environs du Pô contre les Romains. Et de plus les Alpes mêmes ne sont-elles pas habitées par un peuple très nombreux? C'est là ce qu'il fallait savoir*¹. »

Admettant donc que le modelé général du terrain est resté sensiblement le même, le colonel Perrin a recherché les zones dans lesquelles pouvaient se développer ces pistes praticables. Il a même restitué les étapes en plaçant chacune d'elles auprès d'un lieu favorable au campement.

Évaluation des distances. — Dans ces conditions, une estimation exacte des distances est difficile. Les cartes usuelles ne peuvent la donner. Encore maintenant, quand les troupes alpines ont fait une marche en montagne, elles ne savent pas au juste à la fin de la journée la longueur du chemin parcouru. Ce n'est d'ailleurs pas par la distance horizontale peu connue, mais par la hauteur verticale franchie que l'on exprime la fatigue supportée. On dit qu'on s'est élevé de mille à douze cents mètres par exemple, sans s'inquiéter du développement des lacets par lesquels on a fait l'ascension. Dans une marche continue et de longue haleine, les troupes ne s'élèvent que de 300 mètres à l'heure; avec des pentes comme celles que nous allons rencontrer, la distance correspondante est de 4000 mètres; ce qui donne une moyenne de pente d'environ $1/13$ x $(300/4000 : 1/13)$.

C'est en combinant ces estimations de temps et de hauteur, en s'aidant de la carte, et en répétant au besoin le trajet, que le colonel Perrin a évalué les distances. Ce moyen, tout approximatif qu'il soit, est encore supérieur à ceux dont - pour cette région - Polybe a pu disposer.

Moyens de contrôle. — En dehors du nombre des jours et des positions de campement, la justesse de ces évaluations admet d'ailleurs des contrôles. Malgré leur laconisme sur cette partie de l'itinéraire - que nous savons dirigé vers le Clapier, - Polybe et Tite-Live nous ont laissé deux indications précieuses : la réception des chefs gaulois le sixième jour (4^e jour de la marche); le combat le huitième jour, à une marche du col de passage.

L'ITINÉRAIRE D'APRÈS LE COLONEL PERRIN

Le colonel Perrin a restitué le parcours par des sentiers à mi-côte avec un souci de l'exactitude qui ne peut être surpassé; son itinéraire sur cette partie nous semble être le vrai², et ses idées nous paraissent justes, sauf quelques points de détail. Nous indiquerons seulement dans le texte les têtes d'étape et quelques points intermédiaires par lesquels passent les sentiers.

1^{ère} et 2^{ème} journées. — Nous avons vu que la première journée Annibal était arrivé à Saint-Alban, que la deuxième il s'y était reposé. Notre itinéraire³ diffère en cette partie de celui du colonel, qui mène Annibal de Hauteville à Saint-Alban, en le faisant passer par la vallée de Montendry.

3^{ème} journée. — De Saint-Alban à la Chambre.

L'armée carthaginoise suivit le ruisseau de Saint-Pierre pour arriver au Pré Jourdan (cote 1400), descendit de là au Domaine, rejoignit la vallée, et dut camper en face de la Chambre. Distance : 25 kilomètres.

4^{ème} journée. — De la Chambre à Châtel. Le passage de l'Arc s'imposait.

Grâce à l'abondance des forêts, il dut être effectué sans difficulté. Après l'avoir franchi, Annibal gagna le Châtel par Saint-Martin de la Chambre, Montaymont, la Colonna et Montvernier. Distance : 24 kilomètres.

¹ Pol., III, 48, 5, 6., 7. Ed. Hultsch, 1888, p. 252 et 253. Trad. Buchon. Ouv. hist. de Pol. Paris, Desrez, 1838, p. 99.

² Le colonel ne s'est pas borné à des preuves positives. Il a donné de plus une description détaillée des vallées qui conduisent du Rhône en Italie; sur chacune il signale des impossibilités; c'est une nouvelle démonstration en faveur du Clapier.

³ Voir chapitre XI

5^{ème} journée. — De Châtel à Villard-Clément. Là encore, le lit de l'Arc était barré par des escarpements. De Châtel, Annibal passa à Hermillon, arriva à Montandré et Greny, puis descendit à Villard-Clément. Il avait dû s'élever de la cote 533 à la cote 1465. Distance : 20 kilomètres.

6^{ème} journée. — De Villard-Clément à Saint-Michel.

Distance : 13 kilomètres. Il prit le chemin jalonné de nos jours par Saint-Julien, Saint-Martin-de-la-Porte, la Porte et Vigny. C'est sans doute à Saint-Michel qu'Annibal reçut les ambassadeurs gaulois qui venaient solliciter son amitié. Il importait en effet pour eux qu'Annibal ne fût pas informé de l'éboulement récent du Clapier, dont la descente était devenue à peu près impossible ; qu'il ne cherchât pas un nouveau chemin par la vallée de Valloire, celle de la Guisanne et le Mont-Genèvre ; et aussi qu'il ne prît pas à Modane le col de la Roue pour aller à Bardonnèche et de là à Suse. Tous les Gaulois avaient été prévenus du piège qu'on lui tendait.

Ceux de l'Isère allaient arriver par Pragnolan et le col de Chavière toujours praticable aux piétons ; ceux de la vallée d'Oulx par le col de la Roue ; ceux de l'Arc et ceux du Briançonnais venus par le Galibier n'étaient déjà peut-être pas loin des positions.

7^{ème} journée. — De Saint-Michel à Villerey¹. Distance : 16 kilomètres. Il prit la route facile qui passe à flanc de coteau, et qui fut sans doute plus tard voie romaine, puisque les habitants l'appellent la Vie ; il passa ainsi par la Buffaz, Basilières, le Poncet, Orelle et Noiray-Bonvillard.

8^{ème} journée. — De Villerey à Aussois. Distance : 22 kilomètres. C'est pendant cette journée que se produisit l'attaque des Gaulois. Nous allons donner des détails. La vieille route passait par Saint-André, franchissait un peu plus haut le torrent descendu du col de Chavière, et arrivait au hameau de la Perrière ; puis, se maintenant sur les flancs à une grande hauteur, elle traversait la forêt au milieu d'éboulements gypseux, et descendait à Amodon. C'est cet itinéraire que suivit Annibal.



Un piège. — « Pendant qu'ils (les Gaulois servant de guides) marchent en tête deux jours durant, dit Polybe, les autres se réunissent, suivent la colonne, et la surprennent à la traversée d'une vallée difficile et bordée de rochers². » La vallée dans laquelle s'avancait l'armée carthaginoise répond exactement à la description de l'historien grec ; car, encaissée entre des massifs d'environ 3000 mètres de hauteur, elle est fermée en travers

¹ Le Viilarcy sur la carte au 1/80 000

² Pol., III, 32. 8. Ed. Hultsch, 1888. p. 258. J. A. C. Buchon a traduit : « un vallon qui de tous côtés était fermé par des rochers inaccessibles » (Paris, Desrez, 1838), et cette traduction, moins littérale, exprime peut-être mieux la topographie des lieux que décrivait Polybe en quelques mots.

depuis l'aiguille de Scolette (3500m) jusqu'à la pointe de Léchelle (3300m), par le chaînon transversal qui porte aujourd'hui les forts de Lesseillon.

Du côté de la rive droite de l'Arc, les pentes boisées, raides et escarpées de la montagne deviennent douces et cultivées sur 800 à 1000 mètres de largeur, et retombent en chute brusque et escarpée sur le lit même de la rivière, sauf à Avrieux où elles se prolongent jusqu'au bord de l'eau.

Au sud d'Amodon et au sud-ouest du Bourget, le rocher forme une cuvette entourée de prairies. Cet endroit était admirablement choisi pour y tendre une embuscade¹, et l'on conçoit quel désordre les Gaulois attaquant à l'improviste durent jeter dans la colonne : « *les positions dominantes appartenaient aux ennemis, dit Polybe, et les barbares, manœuvrant à flanc de coteau, roulaient des pierres ou lançaient des cailloux à la main*, ». (Pol, III, 53. 4.)

Heureusement pour l'armée, les bagages et la cavalerie étaient en tête : ils purent descendre vers Avrieux pour échapper à l'attaque, et c'est précisément le seul point où le lit du torrent, qui se jette dans l'Arc, peut être franchi sans difficulté. Le convoi dut ensuite remonter le long de la crête rocheuse de Lesseillon, et venir passer, en montant les lacets, sous le fort Marie-Christine, ce qui ne fut pas très difficile².

Annibal eut fort à faire pour protéger la marche de ce convoi : (Pol. III. 53. 4 et 5) : « *le danger fut tel qu'Annibal fut contraint avec la moitié de son armée de passer la nuit sur un rocher fort et dénudé, coupé de sa cavalerie et de ses bêtes de charge. Il tint bon, et la nuit tout entière suffit à peine au convoi pour se dégager du défilé*³. »

La roche nue. — Le rocher dont parle Polybe est ce rocher fort et dénudé que l'on voit se dresser comme une citadelle sur la rive droite de l'Arc, quand on prend la route de Modane à Bramans qui suit la rive gauche. Mais il faut remarquer que la dénudation ou la blancheur n'est pas un fait exceptionnel dans ces régions, comme on a souvent semblé le croire ; à notre avis, la « *roche nue* » ou la « *roche blanche* » n'est donc pas sur la route d'Annibal un repère aussi important que beaucoup d'écrivains ont voulu le dire ; sans doute faut-il pouvoir la retrouver vers l'endroit où a eu lieu l'embuscade, mais on en trouverait partout dans ces vallées, à quelque endroit que l'on place l'embuscade⁴.

Si Polybe a signalé ce rocher dans son récit, c'est sans doute parce qu'il présente un aspect particulier, et qu'il apparaît aux yeux du voyageur comme une fortification naturelle, mais c'est surtout parce qu'il joua, dans la lutte que soutint Annibal contre les Gaulois, un rôle prépondérant.

C'est là que s'appuyait la gauche de l'infanterie carthaginoise, qui avait fait face aux Gaulois apparus sur la montagne, et c'est le point sur lequel devait se porter naturellement l'effort des assaillants. M. le colonel Perrin ne croit pas qu'Annibal ait laissé ses troupes s'étendre jusque vers le bord de l'Arc, parce qu'elles n'auraient plus eu alors de ligne de retraite. Voici ce qu'il nous a écrit à ce sujet⁵ : « *Jamais ses troupes ne durent s'étendre vers les points du contrefort escarpé sur l'Arc, car elles n'auraient plus eu de ligne de retraite ; je suis même certain que cet espace libre engagea les Gaulois à l'occuper, et que, dès qu'ils eurent fait cette faute, Annibal, formant une colonne massive où entraient ses éléphants, passa entre l'escarpement et la gauche de son armée, et, repoussant par un effort violent les Gaulois, les précipita dans l'Arc ; ceci fait, ses troupes remontèrent appuyer celles qui combattaient vers le Bourget.* »

Il est très probable en effet que le combat a dû se passer de cette façon ; mais, pour la nuit, les troupes gardèrent les points importants, et vers lesquels un retour inattendu de l'ennemi pouvait causer la perte de toute l'armée.

C'est pour cela qu'Annibal passa la nuit à la roche nue, avec la moitié de son armée ; il avait choisi ce point parce qu'il était de grande importance, et l'avait garni de troupes, sans toutefois les pousser jusqu'à l'escarpement, ce qui eût pu devenir dangereux en cas d'attaque ; il avait sans doute porté ses réserves de ce côté, pour être prêt à toute éventualité.

Il faut bien se représenter en effet la manière dont la lutte s'était engagée. L'avant-garde carthaginoise avait déjà atteint le plateau d'Aussois quand les Gaulois donnèrent le signal de l'attaque : la cavalerie qui marchait en tête dut alors occuper le plateau, et remonter un peu la gorge d'Aussois pour empêcher les Gaulois de déboucher de ce côté. Le reste de la cavalerie et le convoi, sur lesquels roulaient des rochers, se réfugia vers Avrieux. On comprend quelles difficultés ils éprouvèrent à remonter le long de la crête de Lesseillon jusqu'au passage sous le fort Marie-Christine. Pendant ce temps, Annibal et ses fantassins soutenaient tout l'effort du combat ; la roche nue, vers laquelle se trouvait la queue de la colonne quand l'attaque s'était dessinée, devenait un des points de contact entre les assaillants et les Carthagois ; vainqueurs, ces derniers couchèrent sur les positions.

Le convoi, après avoir passé par le col des forts de Lesseillon, et être arrivé sur le plateau d'Aussois, ne suivit pas le chemin qui conduit à Thermignon (*sic*) ; mais, descendant dans le lit du ravin de Saint-Pierre (rive gauche), où

¹ « *Les Gaulois pouvaient se cacher et se dissimuler sur tous les points ; mais pour fondre sur l'armée d'Annibal, il fallait se réunir, et ils ne pouvaient le faire que sur le plateau d'Amodon. Ils ne purent l'attaquer vigoureusement, qu'au moment où son arrière-garde arrivait à hauteur du Bourget.* » Colonel Perrin, p. 58.

² « *Toute cette longue crête de Lesseillon était terminée par une paroi verticale de rochers inaccessibles, si ce n'est un peu au-dessous du fort Marie-Christine, où existe un cône de moraine qui permet de le franchir ; on peut encore y passer de nos jours.* » Colonel Perrin, p. 58.

³ Il aurait donc fallu au convoi environ douze heures pour passer le défilé : on peut en conclure sa longueur. En comptant 2 kilomètres à l'heure seulement connue vitesse d'écoulement, on trouverait 36 kilomètres de longueur pour la colonne. On doit y comprendre, il est vrai, toute la cavalerie, et elle était forte de 7 à 8,000 hommes au moins, puisqu'à l'arrivée en Italie, malgré les pertes subies au Clapier, elle était encore de 6,000 hommes.

⁴ Nous avons longuement correspondu au sujet de cette embuscade avec M. le colonel Perrin, qui nous écrivait très justement : « *Les contreforts des deux rives de l'Arc ne se composent que de terrains gypseux ou dolomitiques ; vous avez dû remarquer, si vous avez couché à Bramans, que tous ces contreforts sont exploités pour la fabrication du papier: l'aspect général est donc bien réellement blanc.* »

⁵ Dans une lettre datée du 5 octobre 1901, de Périgueux où il s'est retiré.

passé un chemin encore très fréquenté de nos jours, il se dirigea vers Bramans. « *Le lendemain, les ennemis partis, Annibal le rejoignit.* »

9^{ème} journée. — D'Aussois au col du Clapier. Distance : 25 kilomètres. Les troupes traversèrent l'Arc en face de Bramans, gagnèrent le Planais ¹ et gravirent les lacets du Petit Mont Cenis qui étaient analogues à cette époque à ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le col. — L'armée dut ensuite tourner à droite à cent mètres en-dessous du sommet, passa par une corniche assez large ², nullement dangereuse, et gagna les jolies prairies où sont les granges de Savine. De là, elle put facilement arriver auprès du lac de Savine. « *La vallée est abritée du nord et dirigée de l'est à l'ouest, dit le colonel Perrin ; la place pour un campement est* » bonne.

Nous avons suffisamment parlé du col du Clapier au chapitre X pour ne pas insister sur ce sujet. Nous ajouterons cependant que le récit de Tite-Live, représentant Annibal qui s'arrête au commencement de la descente pour montrer l'Italie à ses troupes, peut être exact. Au lieu de s'engager dans le sentier au point le plus direct où est la croix, et d'où l'on n'aperçoit que la chaîne de l'Assiette, on peut y arriver par le coin opposé d'où la vue est celle que nous avons décrite ; on n'allonge pas sensiblement le chemin.

10^{ème} et 11^{ème} journées. — Séjour. Nous croyons, contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs, que c'est ainsi que Polybe a entendu les deux jours de repos.

La descente. — *12^{ème} journée.* — Du col du Clapier à Suse. (Descente des bagages, de l'infanterie légère et de la cavalerie). Distance : 20 kilomètres. Le col est raide, mais ne présente pas d'obstacle sérieux au début. C'est seulement après être descendu de 600 mètres environ (de la cote 2400 à la cote 1800), qu'on arrive à un petit plateau où sont les ruines de un ou deux chalets et un petit moulin. Ce plateau, appelé dans quelques documents « *le plan Clapier* », est celui où Annibal dut faire camper les premières troupes qui étaient descendues. Devant lui se trouvait en effet le précipice de trois demi-stades qui existe encore.

Le défilé de trois demi-stades. — Le colonel le décrit ainsi³ :

« *De tous les côtés les précipices vous entourent, et en avant, un clapier effrayant de 200 mètres de hauteur ; c'est bien le défilé d'un stade ½ de Polybe. Vous prenez un sentier très étroit qui longe la paroi de gneiss écroulée ; au milieu de ce chaos, vous ne savez où placer le pied, les chèvres et les jeunes génisses seules y passent. On peut se briser une jambe à chaque instant ; Annibal fit camper la portion qui était déjà descendue sur ce plateau, où était une légère couche de neige ; c'est au milieu de ce clapier que poussent des noisetiers et quelques genévriers, premiers arbustes que l'on rencontre ; à droite et à gauche, impossible de passer. C'est donc au col du Clapier qu'il dut essayer de chercher un passage.*

A gauche, les rochers bouleversés du Bard ; à droite, il dut essayer de descendre dans le lit du ruisseau où sont toujours des neiges durcies que recouvrent de nouvelles neiges. C'est là que les troupes, en tournant le coin de l'éperon rocheux qui s'avance, et où les roches sont délitées et instables, roulaient dans les précipices sans pouvoir se retenir aux aspérités du sol, où les bêtes de somme, s'enfonçant dans la neige et traversant la couche durcie, ne pouvaient plus avancer, ce qui força Annibal à s'ouvrir une route dans le défilé du Clapier.

Il suffisait de combler les vides entre les débris rocheux, de casser les pointes de ceux qui avançaient dans le sentier, pour permettre aux hommes et aux mulets de passer.

Ce travail, en effet, dut être exécuté très rapidement et permettre dans la journée aux bêtes de charge de descendre à Jaillon et à Suse. »

La *Notice historique et descriptive de la province de Turin* (Ministère de la Guerre, 1888) dit plus simplement qu'au-delà du plan Clapier « *on ne peut descendre dans la vallée de Jaillon qu'en passant par l'escalier du Clapier taillé dans une crevasse entre deux assises de schiste.* »

13^{ème}, 14^{ème}, et 15^{ème} journées. — Travail de rodage par les Numides, pour élargir le sentier du Clapier et permettre aux éléphants de descendre à leur tour. Annibal prit deux jours de repos (trois suivant Tite-Live), et, le troisième jour (Polybe), il descendit dans la plaine près de Rivoli.

Annibal débouchait ainsi en Italie vers la ville désignée plus tard par César et Strabon sous le nom d'Ocelum, et qui fut la position limitrophe des deux provinces de Gaule ; la vraie position de cette ville a été déterminée récemment ⁴ à Drubiaglio, en face d'Avigliana, sur la rive gauche de la Doria Ri paria, à vingt milles de Suse : Annibal était là au seuil de la plaine de Turin.

La neige ancienne. — L'identification de la descente proposée par le colonel Perrin est parfaite, et tous les termes de Polybe s'appliquent au terrain qu'on a sous les yeux. Un seul détail laisse à désirer : « *Sur la neige ancienne et persistante de l'hiver précédent, dit* » Polybe, *il venait l'année même d'en tomber de nouvelle.* » (Pol. III, 55. 1).

¹ C'est alors sans doute qu'elles furent inquiétées par quelques maraudeurs, venus du vallon d'Etache. Peut-être le furent-elles aussi vers le sommet du Petit Mont Cenis.

² Nous avons parcouru, au mois d'août 1900, les deux sentiers qui, partant des lacets du Petit Mont Cenis, vont aux granges de Savine ; ils sont très praticables, quoique nullement entretenus. Ce sont les chemins que suivent les troupeaux qui vont passer l'été dans les prairies de Savine ; les paysans qui habitaient les chalets du Petit Mont Cenis et ceux qui habitaient les granges de Savine nous ont dit que ce passage s'effectuait toujours sans accident et sans difficulté. On s'en rend compte d'ailleurs facilement.

³ Marche d'Annibal, Dubois, 1887, p. 63, 64, 65.

⁴ Voir E. Desjardins, *La Gaule romaine*, t. I, chap. i, p. 82.

Or, il n'y a pas de neiges éternelles au col du Clapier ¹.

Le 14 août 1900, nous n'avons pas trouvé trace de neige au col même, nous avons seulement rencontré des coulées de vieilles neiges grisâtres au bas des pentes venant des glaciers, et dans les ravins abrités du soleil situés au sud-est du col. Et cependant, Polybe parle de neige ancienne.

Il est facile de répondre à cette objection. Il est en effet une observation que bien des alpinistes ont faite, et que la science elle-même a enregistrée, c'est la diminution continue des glaciers des Alpes ; là où jadis s'étendaient des neiges éternelles, on peut maintenant passer en été en foulant le sol naturel. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le Clapier eût été jadis couvert de glaces toute l'année. Mais on peut admettre plutôt que la couche inférieure durcie était constituée par de l'ancienne neige tombée non pas l'hiver précédent, mais l'année même ; il faut songer qu'Annibal passait le col du Clapier vers le 29 octobre, et qu'à pareille époque il a neigé depuis longtemps sur les Alpes ; la vieille neige avait eu déjà le temps de fondre sous l'influence de la chaleur du jour, et de se congeler pendant la nuit, puis d'être recouverte par une couche nouvelle.

Enfin, il a pu se faire que l'année ait été par exception très froide, et que la neige n'eût pas été fondue aussi complètement qu'à l'ordinaire. Il se produisait donc en ce cas un phénomène accidentel, et peut-être est-ce là ce que veut dire Polybe quand il considère ce fait comme étant « *d'une étrange singularité.* » (Pol. III. 55. 1.)

RÉCAPITULATION DES DISTANCES

Du Pontet à Saint-Alban par le col du Grand Cucheron et détour par les hauteurs (bataille du Cucheron)	15 à 16
De Saint-Alban à la Chambre par le Pré Jourdan	25 à 30
De la Chambre au Châtel	24
De Châtel à Villard Clément	20
De Villard Clément à Saint-Michel	15
De Saint-Michel an Villarey	16
Du Villarey à Aussois	22
D'Aussois au col du Clapier	25
Du col du Clapier à Suse	20
De Suse à Drubiaglio	30
Total	212 kilomètres

L'itinéraire d'Annibal dans sa traversée des Alpes aurait donc, d'après nous, 212 à 218 kilomètres.

Evaluons les 1200 stades de Polybe en kilomètres : $1200 \times 177,60\text{m} = 213\,120\text{ mètres}$, c'est-à-dire 213 kilomètres.

Nous arrivons donc, sans chercher à fausser aucun chiffre, à la distance donnée par l'auteur, à quelques kilomètres près ; l'approximation nous paraît suffisante pour être une nouvelle preuve à l'appui de notre système. Mais nous y attachons peu d'importance.

¹ Remarquons d'ailleurs que cette objection peut être faite à presque tous les cols proposés pour le passage d'Annibal.

CHAPITRE XIV DEUX OBJECTIONS

Tout cadre bien. — Identification des repères. — Identification des distances et des temps.
Deux objections. — « *Le long du fleuve* ». — encore « *Le long du fleuve* ».

TOUT CADRE BIEN

Voilà donc notre itinéraire d'Annibal complètement établi. Le général carthaginois, après avoir passé le Rhône près de Roquemaure, a remonté la rive gauche du Rhône jusqu'à l'Ile, c'est-à-dire jusqu'au confluent de ce fleuve avec l'Isère. Là il a suivi la rive gauche de l'Isère, puis a traversé le Drac, qui est la Juruentia de Tite-Live ; il a suivi ensuite la vallée du Graisivaudan, et il est arrivé, par le cours du Haut-Gélon, au pied des montagnes. De là, il a suivi la rive gauche de l'Arc, qu'il a traversé à la Chambre, puis la rive droite; enfin, par le Petit Mont-Genis, il est arrivé au col du Clapier, où il a campé. C'est de là que par Suse il est descendu en Italie. Nous avons comparé ligne par ligne le récit de Polybe avec l'itinéraire que nous proposons, et nous avons vu que tout cadrerait bien.

Identification des repères. — En effet, tous les repères s'identifient bien.

- *L'Ile*, à quatre jours du passage du Rhône : C'est le pays au continent de l'Isère et du Rhône.
- *Après l'Ile*, parcours en pays plat le long d'un fleuve : C'est le parcours par la rive gauche de l'Isère que nous avons décrit.
- *Attaque des Gaulois* : Dans la vallée du Haut-Gélon, au col des Cuchérons.
- *La ville ancienne* : Sur le petit plateau de Saint-Alban, à proximité des mines de fer et de cuivre.
- *La roche dénudée* : Près de Modane, au petit village d'Amondon.
- *La vue des Alpes près d'un campement et près du col de passage* : Au col du Clapier.
- *Le défilé de trois demi-stades* : Près des chateaux du Ronhomme.

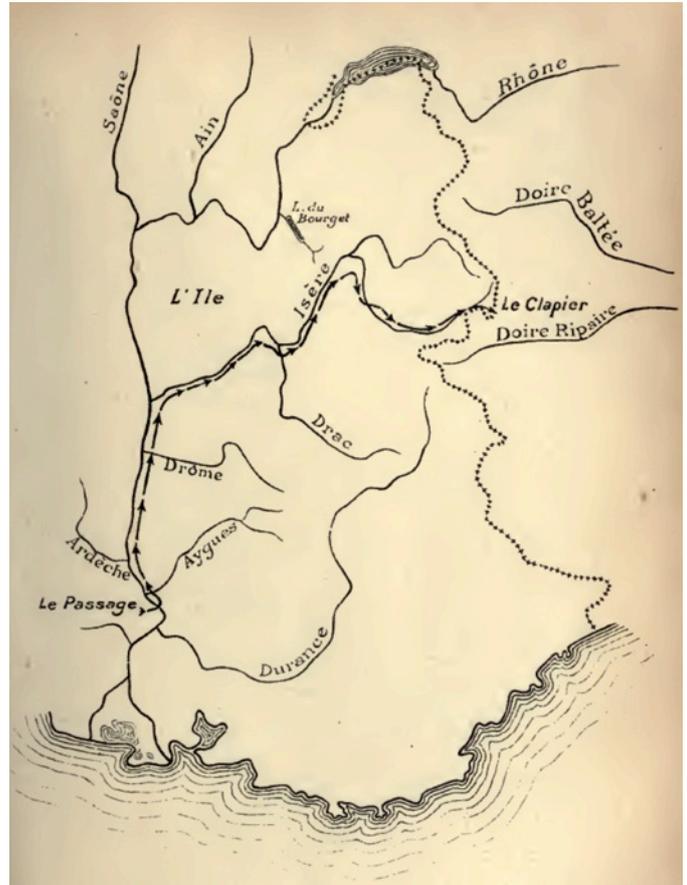
Identification des distances et des temps. — Les distances et les temps sont d'autre part en parfaite concordance avec notre itinéraire.

Du passage à l'Ile :	600 stades ou 106 km. 5.
Nous trouvons :	108,5 km. à 110,5 km ¹
De l'Ile à la montée des Alpes,	800 stades ou 142 km.
Nous trouvons (chap. XI) :	154 km.
Traversée des Alpes : 1200 stades ou 213 k. Nous trouvons (chap. XIII) :	212 à 220 km.

En faisant d'autre part parcourir à Annibal des étapes absolument normales, et dont la longueur est en rapport avec les difficultés rencontrées, nous voyons que le récit de Polybe concorde parfaitement avec l'itinéraire. Enfin, à l'époque indiquée (coucher héliaque des Pléiades, 26 octobre), la partie des Alpes parcourue présente exactement l'aspect sous lequel nous la montre Polybe.

DEUX OBJECTIONS

Cependant, nous avons fait une substitution de noms, puisque, en arrivant à l'Ile et en conduisant Annibal « *le long du fleuve* », c'est l'Isère, et non pas le Rhône, que nous avons suivie. Or Polybe réserve toujours l'épithète de fleuve au Rhône. Beaucoup d'auteurs ont admis que les 800 stades le long du fleuve devaient être comptées le long de l'Isère, mais ils n'ont pas justifié leur interprétation.



¹

• Du point de passage (vers Roquemaure ou Montfaucon) à Orange	7 à 8 km.
• D'Orange à Valence. (Voir chap. IV. <i>Le contrôle des distances</i> . Note)	94.5
• De Valence au confluent	7 à 8 km
	108.5 à 110.3 km

Si pour notre part nous avons compté en fait ces 800 stades le long de l'Isère, nous reconnaissons du moins sans détours que nous sommes là en désaccord avec le texte.

Le long du fleuve. — Nous nous trouvons en effet de la sorte en contradiction avec une citation de Polybe qui se trouve dans son livre III. Annibal vient de traverser le Rhône de vive force et de faire passer les éléphants sur la rive gauche. « *Ayant rassemblé les éléphants et la cavalerie, il les plaça à l'arrière-garde et prit les devants ; il marcha le long du fleuve de la mer vers l'orient comme s'il eût voulu cheminer vers le centre de l'Europe*¹ ».

Voilà qui est étrange et qui semble (nous disons *qui semble*) contradictoire.

Comment concilier « *le long du fleuve* » avec « *vers l'orient* » et avec « *vers le centre de l'Europe* » ? Combien il est plus commode de cueillir isolément l'une ou l'autre de ces expressions.

Avec le « *long du fleuve* », on marche au Grand Saint-Bernard ou au Saint-Gothard ; avec « *vers l'orient* », on coupe court sur le Genève et le Viso ; avec « *vers le centre de l'Europe* », de celle de ce temps-là, on irait sur le Haut Danube. A la rigueur, on s'arrangerait sans trop de difficultés avec les deux derniers membres de phrase, mais que faire du premier ?

Encore le long du fleuve. — Et l'objection devient d'autant plus embarrassante qu'elle est confirmée par une autre citation qui se trouve dans le même livre : « *Depuis le passage du Rhône, en voyageant le long du fleuve même comme pour aller vers ses sources, jusqu'à la montée des Alpes qui mène en Italie, il y a quatorze cents stades.*² »

Ce « *le long du fleuve* » est singulièrement persistant, puisque nous l'avons déjà trouvé dans l'extrait cité au chapitre II : « *Annibal ayant parcouru en dix jours huit cents stades le long du fleuve commença à gravir les Alpes.*³ ». Quoi qu'on ait pu dire. « *le fleuve* » désigne bien ici le Rhône, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, comme le remarque Deluc⁴, Polybe n'a nommé l'Isère qu'une seule fois par son nom⁵, et par occasion, tandis qu'il a désigné quatorze fois auparavant le Rhône par le mot « *le fleuve* » ; la quinzième fois, c'est encore du Rhône qu'il s'agit.

En second lieu, on peut remarquer, et cela est décisif, que les 800 stades le long du fleuve font partie des 1400 stades comptées le long du *Rhône* jusqu'à la montée des Alpes.

Si l'expression « *le long du fleuve* » ne nous mène pas jusqu'au Saint-Gothard, elle nous conduit bien au Simplon ou au Grand Saint-Bernard. Et alors nous tomberions dans les contradictions que nous avons signalées au chapitre VI, et dans bien d'autres.

« *Le long du fleuve* », c'est l'expression qui nous gêne ; c'est le grain de sable qui renverse l'édifice laborieusement construit.

Pour trouver le fleuve, c'est-à-dire le Rhône, pour ne pas trop s'en écarter du moins, le colonel Perrin a fait traverser à l'armée d'Annibal le mont de l'Épine, en pleine montagne, à près de 2000 mètres d'altitude, alors que Polybe parle d'un voyage en pays plat.

Avec bien d'autres, nous avons montré une préférence pour l'itinéraire par Grenoble ; c'est l'Isère que nous avons côtoyée, et Polybe le Rhône. L'absence du Rhône, voilà donc le point faible de notre système.

¹ Polybe, III, 47. 1. Ed. Hultsch, 1888, p. 250 et 251.

² Polybe, III, 39. 9. Ed. Hultsch, 1888, p. 241.

³ Polybe, III, 50. 1. Ed. Hultsch, 1888, p. 255.

⁴ Réponse de J. André Deluc à M. Letronne, Journal des Savans. 1819, p. 748-753

⁵ En réalité, c'est le Scaras qu'il a nommé, et non l'Isère

DEUXIEME PARTIE

UNE CONJECTURE

CHAPITRE XV LE RHÔNE DES AUTEURS

Le Rhône de Polybe. — Une citation. — Singularité. — Autre citation.

Le Rhône de César. — Un bloc de citations. — Le lac Léman. — L'opinion d'Elisée Reclus.

Le Rhône de Strabon. — De l'Isère à Lyon. — Les Allobroges. — Le Rhône et ses affluents. — Quelques remarques.

Résumé.

Nous allons d'abord examiner quelle idée les Anciens se faisaient du Rhône, ce qu'ils entendaient par cette expression géographique. Nous consulterons les trois auteurs les plus anciens qui aient parlé de ce fleuve, Polybe, César et Strabon ; ils embrassent un espace d'environ un siècle et demi.

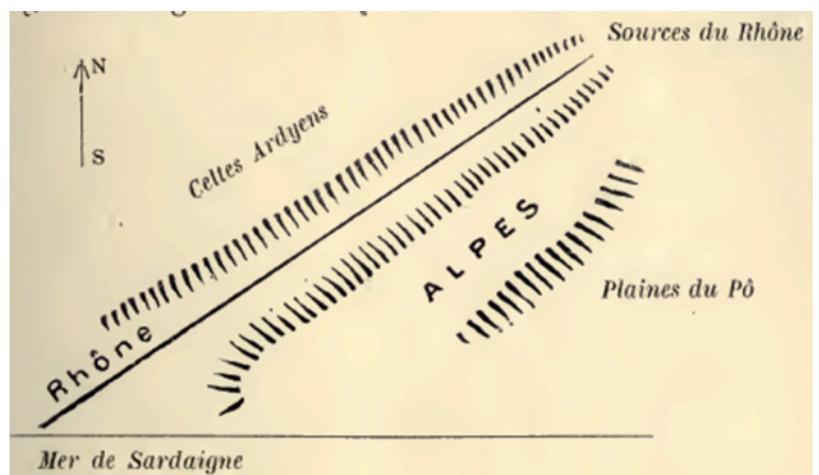
LE RHÔNE DE POLYBE

Commençons par Polybe. C'est dans le livre III à propos d'Annibal que se trouvent les deux citations que nous allons rapporter.

Une citation. — Voici la première. Annibal vient de traverser le Rhône de vive force et de faire passer les éléphants sur la rive gauche : « *Annibal ayant rassemblé les éléphants e la cavalerie, les plaça à l'arrière-garde et prit les devants ; il marcha le long du fleuve de la mer vers l'orient, comme s'il eût voulu cheminer vers le centre de l'Europe. Le Rhône a ses sources au-dessus du golfe Adriatique, sur le versant occidental, dans cette partie des Alpes qui regarde au nord ; il coule vers le couchant d'hiver et se jette dans la mer de Sardaigne. La plus grande partie de son cours se développe à travers une vallée dont les Celtes Ardyens habitent le nord ; toute la partie méridionale est bordée par le versant septentrional des Alpes ; les plaines du Pô, dont nous parlerons à plusieurs reprises, sont séparées de la vallée du Rhône par les cîmes des montagnes précitées, qui, commençant à Marseille, s'étendent jusqu'à l'extrémité du golfe Adriatique, et qu'Annibal traversa pour pénétrer du Rhône en Italie.* ¹ »

Singularité. — Voilà une description donnée par un témoin renommé pour sa sincérité ², et qui avait fait le voyage dans le but d'étudier le terrain sur place. Certainement, tous les mots portent, mais à faux semble-t-il, et on peut se demander à travers quel prisme Polybe a regardé. Le sens est aussi précis que formel ; le Rhône coule vers le couchant d'hiver, c'est-à-dire vers le sud-ouest, et s'en va dans la mer de Sardaigne ; il n'est pas question de boucle ni de lacets.

C'est ce que traduit le croquis ci-dessous, dans lequel la vallée est également figurée :



¹ Polybe III. 47. 1, 2. 3. 4. 5. Ed Hultsch, 1888, p. 200 et 231.

² Appréciation de M. Pierron sur Polybe : « *Nul historien n'a jamais été ni plus passionné pour la vérité, ni plus exact dans le récit des faits, ni plus judicieux dans leur appréciation. Il a la conscience, le savoir, le coup d'œil ; il ne déclame jamais.* »

Et le lac de Genève, et le Saint-Gothard ? La dissemblance est si choquante que Buchon en 1838 a cru devoir rectifier la traduction, mais il l'a fait sans prévenir, sans dire qu'il ne reproduisait pas la pensée de l'auteur.

Il a écrit : « *Car le Rhône a ses sources sur le versant occidental des Alpes et au-dessus du golfe Adriatique, et coule du nord au sud*¹. »

Et on ne peut songer à invoquer un lapsus de Polybe, puisqu'Annibal remontant le cours du Rhône s'est dirigé « *vers l'orient*, » comme s'il eût voulu cheminer vers le centre de l'Europe.

Autre citation. — Ainsi, le récit sonne faux d'un bout à l'autre ; mais Polybe est bien d'accord avec lui-même ; pour lui, le Rhône coule immédiatement au pied du massif des Alpes. Il le répète encore dans un autre passage :

« *Les deux côtés des Alpes, dont l'un regarde le Rhône et le Septentrion, et l'autre les campagnes dont nous venons de parler, ces deux côtés, dis-je, sont habités, le premier par les Gaulois transalpins, et le second par les Taurisques, les Agones, et plusieurs autres sortes de barbares*². » Et d'autre part, d'après le témoignage de Polybe, Annibal enquillant le cours du Rhône s'est bien directement engagé dans les Alpes : « *Annibal ayant parcouru en dix jours huit cents stades le long du fleuve (à partir du confluent), commença à gravir les Alpes.* »

Ainsi donc, Polybe nous décrit un Rhône qui nous semble très différent du Rhône contemporain ; mais l'auteur grec est précis, formel, et ne se contredit nulle part. Son fleuve coule dans la direction générale du sud-ouest, et il borde constamment le massif des Alpes, conditions que ne remplit pas le Rhône actuel, en particulier dans tout le grand angle qu'il forme vers Lyon ; enfin, si l'on suit le fleuve pendant 800 stades à partir du confluent, on doit arriver au point où Annibal a quitté la vallée pour entrer dans les Alpes.

LE RHÔNE DE CESAR

Voyons ce qu'a dit César, témoin également oculaire. Nous rappelons les dix passages des Commentaires³ où il est question du Rhône.

1. Livre I, ch. I, 5. La Gaule « *commence à partir du Rhône* » (*initium capit a flumine Rhodano*).

2. Livre I, ch. II, 3. Les Helvètes sont maintenus par le lac Léman et « *le Rhône qui les sépare de notre Province* » (*lacu Lemanno et flumine Rhodano qui Provinciam nostram ab Helvetiis dividit*).

3. Livre I, ch. VI, 2. « *Le Rhône coule entre les territoires des Helvètes et des Allobroges* » (*inter fines Helvetiorum et Allobrogum... Rhodanum fluit*).

4. Livre I, ch. VI, 1. L'un de ces chemins, étroit et difficile, était chez les Séquanes, « *entre le mont Jura et le Rhône* » (*unum iter per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum*).

5. Livre I, ch. VIII, 1. « *Le lac Léman qui se jette dans le Rhône auprès du mont Jura* » (*lacu Lemanno, qui in flumen Rhodanum influit, ad montem Juram*).

6. Livre I, ch. X, 5. Les Ségusiaves sont « *les premiers qu'on* » rencontre en sortant de la Province, de l'autre côté du Rhône » (*ab Allobrogibus in Segmivios exercitum ducit. Hi sunt extra Provinciam tram Rhodanum primi*).

7. Livre I, ch. XII, 1. La Saône, après avoir arrosé « *les territoires des Eduens et des Séquanes, se jette dans le Rhône* » avec une incroyable lenteur (« *Flumen est Arar, quod per fines Hæduorum et Sequanorum in Rhodanum influit incredibili lenitate* »).

8. Livre I, ch. XXXIII, 4. « *Le Rhône sépare les Séquanes de notre Province* » (*cum Sequanos a Provincia nostra Rhodanus divideret*).

9. Livre III, ch. I, 1. Les Nantuâtes, les Véragres et les Séduniens « *s'étendent du territoire des Allobroges, du lac Léman et du Rhône jusqu'aux sommets des Alpes* » (... *in Nantuates, Veragros Sedunosque misit, qui a finibus Allobrogum et lacu Lemanno et flumine Rhodano ad summas Alpes pertinent*).

10. Livre VII, ch. LXV, 3. Les Allobroges « *disposent près du Rhône des postes nombreux* », et défendent leur pays avec soin et activité (*Allobroges, crebris ad Rhodanum dispositis præsidiis, magna cum cura et diligentia suos fines tuentur*).

Pour la commodité des renvois, nous avons numéroté ces citations.

Nous nous occuperons d'abord des indications de géographie physique (n° 5, 4 et 7). Nous retrouverons les autres, du moins celles qui nous intéressent, au chapitre XVIII.

Le lac Léman. — *Le lac Léman se jette dans le Rhône auprès du Mont Jura,*

« *C'est, dit M. Dosson, une inexactitude géographique qui peut s'expliquer par ce fait que César ignorait les sources du Rhône et les 70 kilomètres qu'il parcourt avant de se jeter dans le lac*⁴. » Il nous paraît tout aussi simple de reconnaître que la dénomination de ce fleuve a été donnée autrefois autrement qu'elle ne l'est par les géographes contemporains.

¹ *Ouvrages historiques de Polybe, Hérodiën et Zozinic*. Paris, 1838. Auguste Desrez, imprimeur-libraire. Livre III, ch. IX, p. 99.

² Polybe II. 15. 8. Ed. Hultsch, 1888, p. 130. Cette traduction est celle de Buchon (Liv. II, chap. III), qui cette fois a traduit plus exactement ce qu'il y avait dans le texte grec. (Ed. 1838, p. 52.)

³ C. Julii Coesaris *Commentarii de bello gallico*. Edit. Benoist et Dosson. Paris, Hachette, 1899.

⁴ *Commentaires sur la Guerre des Gaules*, texte latin, public par E. Benoist et S. Dosson. Paris, Hachette, 1899. Dictionnaire, article Rodanus, p. 713.

Aujourd'hui nous regardons l'Arve comme l'affluent qui perd son nom ; César regardait ce cours d'eau comme le principal, lui conservait le nom de Rhône en amont, et regardait le lac de Genève comme un affluent.

L'opinion de M. Reclus. — Cette manière de voir n'a d'ailleurs rien de choquant. Voici comment M. Elisée Reclus s'exprime ¹ : « *Suivant les saisons, les deux cours d'eau sont tour à tour le fleuve principal. A l'époque des eaux basses, le torrent d'Arve roule une masse liquide de moitié inférieure à celle du Rhône ; mais, pendant les crues, c'est lui qui devient le maître* ². »

Débit des deux fleuves	maigres	moyennes	grandes eaux
Rhône	70	270	575
Arve	35	160	700
Totaux. . .	105	430	1275

Quant au chemin étroit « *entre le Rhône et le Jura* », c'est le Pas de l'Écluse ; c'est un fait admis sans contestation. Enfin la « *Saône se jette dans le Rhône* », mais César ne dit pas où.

LE RHÔNE DE STRABON

Arrivons maintenant à Strabon. Voici comment il expose la géographie physique de cette région. Elle est empruntée à la traduction de M. Amédée Tardieu ³, sans changer l'orthographe qu'il a adoptée pour les noms propres ; la ressemblance avec celle adoptée dans le cours de cet ouvrage suffit pour les faire reconnaître (*Isar* pour *Isère*, *Lugdunum* pour *Lyon*, *Lemenna* pour *Léman*, etc.).

De l'Isère à Lyon. — « *Depuis l'Isar, maintenant, jusqu'à Vienne, capitale des Allobriges, qui s'élève sur les bords mêmes du Rhône, on compte 320 stades ; puis, un lieu au-dessus de Vienne, au confluent de l'Arar et du Rhône, est la ville de Lugdunum. La distance, quand on s'y rend par terre, c'est-à-dire en traversant le territoire des Allobriges, est de 200 stades environ ; elle est un peu plus forte si on remonte le fleuve. Les Allobriges, qui entreprirent naguère tant d'expéditions avec des armées de plusieurs myriades d'hommes, en sont réduits aujourd'hui à cultiver cette plaine et les premières vallées des Alpes. En général, ils vivent dispersés dans des bourgs ; toute la noblesse pourtant habite Vienne, simple bourg aussi dans l'origine, bien qu'elle portât déjà le titre de métropole de toute la nation, mais dont ils ont fini par faire une ville. Elle est située [avons-nous dit], sur le Rhône.* »

Le Rhône et ses affluents. — « *Ce fleuve descend des Alpes déjà si fort, si impétueux, que, même au sein du lac Lemenna qu'il traverse, son courant demeure visible sur un espace de plusieurs stades ; il se répand dans les plaines du pays des Allobriges et des Ségosiaves, et reçoit l'Arar, près de Lugdunum, ville des Ségosiaves. L'Arar vient aussi des Alpes ; il forme la limite entre les Séquanes, les Æduens et les [Lingons], puis reçoit le Dubis, autre rivière navigable, descendue également de la chaîne des Alpes ; de là, réunis sous le nom d'Arar, qui a prévalu, ces deux cours d'eau vont se mêler au Rhône, dont le nom prévaut à son tour, et qui poursuit son cours sur Vienne. Il est remarquable que ces trois fleuves commencent par se porter au nord, pour tourner ensuite au couchant, mais qu'aussitôt après leur réunion, leur courant commun fait un nouveau coude vers le sud, et qu'en se grossissant au fur et à mesure des autres rivières [dont nous avons] parlé ci-dessus, il conserve cette direction au midi jusqu'au point où, pour gagner la mer, il se divise en plusieurs branches.* »

Quelques remarques. — Il n'y a plus aucun doute. Le lac de Genève n'est plus, comme dans César, un affluent du Rhône, il est traversé par le fleuve et forme le courant principal. Remarquons le soin qu'a pris Strabon à propos du Rhône, de l'Arar et du Doubs. Il a précisé l'endroit où chacun de ces cours d'eau perd son nom ; il n'a pris cette peine pour aucun autre fleuve, ni pour le Rhin, ni pour le Pô.

Quant à cette observation que le Rhône, l'Arar et le Doubs descendent des Alpes, commencent tous trois à se porter au nord, tournent ensuite au couchant, puis une fois réunis, tournent à nouveau vers le sud, elle est étrange autant qu'inexacte. Nous y reviendrons au chapitre XIX.

RÉSUMÉ

En somme, nous voyons que le Rhône a été assez inexactement décrit par Polybe, qui l'avait vu ; qu'il a été envisagé d'une autre manière par César, qui l'avait vu aussi ; enfin, que dans la partie moyenne de son bassin, il a donné lieu à une confusion inexplicable chez Strabon, qui avait cependant cherché à être précis.

¹ Nouvelle géographie universelle, livre II, p. 211 et 212.

² Un changement de nom analogue a eu lieu pour le Danube. Voici comment Pline le décrit : « *Ce fleuve, né en Germanie sur les sommets du mont Abnoba, en face de Rauricum, ville gauloise, traverse bien des milles au-delà des Alpes et d'innombrables nations sous le nom de Danube. Ses eaux grossissent immensément ; il prend le nom d'Ister dès qu'il entre en Illyrie.* » Pline l'Ancien, édition Didot, 1863. Traduction de E. Littré

³ Tome 1^{er}, p. 306. Paris, Hacliette, 1894. — Straljon, liv. IV, 11

CHAPITRE XVI

LES TRANSFORMATIONS DU RHÔNE

La vie d'un fleuve. — *Opinion de M. Reclus.* — *Opinion de M. Lenthéric.*

Les transformations du Rhône. — *Le Rhône bifurqué.* — *La vallée de Chambéry.*

Les forces formatrices. — *Les érosions.* — *Les alluvions.* — *Éboulements.* — *Chute du Mont Tauredunum.*

Éboulement du Granier. — *Description de Saussure.* — *Les abîmes de Myans.* — *La catastrophe.* — *État actuel du Granier.* — *Autres éboulements.*

Évaluations approximatives. — *Quelques altitudes.*

Les mouvements lents du sol. — *Les plissements.* — *Manque d'observations.* — *Quelques opinions.* — *Conclusion.*

LA VIE D'UN FLEUVE

Si les descriptions du Rhône ont varié avec les temps, il faut aussi reconnaître que le cours du fleuve a subi bien des modifications.

Un fleuve est « *un organisme véritable, une personnalité réelle. Il a son développement et sa vie propre. Il a commencé à l'origine des temps, il se transforme à travers les âges ; il se modifie à chaque instant sous nos yeux. Le fleuve d'aujourd'hui n'est pas celui des siècles passés ; il n'est pas davantage celui des siècles à venir.* »

C'est en ces termes que s'exprime M. Ch. Lenthéric dans la préface de l'ouvrage où il a écrit l'histoire du Rhône, « *comme on écrit celle d'une famille ou d'une dynastie*¹. »

Notre tâche n'est pas aussi vaste, elle est au contraire localisée : nous voulons simplement étudier l'histoire d'un tronçon du fleuve, pendant une période déterminée. Nous allons exposer d'abord les idées exprimées avant nous sur les phases de la vie du fleuve.

Opinion de M. Reclus. — M. Elisée Reclus les a résumées et vulgarisées en des pages assez vagues, sans données géologiques sérieuses, et les a fait suivre d'hypothèses peu précises ; son étude se développe avec trop d'ampleur peut-être, et traite le sujet de trop haut, mais elle donne de la vie du fleuve une idée générale qu'il est bon de connaître :

« *Nul doute que le superbe détroit de montagnes ouvert de Seyssel à Grenoble par la dépression où se trouve le lac du Bourget et par la vallée du Graisivaudan n'ait été autrefois le lit bifurqué des deux grands glaciers du Rhône et de l'Isère, comme le prouvent les débris de toute espèce et les gros blocs erratiques trouvés sur les pentes des deux vallées, et jusqu'à 500 mètres de hauteur à l'ancien confluent au sud de Chambéry.*

Aux glaces succédèrent les eaux, un lac tortueux s'amassa dans ces longs couloirs de montagnes, avant que le Rhône eût creusé son lit à travers les arêtes occidentales du Jura, et que l'Isère eût scié en deux les remparts de roches néocomiennes et crétacées qui s'élevaient à l'orient du bassin actuel de Grenoble.

*Alors le Drac, la Romanche, l'Isère, le Rhône unissaient leurs eaux dans une grande mer intérieure, de 500 mètres plus profonde que l'est le lac du Bourget, pauvre reste de l'ancien réservoir. La percée du Jura fit changer de pente à tout le système hydrographique. Actuellement, la partie septentrionale du lac, à demi comblé déjà par les alluvions, s'épanche au nord par le tortueux canal de Savières, dont la faible longueur et les fonds marécageux portent à croire que le changement du cours du Rhône est un fait récent dans l'histoire de la Terre*². »

Opinion de M. Lenthéric. — Voici la description que donne M. Lenthéric, après le confluent du Fier :

« *La vallée s'élargit alors, et la plaine commence. Le fleuve ramifié y serpente en lacis innombrables qui s'entrecroisent et donnent naissance à un nombre considérable d'îles basses, submersibles, aux contours variables et indécis, que chaque crue colmate, ronge, agrandit, déplace, quelquefois même fait disparaître, et qui sont désignées sous le nom générique de brotteaux. A gauche, la plaine marécageuse de Chautagne conduit par degrés insensibles, et sans la moindre dépression de terrain, au lac du Bourget, dont elle constitue en fait l'extrémité septentrionale, récemment comblée par les alluvions.*

De même que le lac d'Annecy, le lac du Bourget est géologiquement un affluent du Rhône. Les grands blocs erratiques que l'on retrouve, alignés à 500 mètres de hauteur, sur les pentes des deux versants du lac, et qui couronnent le poétique coteau de Tresserve, attestent le séjour et le retrait de l'ancien glacier delphino-savoisien qui se bifurquait au Sud même de Chambéry, et dont l'une des branches suivait la vallée du Graisivaudan, en recevant sur sa route l'apport des glaciers secondaires du Dracet de la Romanche, tandis que l'autre s'engageait dans le couloir du Bourget, entre la Dent du Chien et le Semnoz, et se soudait par Culoz au grand glacier du Rhône.

*Lorsque les glaces commencèrent à fondre, et que la période torrentielle succéda à la période glaciaire, un grand lac sinueux remplit toutes les gorges du Drac, de la Romanche, de l'Isère et du Rhône, formant une sorte de mer intérieure dont le niveau s'est peu à peu abaissé. Les deux lacs d'Annecy et du Bourget sont les pauvres restes de cet ancien bassin ; et le Rhône a serpenté dès lors librement, en frayant son lit dans la vallée couverte de boues et de débris glaciaires, depuis Culoz jusqu'à Lyon*³. »

¹ Ch. Lenthéric. Le Rhône. Histoire d'un fleuve. Paris, Pion, 1892. Préface.

² Nouvelle géographie universelle^A livre II, p. 216 et suiv.

³ Ch. Lenthéric. Le Rhône. 1892. Sec. partie, cii. III, p. 341-342 du t. I.

Ce rapide exposé d'une période intéressante est plus précis et plus exact peut-être que celui de M. Reclus ; néanmoins, il n'indique pas les transformations qu'a pu subir le Rhône entre l'époque où les glaciers recouvraient son lit, et celle où le cours actuel s'est dessiné ; ce sont ces transformations successives que nous voulons préciser.

LES TRANSFORMATIONS DU RHÔNE

C'est à la géologie qu'il faut nous adresser pour avoir l'explication des phénomènes dont nous nous occupons. Sans doute, en nous plaçant à un point de vue plus étroit, nous pourrions affirmer que nous faisons de la géographie, puisque nous voulons spécialement étudier le Rhône à une période qui appartient à l'histoire, mais ce ne serait là qu'une question de mots, à laquelle nous attachons peu d'importance. Nous préférons rappeler, après M. Maurice Lugeon¹, la définition donnée par M. Mackinder, d'Oxford, du programme exact des deux sciences sœurs. « *La géologie, dit-il, est l'étude du passé à la lumière du présent ; la géographie est l'étude du présent à la lumière du passé.* » Aussi n'avons-nous pas hésité à étudier le sol, à examiner les terrains, et surtout à consulter ceux qui par leurs travaux antérieurs étaient à même de nous renseigner, pour connaître les arguments qui pouvaient confirmer ou amoindrir notre hypothèse du Rhône bifurqué.

Le Rhône bifurqué. — Nous pensons qu'il y a une vingtaine de siècles, le Rhône n'avait pas le même aspect qu'aujourd'hui.

Au lieu de s'écouler uniquement par le chenal de Pierre-Châtel, il avait encore dans cette région un large épanouissement ; il était même, par la cluse Chambéry-Montmélian, en communication avec l'Isère actuelle, et ce bras latéral constituait de la sorte un Rhône bifurqué ; la branche septentrionale suivait à peu près le lit du Rhône actuel, tandis que la branche méridionale, constituée par l'Isère d'aujourd'hui, communiquait avec la branche septentrionale par la vallée de Chambéry. La zone interfluviale comprise entre les deux branches du Rhône bifurqué s'appelait l'île.

Si l'on parcourt de nos jours la vallée de Chambéry, les observations que l'on peut faire sur le terrain établissent à première vue la succession de deux états dans cette vallée, l'un solide, l'autre liquide. Ils sont visibles tous deux par les traces qu'ils ont laissées, le plus ancien par des blocs erratiques et des boues glaciaires, le second par les alluvions et par les formes adoucies des vallées. On peut observer, en effet, que tout le fond de la vallée depuis le lac du Bourget est formé par des alluvions, recouvertes en certains points par des marais et des tourbières ; de plus, la profondeur, l'évasement et l'orientation des thalwegs dans la partie sud-est (au sud de Montmélian et dans le Glandon), semblent indiquer que le terrain a été modelé par des eaux puissantes s'écoulant vers l'Isère.

Il semble donc au premier abord que la vallée ait été parcourue par une branche du Rhône qui, après s'être détachée du fleuve vers Culoz, passait par Chambéry pour aller rejoindre la vallée du Graisivaudan² ; mais, en réalité, les faits ont été plus complexes, et, pour bien les comprendre, il est nécessaire de s'arrêter sur le rôle géologique qu'a rempli à travers les siècles cette vallée de Chambéry.

La vallée de Chambéry à l'époque quaternaire. — Nous avons déjà vu que les glaciers du Rhône, de l'Isère et des torrents alpins de la région s'étaient rejoints par la vallée de Chambéry pour étendre leur immense manteau jusqu'à la Bresse et à la région lyonnaise³.

Après une glaciation, l'Isère passa par la vallée de Chambéry, et alla porter ses eaux au lac du Bourget et au Rhône ; cet écoulement est admis par tous les géologues, et il se manifeste par les alluvions laissées dans la vallée par le fleuve qui la suivait alors.

« *Il est certain, dit M. Hollande⁴, que les eaux de l'Isère et de ses affluents alpins, — en Savoie sûrement —, ont passé à Chambéry ; mais cela a eu lieu entre la 2^{ème} et la 3^{ème} glaciation. Ce sont ces eaux qui ont formé les alluvions interglaciaires.* »

Ainsi, M. Hollande précise : c'est entre la 2^e et la 3^e glaciation que l'Isère a coulé dans la vallée de Chambéry.

M. Vivien est d'ailleurs arrivé au même résultat, et, selon les expressions de M. Lugeon⁵, « *il a montré, par une sagace étude des alluvions entourant cette ville, que l'Isère, un moment donné, entre deux grandes glaciations, a coulé dans cette dépression, à la suite d'un barrage morainique.* »

M. Kilian et M. Douxami remarquent d'ailleurs que, d'après l'inclinaison des couches d'alluvion dans la vallée, inclinées du sud au nord, c'est bien l'Isère qui devait s'écouler vers le Rhône. Cette phase de l'histoire de la vallée nous paraît donc établie.

Mais, après le dernier retrait des glaciers, après la période torrentielle qui le suivit, et jusque vers le commencement de l'époque historique elle-même, nous croyons qu'il y a eu un écoulement du Rhône vers l'Isère. Nous allons expliquer de quelle manière cet écoulement avait lieu.

¹ Maurice Lugeon. Leçon d'ouverture du cours de géographie physique professé à l'Université de Lausanne. Corbaz, 1897.

² C'est ce que paraît avoir pensé M. le colonel Perrin, Marche d'Annibal, 1887, p. 41.

³ Voir d'ailleurs : Étude sur la vallée du Rhône par M. H. Douxami, Paris. Béranger, 1901, p. 16.

⁴ Dans une lettre du 3 décembre 1901, de Chambéry. Il ajoutait : « c'est à ce moment, je crois, qu'un cours d'eau venant du côté de Gruffy, de Cusy... a pu franchir la vallée des Mollasses jusqu'à Aix-les-Bains, où il rencontrait les eaux de l'Isère... formant dans la région une véritable petite mer. C'est ce cours d'eau que j'ai signalé dans ma note de la campagne 1894. »

⁵ Leçon d'ouverture du cours de géographie physique, 1897, p. 24.

Le lit du Rhône était alors bien loin d'être aussi profondément creusé qu'il l'est aujourd'hui, l'érosion n'ayant pas eu le temps d'agir d'une manière aussi intense. Le fleuve, qui coulait donc à une altitude supérieure à celle d'aujourd'hui, se répandait dans la plaine où sont les marais de Vions et de Lavours, et y rejoignait le lac du Bourget, beaucoup plus étendu à cette époque qu'il ne l'est aujourd'hui ; la nappe d'eau ainsi formée constituait de la sorte un grand bras latéral du fleuve, aux eaux plus calmes, qui s'étendait jusque vers Chambéry¹.

Ainsi, le Rhône se jetait donc dans le lac du Bourget, le traversait, en sortait par des bras différents qui se réunissaient ensuite, puis il continuait sa route par son lit actuel : c'était là le Rhône septentrional. Mais d'autre part, vers Chambéry, le Bourget communiquait avec l'Isère par un chenal qui suivait la vallée. Le bras de rivière constitué par le lac du Bourget et ce chenal de communication se continuait par l'Isère actuelle jusqu'au point où elle se jette dans le Rhône, jusqu'au confluent, où il retrouvait la première branche du fleuve : c'était le Rhône méridional.

Telle est notre hypothèse. Nous allons maintenant étudier quelles ont été les causes qui ont permis l'existence de cet écoulement, et quelles sont celles qui ont amené sa disparition.

LES FORCES TRANSFORMATRICES

À l'époque où le Rhône bifurqué passait par la vallée de Chambéry, le modelé du terrain ne différait probablement pas beaucoup de celui que nos yeux sont accoutumés à apercevoir.

Actuellement, la vallée de Chambéry est presque partout à fond plat, mais parfois marécageuse, et, sur une grande partie de la longueur, l'œil distingue à peine des lignes de dépression par lesquelles on croirait un écoulement possible. Cependant, en regardant les cotes sur la carte au 1/80 000^e l'Isère au confluent du Glandon (cote 254) domine de 4 mètres le Rhône vers le confluent du Fier (cote 250 environ), et domine de 15 mètres le Rhône aux marais de Vions (cote 239), de sorte que la pente moyenne est en sens inverse de ce qu'elle a été autrefois.

Des environs du seuil placé auprès de Myans et coté environ 310, partent trois dépressions divergentes par lesquelles s'écoulent des ruisseaux². Ce sont : l'Albanne ; elle se dirige au nord sur Chambéry, et s'y jette dans la Leisse, qui mène ses eaux au lac du Bourget ; vers le sud, le Glandon, qui va se jeter dans l'Isère ; enfin, un petit filet d'eau appelé Bon de Lauge³, incomplètement figuré sur la carte au 1/80 000^e, fortement accentué sur celle au 1/100 000^e de l'Intérieur.

Entre l'Albanne et la Leisse est le seuil formé par les abîmes de Myans, dont nous parlerons plus loin.

En dehors de ces trois ruisseaux ou torrents, des marais encore abondants existent entre Chambéry et le lac du Bourget ; ils deviennent plus rares vers le sud. C'est tout ce qui reste des anciennes eaux⁴.

Quelles forces ont pu agir à partir d'une époque inconnue pour transformer ainsi le régime des eaux ?

Elles sont, croyons-nous, de plusieurs sortes.

Les érosions. — Les érosions causées par le frottement des eaux et surtout des galets sont bien connues. Même en avant de Lyon, dans quelques points particuliers, « *la force d'entraînement est telle que le fond du lit tout entier marche en même temps que le fleuve. C'est une débâcle générale... Ce n'est pas un fleuve qui chemine ainsi de Lyon à la mer ; ce sont deux fleuves superposés, l'un liquide que l'on voit et que l'on touche, l'autre invisible formé d'une infinité de petits corps solides qui se déplacent sans cesse*⁵... »

L'affouillement du roc à Pierre-Châtel a été déterminé par une action de ce genre, puissante surtout au moment des crues et de la fonte des neiges ; l'abaissement du lit aurait ainsi favorisé la concentration des eaux dans un chenal unique.

Tandis que l'érosion creusait ainsi progressivement le chenal de Pierre-Châtel, elle agissait aussi, mais d'une manière moins intense peut-être, dans la vallée actuelle de l'Isère.

Dans la branche de communication au contraire, l'action produite par l'érosion était faible. On conçoit en effet que le lac du Bourget et son chenal de déversement ne constituaient en somme qu'un régulateur du système hydrographique de la région. Lorsqu'à l'époque des grandes crues, le Rhône charriait un volume d'eau trop considérable, le trop-plein se déversait dans le lac du Bourget ; et ce lac ne se surélevait pas beaucoup, d'abord à cause de sa superficie, ensuite à cause de l'écoulement immédiat qu'il avait vers le sud ; le surplus des eaux du Rhône septentrional grossissait de la sorte les eaux du Rhône méridional, sans y amener de crue trop subite : le lac du Bourget se trouvait là en effet pour régulariser l'apport de ses eaux.

Les alluvions. — Les alluvions ont été surtout considérables dans la grande plaine aujourd'hui comblée sur laquelle s'étalait le lac du Bourget de l'époque ancienne. Les eaux s'étendaient sur tous les marais actuels de Lavours et de Vions, et le Rhône, apportant dans cette nappe d'eaux tranquilles les débris arrachés aux montagnes alpestres, jetait autour de lui dans un vaste épanouissement les terres les plus menues, et les

¹ D'ailleurs le Rhône s'écoulait peut-être encore aux environs de Culoz par des bras multiples, et constituait ce que nous appelons le Rhône multiple ; mais cette étude serait en dehors du sujet que nous traitons en ce moment

² Les sources du Glandon et celles de l'Albanne sont à un niveau bien supérieur ; nous envisageons seulement le cours en plaine.

³ Ce ruisseau, qui sépare les communes des Marches et de Chignin, est porté sur le cadastre avec l'orthographe Bon de Loge.

⁴ Lorsqu'on monte au sommet de la tour de Myans, sur la plateforme circulaire qui entoure la statue de la Vierge, rien n'est plus intéressant que de reconstituer des yeux sur le terrain le parcours des eaux qui sillonnaient cette vallée il y a quelques siècles.

⁵ Lenthéric. *Le Rhône*, tome II, seconde partie, chap. II.

répandait uniformément sur la plaine ; les gros galets au contraire, trop lourds pour sortir du lit principal, y continuaient lentement leur travail d'érosion.

Il est hors de doute que les plaines occupées aujourd'hui par les marais de Vions, dont le dessèchement a continué progressivement, ont été comblées par les alluvions du Rhône.

Si ces alluvions ne se sont pas étendues très au sud, c'est précisément qu'elles n'ont pas trouvé dans les eaux tranquilles du grand lac de courant suffisant pour les entraîner.

Le Rhône septentrional en effet, comme nous l'ont indiqué M. Lugeon¹ et M. Douxami², devait à l'époque romaine se jeter dans le lac du Bourget, mais le traverser sans prendre comme nouvelle direction l'axe de ce lac. C'est bien ainsi d'ailleurs que nous envisageons les faits ; nous pensons seulement que ce lac donnait issue, pour le trop-plein des eaux qui lui étaient apportées des Alpes, à un chenal conduisant de la branche méridionale du Rhône, à l'Isère actuelle.

Les alluvions apportées par le Rhône septentrional se déposaient donc de la sorte dans la partie qui avoisinait le fleuve, et on doit les retrouver sous des épaisseurs de plus en plus faibles jusque vers les anciens confins du lac. Plus au sud, la branche de communication ne doit contenir que des alluvions fort peu importantes provenant de la vallée de Chambéry, et ces alluvions sont d'autant plus difficiles à retrouver qu'elles ont été superposées et mélangées aux alluvions glaciaires, aux alluvions fluviales provenant de l'Isère, et aux alluvions plus modernes provenant de la Leisse et des ruisseaux qui constituent le régime hydrographique actuel.

Des alluvions assez importantes ont en effet été constatées et signalées aux points que nous indiquons, et des preuves irrécusables attestent bien qu'elles sont postérieures aux débuts de l'époque historique. C'est ainsi que « *dans Terre nue, près du village du Bourget, on a découvert à une profondeur de 0,80m dans le sable, des bois, des débris de barques et les restes d'un chemin ; au canal de Savières, lors des travaux de redressements, on a trouvé dans certains points les restes d'une voie pavée à plus d'un mètre au-dessous du passage actuel*³. »

Il est d'ailleurs une autre série de phénomènes qui ont contribué à modifier assez profondément l'aspect de la vallée au sud de Chambéry, et qui ont beaucoup augmenté les difficultés relatives à l'étude des terrains dans cette région ; nous voulons parler des éboulements des montagnes voisines.

Les éboulements. — Les débris de montagnes, entraînés généralement par les eaux, ont agi par effondrement dans la vallée du Rhône avec une intensité particulière ; dans plusieurs cas même, ils ont eu assez d'importance pour être notés au moins comme détails historiques.

Chute du Mont Tauredunum. — Le plus ancien des éboulements connus ne s'est fait sentir que par contre-coup dans la vallée de Chambéry : c'est la chute du Mont Tauredunum.

Elle est rapportée par deux auteurs, deux évêques. D'après l'un d'eux, Marius d'Avenches⁴, elle se produisit en 563 dans le Valais (in territorio Vallensi) ; ce serait en amont de Genève.

D'après l'autre, Grégoire de Tours⁵, voici le détail de ce qui arriva :

« *En Gaule, un grand prodige eut lieu au fort de Tauredunum, situé sur une montagne qui dominait le Rhône. Après avoir fait entendre, pendant plus de soixante jours, une espèce de mugissement, cette montagne se détachant et se séparant d'un autre mont contigu, avec les hommes, les églises, les terres et les maisons qui la couvraient, se précipita dans le fleuve, et, lui barrant le passage entre ses rives qu'elle obstruait, refoula ses eaux en arrière ; car en cet endroit, le terrain, fermé de part et d'autre par des montagnes, ne laisse qu'un étroit défilé par où s'échappe le torrent.*

Alors le fleuve, inondant la partie supérieure de son cours, couvrit et dévasta tout ce qui était sur ses rives. Puis, cette masse d'eau, se précipitant dans la partie inférieure, surprit les habitants comme elle avait fait plus haut, les tua, renversa les maisons, détruisit les animaux et, le long des rivages jusqu'à Genève, emporta et entraîna tout par la violence de cette inondation subite. Plusieurs racontent que là les eaux s'amoncelèrent au point d'entrer dans cette ville par-dessus les murs. Ce qui est croyable, parce que, comme nous l'avons dit, le Rhône en cet endroit coule resserré entre deux montagnes, et qu'arrêté dans son cours, il ne trouve pas dans ses rives d'ouverture pour écouler ses eaux. Puis quand il eut une fois débordé par-dessus la montagne abattue, il submergea tout le pays. »

On ne sait pas si Grégoire de Tours place la chute du mont Tauredunum en amont ou bien en aval de Genève ; ces deux interprétations ont été soutenues ; peut-être la question n'est-elle pas tranchée définitivement⁶

En tous cas, l'existence d'une chasse d'eau qui a balayé la vallée du Rhône est hors de contestation.

¹ Lett. du 6 nov. 1901, de Lausanne.

² Lett. du 21 nov. 1901, de Paris

³ André Perrin. *Etude préhistorique sur la Savoie*, p. 28, dans les *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 2^e série. 12. Chambéry, 1872

⁴ Marius d'Avenches. *Chron. de la fin du VI^e siècle*. Voir E. Desjardins, t. II, ch. II.

⁵ Grégoire de Tours, liv. IV, XXI. Traduction de MM. Guadet et Taranne. Paris, 1836.

⁶ M. Douxami nous rappelait à ce sujet : « *Tauredunum est placé par un grand nombre d'auteurs dans la vallée du Haut-Rhône, avant le lac de Genève, près de Saint-Maurice-en-Valais.* » (21 nov. 1901.) M. Lugeon nous écrivait de son côté à propos de cette montagne : « *Chacun veut la placer dans son voisinage, beaucoup voient son emplacement sur les bords du Léman, où sa place n'a jamais pu être définie. L'emplacement au pied du Grammont près Villeneuve, non loin de l'embouchure du Rhône dans le Léman, est pour moi inadmissible, à la suite de recherches en cours.* » (6 nov. 1901.)

EBOULEMENT DU GRANIER

Un autre éboulement que nous citerons a eu lieu au treizième siècle, au seuil même que nous étudions, à dix kilomètres au sud de Chambéry, à l'endroit connu sous le nom d'Abîmes de Myans, auprès du village du même nom.

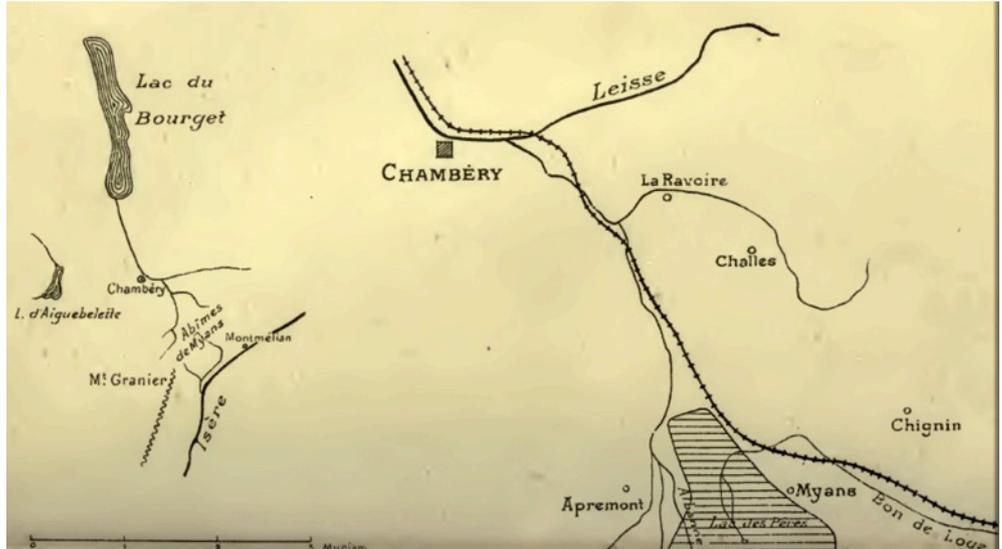
Description de Saussure. — Voici comment Saussure décrit le terrain ¹ ; sa description est encore exacte aujourd'hui.

« C'est une plaine d'environ une lieue en tous sens, couverte de petites éminences de forme conique, comme des taupinières, de 20 à 25 pieds de hauteur. »

Vers le haut du Mont Granier se voit « une très grande échancrure située directement au-dessus » de ces abîmes, et qui paraît ² être le vide qu'ont laissé les rochers qui s'en sont détachés. Les eaux ont entraîné les parties les plus mobiles de ces éboulis, mais les fragments des rochers les plus solides ont résisté à l'action des eaux, et ont servi de noyau aux éminences qui subsistent encore ; c'est ce que l'on peut aisément vérifier sur la plupart d'entre eux malgré la terre et l'herbe qui les recouvrent. »

Saussure ajoute encore qu'une personne digne de foi aurait vu un missel très ancien renfermant une note manuscrite qui contenait en substance « que l'an 1249 et la vigile de Sainte-Catherine, à l'heure de minuit, se formèrent les abîmes de Myans par l'éboulement d'une partie de la montagne qui anéantit la plaine qui était en bas avec plusieurs villages d'alentour. »

Les abîmes de Myans. — Le chaos que présentent les abîmes est vraiment pittoresque.



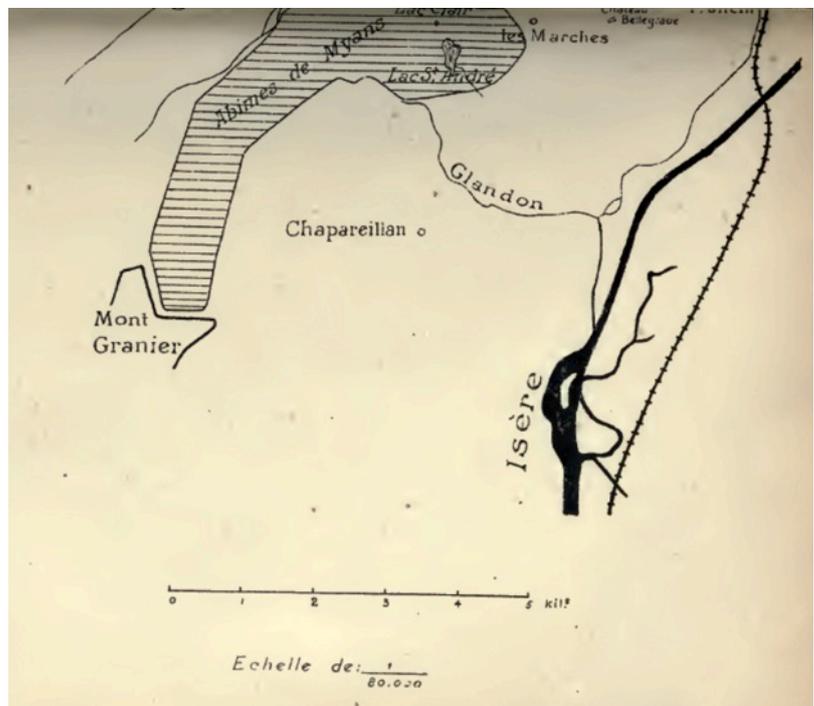
Des blocs énormes de rochers émergent de terre et étalent leurs formes grisâtres au soleil ; d'autres plus petits se dressent au milieu des terres dont l'homme a repris possession, et où poussent des vignes d'un excellent rapport.

Le touriste qui parcourt à pied le terrain doit à tout moment monter, puis redescendre, et il a la bonne surprise de rencontrer dans les creux d'élégants petits lacs qui s'appellent lac des Pères, lac Clair et lac Saint-André ; dans le fond du paysage, vers le S.-O., il aperçoit toujours comme un décor grandiose l'imposante silhouette du Granier.

La légende de la catastrophe, rappelée à chaque instant par l'aspect du terrain, par les noms mêmes des lieux et par la dévotion populaire à N.-D. de Myans, fait planer sur ce paysage une poésie mélancolique.

La catastrophe. — C'est au XIIIe siècle que l'événement a eu lieu.

Connu jusqu'à 1878 par une assez vague légende, il a été mis en pleine lumière par les travaux de l'abbé Trépier ³.



¹ Voyage dans les Alpes. Neuchâtel, Genève et Paris, 1779-96, tome III, p. 17 et 18.

² Ce n'est d'ailleurs qu'une simple apparence.

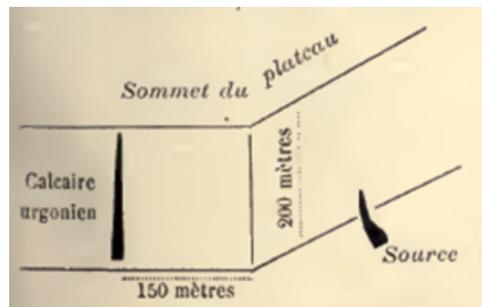
³ Recherches historiques sur le Décanat de Saint-André, par l'abbé Trépier (1878-1886). Publiées aussi dans les Mémoires de l'Académie de Savoie, année 1879, tome VI de la 3^e série

Ce prêtre a trouvé dans les archives de l'évêché de Grenoble toute une série de documents qu'il a publiés, classés et discutés ; il a pu écrire avec vérité que «*la catastrophe a été racontée par des chroniqueurs ou historiens de tous les siècles, depuis le XIII^{ème} inclusivement jusqu'au XIX^{ème}* ».

M. Ferrand a publié un récit abrégé de la catastrophe dans le 9^e volume de *L'Annuaire du Club Alpin français*, en 1882.

C'est dans la nuit du 24 au 25 novembre 1248 que se produisit l'éboulement ; il engloutit six villages et seize hameaux, et fit périr cinq mille personnes. M. l'abbé Trépier regarde comme démontrée l'existence d'un tremblement de terre dont les secousses se sont fait sentir jusqu'en Angleterre, et qui aurait déterminé en Savoie l'effondrement du Granier depuis longtemps disloqué.

État actuel du Granier. — En ce moment même (1900), le plateau du Granier est une figure irrégulière de près de 3 kilomètres carrés, présentant des crevasses dont la traversée est difficile, même dangereuse, car elles «*sont souvent cachées par un épais tapis de rhododendrons. Le Mont Granier n'est plus qu'une ruine que le temps fera sans doute disparaître. L'observation indique qu'actuellement plusieurs crevasses s'élargissent ; ainsi se préparent sans doute de nouveaux éboulements*¹. »



Autres éboulements. — En dehors des éboulements dont l'histoire a gardé la date, il en est d'autres dont on retrouve les traces sur le terrain, et qui n'ont été signalés par aucun chroniqueur. C'est ainsi que M. Hollande nous signalait, «*au nord de Saint-Offenge, les débris d'un éboulement assez considérable, de date inconnue, mais qui n'a pu avoir aucune influence sur l'hydrologie générale de la région.* »

Il faut bien admettre néanmoins qu'il a contribué à en modifier la topographie.

Nous trouvons d'autre part, dans Menestrier², la description assez vague d'un autre éboulement qui se produisit au XVII^{ème} siècle : «*J'ai vu arriver en ce pays là quelque chose de semblable en la montagne de Pied-Gros, presque vis-à-vis du Mont Granier, quoique non pas d'une masse à beaucoup près de cette énorme grandeur.* »

EVALUATIONS APPROXIMATIVES

Il est difficile d'évaluer les effets qu'ont pu produire dans la région depuis plus de vingt siècles les érosions, les alluvions et les éboulements dont nous venons de parler.

Il est évident que, d'après le régime même que nous avons décrit, l'érosion a dû produire des modifications assez importantes autant dans les cotes de la vallée du Rhône que dans celles de la vallée de l'Isère ; d'autre part, depuis l'établissement déjà lointain du régime actuel, les eaux des petites rivières de la vallée ont pu agir elles-mêmes par érosion dans leurs bassins respectifs avec assez d'intensité. Mais dans le lac du Bourget, l'érosion n'a pas dû agir ; car si le lac s'était épanché par un canal de plus en plus profond, les anciennes habitations lacustres, bâties sur des pilotis qui ne pouvaient avoir plus de 5 à 6 mètres, auraient été laissées à sec ; ce n'est pas ce qui s'est produit, puisque leurs restes ont été retrouvés dans l'eau.

Les alluvions anciennes du Rhône ont comblé peu à peu toute la partie nord de l'ancien lac ; plus tard, quand le bras de communication a été obstrué, celles de la Leisse ont contribué à combler la partie sud ; le dessèchement progressif des marais de ces deux régions est un fait historique trop connu pour que nous ayons besoin d'insister sur lui.

Quant aux effondrements, nous n'en pouvons évaluer la puissance qu'en des points très localisés ; nous croyons que celui du Granier a été la cause d'une perturbation très sensible dans le régime hydrographique de la région qu'il a recouverte, et qu'il a probablement obstrué un chenal au sud-ouest du village de Myans. On voit donc que ces différentes forces transformatrices ont pu agir assez puissamment pour amener des modifications sensibles dans le réseau hydrographique que nous étudions, mais qu'il est difficile d'en évaluer la puissance exactement. Peut-on cependant affirmer qu'elles ont à elles seules occasionné un changement de régime ?

Quelques altitudes. — Pour examiner d'une façon précise cette question, déplaçons la carte au 1/80 000^e de l'État-major, et relevons-y quelques altitudes.

Le Rhône, au point où il reçoit le Fier, est à une altitude d'environ 250m (voir la feuille Nantua S.-E.). C'est jusque vers ce point, d'après M. Douxami, que s'étendait jadis le lac du Bourget ; c'est donc là que commençait d'après nous la branche lacustre qui établissait la communication avec le Rhône méridional.

Sur la feuille Chambéry S.-E., nous trouvons ensuite :

La cote 238 au hameau de Praz, sur la bordure E. des marais de Vions.

La cote 236 à 200m directement plus au S. dans la direction du lac.

¹ M. Hollande. *Etude sur les dislocations des montagnes calcaires de la Savoie*. Chambéry, Imp. Nouvelle, 1889.

Cette dernière phrase vise principalement une fissure qui se voit directement de la vallée, et qui coupe le rocher de haut en bas à 150 mètres de l'angle nord du Granier ; une source jaillit sur l'autre face. Depuis le village même des Marches, on peut distinguer à l'œil nu la crevasse et la source.

² Menestrier. *Histoire civile et consulaire de Lyon*. Lyon, 1696, pages 322 et 23.

La cote 235 au S.-O. vers les bords du Rhône, au hameau de Montuissy. Puis nous arrivons à la cuvette qui contient le lac actuel lui-même, et dans laquelle on descend à 121,5, puis à 86,1, qui est le point coté le plus bas, pour remonter ensuite à 122,5.

La cote 241 se trouve à un pont de la Leisse situé à 200m au S. du lac.

La cote 249 près de Villarcher.

La cote 257 près de La Motte Servolex.

La cote 290 au S.-E. de Chambéry, sur l'Albanne.

La cote 309 dans la même direction S.-E., sur le Bon de Lauge.

Notons d'autre part pour mémoire la cote 299 dans une autre direction, sur les bords du petit lac Saint-André, et la cote 291 un peu plus au sud.

Sur la feuille Grenoble N.-E. nous relevons :

La cote 265 sur le cours du Glandon.

La cote 254 sur la même rivière, un peu avant son confluent avec l'Isère.

Quelles conclusions tirons-nous du simple examen de ces cotes ?

C'est que le bassin lacustre du lac du Bourget est constitué par un entonnoir dont l'altitude minimum est cotée 86,1m, et qui se relève d'une part jusqu'au Rhône, de l'autre jusque vers Chambéry ; le lac qui jadis s'étendait au nord jusqu'à la bordure de cet entonnoir, cotée environ 250m, et qui, disons-nous, communiquait avec l'Isère actuelle, se trouve aujourd'hui réduit à des proportions bien moindres, et il est séparé de l'Isère par le seuil de Myans, à l'altitude 310m environ.

Nous pensons que les alluvions, les érosions, les phénomènes de capture, les effondrements, pourraient suffire à expliquer les changements dans le régime de la vallée. Toutefois, nous croyons à l'intervention de forces moins connues, moins faciles à constater, et plus puissantes, et nous supposons qu'il y a eu dans cette région des mouvements du sol.

LES MOUVEMENTS LENTS DU SOL

Si nous négligeons pour un moment les autres forces transformatrices, nous voyons que les eaux devaient s'écouler d'un point coté aujourd'hui 250 ou même si l'on veut 239 vers un point coté aujourd'hui 310.

Pour que cet écoulement ait été possible, il faudrait admettre, tout agent de modification mis à part, un affaissement des vallées. Si le seuil à 310 est resté fixe, c'est vers le nord de la vallée de Chambéry qu'aurait eu lieu une dépression d'une soixantaine de mètres ; elle se serait fait sentir en diminuant d'intensité dans trois directions, vers le Rhône supérieur, le Rhône inférieur, et le lac du Bourget.

Quelle aurait été la cause de cette dépression ? Peut-être dépend-elle du tassement des couches d'alluvions déposées depuis des siècles dans la vallée, peut-être aussi est-ce la continuation du mouvement de plissement qui a modelé le terrain dans cette région, occupée par les étages jurassique et crétacé ou par leur débris.

Les plissements. — Les couches sédimentaires qui ont dans le principe été déposées horizontalement, se sont plissées sous l'influence de forces que nous n'avons pas à rappeler ici, et qui auraient été notamment des pressions latérales. Ces couches occupent ainsi de l'est à l'ouest une largeur en certains points moitié moindre que leur largeur primitive. Les parties saillantes des plis sont les anticlinaux, les parties en creux sont les synclinaux. Les croquis parus dans le Bulletin des services de la carte géologique de la France en avril 1892 donnent des indications sur la direction et l'intensité des ondulations aux environs du Bourget ¹.

Nous pouvons donc penser que c'est peut-être la succession de mouvements de ce genre, se continuant insensiblement pendant 20 siècles, qui a contribué pour une grande part à l'établissement du régime actuel des eaux.

Manque d'observations. — Malheureusement, nulle observation scientifique ne peut confirmer cette hypothèse de plissements se continuant à l'époque actuelle ; il est bien question parfois, dans les journaux ou dans les revues, de régions qui paraissent se soulever insensiblement, et d'autres qui paraissent s'affaisser ; on rencontre aussi, dans les villages, de vieux paysans qui déclarent que, du temps de leur père ou même du temps de leur jeunesse, les habitants de tel village voyaient le clocher de tel autre village qu'ils ne peuvent plus apercevoir ; mais il faudrait à ces observations populaires une confirmation sérieuse appuyée sur des observations scientifiques à long terme.

Des essais ont été tentés déjà par un géologue bien connu, et aussi modeste que consciencieux, M. Girardot. Son opuscule intitulé : *Note sur l'étude des mouvements lents du sol dans le Jura* (Lons-le-Saunier, Déclume, 1891), est des plus intéressants ; c'est une communication au Congrès des Sociétés savantes de 1890, section de géographie historique et descriptive.

Mais les observations recueillies n'ont pas encore donné de résultats précis. Elles sont en effet très difficiles : la mauvaise volonté des habitants des campagnes, le peu d'intérêt attaché à ce genre de recherches, sont déjà des obstacles sérieux à une pareille entreprise ; de plus, la méthode d'observation rigoureuse reste à trouver, il n'y a pas de niveau de base, puisque des points voisins doivent nécessairement subir des déplacements sinon égaux, du moins proportionnels ; les causes d'erreur additionnées donnent un total supérieur à la quantité à mesurer ; enfin il faudrait, même avec une méthode sûre, non pas des années, mais des siècles d'observation pour arriver à un résultat certain.

¹ N° 29. Tome IV. 1892-1893. *Contact du Jura méridional et de la zone subalpine aux environs de Chambéry* (Savoie), par M. Hollande. Paris, Baudry, 1892.

Nous sommes, en ce qui nous concerne, convaincu de l'existence à l'époque actuelle de mouvements du sol se produisant sur des régions entières ; leur cause seule reste à déterminer.

Faut-il admettre qu'il se produit des plissements contemporains, analogues à ceux qui ont jusqu'ici donné à l'écorce terrestre le relief que nous lui voyons ? Nous avons consulté à ce sujet des géologues, et l'ensemble de leurs avis a paru nous indiquer qu'ils étaient dans l'indécision.

Quelques opinions. — La plupart d'entre eux nient en effet complètement l'existence de plissements contemporains ; d'autres, en assez grand nombre, ne veulent pas se prononcer sur une question qui ne leur semble pas suffisamment étudiée, et un petit nombre enfin admet la possibilité de mouvements du sol.

M. Lugeon, privat-docent à l'Université de Lausanne, nous écrivait : « *Les questions que vous me posez sont très compliquées Si évidemment votre Rhône peut être démontré coulant dans l'Isère à l'époque romaine votre hypothèse de la continuation du plissement serait la seule logique ; elle a contre elle l'ensemble des connaissances de la géologie alpine*¹. »

M. Velain, de la Sorbonne, dans une conversation qu'il a bien voulu avoir avec nous au mois d'août 1901, nous avait exprimé à peu près le même avis : à première vue, notre hypothèse lui paraissait possible, mais il ne croyait pas à l'existence de plissements à l'époque historique.

M. Révil, de Chambéry, nous écrivait en 1900 : « *Je n'ai pas jusqu'ici trouvé de preuves me permettant de conclure à des modifications lentes du sol ni à des plissements se continuant à l'époque actuelle*² », et plus loin : « *Je ne puis que vous répéter que je n'ai pas d'observations me permettant de conclure à des plissements actuels.* »

M. Douxami, à qui nous avons exposé en détail notre hypothèse, admettait d'une manière générale la continuation de tous les phénomènes dont nous avons parlé plus haut, mais sans vouloir les appliquer à l'explication du Rhône actuel. Il nous disait dans une lettre³ : « *Ce que vous écrivez dans votre ouvrage est exact au point de vue de la complication des phénomènes qui peuvent produire un changement d'un réseau hydrographique... et les phénomènes que vous indiquez se continuent encore de nos jours.* »

M. Kilian, dans une lettre⁴ où il nous donnait de précieux conseils au point de vue géologique, nous écrivait : « *La démonstration de mouvements du sol d'ordre tectonique, de plissements à l'époque historique, est une chose trop importante pour que l'on puisse la baser exclusivement sur des preuves aussi peu solides que quelques textes plus ou moins obscurs ; nous sommes habitués à une méthode plus rigoureuse.* »

M. Girardot, de Lons-le-Saunier, bien connu par ses nombreux travaux sur le Jurassique, nous disait dans plusieurs conversations, qu'il considérait comme possible la continuation de plissements à l'époque actuelle, mais que nulle preuve scientifique n'en avait encore pu être fournie. Son étude sur les mouvements du sol dans le Jura montre bien d'ailleurs qu'il est aussi convaincu que nous de l'existence des mouvements actuels.

Conclusion. — Nous ne voulons pas insister davantage sur les causes qui ont à notre avis déterminé les transformations successives du Rhône ancien : les érosions, les alluvions et les effondrements ont laissé des traces suffisantes pour être reconnues par tous ; les mouvements lents du sol, au contraire, se continuant insensiblement à travers les siècles, n'ont pas été constatés scientifiquement, mais sont intervenus à notre avis pour modifier la physionomie du sol, sans que d'ailleurs plus que les géologues qui y croient, nous puissions en donner la preuve.

¹ Lett. de Lausanne, 6 nov. 1901.

² Lett. de Chambéry, 28 août 1900.

³ De Paris, 21 nov. 1901.

⁴ De Grenoble, 25 nov. 1901.

CHAPITRE XVII

LES TRANSFORMATIONS DU RHÔNE (Suite)

Une consultation géologique. — *Opinion de M. Maurice Lugeon.* — *Opinion de M. Douxami.* — *Opinion de M. Kilian.* — *Opinion de M. Hollande.* — *Opinion de M. Révil.*

Conclusions. — *Ce qu'on peut admettre.* — *Ce qu'il faut discuter.* — *Réponse à quelques objections.* — *Importance relative de l'hypothèse géologique dans notre étude.*

UNE CONSULTATION GÉOLOGIQUE

Nous avons dit, après avoir exposé les idées de M. Elisée Reclus et de M. Lenthéric, que les phénomènes avaient été plus complexes que ne l'indiquaient ces deux éminents géographes. L'appui précieux fourni par la géologie à la géographie historique est venu en effet préciser d'une manière à peu près définitive certaines périodes de la transformation du Rhône.

Les remarquables travaux parus ces dernières années, pendant que se continuaient nos recherches, nous ont précisément confirmé d'une manière scientifique des phases que nous avions entrevues.

Malgré les quelques différences qui existent entre les termes de notre hypothèse et les avis que des géologues en renom ont bien voulu nous donner, nous allons montrer que notre conjecture n'est pas incompatible avec les données actuellement fournies par la science ; nous allons pour cela examiner les avis dont nous parlons.

Opinion de M. Maurice Lugeon. — M. Lugeon a, sur les questions dont il s'agit, une autorité incontestée, et son opinion est particulièrement précieuse à recueillir. Il n'admet pas que le Rhône ait jamais pu couler suivant l'axe du lac, et il s'exprime en ces termes¹ sur la physionomie qu'il devait présenter à l'époque romaine :

« *Le Rhône à l'époque romaine débouchait probablement directement dans le lac, le monticule de Viens formait une île. De là à en conclure, pour des gens qui ne connaissaient certainement que très peu l'hydrographie du pays, que le Rhône se subdivisait en deux, il n'y avait qu'un pas. C'est sans doute depuis l'époque romaine que le Rhône construisant son delta dans le lac a tout d'abord coupé ce lac en deux, et finalement, continuant son travail de colmatage, le fleuve a fini par combler tout-à-fait la partie du lac qui était à sa droite, soit les marais de Lavours.*

Aucune terrasse lacustre indiquant un niveau supérieur du lac n'a été trouvée, malgré des recherches très approfondies. Or, pour que le lac ait pu s'écouler dans l'Isère, il aurait dû franchir un seuil élevé de 310 mètres, soit s'élever de près de 80 mètres au-dessus de son niveau actuel (231,50m).

Ici apparaît votre hypothèse de la continuation du plissement. Mais elle a contre elle l'ensemble des connaissances de la géologie alpine, comme l'hypothèse de la surélévation des eaux du lac a contre elle l'absence totale du phénomène de la terrasse ; car les seules terrasses plus hautes que le seuil qui sépare le bassin de l'Isère de celui du Rhône dans la cluse de Chambéry appartiennent à l'Isère quand ce cours d'eau s'écoulait vers le lac du Bourget, et ce sont des terrasses fluviales. »

Voilà donc un raisonnement très judicieux et très simple : pour que le Rhône ait jamais pu franchir le seuil de Myans, nous dit M. Lugeon, ou bien il faut admettre la surélévation des eaux du lac, dont on ne trouve aucune trace, ou bien admettre la continuation du plissement, qui n'a jamais été démontrée.

Nous écartons sans difficulté la première hypothèse, puisque les preuves archéologiques, telles que l'existence actuelle des pilotis dans l'eau, et d'autre part les preuves géologiques, telles que l'absence des terrasses lacustres, prouvent suffisamment que le lac n'a pas eu à l'époque historique un niveau bien supérieur au niveau actuel.

Mais a-t-on pu établir rigoureusement qu'il n'y a pas aujourd'hui continuation de plissements, ou tout au moins existence de certains mouvements du sol tels que des affaissements ? D'ailleurs, puisque tous les géologues admettent qu'un fleuve a passé par la vallée de Chambéry, que ce soit l'Isère ou le Rhône, ou les deux successivement, il faut bien admettre l'intervention d'agents de modification puissants pour expliquer la topographie actuelle de la vallée, avec un seuil à 310m entre deux points cotés plus bas.

Répondant à cette dernière objection, M. Lugeon nous a exposé une hypothèse qui résulte de la méthode générale par laquelle il a expliqué beaucoup de modifications de réseaux hydrographiques ; elle montre comment a pu se former ce seuil de Myans, qui nous a toujours étonné, et nous la reproduisons en propres termes :

« *Voilà comment je m'explique, en gros, après la 2^e époque glaciaire, le seuil de Myans.* »

Et pour terminer, M. Lugeon nous répète encore qu'il ne croit pas à l'hypothèse de la continuation du plissement :

« *J'admets que les plis, dit-il, se sont continués depuis la fin du miocène, durant le pliocène (discussion relative au Chéran, cas du Semnoz)², mais durant le quaternaire, on ne signale pas de terrasses ayant une pente inverse à leur pente primitive. Tout semble être resté fixe bien avant l'apparition de l'homme dans la contrée.* »

M. Lugeon ne croit donc pas à notre hypothèse. Mais il ne veut nullement pour cela nous décourager de l'émettre, au contraire.

« *Une hypothèse, nous dit-il, est toujours permise en science, car elle oblige les chercheurs à redoubler d'attention.* »

¹ Lett. du 6 nov. 1901, de Lausanne.

² Voir les remarquables articles de M. Lugeon dans les *Annales de Géographie*, n° du 15 juillet 1901 et du 1^{er} novembre 1901: « *Recherches sur l'origine des vallées des Alpes occidentales.* » Libr. Armand Colin. (2) N° 81, tome XH. Paris, Bérenger, 1901. (3) Pages 17 et 18.

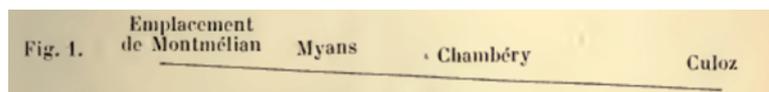


Fig. 1. — L'Isère s'écoule dans la direction de Chambéry.» Une pente continue descend par conséquent de Montmélian» sur Culoz.

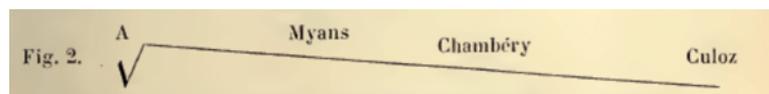


Fig. 2. — L'Isère a été capturée par la Romanche, et s'écoule vers Grenoble. Au point A se trouve le seuil.



Fig. 3. — Un ruisseau descend de A (de la fig. 2) vers l'Isère, comme il descend toujours un ruisseau d'un col. Par érosion régressive, la tête du ruisseau recule de A en A'.

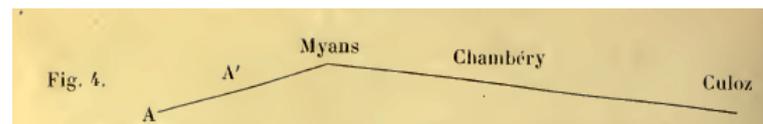


Fig. 4. — Le col (le seuil) se trouve aujourd'hui à Myans.»

Opinion de M. Douxami. — Sur les conseils mêmes de M. Lugeon, nous avons demandé à M. Douxami ce qu'il pensait de la question, et nous avons constaté que son opinion différait quelque peu de celle du savant géologue de Lausanne.

M. Douxami est très qualifié pour traiter le sujet qui nous occupe, puisqu'il a publié en 1901, dans le Bulletin des services de la carte géologique de la France, une *Étude sur la vallée du Rhône aux environs de Bellegarde* ¹.

Il écrit dans cette brochure, à propos de dépôts quaternaires qu'il a observés, des lignes que nous voulons retenir ².

« Le lac du Bourget, dit-il, a dû occuper la vallée jusqu'à l'altitude de 30m ; dans ce lac, beaucoup plus étendu que le lac actuel, se déversaient les eaux des Usses, du Fier et de la rivière d'Arve, soit par le val des Usses, soit déjà par le défilé de Fort l'Écluse ; du côté de Chambéry ce lac recevait, en outre, un bras de l'Isère par la cluse de Montmélian. Les émissaires de ce lac à l'ouest devaient couler à peu près à cette altitude de 300m et passaient par la vallée du Lit-au-Roi - lac de Bare (243m), du lac de Barterand (300m), et aussi par la vallée de Culoz à Virieu-le-Grand et Pugnieu, comme le prouvent les alluvions qui y sont déposées : le lac du Bourget devait s'étendre jusque là... »

Dans une lettre qu'il nous a écrite ³, M. Douxami s'est montré plus précis encore :

« Le cours du Rhône, dit-il, s'est certainement modifié, non seulement dans les temps géologiques, mais depuis l'apparition de l'homme en Savoie et en particulier aux environs de Culoz. Lorsque les glaciers eurent abandonné la région et que l'homme put s'y établir, le lac du Bourget s'étendait au sud jusqu'à Chambéry, au nord jusqu'au val de Fier. Il recevait encore probablement à ce moment un bras de l'Isère par la cluse de Montmélian, et il déversait à l'ouest, non pas peut-être par le défilé de Pierre Châtel, qui n'était pas assez creusé, mais d'une part par la ligne Saint-Champ, Belley, La Balme, Champagneux, et d'autre part par la cluse Virieu-le-Grand jusqu'à Ambérieu. »

Ainsi, l'hypothèse de M. Douxami se rapproche beaucoup de la nôtre ; le lac du Bourget s'étend au nord jusque vers les Usses et au sud jusque vers Chambéry ; le Rhône le traverse pour en sortir en plusieurs bras ⁴, et cela à l'époque de l'homme ; mais où son opinion s'écarte de la nôtre, c'est quand il dit que l'écoulement a eu lieu de l'Isère vers le lac et non du lac vers l'Isère.

Il nous cite à l'appui de son hypothèse ce fait que les alluvions de l'Isère sont très visibles tout près de Chambéry vers le Viviers, et qu'elles sont inclinées vers le lac ; « leur inclinaison, ajoute-t-il, est la preuve mécanique que l'Isère se déversait dans le lac et non le Rhône du côté de l'Isère ⁵. » Nous reconnaissons le fait, mais ces alluvions, qui appartiennent en effet à l'Isère, ont été apportées par elle dans une période précédente à celle que nous étudions, alors qu'entre deux glaciations elle roulait vers le Rhône des eaux considérables ; M. Douxami nous dit bien d'ailleurs lui-même qu'elles sont antérieures à l'homme.

Leur inclinaison doit donc avoir le sens que leur a constaté M. Douxami, et, si cette inclinaison est très marquée, elle serait précisément l'indice d'un affaissement postérieur. L'écoulement qui, d'après M. Douxami, s'est produit de

¹ N° 81, tome XH. Paris, Bérenger, 1901.

² Pages 17 et 18.

³ De Paris, 21 nov. 1901.

⁴ Ces bras constituent ce que nous avons appelé le Rhône multiple.

⁵ Lett. du 21 nov. 1901.

l'Isère vers le Rhône, a dû d'ailleurs, dit-il, « être fermé très tôt, avant la période historique, aux eaux de l'Isère, qui n'y faisait plus que des incursions » momentanées lors des grandes crues. »

M. Douxami nous paraît d'autre part très disposé à admettre des mouvements du sol dans les parties de la vallée du Rhône qu'il a spécialement étudiées, puisqu'il nous écrit : « Je crois que le creusement du lit du Rhône à Bellegarde, le soulèvement de l'extrémité occidentale du lac Léman qui se font de nos jours sont dus à des mouvements de soulèvement de la région de Bellegarde d'une part, et de la région de Genève d'autre part, mais je ne connais aucun fait analogue dans la région du Bourget. »

Nous voyons qu'en somme les observations de M. Douxami, qui ont été tout à fait indépendantes des nôtres, ont abouti à un résultat qui n'en est pas sensiblement différent : le Rhône arrivait dans un lac immense, s'étendant jusque vers Chambéry, et là, une communication était établie entre l'Isère et le lac. De plus, M. Douxami croit à l'existence de mouvements du sol en des points de la vallée du Rhône qu'il a spécialement étudiés.

A part le sens d'une flèche sur un petit bras de communication peu important, nous ne voyons pas entre les deux systèmes de bien grande différence.

Opinion de M. Kilian. — M. Kilian, de l'Université de Grenoble, dont les travaux géologiques sur les régions dont nous nous occupons font autorité, ne pense pas qu'il y ait eu un cours d'eau Culoz-Montmélian depuis la dernière extension des glaciers, cela autant à cause de l'état de la surface des alluvions anciennes et des dépôts glaciaires venant du sud entre Montmélian et le Bourget, qu'à cause de la topographie même du lac du Bourget et de ses environs.

La topographie du lac du Bourget nous indique nettement un bassin lacustre, sans que nous ayons à rechercher ici les origines de ce bassin ; est-ce à dire pour cela qu'un cours d'eau n'ait pu y prendre issue ? Le Rhône traversait le lac à sa partie septentrionale, dans le sens de sa largeur, et à sa partie méridionale, une branche de déversement peu considérable, sauf lors des grandes crues, allait vers l'Isère. Cette branche, bien maigre si on la compare aux anciennes eaux qui avaient parcouru la vallée, n'a pas eu à modifier beaucoup les dépôts glaciaires et les alluvions anciennes au milieu desquels elle a passé ; et nous expliquerons plus loin comment ses traces mêmes peuvent avoir disparu.

M. Kilian lui-même nous prévient d'ailleurs de la difficulté des recherches que nous aurions à faire pour retrouver la trace des alluvions que ce cours d'eau aurait pu apporter à l'Isère. « Il est difficile, nous dit-il, d'espérer trouver à Grenoble des alluvions de l'époque romaine, ces dernières devant être enfouies en profondeur sous les dépôts plus récents. » Aussi sa conclusion sur les faits que nous lui avons exposés est très nette : « La preuve n'est point faite, et, jusqu'à nouvel ordre, votre très intéressante supposition demeure une hypothèse sans fondement rigoureusement scientifique. »

Opinion de M. Hollande. — M. Hollande a publié, dans le Bulletin des services de la carte géologique de la France¹, une étude sur les alluvions de la vallée de Chambéry et des vallées voisines au point de vue chronologique ; il a montré qu'à la fin de la troisième glaciation une moraine s'étendait de Jongieux (Savoie) à Massignieux (Ain), barrant le lit du Rhône actuel.

« Ce barrage, nous dit-il, a donc permis aux eaux venant du lac du Bourget et du Rhône de s'élever de nouveau et de s'étaler sur l'emplacement des marais de la Chautagne et de Lavours. Peu à peu les eaux déblayèrent cette moraine au droit du rocher de la Gournelte, mais en même temps ces eaux creusèrent aussi le défilé d'Yenne. Lentement le niveau du grand lac ainsi formé baissa en alluvionnant les bords des mollards de Vions et de Lavours ; finalement le Rhône s'est bifurqué en avant de Culoz. Une branche passait par Culoz, puis entre Ceyzériou et Lavours ; l'autre branche passait par la Chautagne jusqu'au lac du Bourget, qu'elle ne remontait pas ; elle s'écoulait, en effet, par la trouée du canal de Savières et rejoignait le Rhône de Culoz au-delà de Chanaz. »

Ainsi, M. Hollande admet l'extension ancienne du lac du Bourget, la dispersion des eaux du Rhône en des bras multiples à la sortie du lac, puis leur concentration progressive en un chenal unique.

Mais il ne pense pas que le Rhône ait jamais passé par Chambéry, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord on n'a pas trouvé d'alluvions fluviales sur les dernières alluvions glaciaires, puis les cotes que l'on rencontre sur ces dernières alluvions glaciaires de Chambéry à Montmélian sont trop élevées ; d'autre part, on n'a jamais constaté la présence de paillettes d'or ni degrés des mollasses dans les alluvions de la vallée ; enfin, il ne doit pas exister à son avis de mouvements du sol contemporains.

Nous répondrons plus loin à ces objections. Mais ce qui nous paraît être précisément une preuve très sérieuse en faveur de notre hypothèse, c'est l'existence de cette moraine barrant le cours du Rhône actuel, et le forçant à s'étendre vers la vallée de Chambéry ; arrivé vers Chambéry, le lac a dû, avons-nous dit, avoir un écoulement vers l'Isère, jusqu'au moment où la moraine Jongieux-Massignieux a été complètement déblayée, et où le lit du Rhône a pu suffire à contenir les eaux venant des Alpes.

M. Hollande ne paraît pas partager cet avis. En revanche, dit-il, « il est certain que les eaux de l'Isère et de ses affluents alpins, en Savoie sûrement, ont passé à Chambéry. Mais cela a eu lieu entre la 2^e et la 3^e glaciation. Ce sont ces eaux qui ont formé les alluvions interglaciaires. »

C'est ce passage de l'Isère dans la vallée que tous les géologues admettent.

¹ N° 73, t. XI, 1899-1900. Comptes-rendus pour la campagne de 1899.

Opinion de M. Révil. — M. Révil, qui habite aussi Chambéry, et dont les nombreux travaux fournissent, avec ceux de ses distingués collaborateurs, MM. Kilian, Déperet, Pillet, Vivien et Hollande¹, la plus grande partie des données géologiques qu'on peut avoir sur la région, pense lui aussi que le lac du Bourget a eu jadis une étendue plus considérable.

« Je crois que le lac du Bourget, dit-il, a une tendance à diminuer, et a certainement diminué depuis la période historique, mais par les apports d'alluvion. Il est antérieur à la dernière glaciation² »

Dans une lettre postérieure³, il nous disait au sujet de notre hypothèse du Rhône bifurqué : *« Les terrasses de la vallée de Chambéry ont été formées par un courant venant du sud, et non du nord ; en plusieurs points en effet, et en particulier sur les bords du lac du Bourget, elles présentent des lits qui inclinent vers celui-ci. De plus, tous les matériaux recueillis viennent de la Maurienne et de la Tarentaise. »*

M. Révil ne croit pas qu'il ait pu y avoir de plissements dans la vallée, car il a constaté que les alluvions des terrasses n'ont pas subi de mouvement depuis leur formation, puisque les couches de lignites exploitées à Voglans et qui leur sont inférieures sont d'une horizontalité parfaite⁴ ; *« ces lignites sont entre deux niveaux d'alluvions glaciaires et se placent entre la 2^e et la 3^e glaciation. S'il y a eu quelques mouvements, ils ne peuvent consister qu'en mouvements d'affaissement, mais non en mouvements de plissement ou d'exhaussement ; rien dans les Alpes ne nous permet de conclure à de véritables plissements après le miocène. »*

Le sol de Myans a d'ailleurs été formé, nous dit-il, par une moraine du glacier de l'Isère, et cette moraine barrait au Rhône la route vers l'Isère lors des grandes crues. *« Le lac du Bourget était certainement plus étendu autrefois, et pouvait, comme vous le dites, venir jusqu'à Chambéry, ainsi qu'en témoigne l'épaisseur des alluvions en aval de la ville. Je ne crois pas pourtant que le lac fût en communication avec la vallée du Grésivaudan, les moraines de Myans devaient former barrage. Par contre, ce lac a certainement servi de régulateur au Rhône, car ce phénomène se produit encore aujourd'hui.*

Il y a longtemps que l'on sait qu'au moment de la fonte des neiges le canal de Savières reflue les eaux jusque dans le lac, et l'alluvionne avec des matériaux provenant du Rhône. Quant aux anomalies que vous a semblé présenter la vallée de Chambéry, elles peuvent s'expliquer par les glaciations successives, alluvionnement et érosion, au moins par des déplacements des niveaux de base⁵. »

Cet avis de M. Révil est d'autant plus important à retenir que presque tous les autres géologues, entre autres M. Lugeon et M. Kilian, nous ont recommandé de nous adresser à lui à cause de sa grande connaissance de la vallée de Chambéry et de sa haute compétence en géologie alpine. Or, nous voyons que M. Révil admet, outre le passage ancien de l'Isère dans la vallée, l'extension du lac jusque vers Chambéry, et son rôle de régulateur dans le système rhodanien ; c'est encore la communication du lac avec l'Isère qui lui paraît difficile à admettre. Le seuil de Myans est d'après lui une moraine qui a formé barrage ; mais cette moraine a très bien pu à notre avis être déblayée par les eaux sur une petite partie de sa largeur pour livrer passage à un canal de communication.

CONCLUSIONS

Si nous comparons notre hypothèse à l'ensemble des opinions émises par les géologues que nous avons cités, nous tirerons de cette comparaison les conclusions suivantes.

Ce qu'il faut admettre. — Il y a dans cette hypothèse toute une partie admise et même scientifiquement démontrée en géologie. L'Isère a passé entre la 2^e et la 3^e glaciation dans cette vallée, portant ses eaux au Rhône et le rejoignant vers Culoz.

Puis, après la 3^e glaciation et le retrait des glaciers, au début de l'époque historique, un grand lac sillonnait la vallée, beaucoup plus étendu que le lac actuel ; ce lac s'étendait au nord jusqu'au-delà du Rhône sur les marais aujourd'hui comblés qui bordent sa rive droite, et au sud jusque vers Chambéry ; le Rhône entrait dans ce lac, le traversait en contournant de part et d'autre la petite île de Vions, et il en sortait en deux ou plusieurs bras qui se rejoignaient ensuite ; peu à peu, par suite du travail d'érosion dans la branche de Culoz et du travail d'alluvionnement dans les autres bras, la concentration des eaux s'est faite dans le chenal actuel ; le lac du Bourget, coupé d'abord en deux par les alluvions du fleuve, puis comblé en partie, a été finalement réduit aux proportions actuelles.

Voilà toute la partie de l'hypothèse qui, croyons-nous, n'est à peu près pas mise en doute. Elle suffirait déjà à justifier la dénomination d'île, par laquelle les Gaulois désignaient la zone comprise entre le Rhône, l'Isère et le bras lacustre du Bourget ; le réseau fluvial se trouve en effet à peu près complètement fermé de la sorte, et il ne resterait en dehors de ce réseau que l'espace Chambéry-Montméliant, parcouru d'ailleurs par des ruisseaux allant vers l'Isère.

Ce qu'il faut discuter. — Mais nous avons la conviction que le court espace qui sépare Chambéry de Montméliant a été parcouru, lui aussi, par des eaux faisant partie d'un réseau hydrographique unique.

¹) Il faudrait nommer bien d'autres géologues encore ; on en trouvera quelques-uns dans notre bibliographie.

² De Chambéry, 28 août 1900.

³ De Chambéry, 1^{er} décembre 1901

⁴ Voir dans le Bulletin des services de la carte géologique de la France, année 1890-9B. Tome VII, bulletin n° 44. Dans les comptes-rendus des collaborateurs pour la campagne de 1894, page 123, M. Hollande a décrit soigneusement les couches de Voglans

⁵ Voir à ce sujet les travaux du colonel de Lamothe

Nous pensons qu'un canal de déversement unissait le bras lacustre du Bourget à l'Isère, que nous appelons la branche méridionale du Rhône.

La communication avait bien lieu, suivant nous, du Bourget vers l'Isère, et non de l'Isère vers le Bourget¹.

Nous avons exposé les causes auxquelles nous attribuions le changement du réseau hydrographique ; mais nous ne prétendons pas avoir apporté de preuve définitive, puisque certaines des causes que nous envisageons ne sont pas admises. Nous n'avons d'ailleurs aucune prétention en géologie, et il nous est difficile de défendre des idées sur lesquelles les connaissances particulières nous manquent ; nous croyons néanmoins fermement à l'existence de mouvements du sol contemporains, assez considérables pour être enregistrés même pendant la courte vie d'un homme ; toutes les remarques que nous avons entendu faire à ce sujet par des personnes instruites et dignes de foi, les études mêmes qu'a poursuivies dans le Jura M. Girardot², les termes dans lesquels s'exprime sur la vallée du Rhône M. Douxami, ont établi notre conviction. Peut-être ne faut-il pas attribuer la continuation du plissement de l'écorce terrestre les mouvements du sol dont nous parlons, mais il existe à notre sens des abaissements de vallée dont la cause reste à déterminer³.

Ces affaissements donneraient peut-être l'explication de quelques différences entre le régime actuel des eaux et celui d'autrefois dans d'autres régions de la France.

Il y a d'abord la Saône, dont généralement la lenteur n'est pas si incroyable que le sens du courant soit insensible à l'œil, comme le rapporte César ; enfin l'Allier, devenu guéable de nos jours en certains points où il ne l'avait jamais été. Une pente un peu plus accentuée aurait pour conséquence un écoulement un peu plus rapide, et par suite une diminution dans la profondeur de l'eau.

Des affaissements ont pu se produire dans la vallée de Chambéry ; ils ne sont pas indispensables pour expliquer la physionomie qu'a prise aujourd'hui la vallée, et les phénomènes de capture, d'érosion, d'effondrement et d'alluvionnement peuvent nous suffire à ce point de vue.

Réponse à quelques objections. — Nous voulons, pour terminer, répondre aux objections qui ont été faites à l'existence d'un bras de communication reliant le lac du Bourget à l'Isère.

La présence d'alluvions provenant du Rhône n'a pas, dit-on, été constatée jusqu'ici dans la vallée de Chambéry à Montmélian, pas plus que dans la vallée de l'Isère. Mais, avec le système hydrographique que nous admettons, cela serait difficile pour plusieurs raisons. Le Rhône, en effet, traversait l'ancien lac sans en suivre l'axe ; son lit principal conservait dans cette traversée les cailloux les plus lourds, qui continuaient à le creuser ; les graviers et les débris plus légers s'épanouissaient à droite et à gauche en alluvionnant le lac, et l'alluvion se faisait sentir dans tout le lac du Bourget, en diminuant naturellement peu à peu d'intensité vers le sud ; enfin, vers Chambéry prenait issue le chenal allant à l'Isère.

Le lac du Bourget étant une cuvette, ou plutôt un entonnoir dont les bords se relèvent de tous côtés insensiblement, son fond n'était balayé par aucun courant.

Le canal de déversement fonctionnait à la manière de la branche d'un siphon, qui n'était sans doute amorcé dans les derniers temps que lors des grandes crues du Rhône ; à partir d'une certaine époque, il n'a plus jamais été amorcé. Le canal traversait le seuil de Myans, quelle qu'ait été d'ailleurs son origine, col de capture ou moraine ancienne, par une ou plusieurs brèches peu considérables ; les alluvions anciennes provenant de l'Isère et des glaciers qui existaient sur ce seuil ont donc dû subsister sans être modifiées par les maigres eaux du régime que nous indiquons, et l'on doit les retrouver intactes puisqu'elles n'ont pas été recouvertes.

Quant aux traces du chenal de communication, il y a plusieurs raisons pour qu'elles aient disparu : tout d'abord le régime actuel, qui fonctionne depuis sept ou huit siècles au moins, a dû par le travail de ses eaux modifier déjà beaucoup le terrain. D'autre part, les éboulements gigantesques qui se sont produits de tous côtés dans la vallée, surtout dans la partie ouest, ont dû eux aussi changer considérablement la topographie du terrain : nous avons été stupéfait des bouleversements que nous avons constatés dans les Abîmes de Myans, en les parcourant en tous sens⁴. L'immense éboulis de 1248, précédé et suivi de plusieurs autres peut-être, a si bien recouvert le terrain qu'il est fort difficile d'en rétablir aujourd'hui exactement la nature et la forme primitives.

On comprend en tous cas pourquoi les petites alluvions charriées par le canal de communication ne sont pas visibles actuellement ; c'est l'érosion régressive d'une part, consécutive d'un changement de régime hydrographique ; ce sont les éboulis d'autre part, qui ont pu en enlever les traces ; ces alluvions ne seraient d'ailleurs pour la plus grande partie que des alluvions locales amenées par le canal lui-même ; les eaux versées par le Rhône se filtraient en effet dans le lac. On comprend aussi pourquoi on ne peut retrouver dans l'Isère que des alluvions analogues à celles amenées par ses autres affluents de la rive droite dans cette partie de son cours. D'ailleurs, comme M. Kilian nous le faisait remarquer, les alluvions de l'époque romaine sont déjà enfouies depuis longtemps, et il faudrait effectuer des recherches en profondeur pour les retrouver.

En résumé, nous croyons que, pour que la question soit définitivement tranchée, il reste à faire sur le terrain des recherches très approfondies, capables d'apporter pour ou contre cette hypothèse des preuves décisives. Un géologue seul peut les mener à bien.

¹ La communication de l'Isère vers le Bourget laisserait d'ailleurs subsister entièrement l'hypothèse d'un Rhône septentrional et d'un Rhône méridional.

² Sa communication au Congrès des Sociétés savantes que nous avons citée signale des faits précis.

³ Seraient-ce des phénomènes particuliers aux terrains d'alluvions et provenant du tassement des couches ?

⁴ Particulièrement aux alentours des petits lacs que nous avons rencontrés : lac des Pères, lac Clair, lac Saint-André.

Importance relative de l'hypothèse géologique dans notre étude — Nous avons vu qu'une grande partie de notre hypothèse est admise par les géologues ; quant à la partie qui est mise en doute, elle est de peu d'importance, sinon au point de vue géologique, du moins au point de vue de l'ensemble de notre étude. Nous pensons en effet que les anciens ont donné le nom de Rhône au système hydrographique actuellement désigné par les noms Rhône-Bourget-Isère.

C'était le Rhône qui venait du Léman en roulant des flots tumultueux ; c'était le Rhône qui s'étendait en une immense nappe plus calme dans la vallée de Chambéry ; et c'était encore le Rhône que le fleuve auquel s'en allait cette nappe, un Rhône méridional qui rejoignait le Rhône septentrional au point qu'ils appelaient le Confluent ; la zone comprise entre ces différents bras du fleuve était l'île.

Si nous reprenons le texte de Polybe, nous verrons combien l'identification est parfaite : « *L'île ressemble assez pour la grandeur et pour la forme à ce qu'on nomme le Delta d'Égypte ; il y a cette différence que là-bas c'est la mer qui forme un des côtés et réunit les lits des fleuves, au lieu qu'ici ce sont des montagnes difficiles à approcher et à parcourir et pour ainsi dire inabordables.* »

Nous avons dit¹ que les montagnes désignées par Polybe étaient celles qui s'étendent de Grenoble à l'extrémité du lac du Bourget. Mais on s'expliquait difficilement comment ces montagnes pouvaient représenter la mer. Nous comprenons au contraire maintenant qu'à leur pied, du côté nord-est, s'étendait une mer intérieure que n'apercevait pas le voyageur arrivant dans la région par la vallée de l'Isère ; c'est cette mer intérieure qui représentait pour les anciens le côté maritime. Les divers bras du Rhône qui sillonnaient la partie septentrionale de la région, la confusion hydrographique qui existait dans la partie sud de la vallée, et dont le cours indécis du Glandon et des autres ruisseaux porte encore la trace, complétaient l'analogie d'une manière parfaite.

Point n'est besoin, pour que les dénominations que nous indiquons soient justifiées, de démontrer la communication rigoureuse entre la branche lacustre et l'Isère actuelle ; les quelques kilomètres de vallée qui peut-être les séparaient laissaient une trouée par laquelle on apercevait de toutes les montagnes voisines la nappe d'eau venant du Rhône septentrional vers le Rhône méridional.

M. Lugeon, qui, comme nous l'avons vu, ne croit pas à la dernière partie de notre hypothèse, nous écrivait néanmoins, en remarquant que le fleuve à l'époque romaine entrait dans le lac et se trouvait divisé en deux bras par l'île de Vions : « *De là à en conclure pour des gens qui ne connaissaient certainement que très peu l'hydrographie du pays, que le Rhône se subdivisait en deux, il n'y avait qu'un pas* » ; et plus loin : « *La vallée morte de Chambéry, si disproportionnée avec les maigres eaux qui y coulent, a pu d'ailleurs laisser croire aux Romains qu'il y coulait une rivière assez importante.* » Cette explication suffit parfaitement à justifier les dénominations anciennes si l'on ne veut pas admettre entièrement notre hypothèse ; elle aboutit exactement au même résultat.

Nous concluons donc de là que notre hypothèse n'est pas en contradiction avec les idées des géologues au point de pouvoir infirmer l'ensemble de notre étude ; si la partie qui est discutée était démontrée fautive, il nous suffirait d'apporter une légère modification à notre digression géologique pour remettre les choses au point, et nous le ferions avec joie.

Mais si nous la laissons pour le moment subsister telle quelle, c'est que nous ne croyons pas encore avoir de raisons suffisantes pour la modifier ; il s'est trouvé à notre grande satisfaction que toute une partie était affirmée par des preuves géologiques ; nous ne désespérons pas voir quelque jour vérifier l'autre.

¹ Chap. IV. Le contour de l'île, page 33.

CHAPITRE XVIII

UNE CONJECTURE ET SES CONSÉQUENCES

Époque de la transformation.

Le Rhône des anciens. — *Le texte de Polybe.*

Le Rhône de César. — *Les Allobroges. — Les campagnes de César. — Guerre des Helcètes. — L'interprétation du colonel Stoffel. — Critique de ce système. — Une autre opinion. — La septième campagne.*

ÉPOQUE DE LA TRANSFORMATION

Nous venons de voir comment la concentration des eaux du Rhône a pu se faire dans un seul chenal, celui de Pierre-Châtel.

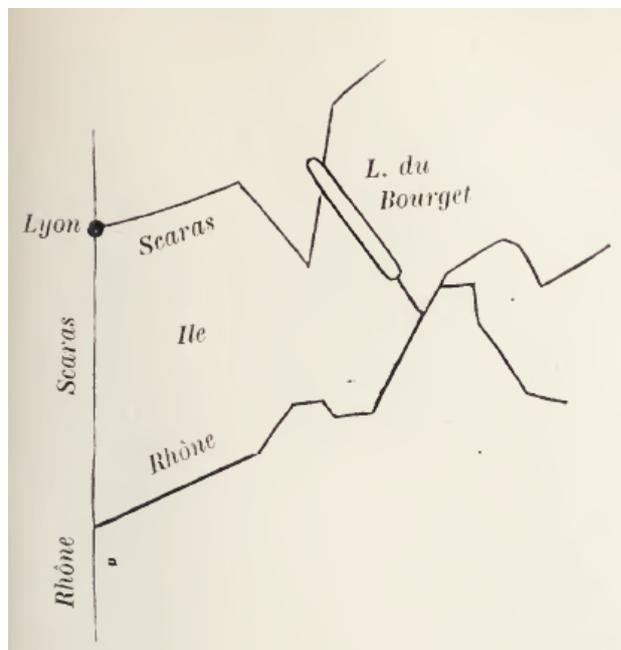
Elle s'est accomplie sans qu'aucun écrivain fasse mention de ce changement. S'ensuit-il qu'on doive le regarder nécessairement comme un fait préhistorique ? Pourquoi cette absence d'une catastrophe générale n'indiquerait-elle pas aussi bien que le changement s'est fait par degrés insensibles ? C'est ce qui a eu lieu, croit-on, pour la mer du Morbihan, pour les marais de Vendée, pour d'autres points encore.

LE RHÔNE DES ANCIENS

Le Rhône des anciens serait alors le Rhône bifurqué, comprenant encore une branche méridionale passant, par Chambéry. Celle-ci aurait été la première connue des Italiens, et c'est à elle que Polybe et César auraient donné le nom de Rhône. Les Gaulois, mieux renseignés, donnaient le nom d'île à la zone interfluviale ainsi embrassée.

En admettant le croquis ci-contre, les difficultés se trouvent expliquées. La marche d'Annibal devient toute simple.

Le texte de Polybe. — Le Rhône est bien celui qu'a décrit Polybe, coulant vers le couchant d'hiver, encaissé dans une vallée sur la plus grande partie de son cours. Annibal a dû le longer depuis le passage jusqu'à la montée des Alpes, près du confluent de l'Arc ; ce chemin s'est développé sur une longueur approximative de 1400 stades ou 249 kilomètres. Le général carthaginois allait vers l'orient comme pour gagner le cœur de l'Europe. L'expression « *vers l'orient* » est inspirée par les cartes routières de l'époque, dont la Table de Peutinger est un perfectionnement ultérieur.



Ainsi ce refrain monotone: « *le long du fleuve* », qui paraissait contredire tout le reste, le voilà devenu l'appui de notre restitution. L'historien grec a, par un seul trait de plume, dépeint le fleuve et le chemin ; dans son esquisse sommaire, il n'a pas tenu compte des sinuosités.

LE RHÔNE DE CÉSAR

C'est peut-être le même fleuve à branche méridionale que César a vu un siècle et demi plus tard, et qu'il a désigné dans ses *Commentaires*, où le mot d'Isère n'est pas prononcé. Et cette nouvelle interprétation n'obligerait à modifier que sur deux ou trois points les idées généralement reçues sur l'histoire de ces temps. Nous allons les examiner.

Les Allobroges. — D'abord la position des Allobroges : ils occuperont toujours la haute vallée du Rhône de Genève à Grenoble ; mais ils auront seulement la partie sud¹ de la région entre Rhône et Isère, au besoin jusqu'à la ville de Vienne - ce qui représentera leurs bourgs et leurs possessions au-delà du Rhône - ; peut-être possédaient-ils à cette époque une partie du Valentinois.

Ce peuple aurait ainsi changé l'assiette de ses habitations comme voulurent le faire les Helvètes, puis comme le firent les Boïens pendant le proconsulat de César ; les exemples de pareilles migrations ou plutôt de tentatives de migrations remplissent l'histoire des quatre à cinq premiers siècles de l'ère chrétienne.

¹) Ils n'y occupaient peut-être que des possessions disjointes, des enclaves, coïnnie plus tard en formèrent les Voconces, qui avaient conservé leurs lois au milieu de la Province. Les Verlacomacori (Vercors) étaient eux-mêmes enclavés dans les Voconces.

Les Allobroges en 218 n'avaient rien dans l'île, où régnait Brancus ; ils ne dépassaient pas la vallée du Graisivaudan, et Annibal ne s'engageait qu'avec crainte sur leur territoire¹. Ils durent profiter des dissensions de leurs voisins pour s'agrandir du côté de l'ouest, pour donner la main aux Arvernes et combattre avec eux les Romains ; ils étaient même descendus vers la Narbonnaise jusqu'à la Sorgues, mais dans les campagnes de 121 et 63 ils avaient été vaincus, subjugués et maintenus sous la domination romaine.

Pendant les guerres des Gaules, ils restèrent les alliés de César ; en récompense de leur fidélité, ils purent recevoir un agrandissement de territoire vers le Nord, tout le pays jusqu'au cours actuel du Rhône. Lyon devenait ainsi la tête de la Gaule.

Si nous franchissons encore un demi-siècle, nous les retrouvons tels que les a décrits Strabon, « réduits à cultiver cette plaine et les premières vallées des Alpes. » Ils n'étaient plus que les habitants de l'île, et Tite-Live écrivant l'histoire d'Annibal placera chez les Allobroges le différend entre Brancus et son frère ; il étendait leur nom aux anciens possesseurs de l'île, à ceux qui s'y trouvaient deux cents ans plus tôt². Au sud de l'Isère, les Ségalauniens étaient probablement un démembrement de la confédération allobroge.

Un siècle plus tard, le nom même de ces peuples aura disparu de la géographie politique dans les montagnes qui avaient été leur berceau. Après le lac de Genève, nous dit Ammien Marcellin, « le Rhône coule en Savoie et chez les Séquanes³. »

La nation allobroge avait perdu son unité ; les habitants de la métropole s'appelaient les « Viennenses », d'autres descendants allaient s'appeler les Grenoblois ou les Genevois.

Dans l'exposé qui précède, nous avons expliqué les conséquences qu'entraîne notre conjecture, c'est-à-dire la limitation du territoire allobroge vers le nord, vers Lyon, et son extension temporaire vers le sud de l'Isère. Cette opinion ne contredit pas les récits des anciens.

César dit que les Ségusiaves touchaient à la province de l'autre côté du Rhône : *Inde in Allobrogum fines, ab Allobrogibus in Segusiavos exercitum ducit. Hi sunt extra Provinciam trans Rhodanum primi*⁴. Il dit aussi que les Eduens et les Ségusiaves étaient limitrophes de la Province : *Hœduis Segusiavisque, qui sunt finitimi Provinciæ, decem millia peditum imperat*⁵. Cela montrerait que les Ségusiaves ont occupé le Haut-Vivarais comme le Forez. Tous les autres textes ne décident en rien la question. Les deux archéologues qui s'en sont servi le plus abondamment, Macé⁶ et Debombourg⁷, sont loin d'être arrivés à des conclusions identiques⁸. Ce sont leurs travaux qui ont servi de base aux cartes modernes contradictoires figurant le territoire allobroge au temps des Romains.

Les campagnes de César. — Mais, avec cette modification, que vont devenir les campagnes de César ?

Elles peuvent rester ce qu'elles sont, sauf la première contre les Helvètes.

Rappelons sommairement les faits.

Guerre des Helvètes. — L'an 58 avant J.-C, les Helvètes voulaient émigrer et s'établir dans la Saintonge ; ils désiraient prendre le chemin le plus facile, qui partait de Genève et qui traversait la Province Romaine ; ils demandèrent donc l'autorisation au proconsul. César n'ayant qu'une légion sous la main, parlementa pour gagner du temps ; il fit couper le pont de Genève, et tout le long du Rhône, sur 28 kilomètres de développement, il établit un mur⁹ et un fossé. Grâce à ces fortifications, il repousse les tentatives de passage de vive force.

¹ Voir Pilot. *Recherches sur les antiquités dauphinoises*, 1833, t. 1, p. 19. Il dit à l'égard du mot Allobroges qu'on peut l'interpréter Aubrig, c'est-à-dire nation habitant les montagnes: ni (alta); bri(yx ou brocix, troupe de gens armés, peuple, nation, expression celtique d'où paraissent dériver nos mots bourg et brigade.

Le savant docteur allemand Diefenbach (Celfica I, p. 17, n° 10) donne la clef suivante: ail signifie haut, bro signifie terre, broïg canqiagne, brôçi, broïg, borij, burg, maison, village, de sorte que Allobroges voudrait dire hauts villages.

² De la même manière, Dion Cassius racontant la guerre des Gaules appelle Celtes (Κελτοι) les peuples germains, tandis que d'après César le mot de Celtes (Celtæ) était celui par lequel les peuples de la Gaule se désignaient eux-mêmes dans leur propre langue. (2) Ammien Marcellin. Coll. Nisard. Paris, J. J. Dubochet 1849. Livre XV, ch. XI, p. 45.

³ Ammien Marcellin. Coll. Nisard. Paris, J. J. Dubochet 1849. Livre XV, ch. XI, p. 45. Voici la description du cours du Rhône que donne cet auteur : *A Poenis Alpibus effusio*, etc. Ce qui est traduit dans l'ouvrage : « Le Rhône au sortir des Alpes Pœnines précipite impétueusement vers les basses terres une masse d'eau considérable, et, vierge encore de tout tribut, roule déjà dans son lit à pleins bords. Il se jette ensuite dans un lac appelé Léman, qu'il traverse sans se mêler à ses ondes, et sillonnant à la sommité cette masse comparativement inerte, s'y fraye de vive force un passage. De là, sans avoir rien perdu de ses eaux, il passe entre la Savoie et le pays des Séquanais, poursuit son cours, laissant à sa droite la Viennoise, à sa gauche la Lyonnaise, et forme brusquement le coude après s'être associé l'Arar, originaire de la première Germanie, qu'on appelle dans ce pays la Saône, et qui perd son nom dans cette rencontre. C'est ici que commence la Gaule. »

⁴ Voir plus haut, chapitre XV. Citation (6). *Comm. de César*. Livre I, x, 5. Ed. Benoist et Dosson. Hachette, 1899, p. 18.

⁵ Livre VII, lxiv, 4. Ed. Benoist et Dosson. Hachette, 1899, p. 455.

⁶ Aymar du Rivail, traduit par Ant. Macé. Description du Dauphiné. Grenoble, imp. Allier, 1852.

⁷ G. Debombourg. *Les Allobroges*, Lyon. Aimé Vingtrinier, 1866

⁸ Macé conclut « que l'Isère séparait les deux confédérations des Allobroges et des Voconces, et que ces derniers possédaient la rive gauche » de cette rivière jusqu'à son confluent avec le Drac. » (Ouvrage cité, notes du chap. XVI, p. 193). Debombourg pense au contraire qu'à l'époque du passage d'Annibal « les Allobroges occupaient le Graisivaudan et avaient probablement pour clients les Uceni et les Tricorii, mais n'allaient pas jusqu'au Rhône. » (Ouvrage cité, plus haut).

⁹ Par le mot mur, il faut entendre non pas une muraille continue en pierre ou en terre, mais un escarpement naturel recoupé et rendu plus raide. Le long des lignes, on trouvait le mur ainsi entendu doublé en quelques points par un fossé. Cette interprétation, due à Napoléon III et au colonel Stoffel, est admise aujourd'hui.

Alors, en toute hâte, il va prendre cinq légions en Italie, les ramène chez les Allobroges, puis chez les Ségusiaves, les premiers au-delà du Rhône en dehors de la Province.

Cependant les Helvètes, repoussés d'un côté, n'avaient pas abandonné leur dessein ; ils avaient pris un autre itinéraire et obtenu des Séquanes et des Eduens la permission de passer par leur territoire. Déjà ils étaient arrivés sur les bords de l'Arar, que les trois quarts de leur troupes avaient même franchie ; le quatrième canton était encore sur la rive gauche.

César, appelé par les Eduens et les Ambarres dont le territoire était ravagé, renseigné par ses éclaireurs, surprend et anéantit sur la rive gauche le canton retardataire. Puis en un seul jour, jetant un pont sur l'Arar et le traversant, il se met à suivre les Helvètes qui continuaient leur route, et cherche une occasion favorable. Il marche ainsi quinze jours sans la trouver, mais, forcé de se ravitailler en blé, il se détourne sur Bibracte (le mont Beuvray) éloigné de 18 milles (26 kilomètres). Les Helvètes font alors demi-tour et s'engagent à sa suite. Mais César accepte le combat et remporte une victoire décisive. Tels sont les faits.

Interprétation du colonel Stoffel. — Voyons comment le colonel Stoffel, rectifiant la première version de Napoléon III, les a expliqués ¹.

Les Helvètes ont passé au fort de l'Écluse, puis ont suivi la trouée Culoz-Ambérieu et se sont trouvés devant les Dombes. Leur mince colonne s'est étalée pour traverser « *ce large plateau* », et est arrivée sur la Saône à une cinquantaine de kilomètres au nord de Lyon, entre Trévoux et Riottier ; on y a retrouvé les traces d'un combat. C'est là que César aurait surpris le canton retardataire ; il était parti du plateau actuel de Sathonay. Voilà pour le commencement de la campagne.

Quant à la bataille finale, elle aurait eu lieu près du petit village de Montmort, éloigné de 26 kilomètres du mont Beuvray, ainsi que l'exige le texte.

Les détails topographiques et le résultat des fouilles ne laissent à ce sujet aucun doute au colonel Stoffel.

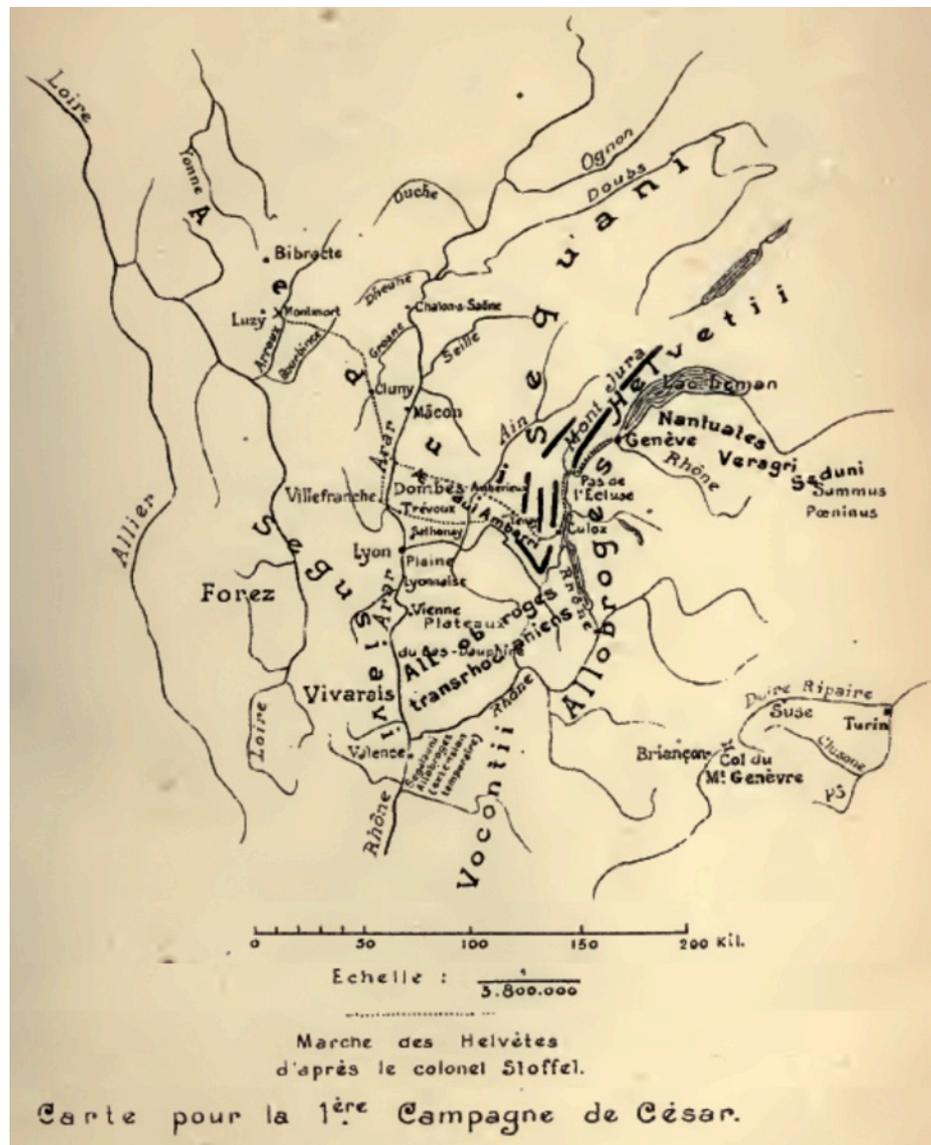
La marche des Helvètes est donc jalonnée par trois points, le pas de l'Écluse et Ambérieu, Villefranche, et Montmort.

Elle est figurée par le croquis ci-joint.

Critique de ce système. — Ce système est discutable en plusieurs points.

Il y a d'abord la traversée des Dombes, qui sont bien « *un large plateau* », mais aussi un plateau coupé de marais, où les Helvètes n'avaient que faire d'aller s'embourber, il y a ensuite l'identification de la zone Trévoux-Riottier, dont les fouilles ont reçu une conséquence que Desjardins regarde comme « *inattendue* » ².

Admettons, si l'on veut, que les Ségusiaves, dont le principal établissement était sur la rive droite de la Saône, aient eu des possessions sur la rive gauche, afin que César, sur le plateau de Sathonay, soit campé dans leur pays.



¹ Colonel Stoffel. *Histoire de Jules César: Guerre civile*. Paris, imp. Nationale, 1887. Voir le *Supplément*, p. 439: Découverte du champ de bataille de Montmort, et planche 23 de l'Atlas. — Même auteur. *Guerre de César et d'Ariviste*. Paris, imp. Nationale, 1890. Voir le Préambule, p. 25-40, et Explications et remarques, p. 79.

² Desjardins. *La Gaule romaine*. Hachette, 1878. Tome II, chap. V, § 1, p. (j07) . « On a tiré des fouilles, pratiquées en 1862 entre Trévoux et Riottier, la conséquence inattendue que le combat avait eu lieu sur ce point, (« *Vie de César* » p. 54 et note 1) ; mais rien n'est plus problématique. »

Mais comment expliquer la lenteur des Helvètes, qui auraient marché quinze jours avec une vitesse moyenne de huit kilomètres par jour, comme l'indique le colonel Stoffel, et non pas de douze, comme l'avait d'abord pensé Napoléon III.

Cette vitesse de douze kilomètres avait déjà paru étrangement faible. On était dans la dernière quinzaine de juin ; les jours sont longs, le temps est généralement beau à cette époque.

En admettant que le convoi précédé de son avant-garde soit parti tous les matins à quatre heures, ce qui est plutôt tard, qu'il ait fait seulement trois kilomètres à l'heure, la tête de colonne serait donc arrivée à l'étape avant huit heures.

Ce convoi avait sans doute plusieurs lieues de longueur, mais le colonel Stoffel s'avance beaucoup en disant que les voitures devaient marcher une aune.

L'opinion contraire s'appuierait sur le texte de César qui, au commencement de la même campagne, pour faire apprécier la difficulté du Pas de l'Écluse, dit que les voitures étaient obligées de marcher ainsi¹ ; ce n'était donc pas le cas général.

Une autre opinion. — Les difficultés marécageuses des Dombes et l'excessive lenteur du trajet disparaîtraient si l'on admettait un Rhône à branche méridionale. Le passage de l'Arar pourrait alors être placé sensiblement plus en aval, en un point qui serait à trouver. César serait arrivé chez les Ségusiaves par le Vivarais, et, pour aller surprendre les Helvètes, il aurait repassé l'eau. Si pour ces deux traversées il n'a pas insisté dans ses *Commentaires*, c'est qu'il a utilisé des ponts tout faits. Remarquons que dans le cours de ses campagnes, il a dû franchir le Rhône à maintes reprises ; pas une seule fois il n'a mentionné cette opération dans ses *Commentaires*. Dans d'autres circonstances, il a insisté sur les passages de l'Allier ou de la Loire par exemple, à cause des conditions militaires dans lesquelles il se trouvait.

La septième campagne. — Nous croyons pouvoir arrêter là notre discussion, et laisser de côté la septième campagne de César, celle qui se termina par la prise l'Alésia ; la restitution de Napoléon III n'est peut-être pas définitive ; elle n'a jamais été admise par Quicherat. Ernest Desjardins et M. Elisée Reclus ont fait de singulières restrictions.

Disons cependant ici qu'elle mentionne une diversion des Gaulois entreprise par ordre de Vercingétorix contre les peuples de la Province, et notamment contre les Allobroges ; d'après notre conjecture, cette diversion aurait eu lieu exclusivement par l'ouest, entre l'embouchure de l'Isère et le port d'Arles.

¹ Livre I, VI, 1. . . unum (iter) per Sequanos, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum, vix -qua singuli carri ducerentur.
Ed. Dossou, Hachette, 1899, p. 10

CHAPITRE XIX

UNE CONJECTURE ET SES CONSEQUENCES (Suite)

Changement des dénominations. — *Lyon et Vienne.* — *L'Isère.* — *La géographie de Strabon*

Anciens souvenirs. — *Strabon.* — *Le Pseudoplutarque.* — *Polyen.* — *Grégoire de Tours.* — *Landolf.* — *La période de transformation.*

Occupation de la vallée de Chambéry. — *Fondation de Chambéry.* — *Disparition de l'Arar*

CHANGEMENT DES DÉNOMINATIONS

Nous venons de dire que le Rhône de Polybe comprenait encore une branche méridionale passant par le lit actuel de l'Isère ; nous avons montré que l'existence de ce fleuve n'avait rien d'incompatible avec le texte des *Commentaires*. César, avons-nous dit, n'a jamais parlé de l'Isère ; il a nommé Vienne¹, mais il n'a pas dit que cette ville fût sur le Rhône. C'était la branche méridionale de ce fleuve, l'Isère actuelle, qui bordait la Province de ce temps.

Les Romains ne connurent bien le régime des eaux qu'une fois maîtres du pays, après la prise d'Alésia. C'est alors qu'ils furent amenés à modifier leur vocabulaire géographique. La rectification de frontière que nous croyons s'être produite en même temps² augmentait la Province soumise directement à leurs lois, la Narbonnaise, que proconsuls ou propréteurs pouvaient exploiter et pressurer.

Lyon et Vienne. — Quand, huit années après la défaite de Vercingétorix, ils fondèrent Lyon, ils dirent que la ville nouvelle était au confluent du Rhône et de l'Arar (43 avant J.-C). C'est Munatius Plancus qui, avec Lépide, fonda cette ville, nous raconte Dion Cassius, « *en faveur de ceux qui avaient été chassés autrefois de Vienne par les Allobroges* » ; nous ne connaissons pas de détails sur cet épisode, peut-être antérieur aux campagnes de César. Ce dernier, en tout cas, ne dit pas que Vienne ait appartenu aux Allobroges. Nous savons simplement, par la relation de Strabon rappelée au chapitre XV, qu'au temps d'Auguste, cette ville autrefois simple bourgade était depuis longtemps la métropole des Allobroges. Ce « *depuis longtemps* » représente combien d'années ?

L'Isère. — C'est encore, croyons-nous, le même Plancus, fondateur de Lyon, qui, dans ses lettres à Cicéron, a le premier en date prononcé le nom de l'Isère (Isara) « *très grand fleuve situé au pays des Allobroges* » ; *Itaque in Isara, flumine maximo, quod in finibus est Allobrogum, ponte uno die facto, exercitum a.d. IIII Idus Maias traduxi*³.

La géographie de Strabon. — Dès ce moment, la dénomination des cours d'eau était donc fixée. Mais nous nous expliquons pourquoi Strabon, dont nous ne possédons que les œuvres incomplètes, a eu soin, en parlant du Rhône, de l'Arar et du Doubs, de préciser l'endroit où chacun de ces cours d'eau perd son nom.

Quant à cette observation que le Rhône, l'Arar et le Doubs descendant des Alpes, commencent tous trois à se porter au nord, tournent ensuite au couchant, puis une fois réunis tournent à nouveau vers le sud, elle est étrange autant qu'inexacte. Strabon comprenait-il dans la chaîne des Alpes la chaîne actuelle du Jura, mentionnée cependant par César⁴ ? Les géographies du XIXe siècle ne limitent pas toutes de la même manière cette chaîne du Jura. L'erreur serait alors moins choquante.

Le reste de la confusion n'est pas inexplicable.

Strabon a décrit cette région sans l'avoir visitée. Il a dû recueillir les renseignements des voyageurs qui avaient franchi le Grand Saint-Bernard, passage alors pratiqué ; il a pensé pour le Rhône à la partie qui va de Martigny au lac de Genève.

Pour l'Arar, il aura eu en vue la branche septentrionale du Rhône, du moins le parcours de Aoste à Lagnieu, quoiqu'il en eût déjà fait emploi sous son vrai nom. Par une confusion analogue, copistes et typographes redoublent parfois des groupes de lettres ou de mots. Des dérangements de souvenir plus singuliers s'observent chez les enfants, qui, dessinant un portrait de face, tracent l'ovale du visage et mettent le nez en saillie sur l'extérieur. Les déformations énormes des cartes anciennes facilitaient les méprises⁵.

ANCIENS SOUVENIRS

Si, dès l'an 44, les hommes politiques et les lettrés romains connaissaient le cours du Rhône et employaient déjà les dénominations modernes, il est moins probable que le langage populaire se soit plié au changement avec la

¹ Liv. VII, IX, 3. His constitutis rébus, Viennam pervenit.

² Voir au chapitre XVIII, l'article: Les Allobroges

³ Lett. de Munatius Plancus à Cicéron. (*Des Gaules, mai*). Cicéron, t.V, trad. Nisard. Paris, Dubochet, 1841.

Les opérations militaires à propos desquelles écrivait Plancus sont mal déterminées; une discussion n'éclairerait en rien la question dont nous nous occupons.

⁴ Nous disons bien le Pelvoux, le mont Blanc, le massif de la Vanoise ; ces termes n'ont rien de contradictoire avec la désignation générique des Alpes. (

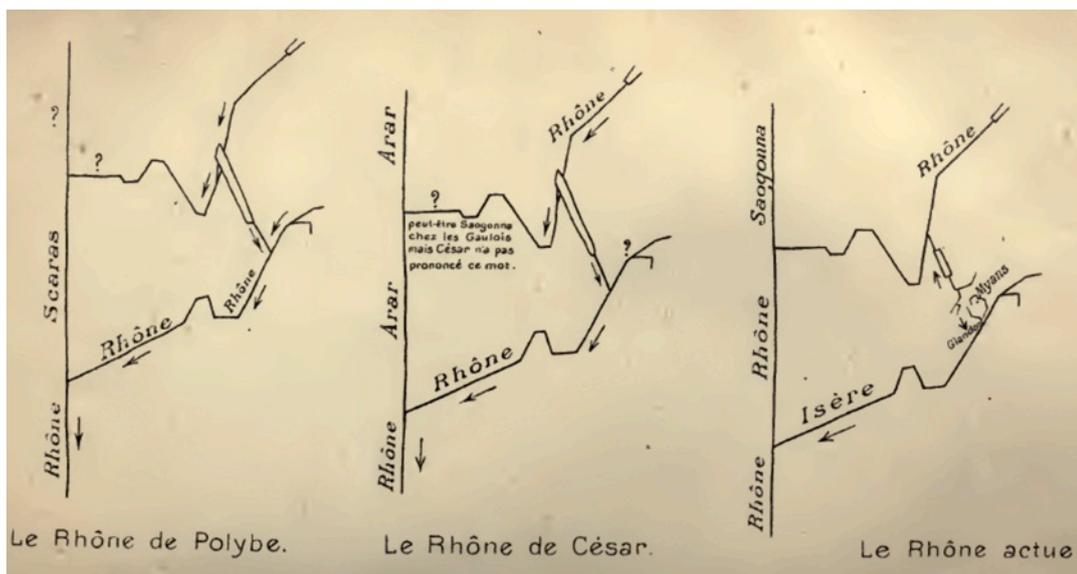
⁵ César même n'y a point échappé. A propos de la Grande-Bretagne, il dit que le côté occidental, celui qui regarde l'Irlande, est tourné vers l'Espagne. (Liv. V, XIII 2.) Tacite en a dit à peu près autant.

même souplesse. Les gens du pays durent encore conserver longtemps les anciennes dénominations; malheureusement, ils n'écrivaient pas.

Il serait cependant bizarre que toute trace des confusions qui ont pu se produire eût disparu des écrits qui nous sont parvenus.

Nous avons déjà vu l'insistance avec laquelle Strabon précise les points où l'Arar et le Doubs perdent leurs noms. Voici rangés par ordre chronologique les auteurs dans lesquels nous avons rencontré d'autres indices.

Strabon. — Il dit (L. IV, ch. v) que les Médulliens habitent les sommets les plus élevés « dont la hauteur verticale est dite être de cent stades, et de même aussi la descente de là à la frontière d'Italie ¹ ». Il ajoute un peu plus bas que les Médulliens sont placés principalement « au confluent de l'Isère et du Rhône ² » ; il aurait dû dire « de la branche méridionale du Rhône », près de Montmélian. Macé indique comme ville leur ayant appartenu Miolans (au-dessus de Saint-Pierre d'Albigny), appelé dans les chartes du Moyen-Âge *Castrum Medullum* et *Castrum Medullionis*.



Pseudoplutarque. — Il vivait, croit-on, au temps de Trajan et d'Adrien, c'est-à-dire au commencement du deuxième siècle. Il a consacré un chapitre à l'Arar ³, et il dit que ce fleuve se jette dans le Rhône au pays des Allobroges

Il a parlé aussi de la montagne et de la ville de Lugdunum (Lyon) ; il les place auprès de l'Arar, mais il ne dit pas que le Rhône soit à côté « *Auprès de l'Arar est la montagne appelée Lugdunum, qui tire son nom du motif suivant* »

Peut-être croyait-il le confluent de l'Arar et du Rhône à 120 kilomètres en aval. Le Pseudoplutarque est d'ailleurs - ce silence est-il un des motifs ? - un auteur des moins estimés.

Polyen. — Il a compilé en grec, vers l'an 163, les *Stratagèmes employés à la guerre*. A propos de la première campagne de César, il dit que les Helvètes franchissaient le Rhône au moment où un canton fut écrasé par César ⁴. Nous avons vu que c'était l'Arar.

Grégoire de Tours. — (544-594). Il semble comme Strabon avoir obéi à la préoccupation d'éviter des confusions possibles quand il a fixé l'emplacement occupé par les Burgondes.

Ils habitaient, dit-il, *au delà du Rhône qui passe à Lyon* « *Rhodanum quod adjacet civitate Lugdunensi* ⁵. »

Y avait-il donc un Rhône qui passait ailleurs ?

Dans un autre passage, le même évoque parle d'un royaume avoisinant le Rhône ou l'Arar : « *Regnum circa Rhodanum aut Ararem* ⁶. » Peut-on, comme on l'a fait parfois, traduire *aut* par *et* en restant fidèle à la pensée de l'auteur ?

¹ La trad. Amédée Tardieu, Paris, Hachette, 1894, p. 337, donne : « ... Sur les dernières cimes des Alpes, les Médulles. Ces dernières cimes s'élèvent tout à fait à pic : on compte cent stades pour y monter, et autant pour redescendre de l'autre côté jusqu'à la frontière d'Italie. »

² Trad. Am. Tardieu, p. 338 : « Pour en revenir aux Médulles, c'est juste au confluent de l'Isar et du Rhône qu'ils se trouvent placés. »

³ *Geographi graeci minores*. Vol. H. Paris, F. Didot. 1861, p. 637. Plutarque libellus de fluvio et montium nominibus et de iis quae in illis inveniuntur, p. 644: Arar.

⁴ Liv. VIII, ch. XXIII : César : « Enfin les Barbares arrivèrent au Rhône, et comme ils étaient sur le point de le passer, César campa auprès du fleuve. Le fleuve est rapide, et les Barbares eurent bien de la peine à le passer. » Bib. historique et milit. Paris, de Lacombe, 1851, t. III, p. 809.

⁵ Edition de Hahn. Hanovre, 1885. Liv. II, § 9. L'édition Guadet et Taranne, Paris, 1836, porte (liv. II, 9, p. 162) : « *Burgundiones quoque Arrianorum sectam sequentes habitabant trans Rhodanum qui adjacet civitati Lugdunensi.* »

⁶ Edition de Hahn, 1885. Liv. II, § 32. L'édition Guadet et Taranne, Paris, 1836, porte (liv. II, § 32, p. 220) : « *Tunc Gundobadus et Godegiselus fratres regnum circa Rhodanum aut Ararim cum Massiliensi provincia retinebant.* »

Landolf (le Sagace). — (977 à 1026). Il dit, comme Polybe, que César a rencontré les Helvètes sur le Rhône¹. Cette substitution du Rhône à l'Arar a-t-elle été faite par sagacité ou par erreur ? En tout cas, Landolf s'est trompé plus d'une fois à propos des campagnes de César ; il a par exemple confondu *Avaricum* avec *Cenapium*² (sic).

La période de transformation. — Il ressort des citations que nous venons de faire, que la confusion est restée dans l'esprit des historiens, comme dans les dénominations usitées, longtemps après le changement du régime des eaux.

A quelle époque précise la transformation hydrographique s'est-elle produite, il nous est impossible de l'indiquer ; elle s'est accomplie lentement, progressivement, presque à l'insu des populations qui habitaient ces régions ; elle est l'œuvre des siècles, et il serait téméraire de lui assigner une date.

Nous pensons toutefois qu'au temps de Polybe, le Rhône était encore le Rhône bifurqué, c'est-à-dire que le lac du Bourget avait encore un écoulement vers l'Isère. L'Isère à cette époque portait bien réellement le nom de Rhône. Sans doute, le régime n'était déjà plus le même que quelques siècles auparavant, à l'époque où les anciens habitants avaient donné le nom d'Ile à la zone comprise entre les deux bras du fleuve ; les eaux étaient déjà plus maigres dans la vallée de Chambéry, mais elles n'en fermaient pas moins complètement le circuit fluvial, autour de l'Ile de Polybe.

Au temps de César, l'écoulement du Bourget vers l'Isère était devenu moins considérable, peut-être même n'était-il qu'intermittent, et ne se produisait-il plus que lors des grandes crues ; mais l'état marécageux de la région et le souvenir de l'ancien régime expliquent pourquoi César pouvait encore appeler Rhône la branche méridionale du fleuve, que d'autres commençaient à appeler Isère.

Après César, les confusions qui existent chez différents auteurs sont les traces d'indécision laissées chez eux par la transformation qui venait de s'accomplir ; dans leurs esprits, comme dans les dénominations en usage, on retrouve longtemps le souvenir de l'ancien régime des eaux.

OCCUPATION DE LA VALLÉE DE CHAMBÉRY

Pendant que le nom de la branche méridionale du Rhône bifurqué s'effaçait de la mémoire des hommes, les vestiges qu'elle avait laissés s'effaçaient aussi du terrain. Le fond de la vallée abandonné par les eaux avait d'abord été inhabitable ; c'est sur les flancs du Mont Granier qu'au temps de la domination romaine s'était fondé un centre d'approvisionnement, un magasin de grains (*granarium*).

Plus tard, à une époque inconnue, en dessous du village, s'établit la ville de Saint-André, qui dut être la plus considérable de la région, car elle fut le chef-lieu de l'autorité ecclésiastique qui s'étendait sur toute la contrée ; et, jusqu'à sa destruction, elle fut le siège du décanat de Savoie, une des grandes subdivisions de l'archevêché de Grenoble. Les évaluations tirées des dîmes ecclésiastiques portent à plus de 3000 âmes le nombre de ses habitants (M. Ferrand). La chute du Mont Granier engloutit en même temps d'autres villages et hameaux, en 1248. La ville qui devait succéder à Saint-André dans la domination de cette vallée était déjà fondée depuis trois siècles.

Fondation de Chambéry. — Il existe une donation à un abbé, en 1029 environ, de la terre de Lémenc (*quæ vocatur Lemensis*), afin d'y établir un couvent³ ; parmi les personnages importants qui interviennent à cet acte, figure un certain Witfred de Chambéry, Witfredna de Camberiacum ; « *là se trouve la plus ancienne notion qui nous soit parvenue sur Chambéry et ses seigneurs* »⁴.

Dans une charte de 1057, il est fait mention de Chambéry le Vieux, *Camberiacum Vêtus*, hameau peu éloigné de la ville actuelle⁵.

Ainsi l'homme, qui dans cette région avait autrefois cherché un refuge dans des constructions sur pilotis, s'établissait progressivement sur le terrain abandonné par les eaux. Il n'y avait pas encore de communication facile le long de la vallée ; mais une grande route marquée sur la Table de Peutinger la coupait transversalement : elle venait d'Aoste par Lavisco (les Écheltes), et, traversant Lémenc, elle gagnait la Tarentaise et le Petit Saint-Bernard ; le tracé précis n'est pas exactement déterminé.

La circulation dut être de bonne heure facile dans la région sud-est de la vallée. Aux environs de Chambéry, et surtout au nord, les eaux stagnantes persistèrent plus longtemps ; encore aujourd'hui toute la partie inférieure de la Leisse est bordée de marécages que l'on dessèche peu à peu.

Si l'on veut avoir une idée de Chambéry dans sa période de transformation, il faut lire l'intéressant ouvrage de T. Chapperon, intitulé : *Chambéry à la fin du XIVe siècle*. (Paris, Dumoulin, 1863.)

On y voit comment les chemins, forcés d'abord de serpenter sur les coteaux, descendaient au fur et à mesure que les eaux disparaissaient.

¹ *Ristorice miscellæ a Paulo Aquilegiensi diacono primum collectæ, post etiam a Landulpho Sagaci auctæ productæque. Ingolstadii, apud Andream Angermarium, 1603. Il est dit, liv. VI, p 171 : « Quos cum ad Rhodanum fluvium Cæsar obcios habuisset, magno difficillique bello bis vicit, victos ad deditionem coegit. »*

² *Historiæ Miscellæ, liv. VI, p. 182. Cæsar tunc oppidû nomine Cenapium obsidione conduserat...*

³ Fondation du prieuré de Lémenc par Rodolphe III et sa femme Hermengarde. Voir Guichenon. Savoie, Preuves, p. 4 et o; et abbé Trépiér, p. 36.

⁴ Histoire de Chambéry par Léon Ménabréa. Joseph Perrin fils à Chambéry.

⁵ Guichenon. *Hist. de la maison de Savoie*.

Les observations de cet historien l'ont conduit à la même certitude que des géologues ont acquise d'une autre manière : il croit que la présence ancienne des eaux dans la vallée de Chambéry « est attestée d'une manière irréfragable » (chapitre I, p. 22) :

« 1° Par les marais qu'on trouve encore, au-dessous, à Bissy, la Motte, Sainte-Ombre, Voglens, le Bourget, Montagny, Méry ; au-dessus, à Challes et jusqu'à Apremont.

2° Par la nature marécageuse des terrains qui entourent la ville, soit du côté de Mâché, soit du côté de la Cassine et du Colombier.

3° Enfin par cette expérience, qui se répète tous les jours, qu'on ne saurait creuser le sol à quelques pieds dans l'intérieur de la ville, sans que l'eau se présente aussitôt. »

Disparition de l'Arar. — A cent kilomètres à l'ouest, le nom de l'Arar avait depuis longtemps été remplacé par celui de Saône.

Déjà au IV^e siècle, Ammien Marcellin disait que les habitants appelaient l'Arar Sauconna ; elle arrosait la première Germanie et perdait son nom au confluent de Lyon ; ce point était regardé comme le commencement des Gaules. Ammien Marcellin, décrivant le cours du Rhône, écrit en effet ¹ (...) « *Le Rhône forme brusquement le coude après s'être associé l'Arar, originaire de la première Germanie, qu'on appelle dans ce pays Saueonna, et qui perd son nom dans cette rencontre. C'est là que commence la Gaule.* »

Au septième siècle, Frédégaire disait *Saogonna* ². Les dénominations actuelles étaient dès lors adoptées³.

¹ Ammien Marcellin. Coll. des aut. lat. pub. par Nisard. Paris, Dubochet, 1849. Liv. XV, chap. XI p. 45.

² Frédégaire, dit le Scholastique, chroniqueur du VII^e siècle, a laissé une chronique en 5 livres; M. Guizot a traduit le 5^e livre dans ses *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, et on peut y lire (page 230) : « *Floachat frappé du jugement de Dieu fut attaqué de la fièvre. On l'embarqua dans un bateau sur le fleuve de la Saône, et, naviguant vers Saint-Jean de Losne, il rendit l'âme dans le voyage.* » Dans ce passage, le texte latin porte : « *Evecta navalia per Ararim fluvium qui cognominatur Sauconna.* » Dans un autre passage, on trouve Saogonna : « *Usque Ararim Saogonnam fluvium pervenit.* »

³ Voir M. Valentin-Smith. *Monographie de la Saône*, p. 39 : « *Vers le X^e et XI^e siècles, dit-il, où il était d'usage général de supprimer souvent aux mots, et particulièrement aux noms propres, une ou plusieurs lettres, et quelquefois même une ou plusieurs syllabes, l'on fit de Saucona ou de Sagonna, Saôna, d'où plus tard Saône.* »

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Marche d'Annibal.

Le texte de Polybe. — Le texte de Tite-Live. — Les manuscrits.

Un dernier mot.

Si maintenant nous groupons les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, nous jetterons un peu de clarté sur l'ensemble de cette étude, dans l'exposé de laquelle nous avons voulu laisser les résultats apparaître successivement, tels que notre méthode et notre conjecture nous les avaient fournis.

MARCHE D'ANNIBAL

Annibal a passé le Rhône près de Roquemaure. Il a remonté la rive gauche de ce fleuve, puis la rive gauche de l'Isère, et enfin la vallée de l'Arc. De là il est arrivé au Petit Mont Cenis et a gagné la vallée de la Doire Ripaire par le col du Clapier. L'Ile, le Drac (Druentia de Tite-Live), la vallée du Graisivaudan, le col du Grand Cucheron (commencement de la montée des Alpes), la vallée de l'Arc, la position d'Amodon (leukopetron), le col du Clapier avec son plateau propre au campement, sa vue de l'Italie et sa descente escarpée, jalonnent le parcours dont Polybe nous a laissé le récit.

Cet itinéraire n'est pas entièrement nouveau : une assez grande partie a été découverte ou précisée par M. le colonel Perrin. Mais nous l'expliquons d'une manière nouvelle, en disant que les anciens ont donné le nom de Rhône à l'Isère actuelle, parce que le Rhône avait une branche méridionale reliée à la branche septentrionale par un bras de communication que des modifications locales de l'écorce terrestre ont fait insensiblement disparaître.

Le récit à peu près contemporain de Polybe, incompréhensible de toute autre manière, devient alors littéralement exact. Le récit de Tite-Live est d'un bout à l'autre le même que celui de l'historien grec. Il a de plus nommé les peuples rencontrés par Annibal, mais il a fait précéder cette énumération d'une transition de trois mots qui constitue une erreur (*sedatis certaminibus Allobrogum*).

Cette transition supprimée, non seulement son récit concorde parfaitement avec celui de Polybe, mais encore il le confirme, en nous nommant l'extrême frontière des Voconces et les Tricoriens, en nous décrivant fidèlement le Drac (*Druentia*), et la vallée du Graisivaudan qui mène aux Alpes.

LE TEXTE DE POLYBE

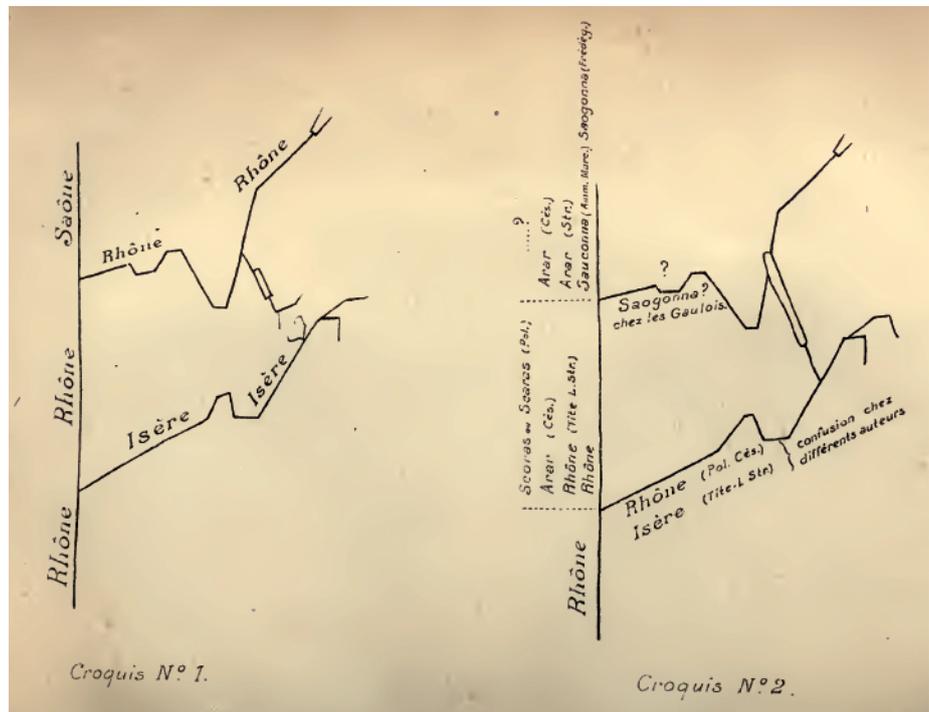
Il nous reste à revenir sur l'affluent discuté du Rhône qui borde l'Ile, sur ce cours d'eau aux cinq ou aux trois noms (*Araros, Scoras, Isaras*). La dissonance des mots nous fait croire que la confusion a une origine intentionnelle. Les copistes auront voulu mettre le texte à jour. Rappelons par un croquis les modifications qu'ils devaient expliquer :

Le n° 1 représente le régime et les dominations actuelles.

Le n° 2 représente le régime ancien, le Rhône bifurqué.

La branche nord recevait le Furans après Pierre-Châtel, puis le Guiers et l'Ain ; vers l'endroit où devait s'élever Lyon, ses eaux se réunissaient à celles de la Saône actuelle et s'écoulaient vers le sud. C'est au cours d'eau ainsi formé que Polybe

a donné le nom de Scoras ou Scaras, - et nous préférons cette dernière forme plus rude, plus primitive (comparer les mots assonants *Saogonna, Sauconna, Séquanes* ?). Il a donc écrit avec raison que l'île était au confluent du Rhône et du Scaras. Les changements successifs de dénominations sont indiqués sur le croquis.



LE TEXTE DE TITE-LIVE

Quant à Tite-Live, il a évité une discussion de géographie physique en jalonnant la route d'Annibal par les noms des peuples traversés, de ceux qui habitaient le pays au moment où lui-même a composé ses décades. Aussi bien renseigné pour l'Ile que son contemporain Strabon, il a dû écrire qu'elle était au confluent du Rhône et de l'Isère.

LES MANUSCRITS

Voilà pour les originaux. Qu'ont dû faire les copistes? Reportons-nous aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Supposons que nous soyons le lecteur chargé de dicter à des scribes plus ou moins lettrés le manuscrit de Polybe. Ils sont à leur poste ; ils ont devant eux leur rouleau de parchemin ; ils tiennent le roseau qui leur sert de plume ; ils écrivent. Nous voici arrivés au passage critique — (*à men. . . d'une part le Rhône, de l'autre le Scaras*) - qu'allons nous faire? Dicter le passage tel quel ? mais l'idée de Polybe sera faussée par le lecteur, qui, habitué au langage géographique de son temps, ne s'y reconnaîtra plus. Dicter en rectifiant, et mettre Rhône et Isère ; mais alors que pourra-t-on comprendre aux expressions *le long du fleuve* ! Chacun aura choisi suivant sa tournure d'esprit : on a eu l'un ou l'autre des textes ; et probablement des libraires, moins bien renseignés, auront choisi une troisième manière et édité *Rhône et Araros* (Saône).

Quant à *l'Isara* de Tite-Live, elle a subi des bévues que nous croyons purement accidentelles. *L'Ibi Isara Rhodanusque* s'est contracté en *Bisara* ou *Ibisara Rhodanusque*. Celui qui dictait a appliqué à la prononciation le principe du moindre effort ; c'est la ressemblance des mots qui a amené la lecture Ibi Arar.

UN DERNIER MOT

Sans doute, les explications que nous venons de donner pourraient avoir une base plus simple ne modifiant pas la topographie actuelle du terrain. Il suffirait d'admettre que Polybe a regardé l'Isère comme le cours principal (Rhône), qu'il a regardé la branche venant de Vienne comme l'affluent (Scaras), cette erreur aurait été partagée par quelques écrivains postérieurs. Une pareille confusion ¹ ne serait pas sans exemple dans l'antiquité.

De nos jours même, a-t-on déterminé sans discussion la source de la Seine, celle du Rhône ?

On pourrait admettre aussi que le régime des eaux s'est modifié, que l'Isère avait pour des motifs inconnus un débit plus considérable ; ne sait-on pas ainsi que l'Allier guéable maintenant à beaucoup d'endroits ne l'était que très peu au temps de César ?

Nous pensons que ce serait seulement une demi-vérité. Il est possible que Polybe donnât le nom de Rhône aux eaux actuelles de l'Isère en amont de Montmélian ; l'interprétation du texte deviendrait ainsi plus rigoureuse, puisque l'Isère, depuis ses sources, serait le fleuve qu'il a appelé le Rhône. Mais il y avait en plus un épanchement des eaux venant du lac de Genève par la vallée du Graisivaudan. C'est peut-être le Rhône qu'a vu César.

La comparaison du régime des eaux, l'examen du terrain, la naissance tardive de Chambéry, la disparition graduelle des marais de l'Albanne constatée par les historiens locaux, l'interprétation moins obscure de quelques opérations militaires, les plissements ou mouvements insensibles du terrain nettement constatés en d'autres points par les géologues, sont les présomptions qui ont déterminé notre conviction.

Nous l'avons présentée à titre de conjecture. Peut-être trouvera-t-on quelque jour une preuve matérielle.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir présenté de l'itinéraire d'Annibal, dans la première partie de cette étude, un tracé que nous avons étudié uniquement en nous appuyant sur une méthode ferme et en choisissant des repères précis, que nous avons discuté avec une sincère impartialité, et que nous avons enfin vérifié par tous les moyens en notre pouvoir ; il aplanit suivant nous un ensemble de difficultés dont chacun des autres ne peut résoudre qu'un petit nombre. Quant aux explications que nous avons fournies dans la seconde partie sur le changement des dénominations dans l'antiquité, elles nous donnent l'énigme, non seulement de la question particulière que nous étudions, mais encore de questions historiques longuement et passionnément discutées. Enfin, la digression géologique que nous avons été amené à faire presque malgré nous, contribue elle aussi à éclairer d'un jour nouveau des passages de certains textes, même si elle n'est pas complètement admise : le terme d'hypothèse sous lequel nous avons présenté nos idées laisse d'ailleurs le champ libre aux investigations des géologues, dont nous ne prétendons pas envahir le domaine.

Cette réserve faite, nous pouvons ajouter que nous espérons apporter un jour nous-même une confirmation des plus sérieuses de notre conjecture, en montrant par une étude nouvelle ce qu'il faut penser des idées généralement admises sur la septième campagne de César, celle qui se termina par la prise d'Alésia.

¹ Cette confusion peut-elle se justifier par les chiffres? D'après Lenthéric (*Le Rhône*, IIe partie, ch. XI), les débits extrêmes du Rhône sont les suivants :

POINTS	À L'ÉTIAGE (en mètres ³ / seconde)	CRUE DE 1886 (en m ³ / seconde)
En aval de la Saône	210	7000
En aval de l'Isère	330	9625

Les débits de l'Isère ajoutés à ceux de quelques petits affluents directs du Rhône entre Lyon et Valence oscilleraient ainsi de 120 à 2625 m³, chiffres qui sont relativement faibles vis-à-vis des chiffres correspondants pour le Rhône, 210 et 7000.

Le touriste qui voit les deux cours d'eau reconnaît du reste sans consulter les chiffres que le Rhône, par le volume de ses eaux comme par la largeur de son lit, est le cours principal. Nous ne pensons pas que la confusion ait pu être possible.

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : L'ITINÉRAIRE

CHAPITRE I : La question et les auteurs

La question. — Départ d'Espagne. — La route. — L'arrivée en Italie, 3
Les auteurs. — Polybe. — Tite-Live. — Strabon. — Table de Peutinger. — Les manuscrits. — Comparaison.
La méthode. — Citations. — Omissions. — Limites de l'étude

CHAP. II : Récit de Polybe

De l'Ile aux Alpes. — L'Ile. — Le départ. 5
La montée des Alpes. — Premier combat. — Repos. — Un piège. — La roche nue.
La descente. — Le col. — La vue de l'Italie. — La descente. — Le défilé de trois demi-stades. — L'arrivée

CHAP. III : Récit de Tite-Live

De l'Ile aux Alpes. — L'Ile. ~ La Druentia. 8
La montée des Alpes. — Premier combat. — Un piège.
La descente. — Le col. — La vue de l'Italie. — La descente. — Un défilé. — L'arrivée en Italie. — Une discussion

CHAP. IV — Obscurités, données, points de repère

Le point de départ. — Le confluent. — Le fleuve aux cinq noms. — Le contrôle des distances. — Le contour de l'Ile. — Le point de passage. — L'opinion 11
de Napoléon.
Le point d'arrivée. — Les textes. — Flottement des frontières. — Indications géographiques.
Les points intermédiaires — Les contradictions. — Repères qui restent.
Distances et temps. — Les longueurs. — Les durées. — L'époque.
Résumé. — Tableau

CHAP. V : Les systèmes

Classification. — Valeur des opinions. — Bibliographie. — Les groupes de systèmes. 17
Les groupes de systèmes. — Grand Saint-Bernard et cols plus au
Nord. — Petit Saint-Bernard et Mont Cenis. — Genève et cols plus au Sud. — Tableau des systèmes

CHAP. VI : Examen des systèmes

Grand Saint-Bernard et cols plus au Nord. 20
Petit Saint-Bernard et Mont Cenis.
Petit Saint-Bernard. — Les preuves archéologiques. — Les textes. — Faute stratégique.
Mont Cenis. — Attrait de l'hypothèse. — Les objections. — Description géographique. — Larauza. — Maissiat. — Le colonel Perrin. — Wilhelm Osiander.
— Conclusion

CHAP. VII : Examen des systèmes (suite)

Directions de Genève, Viso et Largentière. — Impossibilités générales. 25
L'Aygues et la Drôme.
Les cols et leurs abords. — Objections générales. — Mont Genève. — Mont Viso. — Largentière
Conclusion.

CHAP. VIII : Réfutation du système du colonel Hennebert

Rejet injustifié 28
Étrange méthode. — La raison militaire. — L'examen des textes.
L'itinéraire de Grenoble aux Alpes. — L'entrée des Alpes. — Premier combat. — La Druentia. — Le second combat. — Le col — La descente. — Le défilé
de trois demi-stades.
Conclusion

CHAP. IX : Réfutation du système de M. Chappuis

L'ouvrage et la méthode. 32
Une idée préconçue : deux textes. — Un texte de Varron. — Un texte
de Pompée. — Une idée préconçue.
L'itinéraire de l'Ile aux Alpes. — De l'Ile à la Druentia. — Une contre- marche incompréhensible. — Le texte de Tite-Live : Druentia. — Le texte de Polybe :
Le long du fleuve en pays plat. — L'entrée des Alpes. — Le col, le campement et la vue de l'Italie. — La descente

CHAP. X : Le système du Clapier

Travaux du colonel Perrin. — Sa méthode. — Difficulté des reconnaissances. — Guide des recherches. 36
Le col du Clapier. — Le col. — Une élimination. — Le texte de Polybe. — La vue de l'Italie. — Faute à éviter. — Deux autres raisons. — La tradition

CHAP. XI : « Le long du fleuve » « en pays plat »

L'itinéraire d'Annibal doit longer l'Isère. 39
Parcours par la rive droite. — Annibal n'est pas entré dans l'île. — L'opinion de M. W. Oslander.
Parcours par la rive gauche. — L'Echaillon. — Le Drac. — Le Graisivaudan.
Arrivée au pied des montagnes. — Topographie. — Les cols des Cucherons. — Le débouché de l'Arc. — Une discussion.
Comparaison avec les textes. — Le récit de Polybe. — Le récit de Tite-Live. — Trois mots de transition. — Du Rhône à la Druentia. — La Druentia. — De la Druentia aux Alpes

CHAP. XII : Bataille du Grand Cucheron

Le terrain. 45 
La bataille. — Positions des Allobroges. — Occupation des hauteurs par Annibal. — Marche de la colonne. — Attaque des Gaulois. — Intervention d'Annibal. — Occupation de la ville.
Observations. — Le récit de Tite-Live. — Le repos

CHAP. XIII : La traversée des Alpes

Les routes des Alpes. — Evaluation des distances. — Moyens de contrôle. 48
L'itinéraire d'après le colonel Perrin. — Un piège. — La roche nue. — Le col. — La descente. — Le défilé de trois demi-stades. — La neige ancienne.
Récapitulation des distances

CHAP. XIV : Deux objections

Tout cadre bien. — Identification des repères. — Identification des distances et des temps. 53
Deux objections. — « Le long du fleuve ». — « Le long du fleuve ».

DEUXIÈME PARTIE : UNE CONJECTURE

CHAP. XV : Le Rhône des auteurs

Le Rhône de Polybe. — Une citation. - Singularité. — Autre citation. 55
Le Rhône de César. — Un bloc de citations. — Le lac Léman. — L'opinion d'Elisée Reclus.
Le Rhône de Strabon. — De l'Isère à Lyon. — Les Allobroges. — Le Rhône et ses affluents. — Quelques remarques.
Résumé

CHAP. XVI : Les transformations du Rhône

La vie d'un fleuve. — Opinion de M. Reclus. — Opinion de M. Lenthéric. 58
Les transformations du Rhône. — Le Rhône bifurqué, — La vallée de Chambéry.
Les forces transformatrices. — Les érosions. — Les alluvions. — Éboulements. — Chute du Mont Tauredununi.
Éboulement du Granier. — Description de Saussure. — Les abîmes de Myans. — La catastrophe. — État actuel du Granier. — Autres éboulements.
Évaluations approximatives. — Quelques altitudes.
Les mouvements lents du sol. — Les plissements. — Manque d'observations. — Quelques opinions. — Conclusion 167

CHAP. XVII : Les transformations du Rhône (suite)

Une consultation géologique. — Opinion de M. Maurice Lugeon. — Opinion de M. Douxami. — Opinion de M. Kilian. — Opinion de M. Hollande. — Opinion de M. Révil. 66
Conclusions. — Ce qu'on peut admettre. — Ce qu'il faut discuter. — Réponse à quelques objections. — Importance relative de l'hypothèse géologique dans notre étude

CHAP. XVIII : Une conjecture et ses conséquences

Époque de la transformation. 72
Le Rhône des anciens. — Le texte de Polybe.
Le Rhône de César. — Les Allobroges. — Les campagnes de César. — Guerre des Helvètes. — Interprétation du colonel Stoffel. — Critique de ce système. — Une autre opinion. — La septième campagne

CHAP. XIX : Une conjecture et ses conséquences (suite)

Anciens souvenirs. — * Strabon. — Le Pseudoplatarque. — Polyen, — Grégoire de Tours. — Landolf. — La période de transformation. 76 
Occupation de la vallée de Chambéry. — Fondation de Chambéry. — Disparition de l'Arar

Résumé général

Marche d'Annibal. 80
Le texte de Polybe. — Le texte de Tite-Live. — Les manuscrits.
Un dernier mot

(en raison des difficultés à consulter aujourd'hui les ouvrages cités pour la plupart des lecteurs,
la très abondante BIBLIOGRAPHIE n'a pas été intégrée)

*Vu et admis à soutenance le 11 février 1902
par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. A. CROISSET.
Vu et permis d'imprimer.
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris, GRÉARD*

A propos de cet ouvrage

Où retrouver ce document ?

Le document ci-dessus provient de la Bibliothèque Universitaire de Toronto. Pour le retrouver : « Annibal dans les Alpes »
scans.library.utoronto.ca/ (mots clés : annibal alpes azan)

Le scan

Citons Google books :

« Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre.

Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public.

Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse [http : //books .google . com](http://books.google.com)»

Nettoyage (imparfait) du texte et mise en page : A.D., pour le C.C.A., Chamoux, janvier 2012



QUESTIONS HISTORIQUES

ANNIBAL DANS LES ALPES

par Paul AZAN

PARIS
Alphonse Picard, Éditeur
82, rue Bonaparte
1902

ORAN
IMPRIMERIE D. HEINTZ
20, Boulevard Malakoff, 20
1902